BnF Gallica

Almanach de l'Action française

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Action française. Auteur du texte. Almanach de l'Action française. 1934.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisation.commerciale@bnf.fr.

1934 Vingt Sixième Année 1934

Almanach

de l'

Action Française

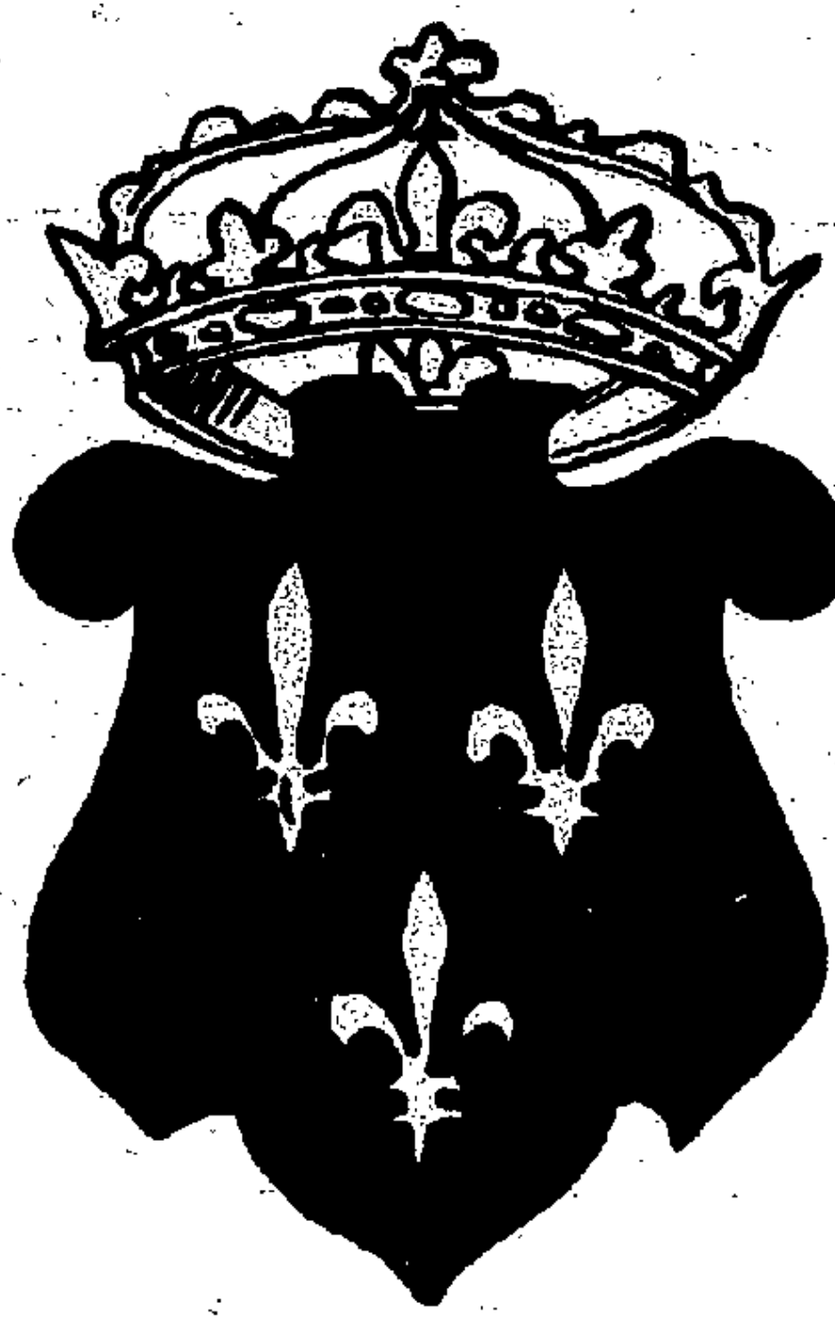

à la librairie de

l'Action Française

Paris-12. rue de Valois-Paris

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

RAMLOT

Tailleur :-: Chemisier

CIVIL - MILITAIRE - COLONIAL

CÉRÉMONIE - VILLE - SPORTS - VOYAGES

27bis, boulevard Raspail (7^{e})

(angle de la rue de Varenne)

Les meilleurs tissus

Les meilleures coupes

Le meilleur marché

Tout le vêtement
et le sous-vêtement colonial

Costumes de toile
sur mesures et confectionnés.

NOTA. — Envoi franco du Catalogue et des Echantillons aux colonies.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R.F.
DÉPÔT LÉGAL

ALMANACH DE L'ACTION FRANÇAISE POUR 1934

8° Le 22
1047
D. L.
02044 25-2-38
A

A PARIS
LIBRAIRIE DE L'A. F.
12, RUE DE L'ISLY
& 1, RUE DUBOCCADOR

Achetez

vos fourrures

en toute confiance

et aux meilleurs prix

chez

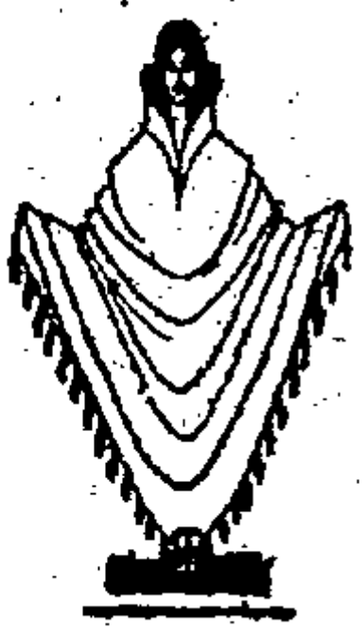

BRAUN

Ancien fournisseur
de la Maison de France

(Se recommander de l'A. F.)

6, rue de Grenelle, PARIS (VI•)

Téléphone :
Littré 55-47

Métro :
Saint-Sulpice et Croix-Rouge

ANNÉE 1934

ÉLÉMENTS DU COMPUT

Nombre d'or	16	Epacte	1
Cycle solaire	11	Lettre dominicale . . .	C

COMMENCEMENT des SAISONS

(Temps légal)

Printemps (équinoxe) le 21 mars à 7 h. 28 m. 4 s.
Eté (solstice) le 22 juin à 2 h. 47 m. 53 s.
Automne (équinoxe) le 23 septembre à 17 h. 47 m. 6 s.
Hiver (solstice) le 22 décembre à 12 h. 49 m. 29 s.

ENTRÉE du SOLEIL dans les signes du ZODIAQUE

(Temps légal)

Verseau, 20 janvier, à 17 h. 37 m.
Poissons, 19 février, à 8 h. 2 m.
Bélier, 21 mars, à 7 h. 28 m.
Taureau, 20 avril, à 19 heures.
Gémeaux, 21 mai, à 18 h. 35 m.
Ecrevisse, 22 juin, à 2 h. 48 m.
Lion, 23 juillet, à 13 h 42 m.
Vierge, 23 août, à 20 h 32 m.
Balance, 23 septembre, 17 h. 45 m.
Scorpion, 24 octobre, 2 h. 36 m.
Sagittaire, 22 novembre, 23 h. 44 m.
Capricorne, 22 décembre à 12 h. 49 m.

ÉCLIPSES de SOLEIL et de LUNE

Le 30 janvier, éclipse partielle de Lune en partie visible Paris. Commencement à 14 h. 8 m., fin à 19 h. 16 m.
Les 13 et 14 février, éclipse totale de Soleil, inv. à Paris
Le 26 juillet, éclipse partielle de Lune, invisible à Paris
Le 10 août, éclipse annulaire du Soleil, invisible à Paris.

PRÉSIDENCE DU
POMMADE
JANUS

JANVIER

SOLEIL		LUNE	
LEVER :	le 1er à 7 h. 46	LEVER :	le 1er à 16 h. 30
	le 31 à 7 h. 26		le 31 à 17 h. 48
COUCHER :	le 1er à 16 h. 2	COUCHER :	le 1er à 8 h. 28
	le 3 à 16 h. 44		le 3 à 7 h. 45

Dernier quartier le 8 — *Nouvelle lune* le 15
Premier quartier le 22 — *Pleine lune* le 30

1	L	*La Circoncision du Seigneur* S. Odilon, Ab.	18	J	*Chaire de S. Pierre à Rome.* Se Prisque, V. M.
2	M	*Le S. Nom de Jesus.* S. Adélard, S. Macaire, Abbés.	19	V	S. Marius et Cc., MM., S. Canut, R.
3	M	Se Geneviève, V., Se Bertilie, V.	20	S	SS. Fabien, P. et Sébastien, Mm.
4	J	S. Rigobert, E. C.	21	D	*IIIe après l'Epiphanie.* Se Agnès, V. M.
5	V	S. Télesphore, P. M., S. Siméon, Stylite, C.	22	L	SS. Vincent et Anastase, MM.
6	S	*L'Epiphanie du Seigneur.* S. Mélaine, E. C.	23	M	S. Raymond de Pennafort, C. Se Emérentienne, V. M.
7	D	*Ier après l'Epiphanie.* S. Théau, C., Se Viergue, V.	24	M	S. Timothée, E. M., S. Babylas, E. et Cc., M.
8	L	S. Lucien, E. M., Se Gudule, V.	25	J	*La Conversion de S. Paul.* S. Prix, E. M.
9	M	S. Julien, C., S. Honoré, E. C.	26	V	S. Polycarpe, E. M., Se Paule, Ve Se Bathilde, R. Ve.
10	M	S. Guillaume, E. C.	27	S	S. Jean Chrysostome, E. C. D., S. Julien, E. C.
11	J	S. Hygin, P. M.	28	D	*Septuagésime.* Se Agnès seconde, V. M., S. Charlemagne, Emp.
12	V	S. Arcade, M., Se Césarie, V.	29	L	S. François de Sales, E. C. D.
13	S	S. Agrèce, E. C.	30	M	Se Martine, V. M. Se Aldegonde, V.
14	D	*IIe après l'Epiphanie.*	31	M	S. Pierre Nolasque, C. Se Marcelle, Ve.
15		S. Hilaire, E. C. D. S. Félix de Nole, C.			
	L	S. Paul, Er., S. Maur, C., S. Bon, E. C.			
	M	S. Marcel, P. M., S. Furcy, Ab.			
16		S. Honorat, E. C.			
17	M	S. Antoine, Ab., S. Sulpice, E.C.			

Le 7. — Fête de la Sainte-Famille.
Le 21. — Anniversaire de la mort de Louis XVI.

NOTA. — Nous suivons fidèlement dans ce calendrier le calendrier de l'Église universelle. Nous y avons ajouté les noms des saints particulièrement fêtés en France.

ABRÉVIATIONS. — Ab. abbé ou abbesse; Ap. apôtre; C. confesseur; D. docteur; E. évêque; Emp. empereur; Er. ermite; Ev. Evangéliste; Imp. Impératrice; M. martyr; P. pénitent; Pp. pape; R. roi ou reine; V. vierge; Vv. veuve.

Armurerie - Articles de Chasse, de Voyage en tous genres
Malles de Cabine, Mallettes. — *Prix très avantageux.*
J. PÉTAVY **167-169, Bd St-Germain, PARIS**
Tél. : LITTRE 10-31

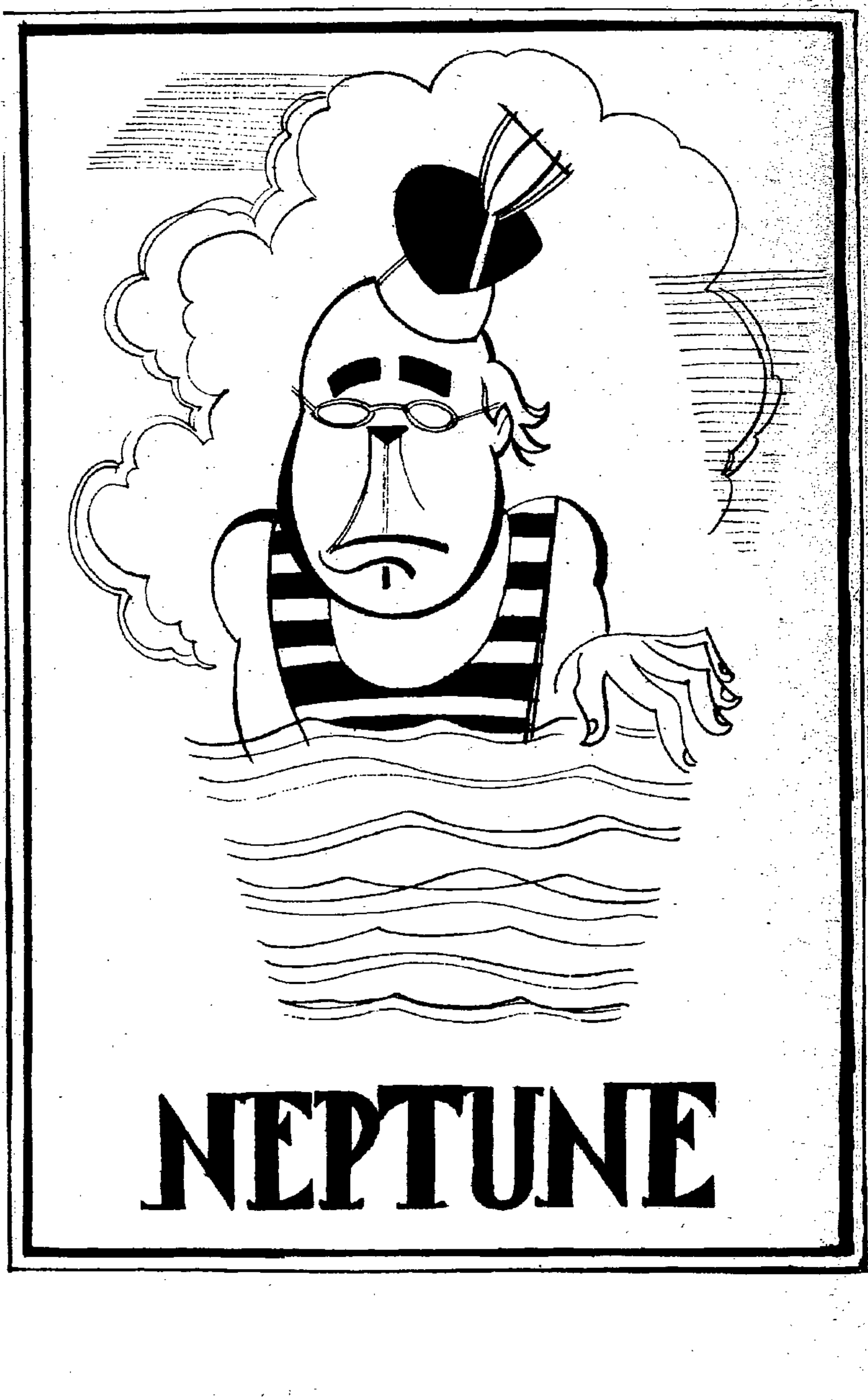

NEPTUNE

FÉVRIER

SOLEIL		LUNE	
Lever :	le 1er à 7 h. 24	Lever :	le 1er à 18 h. 57
	le 28 à 6 h. 39		le 28 à 16 h. 45
Coucher :	le 1er à 16 h. 45	Coucher :	le 2 à 8 h. 2
	le 28 à 17 h. 29		le 28 à 6 h. 8

Dernier quartier le 7 — *Nouvelle lune* le 14 — *Premier quartier* le 21

1	J	S. Ignace, E.M., S.Sigebert, R.C.	14	M	*Les Cendres.*
2	V	*La Purification de N.-D.*			S. Valentin, M.
		S. Ildefonse, E. C.	15	J	SS. Faustin et Jovite, Mm
3	S	S. Blaise, E.M., S.Anschaire, E.C	16	V	S. Onésime, C.
4	D	*Sexagésime.*	17	S	S. Sylvain, E. C., S. Théodule, C
		S. André Corsini, E. C.	18	D	*Ier de Carême.*
		Se Jeanne de France, R. Ve.			S. Siméon, E. C.
5	L	Se Agathe, V. M., S. Avit, E. C.			Se Bernadette Soubirous, V.
6	M	S. Tite, E. C. Se Dorothée, V. M.	19	L	S. Gabin, M.
		S. Vast, E. C.	20	M	S. Eucher, E. C.
7	M	S. Romuald, Ab.	21	M	S. Pépin de Landen, C.
		S. Amand, E. C.	22	J	*Chaire de S. Pierre à Antioche.*
8	J	S. Jean de Matha C.			Se Marguerite de Cortone, V.
		S. Etienne, Ab.	23	V	S. Pierre Damien, E. C. D.
9	V	S. Cyrille d'Alexandrie, E. C. D.	24	S	S. Mathias, Ap.,
		Se Apolline, V. M.			S. Pretextat, E.
10	S	Se Scholastique, V.	25	D	*IIe de Carême.*
		Se Austreberte, V.			Se Walburge, V.
11	D	*Quinquagésime.*			Se Isabelle de France, V.
		Apparition de N.-D. à Lourdes.	26	L	Se Mechtilde, V., S. Nestor, E.
		S. Séverin, Ab.	27	M	S. Gabriel de la Vierge dolent.
12	L	*Les Sept fondateurs de Servites.*			Se Honorine, V.M.
		Cc., Se Eulalie, V.			S. Léandre, E.
13	M	S.Fulcran, E.C., S.Grégoire II, P.	28	M	S. Romain, Ab., Se Béatrice, Vv

Le 5. — XIe anniversaire de l'élection du Pape Pie XI.
Le 12. — Anniversaire du couronnement du Pape Pie XI.
Le 13. — Mardi gras.
Le 14. — Ouverture du Carême. Temps clos pour les noces jusqu'au dimanche de Pâques.
Les 21, 23 et 24. — Quatre-Temps.

AU JARDIN POTAGER

Débarrassez les derniers carrés de poireaux que vous serrerez en jauge; fumez-les de fumier bien décomposé et bêchez-les par temps sain. Semez à bonne exposition, en ados ou à l'abri d'un mur, en recouvrant la graine d'un léger terreautage : les asperges pour planter l'année suivante, les carottes hâtives, de Guérande et demi-longues Nantaises, Céleri à couper, cerfeuil et persil frisés, choux hâtifs, cresson alénois, épinard, oseille, laitues printanières, fèves et pois nains, oignons, poireaux d'été, radis à forcer et demi-longs, salsifis. Mettez beaucoup de prudence dans ces semis et ayez de quoi recouvrir en cas de gelée. Dans le Midi, toutes les carottes, chicorées d'été, laitues et romaines, les choux, choux-fleurs et choux de Bruxelles, navets et radis, haricots à la tétragone. Repiquez à l'abri : choux et poireaux en planches, oignons blancs et de Niort. Plantez à l'abri : pommes de terre germées, laitues passion et romaines vertes, pois nains; en planches : ail, ciboulette et échalote, raifort, thym, rhubarbe, asperges (terrains légers).

REGLEMENTATION DES ARMES
PACTASIX
TRAITÉ
PACTATROIS
PACTAQUAT'
PACTACINQ
PACTA
MARS

MARS

SOLEIL		LUNE	
LEVER :	le 1er à 6 h. 37 le 31 à 5 h. 34	LEVER :	le 1er à 17. h. 56 le 31 à 19 h. 20
COUCHER :	le 1er à 17 h. 31 le 31 à 18 h. 17	COUCHER :	le 1er à 6 h. 24 le 30 à 5 h. 15

Pleine lune le 1 — *Dernier quartier* le 8
Nouvelle lune le 15 — *Premier quartier* le 23
Pleine lune le 24
Pleine lune le 31

1	J	S. Aubin, E. C., Se Eudoxie, M.	16	V	Se Eusébie, V., S. Héribert, É.
2	V	S. Simplice, P.	17	S	S. Patrice, E. C., Se Gertrude,
3	S	Se Cunégonde, Imp. V.	18	D	*La Passion.*
4	D	*IIIe de Carême.*			S. Cyrille de Jérusalem, E.C.
		S. Casimir, E., S. Lucius, P.M.	19	L	S. Joseph, C., S. Léonce, E.
5	L	S. Adrien, M., S. Virgile, E. C.	20	M	S. Vulfran, Ab.,
6	M	SS. Perpétue et Félicité, Mm.			S. Bénigne, Ab.
		Se Colette, V.	21	M	S. Benoît, Ab.
7	M	S. Thomas d'Aquin, C. D.	22	J	S. Paul Serge, E. C., Se Léa,
8	J	S. Jean de Dieu, C.	23	V	*La Compassion de Notre-Dam*
9	V	Se Françoise Romaine, Vv.			S. Victorien, M.
10	S	*Les XL Martyrs de Sébaste.*	24	S	S. Gabriel, Archange.
		S. Droctovée, Ab.	25	D	*Les Rameaux.*
11	D	*IVe de Carême.*			S. Hermeland, Ab.
		S. Firmin, Ab.	26	L	SS. Castule et Emmanuel, Mr
12	L	S. Grégoire le Grand, P. C. D.	27	M	S. Jean Damascène, C. D.
		S. Pol Aurélien, E. M.	28	M	S. Jean de Capistran, C.
13	M	Se Euphrasie, V.			S. Gontran, R. C.
		S. Rodrigue, M.	29	J	S. Eustase, Ab., S. Jonas,
14	M	Se Mathilde, Imp., Ve	30	V	S. Rieul, E., S. Quirin, M.
		S. Lubin, E. C.	31	S	Se Balbine, V., S. Amédée,
15	J	S. Zacharie, P., S. Abraham, C.			S. Benjamin, M.

Le 8. — Mi-Carême.
Les 29, 30 et 31. — Jeudi, vendredi et samedi saints.
La fête de l'Annonciation de Notre-Dame est renvoyée au 9 avril.

AU JARDIN POTAGER

Fumez plants d'asperges, découvrez artichauts au début du mois; débuttez-les et œilletonnez deuxième quinzaine. Binez vieilles planches de fraisiers; incorporez au sol 5 kilos de superphosphate à l'are, et couvrez-le de long fumier mi-décomposé. Nettoyez allées. Semez à l'abri dans la première quinzaine, mêmes graines qu'en février; semez-les en plein carré dans la deuxième quinzaine. Fin du mois semez : en pépinière : cardons, céleris-feuille et rave hâtifs, choux cabus et pommes hâtifs, choux de Bruxelles, choux-fleurs d'été et d'automne, crambé, laitues batavia, romaine, poireaux; en pleine terre en place, carottes demi-courte et demi-longue, cerfeuil et persil, chicorée sauvage et améliorée, cresson, fèves et lentilles; navets hâtifs; oignons, oseille, panais, pois, salsifis, pimprenelle et sarriette. Dans le Midi, semez l'arroche vivace, betteraves à salades, carottes, mâches, haricots et radis. Repiquez : choux et salades de printemps, oignons et poireaux, plantez asperges (en terrains légers); bulbes d'ail, échalotes, oignons de Mulhouse, civette.

FLORE

AVRIL

SOLEIL		LUNE	
LEVER :	le 1er à 5 h. 32	LEVER :	le 1er à 20 h. 40
	le 30 à 4 h. 36		le 30 à 21 h. 3
COUCHER :	le 1er à 18 h. 18	COUCHER :	le 1er à 5 h. 33
	le 20 à 19 h. 1		le 30 à 4 h. 24

Dernier quartier le 7 — *Nouvelle lune* le 13
Premier quartier le 21 — *Pleine lune* le 29

1	D	*Pâques.* S. Nizier, E. C.	18	M	S. Parfait, M. Be Marie de l'Incarnation, Ve
2	L	S. François de Paule, C.	19	J	S. Elphège, E. M.
3	M	S. Richard, E. C.	20	V	S. Astier, C., S. Théotine, E. C.
4	M	S. Isidore, E. C. D.	21	S	S. Anselme, E. C. D. Se Opportune, V.
5	J	S. Vincent Ferrier, C. Se Irène, V. M.	22	D	*IIIe après Pâques.* SS. Soter et Caïus, Pp. Mm
6	V	Se Prudence, E. C.	23	L	S. Georges, M. S. Adalbert, E. M.
7	S	S. Hégésippe, C.	24	M	S. Fidèle de Sigmarigen, M.
8	D	*In albis.* S. Gauthier, Ab. Amance, S., E. C.	25	M	S. Marc, Evang. S. Floribert, E. M.
9	L	S. Hugues, E. C.	26	J	SS. Clet et Marcellin, Pp. Mm.
10	M	S. Macaire, E. C., S. Fulbert, E.	27	V	S. Pierre Canisius, C. D. Se Zité, V.
11	M	S. Léon, P. C. D.	28	S	S. Paul de la Croix, C. S. Vital, M.
12	J	S. Florentin, Ab.	29	D	*IVe après Pâques.* S. Pierre de Vérone, M. S. Robert, Ab.
13	V	S. Hergéménilde, R. M., Se Ida, Ve.	30	L	Se Catherine de Sienne, V. S. Eutrope, E. M.
14	S	S. Justin, M., S. Benezet, C.			
15	D	*IIe après Pâques.* S. Paterne, E. C.			
16	L	S. Benoît Labre, C.			
17	M	S. Anicet, P. M. S. Rodolphe, M.			

Le 2. — Réouverture du temps permis pour les noces.
Le 9. — *L'Annonciation de Notre-Dame* renvoyée du 25 mars.
Le 18. — Solennité de Saint-Joseph.
Le 25. — Litanies majeures.

AU JARDIN POTAGER

Continuez de butter les pieds d'asperges qui vont bientôt donner. Achevez l'œilletonnage des artichauts en ne laissant que trois pousses par pied. Bêchez les planches vidées de pissenlits et salsifis; fumez-les modérément et à peu de profondeur. Surveillez l'apparition des boutons à fleurs sur les fraisiers remontants; enlevez-les tout de suite, ainsi que les premiers coulants, sur toutes les variétés, principalement sur les fraisiers plantés en bordures. Semez le long des murs ou abri les haricots hâtifs pour récolter en filets : Prince Noir, H. hâtif de Belgique. En pleine terre, première quinzaine, semez les mêmes légumes qu'en fin mars, plus : tous les pois de seconde saison, nains et surtout à rames, lentilles, fèves des marais; deuxième quinzaine : asperges et fraisiers, betteraves à salade, carottes, céleris-raves d'hiver, choux de Bruxelles et verts non frisés, choux-navets, rutabagas, épinards d'été, navets hâtifs, poirée à carde.

CYBÈLE

MAI

SOLEIL

Lever : le 1er à 4 h. 34
le 31 à 3 h. 55

Coucher : le 1er à 19 h. 3
le 31 à 19 h. 42

LUNE

Lever : le 1er à 22 h. 21
le 31 à 22 h. 54

Coucher : le 1er à 5 h.
le 31 à 5 h. 54

Dernier quartier le 6 — *Nouvelle lune* le 13
Premier quartier le 21 — *Pleine lune* le 28

1	M	SS. Philippe et Jacques, le Min. Ap.	17	J	S. Pascal Baylon, C. S. Tropez, M.
2	M	S. Athanase, E. C. D.	18	V	S. Venant, M., S. Eric, R. M.
3	J	*L'Invention de la Se-Croix.* S. Alexandre P., S. Juvénal, E.C.	19	S	S. Pierre Célestin, P. C. Se Pudentienne, V., S. Yves, C.
4	V	Se Monique, Ve.	20	D	*La Pentecôte.* S. Bernardin de Sienne, C.
5	S	S. Pie V., P. C.	21	L	Se Estelle, V., S. Hospice, C.
6	D	*Ve après Pâques.* S. Jean devant la porte latine. Se Avoye, V. M., Se Judith, M.	22	M	S. Ausone, M., S. Emile, M.
7	L	S. Stanislas, E. M.	23	M	S. Didier, E. C.
8	M	*L'Apparition de S. Michel, Arc.*	24	J	SS. Donatien et Rogatien, Mm.
9	M	S. Grégoire de Naziance, E.C.D.	25	V	S. Grégoire VII, P. C. S. Urbain, P. M.
10	J	*L'Ascension.* S. Antonin, E. C. SS. Gordien et Epimaque, Mm.	26	S	S. Philippe de Néri, C. S. Eleuthère, P. M.
11	V	S. Mamert, E. C. S. Mayeul, Ab.	27	D	*La Trinité.* S. Bède, C. D., S. Jean, P. M.
12	S	SS. Nérée et Cc., Mm. Se Flavie, M.	28	L	S. Augustin de Cantorbéry, E. S. Germain, E.C., S. Chéron, M.
13	D	*Dans l'Octave de l'Ascension.* S. Robert Bellarmin, E. D. S. Gervais, E. C.	29	M	Se Madeleine de Pazzi, V.
14	L	S. Pacôme, Ab.	30	M	S. Jeanne d'Arc, V., S. Félix, P.C. S. Ferdinand, R. C.
15	M	S. Jean-Baptiste de la Salle, C.	31	J	*La Fête-Dieu.* SSe Angèle de Mérici et Pétronille, Vv.
16	M	S. Ulbald, E. C., S. Honoré, E.C. S. Gens, Er.			

Le 13. — Fête Nationale de Jeanne d'Arc.
Les 7, 8 et 9. — Les Rogations.
Le 19. — Vigile de la Pentecôte : (abstinence et jeûne).
Les 23, 25 et 26. — Quatre-Temps.
Le 25. — Les Saintes Maries de la Mer.
Le 28. — Aux diocèses de Paris et de Dijon et dans les églises et chapelles des Lazaristes et des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, fête de la Bienheureuse Catherine Labouré.

AU JARDIN POTAGER

Dès le début du mois, bêchez les planches vides de salades, choux d'York, poireaux, puis oignons blancs; fumez de fumier mi-décomposé; en cas de sécheresse, roulez sans retard les labours. Supprimez filets des fraisiers. Terminez de butter asperges. Semez à l'air libre, mais sur côtières, chicorées frisées et scaroles, laitues et romaines, choux de Milan tardifs, choux de Bruxelles, choux-fleurs, poireaux; en pleine terre : asperges et fraisiers à régénérer; en place : arroche blonde, betteraves à salade, cardons (2e saison), carottes tardives, céleri, cerfeuil et persil frisés (à l'ombre), chicorée sauvage, barbe de capucin, chou-navet et chou-rave, cresson, épinard d'été et oseille (à l'ombre), haricots et pois, navets et radis d'hiver, oignons, poirée-carde, salsifis. Semez potirons et cornichons.

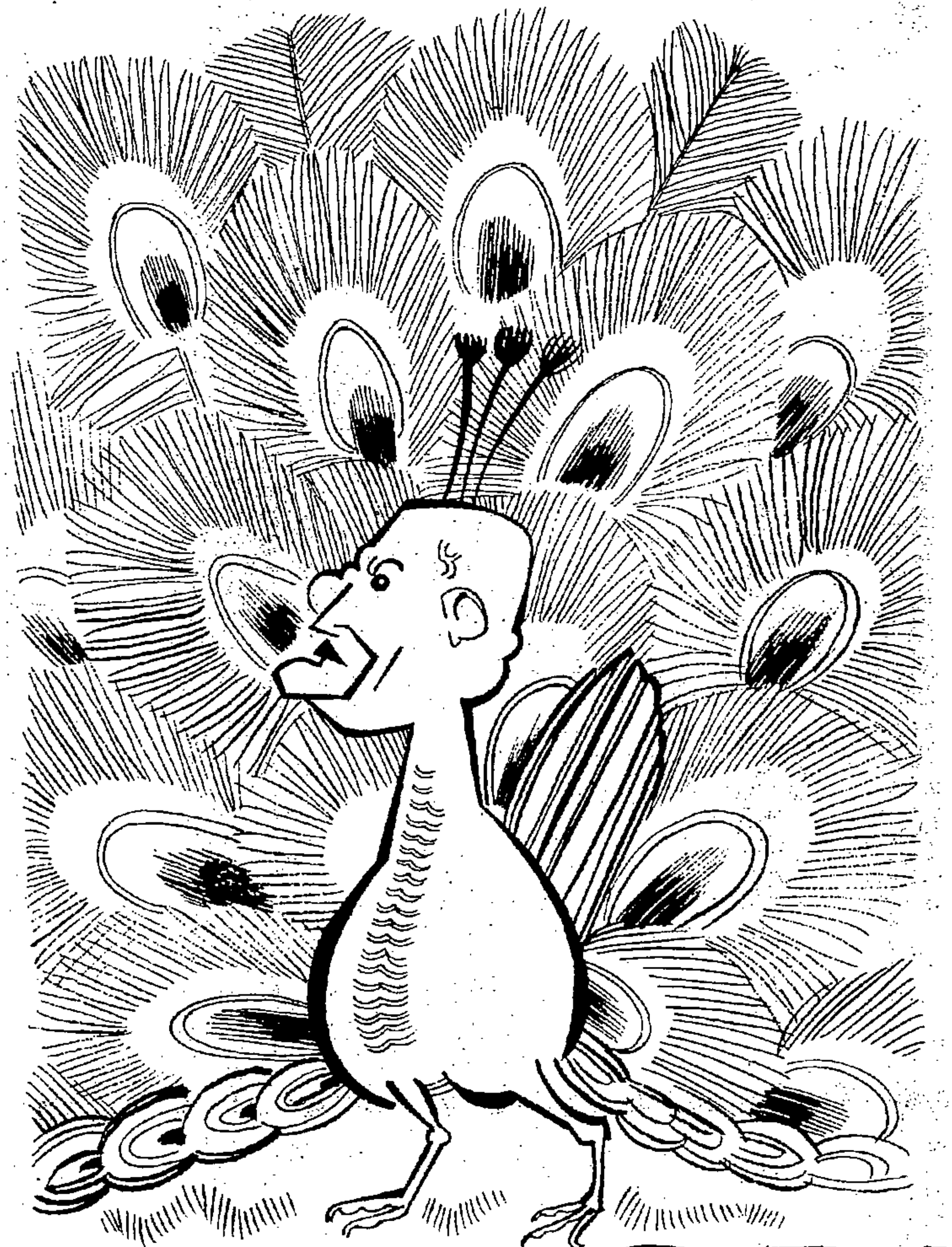

JUNON

JUIN

SOLEIL	LUNE
LEVER : le 1er à 3 h. 54	LEVER : le 1er à 23 h. 25
le 30 à 3 h. 52	le 30 à 22 h. 12
COUCHER : le 1er à 19 h. 43	COUCHER : le 1er à 7 h. 19
le 30 à 19 h. 56	le 30 à 7 h. 49

Dernier quartier le 4 — *Nouvelle lune* le 12
Premier quartier le 20 — *Pleine lune* le 27

1	V.	S. Pamphile, M.	16	S	S. Cyr et Se Juliette, Mm. SS. Fargeau et Fergeon, Mm.
2	S	S.Pothin, E.M., SeBlandine,V.M. SS. Marcellin et Cc., Mm.	17	D	*IVe après la Pentecôte.* S. Avit, Ab., S. David, E. C.
3	D	*Dans l'Octave de la Fête-Dieu.* Se Clotilde, Reine, Ve.	18	L	S. Ephrem, C. D., SS. Marc et Marcellin, Mm., Se Marine, V.
4	L	S. François Caracciolo, C.	19	M	Se Julienne de Falconieri, V. SS. Gervais et Protais, Mm. S. Dié, E. C.
5	M	S. Boniface, E. M.			
6	M	S. Norbert, E. C., S. Claude, E.C			
7	J	S. Mériadec, E. C.	20	M	S. Silvère, P. M., S. Lain, E. C. Se Florence, V.
8	V	*Le Sacré-Cœur.* S. Médard, E.C., S. Gildard, E.C. S. Maximim, E. C.	21	J	S. Louis de Gonzague, C. S. Leufroy, Ab.
9	S	SS. Prime et Félicien, Mm. Se Pélagie, V. M.	22	V	S. Paulin de Nole, E. C., S. Alban M.
10	D	*Dans l'Octave du Sacré-Cœur.* Se Marguerite d'Ecosse, Reine, V. S. Landry, E. C.	23	S	Se Agrippine, V. M.
			24	D	*Ve après la Pentecôte.* *La Nativité de S. Jean-Baptiste.*
11	L	S. Barnabé, Ap.	25	L	S. Guillaume, Ab. SS. Agoard, Aglibert et Cc., Mm.
12	M	S. Jean de S. Facond, C. S. Basilide et Cc., Mm.	26	M	SS. Jean et Paul, Mm. S. Babolein, Ab.
13	M	S. Antoine de Padoue, C. S. Rambert, M.	27	M	S. Ladislas, R. C.
14	J	S. Basile le Grand, C. SS. Rufin et Valère, Mm.	28	J	S. Irénée, E. M.
15	V	SS. Vite, Modeste et Crescence, Mm.	29	V	SS. Pierre et Paul, Ap.
			30	S	*Commémoration de S. Paul*, Ap. S. Thibaut, C.

Le 24. — Fête de Monseigneur le duc de Guise.

AU JARDIN POTAGER

Semez la plupart des légumes en pépinière et repiquez-les une ou deux fois avant de les mettre en place; vous favoriserez leur développement. Bien qu'il retarde momentanément le développement des plantes, le repiquage vous assure des sujets plus trapus en favorisant le développement des racines qui forment un abondant chevelu « donnant du pied » aux plants. Il vous permet, en outre, de sérier les plants d'après leur vigueur et d'échelonner les récoltes. Facilitez d'abord l'arrachage des plants en pépinière en arrosant copieusement celles-ci la veille, surtout s'il fait sec. Effectuez la déplantation en vous servant de préférence d'une spatule de jardin. Procédez ensuite au triage des plants. Ne conservez pas forcément les plus gros, mais plutôt les moyens, les plus trapus et les mieux fermés. Eliminez complètement ceux qui sont étiolés, coudés, ceux dont la tige est desséchée à la portée inférieure ou présente des crevasses. Procédez ensuite à la toilette des plants conservés.

CARTON
JUPITER

JUILLET

SOLEIL		LUNE	
LEVER :	le 1er à 3 h. 52	LEVER :	le 1er à 22 h. 30
	le 31 à 4 h. 22		le 31 à 21 h. 28
COUCHER :	le 1er à 19 h. 56	COUCHER :	le 1er à 9 h. 13
	le 31 à 19 h. 31		le 31 à 10 h. 51

Dernier quartier le 3 — *Nouvelle lune* le 11
Premier quartier le 19 — *Pleine lune* le 26

1	D	*Le Précieux Sang du Seigneur.* S. Thierry, Ab.	16	L	*Notre-Dame du Mont-Carmel.* S. Hélier, M.
2	L	*La Visitation de N.-D.* SS. Processus et Martinien Mm.	17	M	S. Alexis, C., Se Marcelline, V.
3	M	S. Léon II, P. C. Se Anatole, E. C.	18	M	S. Camille de Lellis, C. Se Symphorose et ses fils, Mm.
4	M	S. Pierre de Luxembourg, C. Se Berthe, V.	19	J	S. Vincent de Paul, C. S. Arsène, C.
5	J	S. Antoine-M. Zaccaria, C. Se Zoé, V. M.	20	V	S. Jérôme Emilien, C. Se Marguerite, V. M.
6	V	Se Lucie, M.	21	S	Se Praxède, V., S. Victor, M.
7	S	SS. Cyrille et Méthode, Ee. Cc.	22	D	*IXe après la Pentecôte.* Se Marie-Madeleine, Pénitente S. Vandrille, Ab.
8	D	*VIIe après la Pentecôte.* Se Elisabeth de Portugal, Reine, Ve.	23	L	S. Apollinaire, E. M. S. Liboire, E. C.
9	L	S. Bertrand, E. C. Se Véronique, Juliani, V.	24	M	Se Christine, V.M., Se Nicette, V.M
10	M	Les Sept Frères Mm. Se Rufine et Seconde. Vv., Mm.	25	M	S. Jacques le Majeur, Ap. S. Christophore, M.
11	M	S. Pie Ier, P.M., S. Léonce, E.C.	26	J	Se Anne, mère de Notre-Dame.
12	J	S. Jean Gualbert, Ab.	27	V	S. Pantaléon, M., Se Natalie, M.
13	V	S. Anaclet, P.M., S. Turiau, E.C.	28	S	SS. Nazaire et Celse, Mm. S. Samson, E. C.
14	S	S. Bonaventure, E.C.D., S. Amic, C.	29	D	*Xe après la Pentecôte.* Se Marthe, V., S. Loup, E. C.
15	D	*VIIIe après la Pentecôte.* S. Henri Emp., C.	30	L	SS. Abdon et Sennen, Mm. S. Germain l'Auxerrois, E. C.
			31	M	S. Ignace de Loyola, C.

Le 15. — Fête de Monseigneur le prince Henri de France, Comte de Paris, et de Son Fils.

AU JARDIN POTAGER

Bêchez planches libres d'oignons blancs, choux d'York, salades, carottes, pois et haricots de première saison, etc. Semez en place : carottes hâtives, haricots et pois nains; chicorée sauvage et améliorée, mâche, pourpier, petits radis d'été, premiers radis d'hiver (deuxième quinzaine); à l'ombre, le cerfeuil, persil, cresson alénois, navets et épinards d'été; en pépinière, assez clair : chirorée d'été, scarole blonde, laitues palatine et sanguine; choux de Milan d'hiver, choux-fleurs. Fin du mois, semez, repiquez ensuite en place, une première portion d'oignons blancs hâtifs de Paris. Eclaircissez ces semis huit jours après levée complète, puis dix jours plus tard repiquez en pépinière. Plantez en quantité, pour prévision de fin de saison et début de l'hiver, la chicorée frisée de Rouen et scaroles blondes et rondes vertes maraîchères, les choux durs d'hiver, choux-fleurs, choux de Bruxelles, choux rouges petits et hâtifs gros. derniers céleris-feuilles et raves. Sarclez et binez; paillez les plantations.

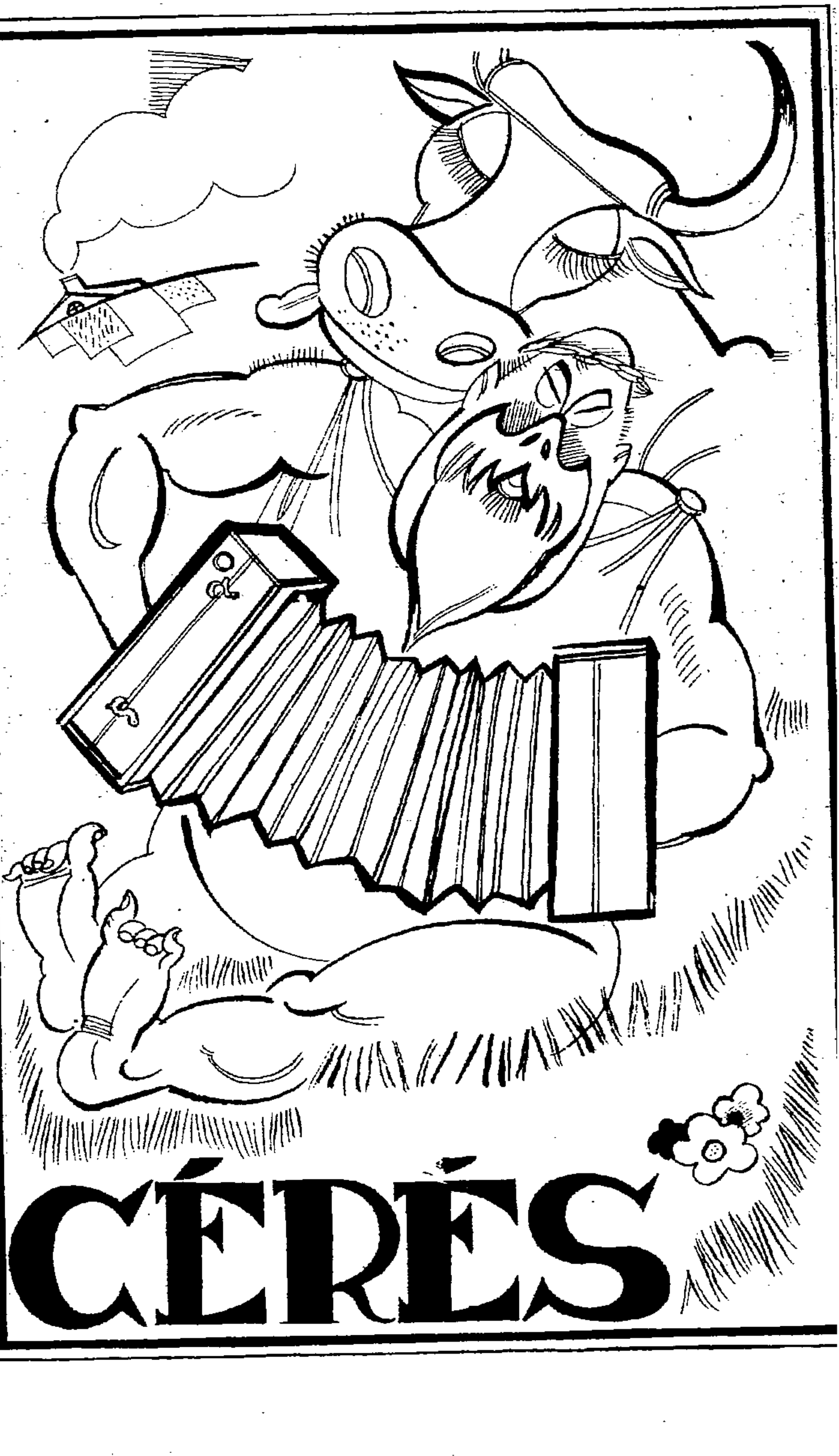

CÉRÉS

AOUT

SOLEIL		LUNE	
LEVER :	le 1er à 4 h. 24	LEVER :	le 1er à 21 h. 48
	le 31 à 5 h. 5		le 31 à 21 h. 22
COUCHER :	le 1er à 19 h. 30	COUCHER :	le 1er à 12 h. 9
	le 31 à 18 h. 36		le 30 à 13 h. 32

Dernier quartier le 2 — *Nouvelle lune* le 10
Premier quartier le 18 — *Pleine lune* le 24
Dernier quartier le 31

1	M	S. Pierre es liens.	16	J	S. Joachim, C., S. Roch, C.
		SS. Macchabées, Mm.	17	V	S. Hyacinthe, C.,
2	J	S. Alphonse de Liguori, E.C.D.			S. Mammès, M.
		S. Etienne, P. M.	18	S	S. Agapit, M., Se Hélène, Ve.
3	V	S. Etienne, M., S. Geoffroy, C.	19	D	*XIIIe après la Pentecôte.*
4	S	S. Dominique, C.,			S. Jean Eudes, C.
		S. Euphrone, E. C.			S. Louis d'Anjou, E. C.
5	D	*XIe après la Pentecôte.*	20	L	S. Bernard, Ab. C. D.
		N.-D. des Neiges.			S. Philibert, Ab.
		S. Yon, M., S. Abel, E. C.	21	M	Se Jeanne de Chantal, Ve.
6	L	*La Transfiguration du Seigneur.*			S. Privat, E. M.
		S. Sixte, P. et Cc., Mm.	22	M	SS. Timothée et Symphorien, M
7	M	S. Gaétan de Thienne, C.	23	J	S. Philippe Béniti, C.
		S. Donat, E. M.			S. Sidoine, E. C.
8	M	SS. Cyriaque et Cc., Mm.	24	V	S. Barthélemy, Ap., S. Ouen, E.C.
		S. Sévère, M.	25	S	S. Louis, R. C. S. Geniès, M.
9	J	S. Jean-Marie Vianney, C.	26	D	*XIVe après la Pentecôte.*
		S. Romain, M.			S. Zéphirin, P.M.,
10	V	S. Laurent, M., Se Philomène, V			S. Guérin, M.
11	S	SS. Tiburce et Susanne, Mm.	27	L	S. Joseph Calasanz, C.
		S. Géry, E. C.			S. Césaire, E. C.
12	D	*XIIe après la Pentecôte.*	28	M	S. Augustin, E. C. D.
		Se Claire, V.			S. Hermès, M.
		SS. Porcaire et Cc., Mm.	29	M	*Décoll. de S. Jean-Baptiste.*
13	L	SS. Hippolyte et Cassien, Mm.			Se Sabine, M.
		Se Radegonde, R. Ve.	30	J	Se Rose de Lima, V.
14	M	S. Eusèbe, C., S. Justin, M.			SS. Félix et Adaucte, Mm.
15	M	*L'Assomption de N.-D.*	31	V	S. Raymond Nonnat, C.
		S. Tarcisius, M.			Se Florentine, V.M., S. Aristide, C.

Le 14. — Vigile de l'Assomption (abstinence et jeûne).
Le 15. — Procession en mémoire du Vœu de Louis XIII.
Le 18 (dans le diocèse de Paris). — Fête de N.-D., en mémoire du Vœu de Louis XIII.

AU JARDIN POTAGER

Oignons blancs. — Arrachez-les lorsqu'ils sont arrivés aux deux tiers environ de leur grosseur, alors que le bulbe est encore allongé au collet et que les tiges commencent seulement à se coucher d'elles-mêmes. Pour prolonger le temps de la récolte, ne couchez pas vous-même et ne liez pas les fanes des oignons; cette opération n'est utile que pour les variétés d'été, à l'arrière-saison, pour en activer la récolte et la rentrée ou pour les oignons blancs de grande culture.

ALMANACH D'ACTION FRANÇAISE

SEPTEMBRE

SOLEIL		LUNE	
LEVER :	le 1er à 5 h. 7 le 30 à 5 h. 48	LEVER :	le 1er à 22 h. 9 le 30 à 21 h. 57
COUCHER :	le 1er à 18 h. 34 le 30 à 17 h. 33	COUCHER :	le 1er à 14 h. 34 le 30 à 14 h. 2

Nouvelle lune le 9 — *Premier quartier* le 16
Pleine lune le 23 — *Dernier quartier* le 30

1	S	S. Leu, E., S. Gilles, Ab.	16	D	*XVIIe après la Pentecôte.* SS. Corneille, P. et Cyprien, E. Mm. SS. Euphémie et Cc., Mm.
2	D	*XVe après la Pentecôte.* S. Etienne, R. S. Antonin, M. C., S. Agricol, E. C.	17	L	*Les Stigmates de S. François.* S. Lambert E. M.
3	L	S. Merry, Ab. S. Aigulphe Ab. M.	18	M	S. Joseph de Cupertin, C. S. Dizier, E. C.
4	M	SS. Marcel et Valérien, Mm. Se Rosalie, V.	19	M	SS. Janvier et Cc., Mm. S. Arnou, E. C.
5	M	S. Laurent Justinien, E. C. S. Bertin, Ab.	20	J	SS. Eustache et Cc., Mm.
6	J	S. Eleuthère, Ab., Se Eve V M.	21	V	S. Mathieu, Ev., Se Iphigénie V.
7	V	S. Cloud, C., S. Euverte, E. C.	22	S	S. Thomas de Villeneuve, E. C. SS. Maurice et Cc. Mm.
8	S	*La Nativité de N.-D.* S. Adrien, M.	23	D	*XVIIIe après la Pentecôte.* S. Lin, P.M., Se Thècle, V. M.
9	D	*XVIe après la Pentecôte.* S. Gorgon, M., S. Omer, E. C.	24	L	*N.-D. de la Merci.* SS. Andoche et Cc., Mm. S. Andéol, M.
10	L	S. Nicolas de Tolentin, C. Se Pulchérie, Imp.	25	M	S. Firmin, E.M., S.Principe, E.C.
11	M	SS. Prote et Hyacinthe, Mm. S. Patient, E. C.	26	M	SS. Cyprien et Justine, Mm. Se Delphine, V.
12	M	*Le Saint Nom de Marie.* S. Sacerdos, E. C.	27	J	SS. Cosme et Damien, Mm. S. Céran, E. C., S. Elzéar, C.
13	J	S. Maurille, E. C., S. Amé, C.	28	V	S. Venceslas, Duc, M. Se Eustochie, V.
14	V	*L'Exaltation de la Sainte Croix.* S. Materne, E. C.	29	S	S. Michel, Archange.
15	S	*La Compassion de N.-D.* S. Nicomède, M., S.Lubin, E.C.	30	D	*XIXe après la Pentecôte.* S. Jérôme, C. D., Se Sophie, Ve

Le 2. — Dans plusieurs diocèses, les Bienheureux Martyrs de Septembre.
Les 19, 21 et 22. — Quatre-Temps.

AU JARDIN POTAGER

L'épinard est un des meilleurs légumes à cultiver. Des semis successifs vous permettent d'en récolter pendant une grande partie de l'année.

Préparation du terrain. — L'épinard se plante en sol frais et plutôt léger, bien terreauté, mi-ombragé au printemps et en été, enscleillé à l'automne. Ne le faites revenir sur le même terrain que tous les trois ou quatre ans. Au moment du labour, incorporez au sol les engrais organiques : fumier, tourteaux, scories, etc.

Variétés à cultiver. — Epinard d'Angleterre, lent à monter, préférable pour les semis de printemps; E. de Hollande, rustique, à feuilles amples et cloquées; E. monstrueux de Viroflay.

VULCAIN

OCTOBRE

SOLEIL		LUNE	
LEVER :	le 1er à 5 h. 49	LEVER :	le 1er à 23 h. 2
	le 31 à 6 h. 36		le 30 à 23 h. 4
COUCHER :	le 1er à 17 h. 31	COUCHER :	le 1er à 14 h. 36
	le 31 à 16 h. 33		le 31 à 13 h. 46

Nouvelle lune le 8 — *Premier quartier* le 15
Pleine lune le 22 — *Dernier quartier* le 30

1	L	S. Rémi, E. C., S. Bavon, C.	16	M	Se Hedwige Vv.
2	M	*Les Saints Anges Gardiens.*			S. Ambrois, E.C., S. Gaudry, C.
		S. Léger, E. C.	17	M	Se Marguerite-Marie, V.
3	M	Se Thérèse de l'Enfant Jésus, V.	18	J	S. Luc, Ev.
		S. Gérard, Ab.	19	V	S. Pierre d'Alcantara, C.
4	J	S. François d'Assise, C.			S. Vrain, E. C.
5	V	SS. Placide et Cc., Mm.,	20	S	S. Jean Cantius, C., S. Caprais, M.
		Se Aure, V	21	D	*XXIIe après la Pentecôte.*
6	S	S. Bruno, C., Se Foi, V. M.			S. Hilarion, Ab.
7	D	*XXe après la Pentecôte.*			SS. Ursule et Cc., Mm.
		N. D. du Saint Rosaire.			Se Céline, V.
		S. Marc, P.C.	22	L	S. Mellon, E. C., S. Valier, M.
		SS. Serge et Cc., Mm.	23	M	S. Gratien, M., Se Ode, Ve.
8	L	Se Brigitte, Ve.	24	M	S. Raphaël, Archange.
		Se Réparate, Ve M.			S. Magloire, E. C.
9	M	SS. Denis et Cc., Mm.	25	J	SS. Chrysante et Darie, Mm.
10	M	S. François Borgia, C.			SS. Crépin et Crépinien, Mm
		S. Audry, E. C.	26	V	S. Evariste, P. M., S. Rustique.
11	J	*La Maternité de Notre-Dame.*			E. C.
		SS. Nicaise et Cc., Mm.	27	S	S. Frumence, E. C.
12	V	S. Wilfrid, E. C.	28	D	*XXIIIe après la Pentecôte.*
13	S	S. Edouard, R.C., S. Géraud, C.			SS. Simon et Jude, App.
14	D	*XXIe après la Pentecôte.*			S. Faron, E. C.
		S. Caliste, P. M.	29	L	S. Narcisse, E. C.
		S. Donatien, E. C.	30	M	S. Lucain, M., S. Gilbert, Ab.
15	L	Se Thérèse, V., Se Aurélie, V.	31	M	S. Quentin, M., Se Lucile, V. M.

Le 28. — Fête du Christ-Roi. La solennité des S.S. Simon et Jude est transférée au lendemain.

Le 31. — Vigile de la Toussaint (abstinence et jeûne).

AU JARDIN POTAGER

Hivernez au mieux vos artichauts. — L'artichaut craint plus l'humidité et la pourriture que le froid pendant l'hiver. Prenez donc quelques précautions utiles.

Hivernage des œilletons. — Constituez-vous chaque année une réserve d'œilletons en pots, en assurant à ceux-ci un bon drainage. Rempotez les œilletons sous châssis à exposition ensoleillée. Placez le coffre sur le sol, disposez les pots en les enterrant dans la terre ameublie du coffre, l'extrémité supérieure du pot seule dépassant; arrosez à la pomme d'arrosoir (8 à 10 litres d'eau) et recouvrez d'un châssis. Maintenez l'aération jour et nuit et assurez la fraîcheur par quelques bassinages (1 à 2 litres d'eau).

Quand les racines atteignent la paroi interne du pot, supprimez les bassinages et n'arrosez que lorsque la terre se dessèche.

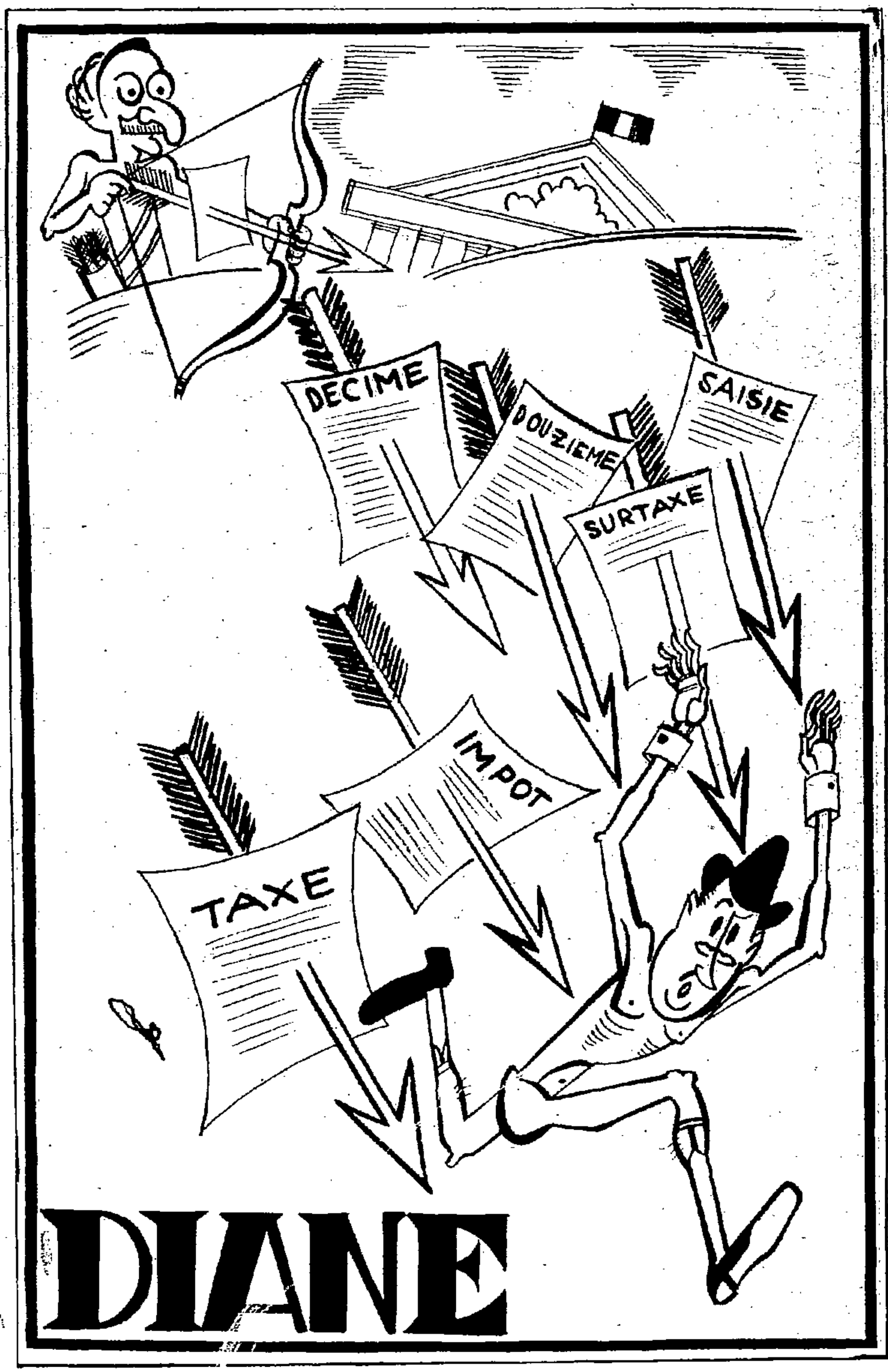
DECIME
DOUZIEME
SAISIE
SURTAXE
IMPOT
TAXE
DIANE

NOVEMBRE

SOLEIL		LUNE	
Lever :	le 1er à 6 h. 37 le 30 à 7 h. 22	Lever :	le 1er à 0 h. 11 le 30 à 1 h. 17
Coucher :	le 1er à 16 h. 31 le 30 à 15 h. 57	Coucher :	le 1er à 14 h. 2 le 30 à 12 h. 52

Nouvelle lune le 7 — *Premier quartier* le 14
Pleine lune le 21 — *Dernier quartier* le 29

1	J	*La Toussaint.* S. Bénigne, D. E.	16	V	Se Gertrude, V. S. Eucher, E. C.
2	V	*Les Trépassés.* S. Victorin, E. M.	17	S	S. Grégoire le Thaumaturge, E.C. S. Agnan, E. C.
3	S	S. Hubert, E. C., Se Aspais, V.	18	D	*XXVIe après la Pentecôte.* *La Dédicace de S. Pierre et S. Paul.* Se Aude, V.
4	D	*XXIVe après la Pentecôte.* S. Charles Borromée, E. C. S. Clair, M.	19	L	Se Elisabeth de Hongrie, Ve. S. Odon, Ab.
5	L	Se Bertille, V., S. Lié, C.	20	M	S. Félix de Valois, C. Se Maxence, V.
6	M	S. Léonard, Er., S. Mélaine, E.C	21	M	*La Présentation de N.-D.* S. Colomban, Ab.
7	M	S. Florent, E.C., S. Ernest, Ab.	22	J	Se Cécile, V. M.
8	J	*Les Quatre Saints couronnés.* S. Godefroy, E. C.	23	V	S. Clément, P.M., S. Félicien, M.
9	V	*La Dédicace de S. Jean de Latran.* S. Théodore, M., S. Mathurin, C	24	S	S, Jean de la Croix, C. D. S. Chrysogone, M.
10	S	S. André Avellin, C. SS. Tryphon et Cc., Mm.	25	D	*XXVIIe après la Pentecôte.* Se Catherine, V. M.
11	D	*XXVe après la Pentecôte.* S. Martin, E.C., S. Menne, E.	26	L	S. Silvestre, Ab. S. Pierre d'Alexandrie, E. M.
12	L	S. Martin, P. M., S. Nil Ab.	27	M	S. Maxime, E. C.
13	M	S. Didace, C., S. Gendulfe, E.C. S. Brice, E. C.	28	M	S. Séverin, C., S. Sosthène, M.
14	M	S. Josaphat, E.M., S. Ruf, E.C.	29	J	S. Saturnin, M.
15	J	S. Albert le Grand, E. D., S. Eugène, M.	30	V	S. André, Ap., S. Tugal, E. C

Le 19. — Fête de Madame la Duchesse de Guise et de S. A. R. Madame la Comtesse de Paris.

Le 27. — Fête de Notre-Dame de la Médaille miraculeuse.

AU JARDIN POTAGER

Pour avoir tout l'hiver du beau céleri bien blanc. — Dans la partie la moins humide de votre jardin, creusez une tranchée profonde de 40 cm. et large d'un mètre environ à la partie supérieure, de 60 à 70 cm. seulement dans le fond. Arrachez les pieds de céleri, nettoyez-les, puis « habillez » le feuillage et les racines. Contre une des parois obliques de la fosse, constituez un premier rang de pieds de céleri en distançant ceux-ci et en les fixant avec un peu de terre. Garnissez toute la fosse. Ne couvrez pas s'il fait beau. Dès que la température descend à —5°, placez des châssis au-dessus de la fosse pour que l'air ne puisse pénétrer. Enlevez les châssis aussi souvent que la température le permet, mais prenez garde à la pluie.

A défaut de châssis, opérez de la façon suivante : disposez les pieds en les serrant un peu moins, et, avec une pelle glissez de la terre entre leurs lignes.

VESTA

DÉCEMBRE

SOLEIL		LUNE	
LEVER :	le 1er à 7 h. 23	LEVER :	le 1er à 1 h. 17
	le 31 à 7 h. 46		le 31 à 2 h. 32
COUCHER :	le 1er à 15 h. 56	COUCHER :	le 1er à 12 h. 52
	le 31 à 16 h. 1		le 31 à 11 h. 52

Nouvelle lune le 6 — *Premier quartier* le 13
Pleine lune le 20 — *Dernier quartier* le 29

1	S	S. Eloi, E. C.	17	L	Se Beggue, Ab., V.
2	D	*Ier de l'Avent.*			S. Lazare, E.M.
		Se Bibiane, V. M., Se Pauline, M.			Se Olympe, Ve.
3	L	S. François-Xavier, C.	18	M	S. Gatien, E. C.
4	M	S. Pierre Chrysologue, E. C. D.	19	M	S. Urbain, V. P. C..
		Se Barbe, V. M.			S. Timoléon, M
5	M	S. Sabas, Ab.	20	J	S. Dominique de Silos, Ab.
6	J	S. Nicolas, E. C.	21	V	S. Thomas, Ap.
7	V	S. Ambroise, E.C.D. Se Fare, V.	22	S	S. Flavien, M.
8	S	*La Conception Immac. de N.-D.*	23	D	*IVe de l'Avent.*
		S. Romaric, Ab.			Se Victoire, V. M.
9	D	*IIe de l'Avent.*	24	L	Se Irmine, V.
		Se Léocadie et Se Valérie, Vv.Mm	25	M	*La Nativité du Seigneur.*
10	L	S. Melchiade, P.M.			Se Anastasie, V. M.
		Se Eulalie, V. M.	26	M	S. Etienne, Protom.
11	M	S. Damase, P.C., S. Fuscien, M.	27	J	S. Jean Ap. et Evang.
12	M	S. Corentin, E. C. S. Valéri, Ab.	28	V	*Les Saints Innocents*, Mm.
13	J	Se Lucie, V. M.. S. Josse, Er.	29	S	S. Thomas de Cantorbéry, E.M.
14	V	S. Nicaise, E. et Cc., Mm.			S. Trophime, E. C.
		Se Odile, V.	30	D	*Dans l'Octave de Noel.*
15	S	S. Mesmin, Ab., Se Chrétienne, V			S. Sabin, E.C., S. Roger, E.C.
16	D	*IIIe de l'Avent.*	31	L	S. Sylvestre, P. C.,
		Se Adélaïde, Imp. V.			Se Colombe, V. M.

Le 1. — Temps clos pour les noces jusqu'au 25 décembre.
Le 17. — Commencement des Antiennes O.
Les 19, 21 et 22. — Quatre-Temps.
Le 24. — Vigile de Noël, abstinence et jeûne.
Le 26. — Fin du temps clos pour les noces.

AU JARDIN POTAGER

Engrais azotés. — Ces engrais conviennent surtout pour les légumes feuillus : choux, épinards, salades, etc. *Sulfate d'ammoniaque.* — Epandez-le en hiver, à raison de deux à trois kliogrammes à l'are. Cet engrais à décomposition lente fait sentir ses effets pendant toute la végétation. *Nitrate de soude.* — Cet engrais étant très assimilable, ne l'employez qu'au moment où la plante est capable d'en profiter. Epandez en couverture deux à trois kilogrammes à l'are, en deux fois de préférence, à vingt jours d'intervalle; mais évitez son emploi quinze jours avant ou après le semis.

Superphosphate. — Enfouissez trois à cinq kilogrammes à l'are lors du labour d'hiver. *Scories de déphosphoration.* — Epandez cet engrais particulièrement bon en terrains acides riches en azote organique, à raison de dix kilogrammes à l'are, tous les quatre à cinq ans.

Monseigneur le Duc de Guise.

LE
MANIFESTE DE MONSEIGNEUR
LE DUC DE GUISE

Le 30 janvier 1933, Monseigneur le Duc de Guise, sachant mieux que quiconque les causes du mal dont souffrent les Français, lance un manifeste où tout est dit sans détour, avec une netteté et une force bien dignes de l'héritier de ceux qui firent la France. Les efforts désespérés d'une presse asservie et d'un gouvernement affolé ne peuvent empêcher la diffusion ni le succès des paroles royales auprès des Français de toutes conditions.

FRANÇAIS,

Un pénible débat, qui passionne et divise la France, risquerait de dresser les uns contre les autres tous les éléments du pays. Cependant, l'instinct national ne s'y est pas trompé, il a vu d'où venait le mal : la faute est à l'Etat qui ne fait rien de ce qu'il vous doit et qui vous prend tout ce que vous avez.

En 1933, les Français travaillent un jour sur trois au profit du fisc, mais l'ETAT, qui avait 10 ministres en 1880, en a 29 aujourd'hui.

Les besoins d'argent que l'Etat s'est créés le portent à mettre les mains sur toutes les forces encore libres de l'activité nationale, à fonder des offices nouveaux, à préparer d'autres monopoles, à confisquer les héritages. Ses concessions périlleuses à l'ETATISME INTERNATIONAL de Genève l'amènent à sacrifier

nos agriculteurs, nos industriels, nos commerçants et à subir de honteux rabais sur la défense du pays.

Ainsi arrive-t-on au SOCIALISME dont la tyrannie apporte la ruine et la main-mise de l'Etranger.

PAREILLE CHUTE ETAIT-ELLE INEVITABLE?

NON.

LE PAYS EST BON, LABORIEUX, ECONOME. Sans cette politique funeste, il résisterait mieux que tout autre à la crise économique dont souffre l'univers.

IL FAUT QUE VOUS SACHIEZ CE QUE L'ON VOUS DISSIMULE AVEC SOIN :

Anciens Combattants, Pensionnés, Fonctionnaires, satisfaction pourrait être donnée à vos justes revendications, et vous Contribuables, vos feuilles d'impôts pourraient être réduites dans des proportions énormes; cela, sans recourir à des emprunts socialistes qui feraient l'inflation et la vie chère.

Il suffirait que l'Etat restituât à l'initiative privée, réorganisée sous sa surveillance, avec un scrupuleux RESPECT de tous les DROITS ACQUIS, des services tels que : une bonne part de l'Enseignement, les Assurances sociales, les Chemins de fer, les Téléphones, sans parler des Allumettes, des Tabacs et de tant d'affaires qu'il gère mal et qui ne le regardent en rien.

Ces services, libérés, fonctionneraient mieux, donneraient un rendement supérieur.

La tâche de l'Etat ne consisterait plus qu'à veiller, à moins de frais, sur les points nécessaires, notamment au maintien d'une saine concurrence, condition de progrès, et à la nationalité des capitaux engagés.

Rassurés par la présence d'un ETAT HONNETE HOMME, d'un ETAT NATIONAL, les disponibilités de l'EPARGNE qui existent, mais se cachent, repa-

raîtraient pour financer entre autres ces entreprises que l'Etat, ses gaspillages, ses routines font péricliter.

FRANÇAIS,

QU'EST-CE QUI S'OPPOSE A CE RETOUR D'ACTIVITE PROSPERE?

UNIQUEMENT le règne des partis, le régime électif sur lequel est fondé l'Etat républicain et, derrière ses factions, la Finance internationale qui les subventionne et les manœuvre à son profit.

EN 62 ANS, malgré l'effort d'esprits souvent distingués et dont les intentions furent droites, ce REGIME A COMPLETEMENT MONTRE SON IMPUISSANCE.

A cette heure critique, pour une opération chirurgicale telle que la séparation de l'Etatisme et de l'Etat, une DICTATURE s'impose, mais CELLE DE LA MONARCHIE, non celle des Partis, non celle d'un élu des Partis, où se retrouverait toute la corruption du Parlementarisme avec le despotisme en plus, et qui donnerait vite un nouveau tour de vis à la vieille machine de la centralisation qui vous asservit et vous dépouille.

LA MONARCHIE N'EST PAS UN PARTI. Elle ne naît pas des querelles électorales.

Tempérée par le sens traditionnel de l'intérêt public et le souci dynastique de l'avenir, son autorité peut s'appuyer sur des assemblées représentant les grands intérêts agricoles, industriels et commerciaux, délivrer le suffrage universel de ses corrupteurs, simplifier les rouages et les formalités des administrations, apporter, en un mot, les nouveautés et les changements nécessaires.

Elle seule peut en finir avec le système de con-

fusion où tout le monde s'étant mêlé à tort et à travers des affaires de l'Etat, l'Etat s'est pareillement mêlé des affaires de tout le monde.

Je représente les principes qui rendront à l'Etat la plénitude de l'IMPARTIALITE, de l'INDEPENDANCE et de la STABILITE.

FRANÇAIS,

OU L'AUTORITE ET LES LIBERTES DE LA MONARCHIE,
OU L'OPPRESSION DE L'ANARCHIE SOCIALISTE.

Ces grandes vérités politiques ne dépendent ni de vous ni de moi.

Lorsque j'en ai reçu la garde, avec la vie, pour les transmettre intactes à mon fils, j'ai hérité aussi du DEVOIR de les rappeler à la NATION FRANÇAISE, et, s'il plaît à Dieu, quand il le faudra, je les appliquerai au gouvernement du Pays, en utilisant le concours des Français de toute origine et de toute condition, librement organisés et représentés.

D'un sang qui sert la France depuis plus de mille ans, le petit-fils de saint Louis et d'Henri IV est prêt à reprendre avec vous la grande œuvre de conservation et de progrès que désirent du fond de l'âme tous les patriotes et les gens de bien.

En EXIL, le 30 janvier 1933.

JEAN,
Duc de Guise.

Madame la Comtesse de Paris et les petits Princes.

(Photo Rolls.)

Lettre
de Monseigneur le Duc de Guise
à M. Le Provost de Launay

A la suite d'une visite faite au Manoir d'Anjou par M. Le Provost de Launay, ancien député, conseiller municipal de Paris, Monseigneur le duc de Guise lui a adressé la lettre suivante que publia la REVUE HEBDOMADAIRE :

Cher Monsieur Le Provost de Launay,

Je tiens à vous écrire quel bon souvenir j'ai gardé de votre visite et de nos conversations. Votre expérience de la vie politique en France s'accorde à quelques-unes des réflexions de mon exil... Il m'a été particulièrement agréable de vérifier celles-ci au contact d'un de ces Français loyaux, qui sans être de mes fidèles, sont assurés d'être toujours les bienvenus quand ils me confient en toute liberté leurs soucis et leurs espérances.

Personne ne peut plus méconnaître cette évolution des esprits qui vous préoccupe très justement. Depuis longtemps, il s'était fait comme une « *mue* » dans l'élite intellectuelle. Mais ce sont aujourd'hui des hommes publics, rompu aux affaires, anciens chefs de l'Etat ou du Gouvernement, présidents de hautes assemblées, qui laissent voir des sentiments dont leurs prédécesseurs auraient été surpris. Ils réhabilitent l'Autorité, lui souhaitent la durée et la cohérence, mettent en cause le régime électif, blâment ce que l'un d'eux a nommé « la servitude des pouvoirs publics », dénoncent le désordre financier des Chambres et vont même jusqu'à déplorer cette agitation électorale ou parlementaire qui usurpe fâcheusement le nom de la Politique.

Souvent certes, ces critiques, ces idées de réforme posent un problème sans le résoudre ou lui donnent des solutions aussi discutables que variées, mais tout cela traduit une tendance commune, et l'on a bien le sentiment que de sim-

ples amendements à la Constitution répondraient mal à des questions qui portent sur la nature et l'origine du pouvoir.

C'est ce qui fait la vogue du mot de *dictature*, par lequel on exprime le désir du contraire de ce qui est. Mais on veut y mettre beaucoup trop de choses.

J'approuve les idéalistes qui voudraient soustraire la Puissance publique aux influences de l'argent, mais tous les pouvoirs dictatoriaux ont été équipés par des ploutocrates, pouvons-nous l'oublier?

Je comprends que l'on rêve d'un dictateur, comme d'un factionnaire de l'ordre social, mais les dictateurs terroristes de 1793 et, de nos jours, ceux de Moscou, ont appliqué une autre formule!

D'ailleurs, vous le disiez avec raison, cher Monsieur Le Provost de Launay, aucun dictateur n'est en vue; par suite, aucune dictature.

Mais la nécessité de l'*Autorité* subsiste, et elle doit conduire à cette Monarchie qui n'a pas cessé d'être à la disposition de la France.

J'ai vu avec émotion que les idées émises dans mon Manifeste du 30 janvier ont obtenu une attention vive et sincère de tout le pays. C'est que, en fait, les vœux de paix, d'ordre, d'union, de liberté, si naturels, sont plus profonds que jamais. Comment la France est-elle donc ainsi déchirée? On est obligé de voir que cela est dû à des facteurs artificiels.

J'en fais souvent l'expérience. Quand il m'arrive de considérer le programme et le personnel des partis mêmes qu'on appelle de gauche, ce qui s'y trouve de patriote, de juste, d'humain, et ce qui là encore, pourrait et devrait unir les Français, m'y semble beaucoup plus important que ce qui les divise. Après tout, c'est un radical, tenu longtemps pour extrémiste, qui a le mieux réclamé à la tribune de la Chambre les mesures indispensables à la défense du pays!

En ce qui touche aux questions religieuses des difficultés réelles, même des discordes peuvent exister, mais ne sont pas insolubles. Le profond respect du for intérieur, les justes hommages rendus à la hiérarchie ecclésiastique s'accordent fort bien dans ma conscience avec la volonté de ne pas tolérer d'injustes immixtions du spirituel dans l'ordre temporel.

Si je continue l'examen des idées dites avancées, je rencontre l'organisation du travail, la défense du travailleur, qui, toutes deux, appartiennent au programme de la *Monarchie* et, plus encore, à sa coutume, à sa tradition.

Dans la réalité, tous les droits peuvent être mis d'accord tant que leur conflit n'est pas envenimé par la lutte constitutionnelle des partis ou par cet antagonisme des classes qui est une amère folie.

Collaboration des classes, harmonie des intérêts et des droits, voilà ce qui importe. Le mal ne vient pas des hommes ni de la diversité des idées, mais de leurs guerres sans merci pour la conquête du pouvoir. Il existe donc une pomme de discorde : le régime qui cultive savamment la compétition. Quelle faiblesse pour un pays! Quelle force à qui s'en délivre!

Les dissensions coûtent plus cher encore aux heures difficiles, et nous continuons à subir une dure épreuve! A l'aisance au moins apparente a succédé la gêne; aux facilités, les crises; à la fausse sécurité, l'inquiétude publique et privée. L'impuissance gouvernementale est multipliée par un étatisme insensé, avec ses folles dépenses, avec les lourds impôts qui doivent les alimenter.

L'Europe et le monde sont pleins de trouble; la paix, la victoire même, les honneurs apparents qu'on rendait à la France sont menacés ou emportés, et le pays inquiet ne paraît pas avoir encore une idée suffisante des conséquences d'une vie politique sans direction. Les soucis privés absorbent les attentions, accaparent les activités, et les partis sont égoïstes : ils songent surtout à eux-mêmes.

Aussi s'établit-il une disproportion criante entre les nouveaux appareils politiques dans lesquels l'Etranger concentre ses puissances et la lente machine aux ressorts blessés ou faussés que notre démocratie désespère de réformer ou d'améliorer. Vaincue, révolutionnée, l'Allemagne s'est conservée par la secrète survivance de son ancienne administration impériale et royale, qui lui a permis de se dégager de tous les liens de la défaite, et ce déséquilibre croissant entre ses forces et les nôtres doit obliger les patriotes clairvoyants à se retourner vers l'antique moyen d'action, redevenu jeune et nouveau, qui permettra une reconstitution rapide. La *Monarchie* française a toujours

été tempérée, mais n'a jamais fléchi sur les conditions du salut public. Sa nature est donc de concilier les *libertés* qui sont l'agrément de la vie avec l'*autorité* sans laquelle il n'y a plus de société ni de nation.

La solution pouvait sembler inopportune aussi longtemps que nos spécialistes de la technique politique paraissaient vouloir ignorer ce qui manque au pays. Mais, puisque, là-dessus, l'accord est en train de se faire; puisque l'on peut saisir les symptômes nombreux d'un progrès dans les réflexions; puisque, enfin, le pays, par des manifestations répétées, marque une volonté énergique de sauver sa fortune et d'échapper aux convulsions qui feraient de nouveaux dégâts, le temps paraît aussi venu de redire aux *bons Français* qu'ils sont pour la plupart des *royalistes qui s'ignorent;* il leur suffit d'analyser leurs mécontentements et leurs aspirations.

Que souhaitent-ils, en effet? Un pouvoir qui soit au-dessus des partis. Un pouvoir qui soit intéressé au respect et à la défense de tous les droits. Un pouvoir qui incarne le droit supérieur de la vie française, la durée historique de la Nation, qui ne fasse qu'un avec elle, qui soit un bien public vivant. Un pouvoir dont l'intérêt personnel soit un intérêt général. *Le chef héréditaire et traditionnel* correspond seul à ces conditions et à ces vœux. Aucun autre n'y peut suffire, l'expérience ne le démontre que trop!

Vous êtes bien placé, cher Monsieur Le Provost de Launay, pour voir et pour faire voir tout ce qui fonde ces vérités si claires. Puissent-elles être rapidement comprises et pratiquées! Mon patriotisme me fait désirer de grouper au plus vite tous les ouvriers de la renaissance française sur un terrain solide où les résultats de l'effort ne soient pas sujets à de perpétuelles crises d'éboulement.

Veuillez croire à mes sentiments bien affectionnés.

JEAN,
DUC DE GUISE.

En exil, le 25 avril 1933.

(Photo Rolls.)

Actualit Photo

S.A.R. MONSEIGNEUR LE COMTE DE PARIS

LA MAITRISE DE L'AIR

Sous ce titre, la Revue Universelle *a eu le grand honneur de publier, le 15 juin 1933, une étude remarquable de S. A. R. Monseigneur le Comte de Paris sur l'aéronautique. Avec une haute compétence et une netteté de vue incomparable, le « premier pilote de France » scrute profondément le sujet, et nous montre, chiffres en mains, le danger qui nous menace, ainsi que les conditions de notre salut. Malheureusement, ici, nous n'en pouvons citer que quelques extraits.*

...Si l'organisation et le matériel militaire des aviations anglaise et italienne révèlent une doctrine d'emploi précise, en est-il de même en France?

La position historique de notre pays, point de mire de nations plus ou moins envieuses de nos richesses, nous commande impérieusement d'avoir une aviation puissante.

D'autre part, la longueur de nos côtes, la configuration générale de notre territoire borné au sud et au sud-est par de hautes montagnes, la nécessité d'assurer une liaison intime avec nos possessions africaines soulèvent un ensemble de problèmes techniques particulièrement difficiles à résoudre.

Notre aviation doit être tout à la fois offensive et défensive, assurer la défense de nos liaisons africaines à travers la Méditerranée aussi bien que rendre coup pour coup à un adversaire susceptible de rechercher une décision par le bombardement intensif de nos villes. Or, s'il apparaît, en se reportant aux chiffres donnés par les représentants de la France à la conférence du désarmement, que nous disposions d'un matériel nombreux — plus de 2.000 appareils — il ne ressort pas du tout que celui-ci réponde à une politique ordonnée et méthodique. La multiplication de l'aviation de coopération ne correspond pas à une vue générale du danger aérien ni à une conception logique de la guerre future. Ce n'est pas la toute petite série de *Lioré* quadrimoteurs qui serait susceptible de rendre à l'ennemi les coups que celui-ci pourrait porter au cœur même de notre territoire.

Le matériel nombreux dont nous disposons n'a pas été

construit comme le matériel anglais ou italien en fonction d'une doctrine, mais uniquement d'après les possibilités offertes par la technique.

L'histoire des erreurs commises dans l'établissement de notre matériel militaire depuis des années s'explique tout entière par cette interversion des facteurs.

Rien n'illustre mieux ce désordre dans la pensée, cette absence dangereuse de doctrine que la lecture du cahier des charges imposé en 1928 aux constructeurs de multiplaces de combat. On demandait d'établir des appareils susceptibles tout à la fois d'effectuer des bombardements de jour et des bombardements de nuit, de faire de la chasse, de l'observation et du réglage. Il est remarquable que tous les prototypes issus d'un programme aussi confus ne soient pas des « veaux à cinq pattes ». L'Amiot, le S. P. C. A., le Bréguet, par exemple, qui ont vu le jour sous le signe d'une telle confusion dans les idées, ont chacun des qualités propres, mais on se demande aujourd'hui comment utiliser ces machines-protées, bonnes à tout sans être spécialement aptes à quelque chose.

C'est pourquoi notre aviation est avant tout une aviation d'échantillons. C'est pourquoi nous avons gaspillé tant d'argent. Parce qu'aucun plan d'ensemble, aucune doctrine d'emploi claire ne préside à l'établissement de nos programmes aéronautiques, on essaye tout sans se résoudre à rien, on épouse toutes les idées particulières, toutes les thèses sans se rallier nettement à aucune.

D'où provient cet état de choses? Il est bien difficile de le dire sans relever l'absence d'une grande politique nationale, sinon la présence, hélas! d'une politique de recul, d'abandon, de désordre, pratiquée depuis la splendide victoire remportée par nos troupes en 1918.

Seules les institutions établies sont responsables de cette situation si pénible. Le Parlement, le jeu des partis, les aspirations personnelles, sont des forces qui brisent la volonté des gouvernants les plus fermes, les mieux intentionnés, les attirent fatalement sur la pente des concessions de principe et parfois sur celle des compromissions, au bénéfice des intérêts particuliers et au préjudice de l'intérêt général.

Dans le domaine de l'aéronautique, c'est l'éparpillement

de l'autorité, c'est l'instabilité des pouvoirs, tristes privilèges des démocratiès, qui ont créé la situation actuelle dont souffre gravement notre aviation.

Les services de notre administration, et en particulier les services techniques, sont devenus, par le fait de la carence du pouvoir central et de l'absence de direction, les dépositaires du pouvoir, puisque, dans la pratique, eux seuls demeurent stables. Ainsi, de subordonnés, ils sont devenus chefs. Les responsabilités qui leur incombent sont souvent, pour ne pas dire toujours, écrasantes. C'est pourquoi sans doute, ces services peuvent se renfermer dans une prudence quelquefois exagérée, mais dont on ne saurait les blâmer Ce sont encore les institutions qui le veulent.

Dirigés et appuyés par une autorité ayant pour elle la durée, les services techniques apporteraient à notre aéronautique militaire, coloniale et commerciale, des capacités et des compétences remarquables. Ce ne sont certes pas les ressources qui manquent en France, ni les volontés, ni les intelligences, ajoutons : ni le génie. Combien d'inventions en mécanique et en aérodynamique ont jailli de notre beau sol!

Comme jadis, une autorité forte, guidée par un grand dessein d'avenir. put rassembler tous les territoires français, ce qu'il faudrait aujourd'hui, c'est rassembler toutes ces belles intelligences, toutes ces volontés ardentes à servir. Qui peut le faire, sinon un pouvoir central, ferme stable, continu, mû seulement par la grandeur de sa mission et non par l'envie de satisfaire des appétits particuliers et immédiats ou par la crainte de perdre une situation essentiellement précaire.

Notre aviation militaire n'est pas la seule à souffrir de cette carence du pouvoir. Notre aviation commerciale en est également la victime.

. . . . . .

L'admiration que j'éprouve pour l'héroïsme, l'esprit de sacrifice de mes camarades aviateurs français ne saurait m'empêcher d'exprimer mon angoisse devant le danger aérien qui menace la France et mon inquiétude devant la lenteur des mesures propres à l'écarter.

HENRI,
Comte de Paris.

CHEZ PLON

CHARLES BENOIST,
Membre de l'Institut, ancien député de Paris

SOUVENIRS

Tome I. — LEON XIII, CRISPI, BISMARCK (1883-1893).
Tome II. — A TRAVERS L'EUROPE (Belgique, Pays-Bas, Suisse, Espagne, Autriche, Hongrie, Bohême). AVANT L'ACTION (1894-1902).
Chaque vol. in-8° carré sur alfa avec des gravures hors-texte.
Prix ..... **36 FR.**

MÉMOIRES DU GÉNÉRAL DE CAULAINCOURT
DUC DE VICENCE — GRAND ÉCUYER DE L'EMPEREUR
Introduction et notes de Jean Hanoteau

Tome I. — L'Ambassade de Saint-Pétersbourg et la campagne de Russie.
Tome II. — L'Ambassade de Saint-Pétersbourg et la campagne de Russie (suite).
Tome III. — L'Agonie de Fontainebleau.
Chaque vol. in-8° carré sur alfa avec une gravure en frontispice **30 FR.**

Général Comte DE ROCHECHOUART

SOUVENIRS SUR LA RÉVOLUTION L'EMPIRE ET LA RESTAURATION

In-8° carré avec une gravure en frontispice ..... **36 FR.**

HENRIETTE PSICHARI

ERNEST PSICHARI "MON FRÈRE"

In-16 avec 6 gravures hors-texte ..... **13 fr. 50**

CHEZ LES DISSIDENTS DU SUD MAROCAIN ET DU RIO DE ORO
SMARA — CARNETS DE ROUTE MICHEL VIEUCHANGE

Publiés par Jean Vieuchange. — Préface de Paul Claudel
In-8° écu avec 53 gravures hors-texte et 1 carte ..... **20 FR.**

Docteur JOSEPH RÉCAMIER

DE L'OURS AU LION

Souvenirs sur la capture et la préparation des animaux de la collection du Duc d'Orléans au Muséum
In-16 avec 16 gravures hors-texte ..... **16 fr. 50**

Du même auteur : **L'Ame de l'exilé.**
Souvenirs des voyages de Mgr le Duc d'Orléans. In-8° écu, illustré ..... **20 fr.**
Edition in-8° jésus illustrée ..... **100 fr.**

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

LA NAISSANCE ET LE BAPTÊME DU PETIT DAUPHIN

Le 15 juin dernier, la plupart des journaux publièrent cette note communiquée par la Maison de France :

Le 14 juin 1933 est né, au Manoir d'Anjou, près de Bruxelles, le Prince Henri de France, fils du Comte et de la Comtesse de Paris et le petit-fils du Duc de Guise, chef de la Maison de France.

Descendant de saint Louis et d'Henri IV, arrière-petit-fils du Roi Louis-Philippe, le jeune Prince qui vient de naître héritera à son tour des droits de son père à la couronne de France.

Une dépêche portant la même date avait été adressée à Charles Maurras de la main de Monseigneur le Duc de Guise.

Aussitôt, dans toute la presse monarchique, à tous les foyers royalistes, s'éleva une grande rumeur de joie. De tout ce qui est terre française, même des antipodes, où le télégraphe propagea la bonne nouvelle, les dépêches de félicitations et de vœux à destination du Manoir d'Anjou affluèrent. Comme au temps où, sous le plus beau des ceptres, tous les arts concouraient pour orner les événements nationaux, les poètes célébraient le « petit Dauphin » dans des stances émues que les journaux publiaient.

A beaucoup de signes l'on vit que l'enthousiasme des royalistes se répandait en dehors de nos milieux, réveillant dans le cœur de myriades de Français, dont le manifeste de Monseigneur le Duc de Guise avait fortement touché les esprits, les racines mal arrachées de la fidélité ancestrale à la Maison de France. La presse des pays voisins enregistrait et commentait ces signes, en particulier le *Rappel*, de Charleroi, par un bel article de M. de Villermont.

L'on pense, si, après cela, nos sections d'A. F. tinrent partout des réunions exceptionnellement chaleureuses.

Le baptême du petit Dauphin devait avoir lieu le 5 juillet, pour les relevailles de la jeune mère. Par le zèle ingénieux de nos Camelots et Ligueurs, il fut magnifiquement annoncé ou salué dans presque toutes les villes de France, à com-

mencer par la capitale. Dès le dimanche soir 19 juin, l'Agence Radio envoyait aux journaux cette dépêche :

Le Gros Bourdon de Notre-Dame a sonné ce matin, de 10 heures à 10 h. 20, à l'occasion de la naissonce du petit Prince Henri, fils du Comte et de la Comtesse de Paris, et petit-fils du Duc et de la Duchesse de Guise.

Le Gros Bourdon n'avait pas sonné depuis les funérailles du maréchal Foch.

Nos amis s'étaient en effet introduits dans la tour où dort la vénérable cloche et, une fois de plus, suppléant aux défaillances officielles, ils avaient fait retentir une sonnerie de toute grande fête. Ils avaient choisi le moment où l'on prenait devant la cathédrale un film sonore, auquel ils firent incorporer une joyeuse proclamation qui se terminait par ces mots :

Le bourdon de Notre-Dame, au cours des siècles de notre histoire, a sonné pour la naissance de tous les Dauphins de France. Il vient de naître en exil un jeune Prince qui est le fils du Comte et de la Comtesse de Paris, petit-fils du Duc de Guise et descendant d'Henri IV, de saint Louis et de Hugues Capet.

Aujourd'hui, fidèle à la tradition, le bourdon de Notre-Dame sonne, en l'honneur du petit Dauphin Henri, les espoirs de la France.

Cependant, sur le parvis, les Camelots faisaient une large distribution de dragées aux allants et venants, avec commentaires de la bonne nouvelle.

Dans d'autres villes, le même jour, ce furent de joyeuses volées de cloches, particulièrement à Poitiers, où trois des glorieux clochers répandirent l'allégresse avec leurs puissantes voix.

Le 20, le Limousin donna une somptueuse aubade : cloches de la cathédrale de St-Junien, de Brignol, de Lesterps, de St-Christophe... S'il y eut des protestations de sacristains, de curés ou d'évêques, et quelques poursuites entamées à leur demande, on aime mieux l'oublier.

Le 5 juillet, au Manoir d'Anjou, fut célébrée, dans la stricte intimité mais avec une secrète majesté tout à fait inoubliable pour les assitants, la cérémonie baptismale. Etaient présents, dans le grand salon où était dressé un autel. les membres de la Famille royale : Monseigneur le

Duc de Guise et Madame, LL.AA. RR. le Comte et la Comtesse de Paris, LL. AA. II. et RR. le Prince et la Princesse Pierre d'Orléans et Bragance, les Princes Pierre-Gaston et Jean, leurs fils; les Princesses Françoise et Thérèse d'Orléans et Bragance; S. A. R. la Princesse Isabelle de France, Comtesse Bruno d'Harcourt, et ses enfants; S. A. S. le Prince Adam Czartorysky; M. Charles Benoist, de l'Institut, ancien ministre de France à La Haye; M. l'abbé de Dartein, ancien précepteur de Monseigneur le Comte de Paris; M. le curé de Voluwé-Saint-Pierre, paroisse du Manoir d'Anjou; les membres des services d'honneur.

N'oublions pas la petite Princesse Isabelle de France, âgée de quinze mois, sœur aînée de l'enfant royal, qui fait l'admiration de tous par son gentil sérieux et par les beaux yeux de sa mère.

Les parrain et marraine allaient être S. A. I. et R. le Prince Pierre d'Orléans et Bragance et Madame la Duchesse de Guise, grand-père et grand'mère du petit prince. Cette assistance était accrue invisiblement mais immensément par ces centaines de milliers de Français, tous parmi les meilleurs, dont la pensée et le cœur sont à chaque instant tournés vers cette demeure de la Famille chef des familles françaises. Aux murailles, les images splendides de plusieurs des plus illustres rois Bourbons évoquaient l'incomparable ascendance de cette jeune tête sans prix sur qui repose, pour une si grande part, l'avenir de la plus glorieuse des patries en même temps qu'y luit comme un nimbe un prodigieux passé. Et à ce prestige dynastique sans égal il faut bien dire que le prestige personnel de nos Princes, cette Famille royale si prospère et si éclatante, ajoutait encore.

Mgr Harscouët, évêque de Chartres, assisté de son vicaire général, Mgr Holtz, procéda aux rites baptismaux, en chappe splendide et en mitre. Puis il prononça quelques mots. Citant une parole de saint Bernard, sur les lys de France *flos habens odorem spei.* « Avec ce grand serviteur du Pape et du Roi, donc de la France et de l'Eglise, nous respirons, dit-il, ce parfum d'une espérance que pour la patrie nous souhaitons de voir réalisée. A la demande de ses augustes parents et grands-parents, je consacre cet enfant à Notre-Dame de Chartres, à Notre-Dame de Paris, à Notre-Dame de France. »

LIBRAIRIE DE PARIS

FIRMIN-DIDOT et Cie, ÉDITEURS

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT. 56, RUE JACOB (VIe)

PARIS MON VILLAGE

LES TUILERIES

fastes et maléfices d'un Palais disparu

par **G. LENOTRE**

de l'Académie Française

Un vol. in-16 jésus. 320 pages. 13 hors-texte..... **18** fr.
100 exemplaires pur chiffon Montgolfier, numérotés..... **40** fr.

LA PLACE ROYALE ET VICTOR HUGO

par **Raymond ESCHOLIER**

Un vol. in-16 jésus. illustré ..... **15** fr.

PAILLERON (Mme M.-L.). — **La Vie Littéraire sous Louis-Philippe.** Nouvelle édition revue et augmentée. Un vol. in-16 jésus de 461 pages, illustré de 6 planches hors texte. broché ..... 30 fr.

— **La Revue des Deux Mondes et la Comédie Française.** Nouvelle édition revue et augmentée. Un vol. in-16 jésus, illustré de 6 planches hors texte. Broché..... **30** fr.

LAUDET (Fernand), de l'Institut. — **L'Hôtel de Toulouse, siège de la Banque de France.** Un vol. in-16 illustré de 16 planches hors texte ..... **18** fr.

F. DE VAUX DE FOLETIER. — **Le Siège de La Rochelle.** Un vol. in-16 jésus de 300 pages, illustré de 16 planches hors texte 10 exemplaires sur pur fil de Montgolfier ..... **75** fr.
..... (*en réimpression*).

GÉNÉRAL WEYGAND. — **Le Maréchal Foch.** Une brochure in-16 jésus sur alfa, avec portrait en héliogravure .... **6** fr.

COURTEAULT (PAUL). — **Bordeaux, cité classique.** Un vol. in-16 jésus, illustré de 20 planches hors-texte ..... **25** fr.

ROCHEBLAVE (SAMUEL). — **L'âge classique de l'Art français.** — Un vol. in-16 jésus, illustré de 20 planches hors texte ..... **25** fr.

Mémoires de Laffitte (1767-1844), publiés par PAUL DUCHON. Un vol. in-16 jésus, de 348 pages, orné d'un portrait de Laffitte. ..... **15** fr.

Lenôtre. — *Les Derniers Terroristes,* 8 planches hors texte. ..... **20** fr.

Et c'est une minute bien émouvante. Au milieu de l'autel, sur un coffret ciselé qui sert de thabor, se dresse une admirable statue d'ivoire. Elle reproduit, transcrite dans la matière précieuse avec un art et un sentiment parfaits, la Vierge du pilier de N.-D. de Paris, l'un des chefs-d'œuvre de nos imagiers du XIV^e^ siècle. Les Dames royalistes ont fait faire ce joyau, digne des plus magnifiques trésors de cathédrale, pour l'offrir à nos Princes. Madame la Comtesse de Paris s'avance vers le degré de l'autel, son fils dans ses bras, puis s'agenouille et, d'une voix qui tressaille, mais ferme, prononce devant cette sainte image un acte de consécration, sans doute rédigé par elle, qu'elle lit sur un feuillet que lui tient devant les yeux son mari. Les formules, d'une fervente piété, mettent des larmes au bord des paupières de plus d'un des assistants. La Princesse conclut par des invocations à saint Michel, patron de la France, sainte Jeanne d'Arc, saint Louis, auxquelles s'unit l'assemblée.

Puis, quand le Prélat est revenu de déposer les ornements pontificaux, Monseigneur le Duc de Guise s'assied sous le portrait d'Henri IV, par Pourbus le Jeune, entre le tableau de la duchesse mère du Régent, par Rigaud, et celui de Marie-Adélaïde de Penthièvre, par Vigée-Lebrun. Au petit enfant déposé sur ses genoux il frotte la lèvre d'une gousse d'ail puis, avec une cuiller de vermeil, lui fait boire quelques gouttes de jurançon de 1833, envoyé du château de Bernarphaur par M^lles^ de Courrèges d'Agnos.

Le petit Prince ne sourcille pas; d'où Monseigneur le Duc de Guise conclut, à mi-voix avec un sourire, qu'il ne haïra pas le vin.

Le portrait du glorieux Béarnais semblait sourire, lui aussi, au geste héréditaire. Ceux du duc d'Aumale, du très noble Comte de Paris que l'histoire appellera Philippe VII, de l'autre arrière-grand-père, le Duc de Chartres, Robert le Fort, souriaient également avec gravité au passage de la famille royale se retirant avec ses hôtes, qu'elle gardait à déjeuner; et, dans le second salon, c'était le grave Louis XIII, peint par Philippe de Champaigne, entouré des drapeaux d'anciens régiments de la Restauration et de la Monarchie de Juillet.

En ce mémorable et très heureux jour, dans ceux qui précédèrent ou suivront les cloches de France du beffroi

d'un grand nombre de nos villes, bourgs et villages, par les soins astucieux de nos amis, égrenèrent les joyeuses volées. Il y eut des illuminations le soir. Ainsi à Paris s'auréolèrent de feux de Bengale la basilique du Sacré-Cœur et la statue d'Henri IV sur le Pont-Neuf; à Nancy, la magnifique place Stanislas, non sans apposition d'affiches précisant la portée de l'événement célébré. A Bordeaux, une équipe d'artificiers volontaires, juste au moment du baptême, tirait une salve de 21 grosses bombes, auxquelles les cloches de l'église Sainte-Eustache s'unissaient; le soir, au signal donné par une bombe, les Camelots et les Etudiants d'A.F. embrasaient le glorieux ensemble formé par les allées de Tourny, la place de la Comédie et le Grand Théâtre, tandis que dans les rues adjacentes on distribuait dragées et tracts au chant de la *Royale.*

Signalons la joie peu archi-épiscopale du bourdon de la cathédrale de Rennes, celle des cloches de Saint-Saturnin à Tours, celle de plusieurs églises à Troyes, d'un grand nombre d'églises bretonnes. A Rouen, le dimanche, tandis que les Camelots prodiguaient les tracts explicatifs, de gracieuses jeunes filles, à la sortie des messes, distribuaient des sachets de dragées.

Il y a vraiment eu grande joie au royaume de France à l'occasion du bonheur de la famille royale. Cette heureuse naissance et ce baptême ont mis fin à bien des hésitations, ému bien des curiosités respectueuses et sympathiques sur la Maison de France, en même temps qu'ils redoublaient l'espoir et l'ardeur à l'ouvrage de propagande chez tous les royalistes.

RENÉ BRECY.

•

PHOTOGRAPHIES ET CARTES POSTALES DU PETIT PRINCE

Photographie format 13x18 **10** fr. franco **10.50.**
Cartes postales 10x15 **0.75**, franco **1** fr.
La douz., **7** fr.; fco, **8** fr. Les 25, **13.50**; fco **15** fr.
Le 100, **53** francs; franco **55** francs.

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE,
12, rue de l'Isly, Paris (8e). C. C. P. 926-78,
et à son annexe des Champs-Elysées : **1, rue du Boccador.**

C'EST AU FRUIT QU'ON JUGE L'ARBRE

Les grands succès de l'année chez Bernard GRASSET

MARCEL BOULENGER
Nicolas Fouquet (Histoire) ..... **20** fr.

ANDRÉ CHAMSON
L'Auberge de l'Abîme (roman) ..... **15** fr.

ALPHONSE DE CHATEAUBRIANT
La Réponse du Seigneur (roman) ..... **15** fr.

COLETTE
La Chatte (roman) ..... **12** fr.

ANDRÉ DEMAISON
Tropiques (roman) ..... **15** fr.

RUDYARD KIPLING
Souvenirs de France ..... **9** fr.

FRANÇOIS LE GRIX
Vingt jours chez Hitler ..... **15** fr.

FRANÇOIS MAURIAC
Le Mystère Frontenac (roman) ..... **15** fr.

HENRI DE MONFREID
La Croisière du Hachich ..... **15** fr.
Vers les Terres hostiles d'Ethiopie ..... **15** fr.

JOSEPH PEYRE
Le Chef à l'Etoile d'Argent (roman) ..... **15** fr.

(Photo Ligey.)

Charles Maurras et son secrétaire.

HENRI DE FRANCE

*A l'occasion de la naissance du petit Dauphin, fils de LL. AA. RR. le Comte et la Comtesse de Paris. Charles Maurras publia dans l'*ACTION FRANÇAISE *les lignes que voici :*

Dans la série des heureuses fortunes qui portent le sceau clair et net de la pensée et de la volonté de Monseigneur le Duc de Guise, voici que vient de s'insérer un bel événement qui ne dépendait d'aucune volonté humaine, et qui est un bonheur public.

Le Dauphin Henri de France, père pour la seconde fois, vient d'avoir un fils! C'est un petit Dauphin qui va porter son nom, perpétuer sa race, couronner les espérances de ses fidèles, de son peuple, et ainsi redoubler toutes les promesses de l'avenir. Le mouvement de renaissance royaliste qui se développpe dans le pays, et que tout accélère, revêt ou conserve partout un caractère juvénile qui émerveille nos vétérans. Cependant, à la réflexion, il est bien naturel que la jeunesse de France soit intéressée, émue, soulevée depuis sept ans, par ce défilé des jeunes Princes et des jeunes Princesses, ces noces, ces berceaux et tout ce que ces fêtes de la Famille-Chef évoquent du mystère attirant et angoissant de nos lendemains.

Quand les hideux hasards de l'élection mettent tout en suspens et réduisent tout en problème, le hasard supérieur et normal de la naissance institue et assure le seul privilège, absolument le seul, que les pauvres humains puissent acquérir sur la suite de leurs instants. L'homme meurt mais la race dure. Le sang coule, mais se transmet; sa flamme continue à travers les flambeaux personnels qui la renouvellent. Cette continuité d'une grande race est certainement la plus haute image sensible qui ait été donnée, d'un dessin immortel, et nos bons pères, les théologiens, légistes, théoriciens de la Monarchie française, le savaient bien quand ils écrivaient, dans leur audacieuse simplicité, que le Roi de France ne mourait pas.

Nous reprenons ces vieux usages. L'ancien langage refleurit tout naturellement sur les bouches. Cela s'est bien vu

à Palerme! Les hommes de ma génération, nés à la fin du Second Empire et qui se souviennent des propos de leurs parents, inclinaient à employer pour les deux augustes époux le langage de leur enfance : ils disaient facilement les jeunes Princes ou même les petits Princes... Mais il était dès lors impossible d'empêcher nos Camelots et nos Etudiants de dire *dauphin* et *dauphine*. C'est de la même manière que leurs groupes sillonnant tous les coins de Paris, leurs feuilles volantes distribuées à profusion, ont fait connaître la naissance du petit Dauphin! Le peuple reprend, de lui-même, son propos d'il y a 150 à 200 ans, interrompu tout de travers par les plus inutiles des révolutions! Le propre de la vie, quand elle est forte et saine est de retendre et de retisser sans cesse sa toile.

Qui pourrait parler d'archaïsme? Au moment même où les vieux mots rallument leur visage ami, voici le numéro de la *Revue Universelle* de ce matin, et qu'y vois-je? l'article de S. A. R. Monseigneur le Comte de Paris, intitulé « La maîtrise de l'Air ». Le jeune père d'Henri de France prenait l'été dernier son brevet de pilote : il montre aujourd'hui au pays quelles réflexions, quelles précisions lui inspire le secret menaçant de la guerre aérienne. Ainsi le plus antique des sangs français se montre le plus jeune, l'esprit politique et social qui a construit la Nation française se montre le plus attentif et surtout le plus vigilant sur les moyens de la sauver.

Maintenir la France et, le cas échéant, la sauver, c'est la fonction, c'est le métier de la France qui, commencée un siècle environ avant Hugues Capet, dont l'avènement est de 987, se développe jusqu'au second des Henri de France vivants, celui qui vient de naître au beau 14 juin 1933, — et, dans ce laps de dix siècles, on peut dire que les Princes des fleurs de lys, s'ils trouvèrent foison de gloire et d'honneur dans leur berceau, y recueillirent aussi pour chacun d'eux plus de besognes et plus de devoirs encore! La constance dans le labeur est peut-être le signe distinctif de leur succession à travers ce que M. Louis Madelin vient d'appeler *Les grandes étapes de l'histoire de France...*

« LE GENIE D'UNE RACE ».

Cet historien fort distingué n'est pas royaliste. On le soupçonne sinon de bonapartisme, au moins d'impéria-

lisme. Les vignettes de la couverture de son livre sont « sommées » de figures un peu voyantes en ce qui regarde Charlemagne et Napoléon. Il n'en écrit pas moins une page qui, aussi remarquable en son fond que discutable dans un détail, mérite certainement d'être notée à cette place en ce beau matin :

*Avec Hugues montait sur ce trône si humilié, ce trône sans richesse, ce trône sans puissance, ce trône fantôme, une race qui allait s'y maintenir huit siècles et, pendant ces huit siècles, en faire le plus éminent de la Chrétienté, parce qu'*EN AUCUN PAYS ET EN AUCUN TEMPS, UNE FAMILLE N'AVAIT OU NE DEVAIT FAIRE PREUVE D'UNE INTELLIGENCE SI OUVERTE AUX NÉCESSITÉS NATIONALES, UN ESPRIT SI APTE A TELLE SUITE DANS UN GRAND DESSEIN.

Ni Hugues ni aucun de ses successeurs ne présenteront un génie aussi transcendant qu'un Charlemagne ou, plus tard, un Napoléon, mais, chose tout à fait heureuse, LE GÉNIE RÉSIDA... *à peu d'exceptions près* — DANS LA RACE ENTIÈRE, *fait surtout d'une « longue patience », et ce fut, pour notre pays, le plus grand des bienfaits.*

Oui, le génie de la race. De la race entière. C'est ce génie qui a fait la France.

M. Louis Madelin est-il bien sûr que ni Philippe-Auguste, ni Saint Louis, ni Philippe-le-Bel, ni Louis XI, ni François Ier, ni Henri IV, ni Louis XIV, ni tel autre de leurs grands émules, n'aient présenté un génie même « transcendant » comparable à celui des deux empereurs? On en discuterait : du point de vue du *bienfait*, M. Madelin le dit bien, la supériorité des Rois n'est pas discutable, ni surtout celle de la race, cette race dont une fleur vient de jaillir si heureusement, si bien heureusement, aujourd'hui!

Tous, qui que nous soyons, bleus, blancs, rouges, nous avons *tous* été, dans le passé, les bénéficiaires d'un bonheur qui fonda, étendit, élargit et consolida toutes les assises de la Patrie : tous, dès lors, ne feraient que payer une dette de gratitude en s'associant au sursaut de nos espérances pour offrir à Monseigneur le Comte de Paris, à Madame la Comtesse de Paris et à leurs augustes parents, Monseigneur le Duc de Guise et Madame la Duchesse de Guise, le fidèle et respectueux hommage d'une immense joie.

CHARLES MAURRAS.

LA TÉNÉBREUSE AFFAIRE
CAUSERET

par LÉON DAUDET

Parmi les affaires criminelles de l'année qui s'achève, l'affaire Causeret tient une place de premier plan.

On se souvient des circonstances du drame. Le 7 mars dernier, une fille de police tuait chez elle le préfet des Bouches-du-Rhône. Ce préfet, Causeret, homme sans scrupules, avait dû une grande partie de son avancement au fait qu'il appartenait à ce qu'on appelle « la bande de Tours », réunion de forbans, d'escrocs et maîtres-chanteurs recrutés par et pour le service de Chautemps, ministre de l'Intérieur de Daladier.

Dès les premières heures, le ministère de l'Intérieur et la Sûreté générale grimèrent en drame passionnel — comme ils ont grimé en suicide l'assassinat de mon petit Philippe — ce crime dont les mobiles vrais diffèrent sensiblement de la version officielle.

Cette ténébreuse affaire peut se résumer ainsi : une fille publique, devenue fille galante, Germaine Huot, dite « d'Anglemont », a assassiné, *avec préméditation* (le prétexte de la filature « par jalousie » était destiné à masquer la préméditation), un haut fonctionnaire, le préfet Causeret, venu de Marseille à Paris. La tâche du juge d'instruction aura été : 1° d'établir le crime, d'après le mensonge de la femme et le trajet de la balle; 2° de rechercher le mobile du crime. C'est ici que la véritable difficulté a commencé, comme chaque fois qu'il s'agit d'un drame de police. On sait en effet que Germaine Huot est une policière plus huppée que Germaine Berton et que Le Flaouter, mais de même office. En outre, quelques heures avant sa mort. Causeret était allé faire un rapport à Thomé et à Honteberry (de la S. G.), rapport au cours duquel il avait paru « très déprimé ».

Nous savons qui est Germaine Huot, à laquelle *Détective* a consacré une biographie édifiante. Elle s'exerçait au pistolet, comme beaucoup de ses pareilles de la « brigade

mondaine », avec le prétexte classique de « pourvoir à sa sécurité ». L'âge avait fait d'elle une procureuse, ce qui n'est pas moins classique. Ne vivait-elle pas aussi des ressources du chantage, et un de ses rabatteurs n'aurait-il pas été précisément Causeret? Il existe, à l'Intérieur, *des chèques. signés de la Huot, à l'ordre de Causeret.*

On m'assure, avec des précisions que je ne saurais produire que Causeret aurait été mêlé, du fait de ses relations « commerciales » avec la femme Huot, à un drame mondain, ou suicide, dont il fut beaucoup question, il y a quelque temps, et qui concernait une personnalité sportive.

Le fond du drame du 7 mars, c'est une grosse affaire d'argent. Sur celle-ci, *Détective* nous donne les précisions qu'on va lire. Il s'agit de la concession, à Cassis, d'une énorme usine en ciment, nuisible aux intérêts de la région et pour l'obtention de laquelle la mère Huot et Causeret s'étaient entremis chacun de son côté. Mais, au moment du partage, — récompense des efforts du couple en vue de la concession — Causeret oublia de rétribuer sa commère et complice.

Voici le passage le plus important du récit documentaire de *Détective.*

Nul ne résistait à sa beauté éclatante (*la beauté de Germaine Huot*). Durant les années de guerre qu'elle passa dans l'Amérique du Sud, elle entra au moins un soir dans l'alcôve de tous les chefs d'Etat, du Mexique à la Patagonie. Espionne, elle avait séduit des officiers ennemis qui expièrent leur égarement devant le poteau d'exécution. Favorite des plages et des villes d'eau, elle avait été mêlée à de mystérieuses affaires, notamment au décès suspect du prince Radziwill. Elle avait manié des fortunes considérables, elle avait promené sa morgue de la place Beauvau au Quai d'Orsay, du Sénat au 2e Bureau. A la Chambre, la carte de presse d'un journal de Neufchâteau lui donna le champ libre : des députés inoffensifs, des ministres même l'avaient comblée de faveurs. Le propriétaire d'un bazar fameux de la capitale lui avait adressé des chèques mensuels de 20.000 francs.

Et, depuis un an, cette luxurieuse splendeur s'était écroulée pierre par pierre, irrémédiablement. Elle avait réduit au minimum son train de maison; néanmoins, la

crise l'avait atteinte. Elle avait autrefois refusé 2.500.000 francs. Il ne lui resta bientôt que peu de chose. Ses protecteurs oublièrent leurs largesses, et Germaine Huot, bien que toujours jolie, ne pouvait plus, à quarante-cinq ans, remonter le courant qui l'entraînait, ni même amorcer de nouvelles aventures. Sevrée d'argent, sevrée d'amour, elle se rattacha toute entière à l'homme qui avait été une partie de sa vie : Jean Causeret. Elle apprit qu'une importante société plâtrière de Paris luttait contre une partie de la Provence pour être autorisée à édifier, sur les bords de la baie de Cassis, une formidable fabrique de ciment. Elle s'entremit d'elle-même entre la société et son ami Causeret, le seul homme capable de faire aboutir le projet. La société promit une petite fortune à Germaine d'Anglemont, qui intrigua, se dévoua si bien que, finalement, en dépit de la résistance des Cassidiens, la société obtint satisfaction.

Mais l'aventurière ne toucha pas un décime. Cependant, elle eut la conviction qu'une ristourne fabuleuse avait été versée à des tiers. Elle réclama sa part. Son amant ne voulut pas intervenir. Alors, elle intercéda près de lui avec une tendre insistance; bientôt, elle le menaça de révéler sur lui tout ce qu'elle avait pu apprendre au cours de treize ans de relations ininterrompues. Puis son chantage évolua. A deux reprises : une première fois dans un palace de la Cannebière; une seconde fois à la préfecture même de Marseille, elle simula une tentative de suicide. Enfin, elle fit semblant de se calmer.

Les habitants de Cassis ne seront pas fâchés d'apprendre que la victoire, au bénéfice de l'usine empoisonneuse, fut remportée par les efforts conjoints de l'effroyable crapule qu'était le préfet Causeret et de la patronne de celui-ci, la fille Huot, dite « d'Anglemont ». La concussion, le vol, le chantage et le crime sont les quatre moyens du régime qui, selon le mot immortel du commissaire Bouchède, a, comme « armature », la police politique. Les affaires sont les

LES CRAYONS CONTÉ
SONT LES MEILLEURS

LIBRAIRIE DE FRANCE

110, boulevard Saint-Germain, PARIS (VI^e^)

Un bon ouvrage:

L'HISTOIRE ILLUSTRÉE DE LA IIIe RÉPUBLIQUE

publiée sous la direction de **Jean HÉRITIER**

en deux grands volumes in-4° raisin (25 × 32 cm.) imprimés sur beau papier orné de plus de 1.500 illustrations et 50 splendides planche en plusieurs couleurs.

Les deux volume: brochés ..... **240** fr.
Relié: demi-chagrin ..... **350** fr.

Une nouveauté:

VERDUN 1914-1918

par Jacques PÉRICARD

avec la collaboration et les témoignages de

6.000 COMBATTANTS

Un splendide volume in-4° (25 × 32 cm.) illustré de plus de 1.000 photographies authentiques, cartes, etc... sous solide reliure artistique.

Prix de faveur ..... **190** fr.

Les Œuvres illustrées des Grands Ecrivains:

VERLAINE, 8 vol. (19 × 24)	brochés	**480** fr.	reliés	**920** fr.
A. DAUDET, 20 vol.	—	**1.100** fr.	—	**2.200** fr.
A. de MUSSET, 10 vol.	—	**550** fr.	—	**1.100** fr.
G. FLAUBERT, 10 vol.	—	**550** fr.	—	**1.100** fr.

En préparation dans la même collection:

Les œuvres complètes illustrées de GUY DE MAUPASSANT

FACILITES DE PAIEMENT

affaires. Qu'une des plus jolies régions de France soit infectée par une usine aux émanations dangereuses ou putrides. qu'une ancienne petite bourgade de pêcheurs, célébrée dans le poème sublime de *Calendal*, doive être abandonnée et devenir désertique, ainsi l'exige l'intérêt sordide d'un préfet de sac et de corde, lui-même appuyé à un « élu » du Loir-et-Cher, devenu ministre du cartel.

Quelqu'un de la région, qui a suivi de près Causeret, m'a fait de lui le portrait que voici :

Jean Causeret représentait le type accompli du plus sale et du plus vil politicien. Corrompu, taré, sans foi ni loi. ambitieux démesuré, arriviste forcené. capable de tout pour arriver, intrigant comme pas un, peu d'hommes donnaient. autant que lui, l'impression de posséder toutes les tares morales. Cet homme-là donnait. à un point extraordinaire, l'impression de la fourberie, du mensonge, de la platitude et de la lâcheté. Il y avait en lui quelque chose de répugnant, de louche, d'inquiétant. Bien entendu, toutes ces jolies dispositions l'avaient appelé dans la franc-maçonnerie, dont il était devenu l'un des pontes locaux soumis aux directives du F∴ Rosier, Vénérables des « Démophiles ».

Tel est l'individu que Chautemps avait placé à la tête du département des Bouches-du-Rhône et dont il voulait même faire le successeur de M. Chiappe.

Nous avons su pourquoi la fille indicatrice Huot a froidement assassiné son secrétaire Causeret! Il ne nous reste plus qu'à attendre l'acquittement triomphal de la meurtrière par un jury habilement et méthodiquement trié. Au sortir de la prison, elle retrouvera sa clientèle, masculine et féminine, et une confortable pension sur les 85 millions de fonds secrets votés, à leur insu, par les contribuables, en l'honneur de la loyale institution de la rue des Saussaies.

Français, mes amis, si cette histoire vous amuse — j'entends si vous n'êtes pas dégoûtés du régime au point de le vomir — la République vous la recommencera. Le personnel du régime comprend à de nombreux exemplaires les Chautemps, les Causeret, les Huot et autres individus de même farine.

LÉON DAUDET.

(Photo Ligey.)

Jacques Bainville à sa table de travail.

LA PEUR

par JACQUES BAINVILLE

Les hésitations du gouvernement français à la conférence de Genève sont visibles. Il est fluctueux, ce que l'autre partie ne sent que trop. Comment ne s'apercevrait-on pas que M. Paul-Boncour, avant-hier soir, a relevé la voix lorsqu'il a connu l'émotion qu'avait produite à Paris la révélation de Pertinax? Du reste, à la même heure, un communiqué dont la gêne était gênante répondait à cet observateur dont les informations ne sont pas de fantaisie.

Le mot d'ordre est donc (pour combien d'heures?) qu'il ne s'agit pas de « vaine et ridicule églogue » lorsque des « pensées brutales » règnent sur des masses humaines. Voilà pour Hitler. Devant la fureur hitlérienne, on se rappelle parfois qu'il serait insensé de s'affaiblir et que le désarmement de la France est plus qu'intempestif. A ces minutes-là, on craint l'Allemagne d'une crainte salutaire et l'on songe à ces farouches Germains qui ont horreur de la mort dans un lit.

On redoute aussi, chez les Français, une alarme capable de changer le sentiment public en un matin. L'électeur a cru que si l'on voulait la paix il ne fallait pas préparer la guerre. Il peut aussi bien s'indigner s'il s'aperçoit que les moyens de défense n'existent plus. Alors on est inquiet de cette inquiétude pour le climat, le paysage ou le décor de la politique du dedans.

Il y a aussi, au dehors, les alliés qui se plaignent. « De mes amis, Dieu me garde! » Pologne, Petite Entente demandent si la France, en désarmant, veut signifier qu'elle les livre à Hitler. Il faut leur répondre. C'est bien ennuyeux.

Oui, mais si la France ne désarme pas, elle mécontente Henderson et Ramsay MacDonald, Norman Davis et Roosevelt. Elle froisse même un peu Mussolini avec lequel la République a été réconciliée par Henry de Jouvenel, et Hitler qui, après tout, s'il était ménagé, deviendrait peut-être assez bon diable. Léon Blum, qui lui pardonne infiniment plus que Jaurès ne pardonnait à Guillaume II, soutient qu'on excite le Führer, qu'on lui rend la tâche trop facile

si on ne lui cède rien. N'incarne-t-il pas ce simple plaisir de jouer aux soldats, cher aux Allemands, dont Stresemann parlait un jour à Briand tout réjoui de la lumineuse trouvaille? Ne rien faire pour le désarmement, n'est-ce pas s'aliéner le parti socialiste, aile gauche de la majorité?...

Flottant entre ces peurs diverses, — peur qu'on ait peur de faire peur, ou d'avoir peur — et selon que l'une ou l'autre prévaut, le gouvernement français varie d'un jour à l'autre, penche soit pour l'impérieux devoir de la sécurité nationale, soit du côté où souffle l'esprit de concession. C'est ainsi qu'il marche en ligne brisée. S'il n'y avait que cette ligne diplomatique qui le fût et si la défense du pays ne risquait pas de l'être, l'arrivée au point final ayant lieu par un jour de dépression! — *J. B.*

Madame,

BÉRA et MYTHA *se rappellent à votre bon souvenir et vous prient de les honorer de votre visite chaque fois que vous désirez être chapeautée de façon ravissante, selon votre visage et avec chic.*

BÉRA et MYTHA *vous incitent également à lire,* ***le mardi*** *de chaque semaine, dans l'****Action Française,*** *leur chronique hebdomadaire qui paraît dans la page «* ***La Mode et la Maison*** *». Vous y trouverez de précieuses indications sur la mode, ce qui se porte et, aussi, l'assurance que leurs prix modérés sont en rapport très étroit avec la période difficile actuelle.*

*N'oubliez pas non plus de vous recommander de l'*A. F.

24, rue Baudin — 2e étage
(Square Montholon), **PARIS** Tru. 29-41.

en vente à la

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, rue de l'Isly et 1, rue du Boccador
PARIS (8e)

OUVRAGES DIVERS (nombre limité)

C. C. Postal 926.78.

ARIÈS (N.). — Le Sillon ou le mouvement démocratique ...	12	»
AJALBERT (Jean). — La Passion de Roland Garros, 2 vol. reliés	30	»
BAINVILLE (Jacques). — Saison chez Thespis. Un vol. relié	25	»
BARRÈS (Maurice). — Leurs figures. Un vol.	12	»
Dans le cloaque. Un vol.	12	»
Chroniques de la Grande Guerre (14 tomes sur Lafuma). Le vol.	40	»
BEAUMARCHAIS. — Théâtre. Notices par René Benjamin. Un vol.	40	»
BERNARD (J. M.). — Œuvres. Tome II seulement	15	»
BORDEAUX (Henry). — La robe de laine. Un vol.	7	»
BOSSUET. — Sermons. Introductions et notices par H. Massis Les 2 vol.	80	»
BOURGET. — Micheline et l'amour. Ed. originale	12	»
CHAMBORD (Comte de). — La Monarchie française. Un vol. relié	25	»
CHAMPEAUX. — Le Meuble. Un vol. relié	24	»
Chanson de Roland (la). — FAGUS. Un vol.	40	»
COUDEKERQUE-LAMBRECHT. — Léon de Montesquiou. Un vol.	60	»
DAUDET (Alphonse). — Jack. Un vol. relié	120	»
DAUDET (Léon). — Moloch et Minerve. Un vol.	12	»
Œuvres philosophiques. Un vol. relié	60	»
Rêve éveillé. Un vol. sur alfa	25	»
Vingt-neuf mois d'exil. Un vol. relié	27	»
Voyage de Shakespeare. Un vol. relié	35	»
Au temps de Judas. Un vol.	40	»
Ecrivains et Artistes (tomes dépareillés, chacun pouvant être lu séparément)	15	»
Vers le Roi. Un vol.	12	»
Souvenirs. T. II, relié	70	»
DUTRAIT-CROZON. — Joseph Reinach historien	20	»
Justice républicaine. Un vol	5	»
Précis de l'Affaire Dreyfus. Un vol.	25	»
DZELEPY. — La guerre du dollar. Un vol.	12	»
ESPINASSE-MONGENET. — Guirlande. Un vol.	25	»
FARRÈRE (Claude). — La Bataille. Un vol relié	26	»
Le Dernier dieu. Un vol.	35	»
Mes Voyages, 2 vol.	24	»

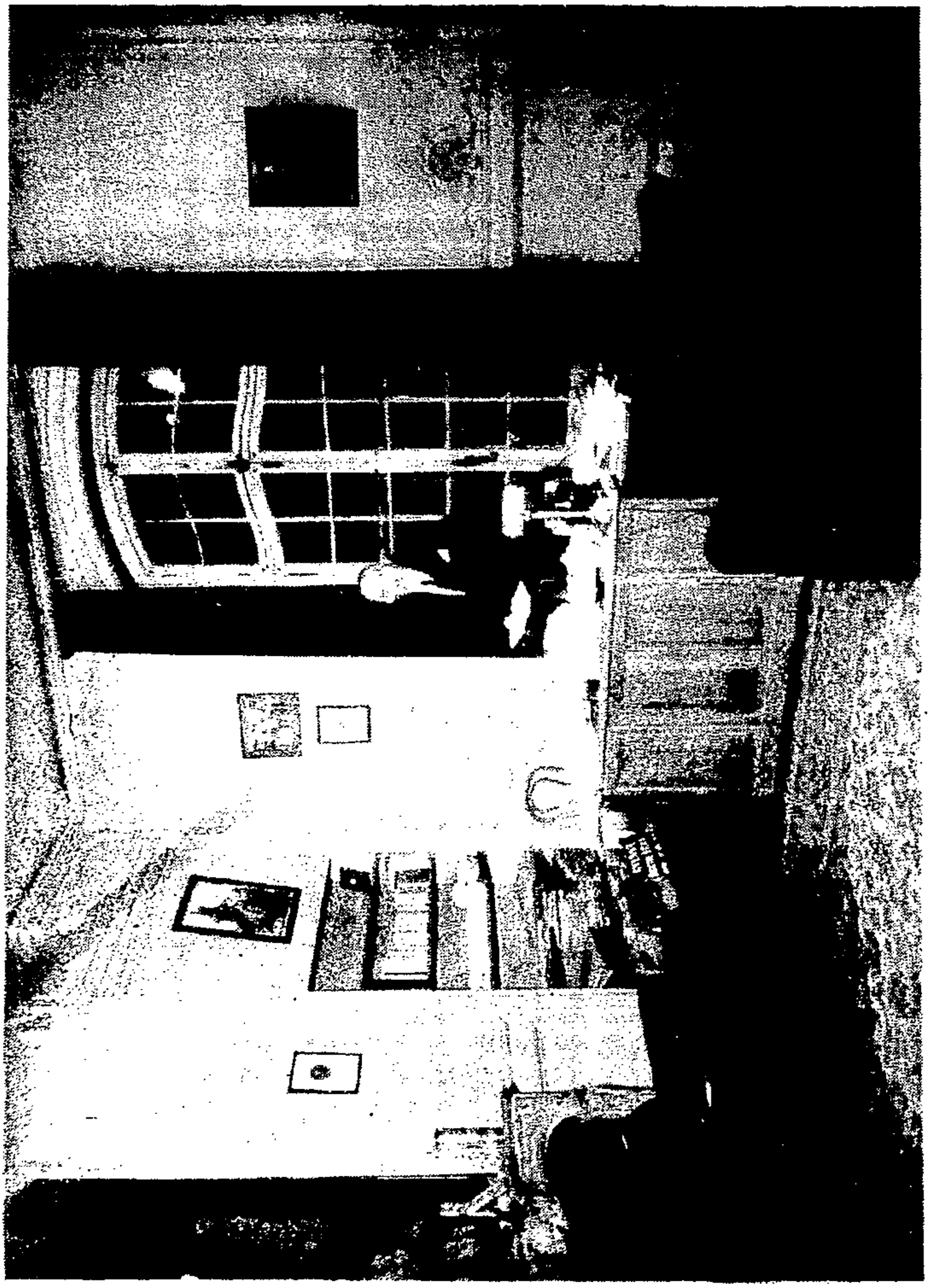

(Photo Ligey.)

Maurice Pujo.

Le 25e Anniversaire des Camelots du Roi

Le 16 octobre 1933 marquait le 25e anniversaire des Camelots du Roi. C'est en effet le 16 octobre 1908 qu'ils ont fait leur première manifestation, et c'est ce jour-là, nous ne dirons pas qu'ils ont été « fondés », mais qu'ils sont « nés », car ils sont une création spontanée issue de la manifestation elle-même et du patriotisme agissant qui l'inspirait.

Le Comité de la Fédération nationale des Camelots du Roi a célébré cet anniversaire en donnant à la réunion annuelle de rentrée une forme et un éclat particuliers. C'est avec fierté que nos amis ont pu évoquer les étapes d'une histoire glorieuse et tout ce que ces vingt-cinq années représentent de luttes héroïques, de dévouement sans réserve, de sacrifices accomplis avec un enthousiasme que redoublaient les coups, les blessures, la prison, — la mort même, hélas! puisque, avec Plateau, Philippe Daudet, Berger, Jean Guiraud, les Camelots eurent leurs martyrs -- mais aussi ce que ces vingt-cinq années représentent de progrès accomplis pour la cause de la restauration nationale, de victoires remportées sur la République, obligée souvent à renoncer à ses tentatives contre l'honneur français, réduite à une certaine pudeur dont elle se passait autrefois, mise chaque jour dans l'impossibilité d'esquiver la responsabilité de ses faiblesses et de ses crimes, — victoires que le régime lui-même a dû consacrer, par exemple, lorsqu'il instituait la Fête nationale de Jeanne d'Arc, ou qu'il renonçait au paiement des prétendues dettes à l'Amérique.

Comment naquirent les Camelots du Roi, que furent leurs premiers combats, Maurice Pujo nous le dit dans le premier volume de ses *Camelots du Roi*, qui est enfin terminé et qui va paraître cet hiver.

ALAIN MELLET

Il y eut bien des hommes dans Alain Mellet, peu de natures ont été plus douées ni peuplées d'un plus grand nombre de fées. Trop de fées peut-être! Vivacité de l'intelligence, enthousiasme, solidité des sentiments profonds, mobilité du caractère extérieur, ce qui ajoutait aux séductions de l'esprit, attachement secret à toutes les formes de l'essentiel, goût et don de la poésie, amour du beau et du juste, on n'en finirait point avec l'énumération de qualités qui auraient dû produire, moyennant un minimum d'efforts, un poète de haute race et qui, à moins de frais encore, avec un peu de stabilité dans les habitudes courantes, eussent donné un journaliste de la grande espèce, de celle qui agit en même temps qu'elle retient, grave et peint.

Que l'on se donne seulement la peine d'évoquer l'inoubliable farce des Poldèves, si subtile et si gaie, si philosophique et si politique, avec toutes les conséquences de réflexion qu'elle représente! Et que l'on me dise si cela n'est point de l'imagination constructive et satirique de premier rang! Ce livret microscopique a tellement de chances de longue vie, qu'il en enterrera certainement un grand nombre d'autres, plus lourds de format ou de tirages. Il y a là sans doute une de ces réussites parfaites, qui sont rares par définition. Mais en combien d'autres branches de notre beau métier eût pu exceller Alain Mellet!

J'ai rencontré dans la vie jusqu'à trois ou quatre garçons de valeur singulière et unique pour qui j'aurais voulu être né prince, avoir une cassette sérieusement garnie, pour être en mesure de dire: — Voilà, mon bon ami, vivez, distrayez-vous, flânez tout à votre aise, vous n'aurez point d'attache ni de bât quotidien, vous ne trimerez qu'à vos jours et à votre goût. Encore un coup, voici de quoi vivre, voyager et fumer. Quand vous aurez une idée, apportez-la. S'il m'en vient une qui ne convienne qu'à vous, je vous ferai signe... Il est malheureux que l'organisation de la presse contemporaine prête si mal à des combinaisons de ce genre, hélas! la seule qui se fût exactement adaptée à l'humeur d'un Alain Mellet: pour lui et plus encore pour

nous, j'ai regretté avec amertume que l'Action française *ne pût être organisée sur un tel pied!*

Nos archives, et je pourrais dire nos fastes, conservent le souvenir de certains coups de maître qu'Alain Mellet était seul capable de frapper. Pendant la conférence de Washington, c'est lui qui distingua le jeu Briand entre Londres et Washington contre Paris et la France. *Une des années précédentes, c'était Mellet, dont la conversation avec quelques chefs de l'armée dont il est inutile d'écrire le nom, nous éclaira sur le degré de l'illusion auquel l'euphorie de la victoire emportait les meilleurs esprits. Ces deux exploits que nous n'avons pas le droit d'oublier montrent qu'Alain Mellet avait l'art de faire parler.*

.....

Il avait fait la guerre aux Métèques et aux Juifs dans les rues du Quartier latin à l'époque de Thalamas et du président Ausset qui l'envoya pour dix mois à la Santé. Il avait fait aux Allemands, les quatre années de guerre, engagé volontaire au 12e cuirassiers, puis interprète attaché à l'armée anglaise. Là, il connut S. A. I. le Prince Antoine d'Orléans-Bragance, oncle de la gracieuse dauphine de France, Madame la Comtesse de Paris, et, en même temps que cet honneur d'approcher ses Princes bien-aimés, et, plus tard, l'idée de beaux livres sur le Mariage de Palerme *et les* Scènes de la vie en exil, *sait-on ce qu'il nous rapporta, en outre, aux premiers jours de la paix? Tout bonnement l'accent anglais! Il s'était mis à parler le français comme un insulaire. Est-il besoin de dire comment on le reçut? Ce fut une source d'inextinguibles plaisanteries, et, de sa part, de protestations douloureuses. On rirait presque à ces souvenirs qu'alourdit le deuil!*

Nous ne nous consolerons pas du départ de ce cher compagnon. Pour donner à notre affliction tout son sens, il faudra recueillir les principaux vestiges de son action fidèle et forte, de sa vision originale, de sa poésie à laquelle il n'a rien manqué qu'un peu de loisir et de chance, car, pour les dons, tout y était.

(CHARLES MAURRAS, *A. F.* du 15 Novembre 1932.)

FRANÇOIS DE MARMIER

François de Marmier, engagé à 18 *ans dans l'aviation, a été l'un de nos plus célèbres pilotes.*

En 1914, *il a exécuté, pour le Grand Quartier Général, des missions de liaison périlleuses et fructueuses.*

Le 11 *avril* 1915, *il a accompli l'un des plus beaux exploits de la guerre. Chargé de bombarder les chantiers de sous-marins allemands, à Zeebruge, il a atteint ses objectifs et, malgré un violent bombardement, ne s'est retiré que sa tâche achevée. Un obus de* 105 *avait crevé le capot de son avion, avait brisé l'essieu et les roues avant, lui avait sectionné le pied gauche et l'avait blessé à l'épaule droite. Il arracha le pied, qui pendait, le donna à son compagnon en disant: « Prends ça! Ça me gêne! »*

Croyant sa dernière heure venue, il voulait que son dernier atterrissage fût le plus beau de sa vie.

Dans la voiture-ambulance, il chantait à tue-tête le médiocre « Cantique de l'aile » de Rostand. Celui-ci lui consacra dans le « Vol de la Marseillaise » un quatrain. Foch alla voir le blessé et lui demanda quelle récompense il voulait:

— Un avion de chasse pour me venger.

Foch lui donna la croix de la Légion d'honneur. Son père (« mort en preux », disait la citation) et son frère aîné étaient déjà tombés au champ d'honneur et son jeune frère Lionel faisait merveille dans l'aviation.

Les « mécanos » de l'escadrille citèrent eux-mêmes François de Marmier, qu'ils appelaient « la marmaille » et firent graver sur une montre en or ces paroles:

« A la marmaille, pour l'énergie farouche et l'héroïsme dont il a toujours donné la preuve. »

*La guerre finie, François voulut posséder de la terre lorraine reprise aux Allemands et acquit un domaine à Saint-Avold. Il étudia l'agriculture et, dans cette tâche nouvelle pour lui, devint en moins de deux ans hors de pair, réalisant des élevages de porcs et de chevaux qu'admiraient tous les connaisseurs. Il ne cessa de se dépenser pour l'*Action française, *donnant son argent, son temps, suscitant des enthousiasmes et des amitiés durables.*

Marmier, qui rappelle par plus d'un trait le marquis de

Morès, dont il avait le courage, l'éloquence. créait comme lui des entreprises d'intérêt privé qui devaient servir l'intérêt national. Exemple: les coopératives laitières de la Moselle et de la Sarre. Sur ces dernières flottait le drapeau tricolore.

Il voulait faire passer dans les faits les idées de La Tour du Pin. Il avait l'intention de développer en Lorraine les organisations agricoles, de créer ensuite les mêmes organisations en Limousin et en Normandie, et de persuader aux propriétaires terriens des autres régions d'imiter son exemple.

Le 12 décembre 1932, il est mort d'une crise d'urémie chez son ami Marc de Bruchard, près de Saint-Léonard (Haute-Vienne). Une délégation de paysans mosellans a traversé la France pour faire à ce soldat-laboureur, défenseur des paysans devant les ministres qu'il allait engueuler dans leur propre bureau, de dignes obsèques. Ils portèrent son cercueil sur leurs épaules.

Les dernières paroles prononcées par François avant d'expirer ont été: « Jacques Denisane... L'Action française ».

GEORGES GAUDY.

HENRI CYRAL, ÉDITEUR

Téléphone : LITTRE 51-18 Chèques postaux : Paris 225-06

118, boulevard Raspail, PARIS (VI^e^)

Vient de paraître dans la « *Collection Française* » :

40 ANS DE PARIS

par

ALPHONSE DAUDET

ÉDITION ORIGINALE

Illustrée de 59 aquarelles de Pierre ROUSSEAU

Sous ce titre sont réunis pour la première fois en un fort volume de plus de 350 pages, les Souvenirs d'Alphonse Daudet, augmentés de documents nouveaux et de pages inédites. L'illustration, exécutée d'après nature ou documents fournis par M. André Ebner qui fut le secrétaire d'Alphonse Daudet, fait revivre toute une époque : personnages célèbres, sites, maisons familières à l'illustre écrivain, scènes historiques, etc...

Tirage limité à:

15 exempl. sur madagascar, avec deux aquarelles originales	380 fr.
20 exempl. sur annam, avec une aquarelle originale.....	300 fr.
15 exempl. sur arches	250 fr.
750 exempl. sur vélin de Rives	200 fr.

CHARLES VERGNAUD

Charles Vergnaud, fondateur du Courrier de Lorraine, *animateur de nos sections et fédérations de l'Est, apportait, dans le mouvement d'une intelligence très forte, la plus rare combinaison de vertus généreuses et de lucidité brillante que j'aie jamais admirée dans un esprit contemporain. On sentait ruisseler de toute sa personne l'éloquence et la poésie de la vérité: rencontre unique, ardente, du spirituel et du moral, l'un et l'autre au degré le plus élevé, mais* distincts. *Aussi lisait-on avec joie les articles qu'il publiait dans son noble* Courrier, *mais, avec toute leur puissance, leur vivacité, leur entrain de diablerie céleste, avec cet accent personnel qu'il savait donner aux débats les plus abstraits, ces belles pages paraissaient molles en comparaison de celles qu'il écrivait* de sa main *et adressait à ses amis, nous adressait parfois: leur graphisme matériel transmettait quelque chose des fluides de l'émotion dont il ne cessait de vibrer, presque de trembler. Tel il était, tel il apparaissait: calme, simple, d'aspect réfléchi et grave, mais, au ton du regard et par on ne sait quel frémissement passionné du maintien, il semblait imposer l'attention qu'il sollicitait non pour lui mais pour ses idées. Que de projets nous avions accumulés et formés sur la tête de ce jeune homme de vingt-huit ans, également doué comme maître de découverte ou d'explication, et comme chef d'action!*

Quel avenir de continuateur et d'héritier lui ouvrait quelquefois notre rêve muet! Sa santé nous désolait. Elle l'irritait. Il espérait se délivrer du harcelant souci par des soins méthodiques, d'ailleurs trop souvent interrompus par l'action, et quelquefois par des interventions fort rudes: opérations sur opérations! disait le bulletin qui venait de Nancy. Quand, le 9 janvier dernier, nous allâmes, avec Daudet, Robain et quelques bons amis, prendre part à la très belle fête des Rois de nos sections de Lorraine, Charles Vergnaud avait dû se faire représenter par sa jeune femme.

Moins de cinq mois suffirent pour l'attirer définitivement de cet autre côté de la sphère, où nous n'avons pu le suivre encore que de notre immense regret.

Du moins son cœur et son visage vivront-ils parmi nous. Et sans doute aussi sa pensée!...

(*A. F.*, 2 novembre 1933. CHARLES MAURRAS.)

L'ANNÉE ÉCONOMIQUE

par FIRMIN BACCONNIER

La France est un pays mi-agricole mi-industriel. Son activité économique étant représentée par 100, les produits agricoles et alimentaires entrent dans cette activité pour 45 %; les textiles pour 23 %; les minéraux et métaux pour 14 %; les autres articles pour 17 %.

Ces chiffres s'entendent pour la France métropolitaine. Ils ne font pas état de l'activité économique de nos territoires d'outre-mer, qui est agricole dans la proportion des neuf dixièmes.

Les années 1932 et 1933 sont des années noires pour l'agriculture nationale. Les produits agricoles ont baissé en moyenne de 40 % en deux années. Cette baisse ne serait pas une catastrophe si elle laissait un bénéfice, si minime soit-il, au producteur. Mais la plupart, sinon la totalité, des produits du sol sont à des cours qui ne couvrent même pas le prix de revient. Le blé, par exemple, qui, au-dessous de 140 francs le quintal, laisse le cultivateur en perte, est descendu un moment à moins de 80 francs dans les fermes.

Cette situation est l'effet des traités de commerce conclus depuis la guerre, qui ont ouvert toutes grandes les portes de notre marché aux produits agricoles de l'étranger. En 1932, nous avons importé huit fois plus d'objets alimentaires que nous n'en avons exporté. Notre agriculture a fait les frais du déficit du commerce extérieur de la France : des deux tiers du déficit si l'on ne fait état que des objets alimentaires; de la totalité du déficit, si, comme il se doit, nous ajoutons aux objets alimentaires les matières premières d'origine agricole.

Touchant la production industrielle, les indices de la statistique générale de la France la montrent en léger progrès de mai 1932 à mai 1933. Voici comment s'établissent les indices de cette production :

Indices de la production industrielle
(base 100 en 1913)

	Mai 1932	Mai 1933
Indice général	94	108
Industries mécaniques	93	110
Métallurgie	72	89
Industries textiles	56	70
Industries extractives	98	98
Bâtiment	101	92
Cuir	93	114
Papier	108	131
Caoutchouc	631	934
Automobile	400	495

On voit que, pendant ces douze mois, le niveau d'activité des *Industries extractives* n'a pas bougé et que celui du *Bâtiment* est en recul. Les autres industries sont en progrès. Quelques-unes même ont dépassé leur niveau d'avant guerre. Mais faisons attention que, malgré leurs progrès, nos industries *Textiles* et la *Métallurgie*, qui occupent dans l'économie nationale une si grande place, sont encore très au-dessous de leur niveau d'activité de 1913. Et disons en passant que le chiffre élevé de l'indice du *Caoutchouc* et de l'*Automobile* s'explique par ce fait que ces deux industries étaient fort peu développées à la veille de la guerre.

Les résultats financiers de l'exploitation des grands réseaux traduisent le mauvais état du marché agricole et celui de nos industries principales : *métallurgie, textiles, mines, bâtiment.* Le déficit dépasse d'un milliard celui de 1931 : il atteint 3.580 millions. La situation ne s'est pas améliorée en 1933, puisque les recettes du premier semestre sont en diminution de 6 et demi pour cent sur celles du premier semestre de l'année antérieure.

Les recettes du tourisme, elles aussi, sont en très nette diminution. D'après l'Office national du tourisme, il n'est venu en France que 944.350 visiteurs en 1932 contre 1.542.285 en 1931 et 1.911.107 en 1929.

ARTHRITIQUES

Méfiez-vous des Contrefaçons
et Imitations

Pour PRÉPARER votre EAU
ALCALINE et DIGESTIVE
N'employez que le

SEL VICHY-ÉTAT

Le seul véritablement extrait de l'eau des SOURCES de l'ÉTAT

Lessive les Reins,
l'Estomac et l'Intestin
et Élimine
l'ACIDE URIQUE

Le Sachet : pour un litre d'eau **0 FR. 35**

Exiger SEL VICHY-ÉTAT
portant le rond bleu **VICHY-ÉTAT**
TOUTES PHARMACIES

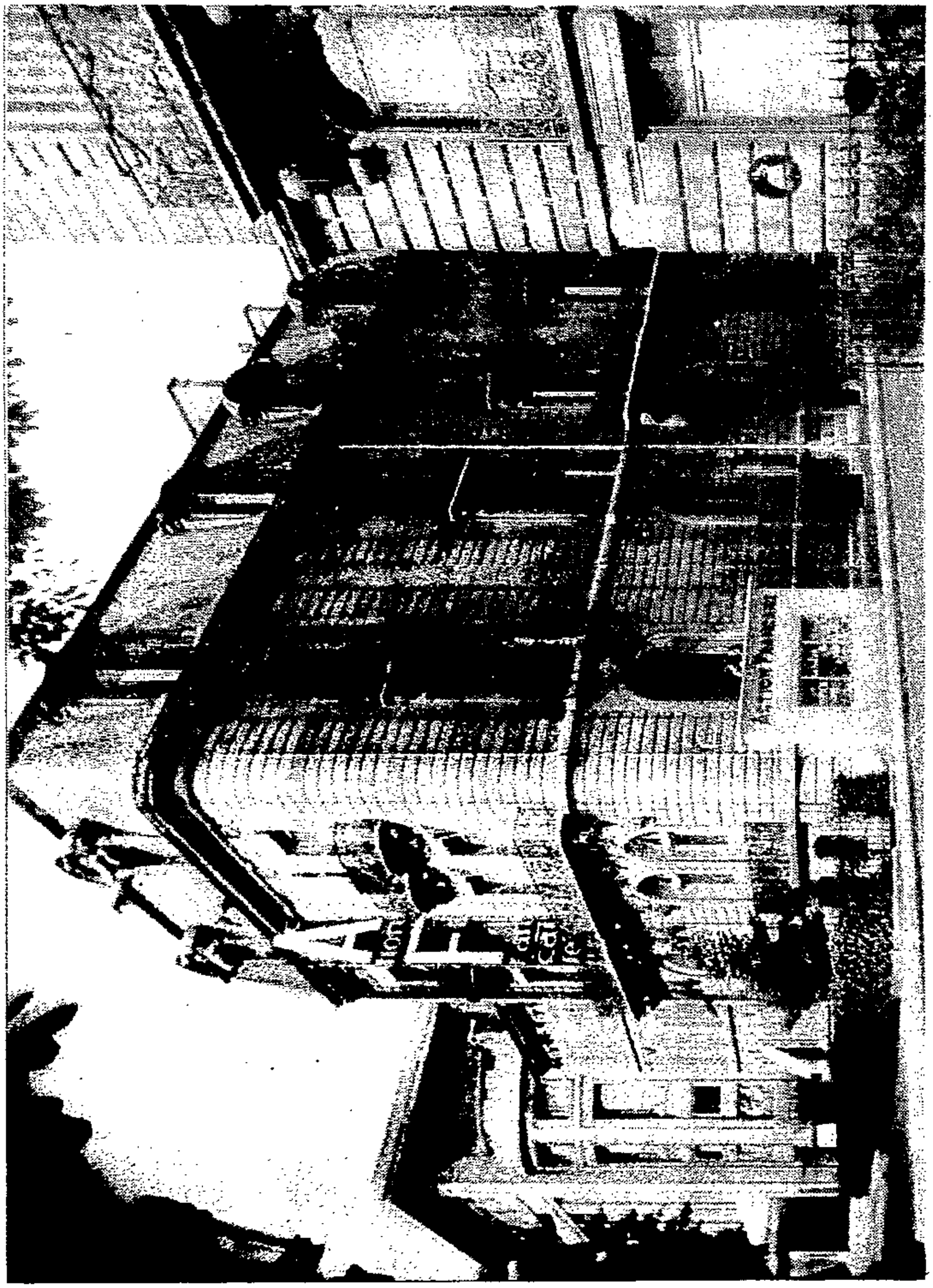

(Photo Ligey.)

L'Action Française.

Commerce avec les pays étrangers
(en millions de francs)

	Importations	Exportations	Balance
1930	45.980	33.983	— 11.997
1931	36.029	23.267	— 12.762
1932	23.605	13.490	— 10.115
1933 (5 pr. mois)	9.858	5.025	— 4.833

Commerce avec la France d'outre-mer

1930	6.530	8.851	+ 2.321
1931	6.169	7.154	+ 985
1932	6.220	6.202	— 18
1933 (5 pr. mois)	2.243	2.522	— 321

Notons que notre commerce avec les territoires français d'outre-mer qui jusqu'en 1931 était demeuré bénéficiaire, accuse un déficit, léger à la vérité, en 1932 et que ce déficit s'annonce un peu plus élevé en 1933.

En 1931, le meilleur client de la France a été la Grande-Bretagne, qui nous avait acheté pour 5.038 millions de marchandises; puis venait l'Algérie avec 3.970 millions; au troisième rang l'Union douanière belgo-luxembourgeoise, avec 3.581 millions.

En 1932, c'est l'Algérie qui se classe en tête des meilleurs clients de la France métropolitaine. Voici, par ordre d'importance, quels ont été, en 1932, les dix meilleurs clients de la France :

Achats à la France (en millions de francs)

Algérie	3.270	millions	de	francs.
Union belgo-Luxembourg ...	2.241	—	—	—
Grande-Bretagne	1.961	—	—	—
Allemagne	1.689	—	—	—
Suisse	1.510	—	—	—
Etats-Unis	957	—	—	—
Tunisie	752	—	—	—
Maroc	720	—	—	—
Pays-Bas	609	—	—	—
Italie	594	—	—	—

POUR ÊTRE BELLE
POUR ÊTRE FOR

N'avez-vous jamais envié ces couples splendides qu'on rencontre sur les plages ou dans les salons, et qui sont le point de mire de tous les regards ? Et n'avez-vous point soupiré : « Ah ! si je pouvais être comme cela ! »

VOUS POUVEZ L'ÊTRE

Il vous suffit de connaître le moyen et de l'appliquer. croyez-vous que ces êtres que vous admirez, ces êtres d'élite, si beaux, si fiers, si conscients de leur supériorité, se soient « faits » tout seuls ? Non, ils ont « formé » leur beauté, leur force, leur grâce. Vous pouvez en faire autant, vous. Et ne dites pas « Trop tard... »

QUEL QUE SOIT VOTRE AGE

Quelles que soient les imperfections physiques que vous déplorez : embonpoint, mau eur. asymétrie, difformité légère, musculature insuffisante (et vous, Madame, poitrine affaiblie, rides, teint brouillé, malaises continuels), votre corps recèle les réserves d'énergie capables de faire contrepoids à ces défauts et de les faire disparaître. Le tout est de mettre en œuvre vos ressources vitales C'est ce que fera

POUR VOUS, MONSIEUR, "DYNAM"

Cette méthode absolument nouvelle et naturelle vous donnera

DES MUSCLES EN 30 JOURS

et, par la rééducation interne de toutes vos fonctions, (respiratoire, circulatoire, digestive, nerveuse) la transformation de votre ossature et le développement de votre musculature, fera de vous

UN HOMME NOUVEAU EN 180 JOURS

en pleine forme, parfaitement proportionné, beau, plein de santé et d'allant, de puissance et d'autorité ; vous vous reconnaîtrez à peine dans votre miroir; vos amis s'émerveilleront de ce changement, vous serez admiré, envié, heureux

POUR VOUS, MADAME, " DYNORA "

méthode d'*éducation corporelle*, sans drogues, sans fards, sans appareils, sans électricité, réalisera votre transfiguration au moyen d'un système harmonique scientifiquement déterminé et dosé pour le corps féminin par nos médecins, nos gynécologues, nos physiologistes, nos spécialistes de l'esthétique féminine Des exercices quotidiens d'

ÉDUCATION FACIALE

effaceront de votre visage les marques de l'âge ou de la fatigue, rendront à vos chairs cette fermeté, cette plénitude, à votre teint cette fraîcheur qui sont le signe triomphant de la jeunesse et de la santé... En quelques semaines, vous aurez obtenu de

MERVEILLEUX RÉSULTATS

Plus de malaises, plus de défauts ; une ligne magnifique, des chairs fermes, un visage rajeuni, rafraîchi, gai, des yeux et un teint clairs, une poitrine remodelée, jeune, superbe, des proportions ennoblies, une allure sportive et victorieuse ; vous dégagerez grâce, charme, séduction ; vous serez jeune, vous serez belle... pour toujours

Renseignez-vous sur ces merveilleuses méthodes de rééducation moderne en demandant nos brochures gratuites au moyen du ou des bons ci-dessous, et en joignant 1 fr 50 en timbres par brochure désirée, pour frais d'expédition

Pour ne pas oublier, découpez ou recopiez donc ces bons maintenant et postez-les aussitôt.

BON GRATUIT

(à découper ou à recopier)

à adresser à INSTITUT-DYNORA, 14, rue La Condamine, Paris (17e), pour un exemplaire S. 28 de la brochure « **Comment former sa beauté** »

Nom .....

Adresse .....

BON GRATUIT

(à découper ou à recopier)

à adresser à DYNAM-INSTITUT, 14, rue La Condamine, Paris (17e), pour un exemplaire S. 28 du livre intitulé « **Comment former ses muscles** ».

Nom .....

Adresse .....

Cet ordre est demeuré le même pendant les cinq premiers mois de l'année 1933.

Notons qu'en dehors de la Suisse, presque tous les pays étrangers vendent beaucoup plus de marchandises à la France qu'ils ne lui en achètent. Quelques exemples le font paraître.

Pendant les cinq premiers mois de 1933, l'Allemagne a vendu à la France pour 1.320 millions de marchandises et lui en a acheté pour 649 millions; l'Espagne pour 381 millions contre 157 millions; les Etats-Unis, 1.265 millions contre 313; la Grande-Bretagne 992 millions contre 679; l'Italie 261 millions contre 211; les Pays-Bas, 372 millions contre 241; l'U. R. S. S., 237 millions contre 15; l'Union belgo-luxembourgeoise, 901 millions contre 883.

Observons que le déficit de la balance *visible* des échéances n'est pas nécessairement un signe de ruine, car il faut tenir compte des recettes *invisibles*. En Angleterre, jusqu'à ces dernières années, le déficit de la balance commerciale a souvent atteint près de 50 milliards; mais comme les recettes provenant des exportations *invisibles* (revenus des titres étrangers, crédits extérieurs, bénéfices de la Marine marchande) étaient plus élevés que le déficit commercial, l'avoir du pays sur l'étranger dépassait le montant de son débit.

En France, la balance commerciale était, avant la guerre, presque toujours déficitaire. En 1913, l'excédent de nos importations de marchandises s'élevait à plus d'un milliard et demi de francs-or, soit à plus de huit milliards de nos francs actuels. Mais ce déficit était compensé largement par les gains de fret, les assurances, le transit, les dépenses des touristes étrangers en France et les intérêts de nos créances extérieures. M. Tournan, rapporteur du budget du commerce, a avancé au Sénat qu'en 1913, notre pays a pu placer au dehors quelque six milliards de nouveaux capitaux. La balance commerciale était déficitaire, mais la balance des comptes était créditrice.

La guerre nous a, naturellement, obligés, pour le ravitaillement des armées et de la population civile, à des importations massives, qui ont détruit l'équilibre de notre balance des comptes. Cet équilibre a été rétabli peu d'années après la signature du traité de paix et il s'est maintenu

jusqu'en 1930, bien que notre balance commerciale se soit soldée par un déficit : de 3.674 millions en 1928; 10.643 millions en 1929; 11.997 millions en 1930. Mais ces déficits ont été couverts et au delà par les exportations dites *invisibles*, principalement par les dépenses des touristes étrangers en France et par les placements extérieurs.

Après 1930, les revenus de nos placements extérieurs et les recettes du tourisme étranger ont diminué dans une telle mesure, que notre balance des comptes a cessé, elle aussi, d'être créditrice. Ecoutez le rapporteur au Sénat du budget du commerce : *En 1931, notre balance des comptes accusait un solde débiteur que l'on évalue à quelque trois milliards, solde qui n'a pu que s'accroître en 1932.*

M. Tournan ajoute : « Ce déficit a été masqué jusqu'à ces derniers temps par le rapatriement de nos avoirs au dehors et par le placement de capitaux étrangers en France; mais depuis un an il apparaît dans le bilan de notre Institut d'émission et il cause un émoi justifié. Sans s'en alarmer outre mesure, il faut convenir que plus que jamais cette situation commande un énergique effort de redressement ».

Ainsi, en 1931, notre balance des comptes présente un solde débiteur de 3 milliards. Les données relatives à la balance des comptes de l'année 1932 ne sont pas publiées encore, mais nous avons tout lieu de penser que le déficit sera plus élevé qu'en 1931; et l'année 1933 s'annonce plus mauvaise que la précédente. En bref, chez nous la balance des comptes tend à se confondre avec la balance commerciale. C'est-à-dire qu'avant peu le déficit de la balance commerciale devra être couvert sinon entièrement, du moins dans la proportion des quatre cinquièmes, par des sorties d'or de la Banque de France.

Le chômage

A la date du 8 juillet 1933, le nombre des chômeurs en chômage complet officiellement *inscrits* est de 249.198 dont 191.693 hommes et 57.505 femmes. A la même date de 1932 on avait compté 261.922 chômeurs inscrits. En un an la diminution est de 12.724 unités.

Ce chiffre de 249.198 chômeurs *secourus* n'est pas très élevé si on le compare avec celui des chômeurs anglais

(2.636.319), allemands (5.582.620) ou américains (12 millions environ). Mais nous en avons d'autres.

De l'enquête mensuelle effectuée par les inspecteurs du travail et les ingénieurs des mines dans les établissements (au nombre de 8.548) qui occupent au moins cent personnes, il résulte qu'au début de juin 1933 les effectifs au travail comprenaient 2.372.393 personnes, contre 2.422.988 au début de juin 1932 et 2.900.000 environ quand la crise a éclaté, c'est-à-dire pendant le dernier trimestre de 1930.

Nous ne possédons pas de statistique précise touchant les établissements qui occupent moins de cent personnes. Mais nous ne sommes certainement pas très éloignés de la vérité en estimant à 1.000.000 unités la diminution de nos effectifs ouvriers depuis 1930.

Il y a, en outre, nos chômeurs partiels.

La diminution du chômage partiel est due à la reprise du *Caoutchouc*, de l'*Automobile*, mais principalement des *Textiles*, qui, nous l'avons vu, représentent 23 % de l'activité économique nationale. En un an, les Textiles ont vu leur activité s'accroître sensiblement, puisque l'indice de leur production, sur la base de 100 en 1913, s'établissait à 56 en mai 1932 et qu'il s'inscrit à 70 en mai 1933. L'avance de l'indice correspond à un fléchissement des stocks. Au cours de l'année 1932, les stocks ont diminué de 15 % dans les filatures et de près de 40 % dans les tissages. Pareillement les ordres à livrer ont augmenté de 47 % dans les filatures et de 85 % dans les tissages.

L'amélioration est donc réelle dans les Textiles et aussi dans quelques autres industries. Néanmoins ne perdons pas de vue que dans les grands établissements 37,83 % de nos effectifs ouvriers ne font pas la semaine normale et que si la proportion est la même dans les petits établissements, le nombre de nos chômeurs partiels ne doit pas être loin d'atteindre deux millions d'unités.

FIRMIN BACCONNIER.

LES CRAYONS **CONTÉ**
SONT LES MEILLEURS

ÉMILE CROS

Fourrures

Maison française et de tout premier ordre

10, rue Marcel-Renault
PARIS (17e)
Tél. : Etoile 21-08

12-14, rue Sornin
VICHY — Tél. : 31-45
(En face le Casino des fleurs)

Extraii de notre catalogue 1933-1934

Avant de faire vos achats, visitez nos magasins et collections de Paris ou de Vichy. Prière de comparer l'élégance de nos modèles, la qualité de nos marchandises et nos prix qui sont toujours les moins élevés.

(Tous nos prix sont marqués en chiffres connus.)

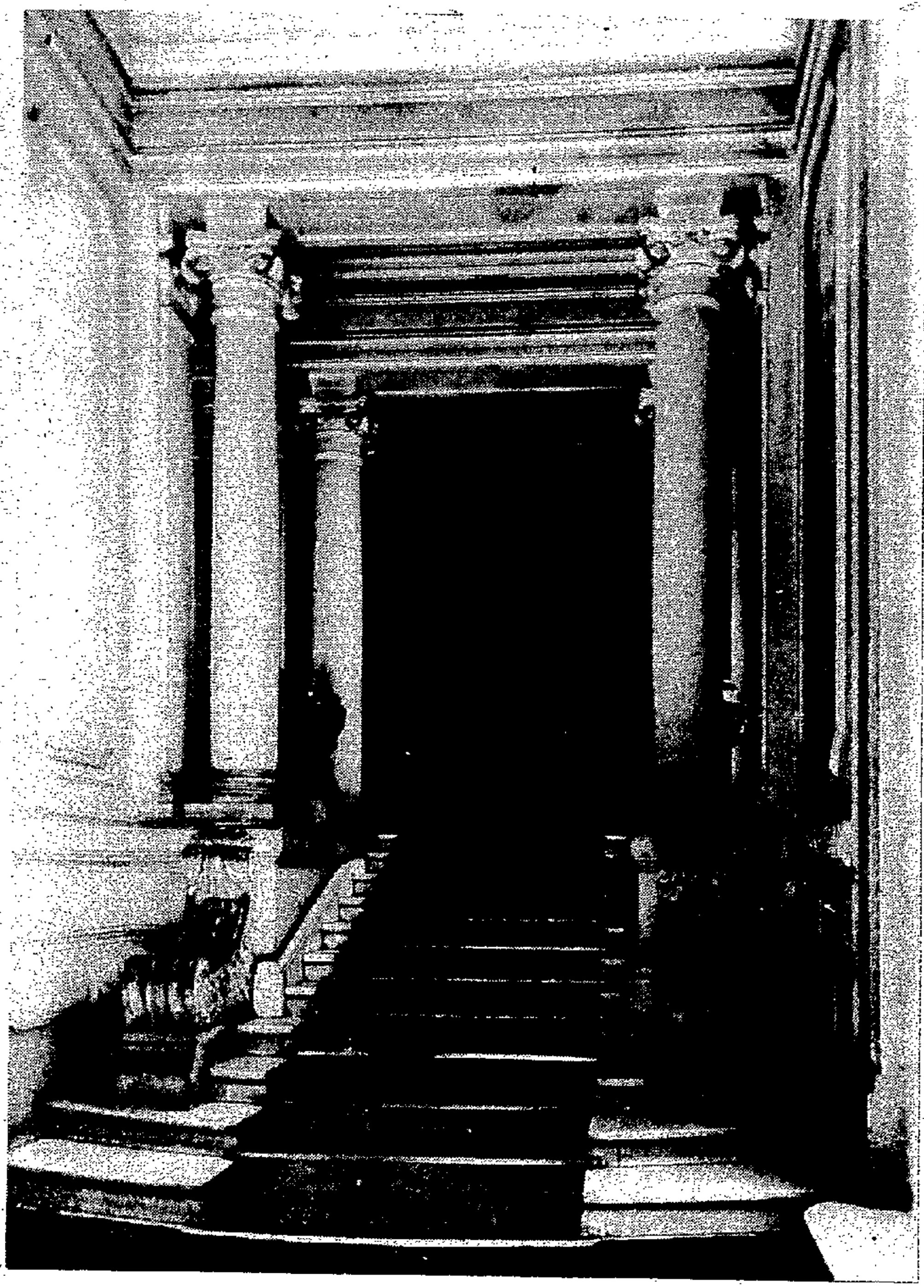

(Photo Ligey.)

L'entrée de l'Action Française.

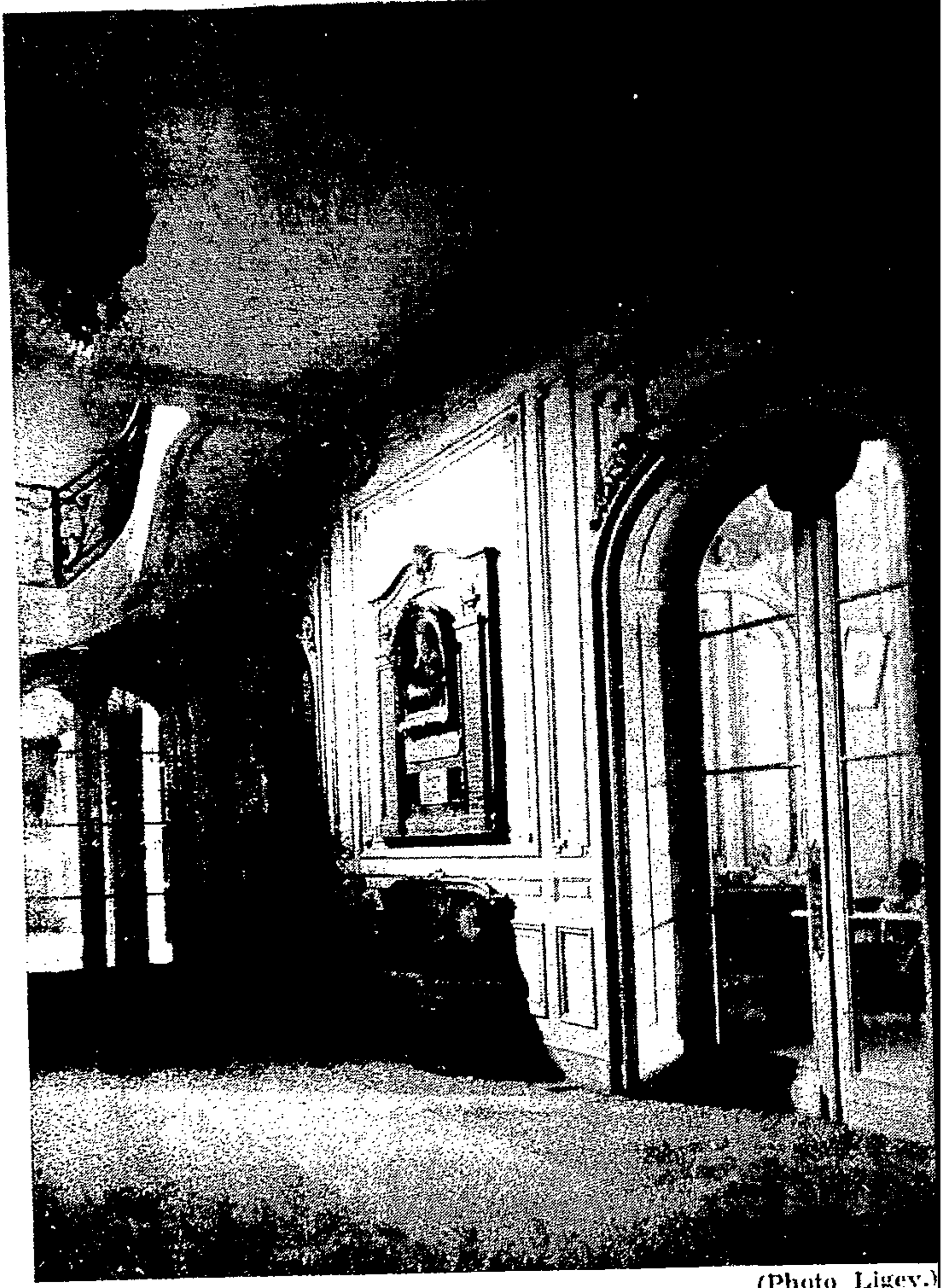

(Photo Ligey.)

Le hall.

L'ANNÉE MILITAIRE

Les manœuvres sont chaque année, le couronnement de l'activité militaire. C'est par elles que nous commencerons la revue des événements qui en 1932-1933 ont le plus marqué la vie de notre armée.

Les grandes manœuvres se sont déroulées du 20 au 30 septembre 1932 dans la région du camp de Chalons et du camp de Mailly.

Elles ont porté principalement sur l'étude de l'utilisation des engins à moteurs par des unités chargées d'une mission d'enveloppement à l'aile d'une armée en opération. On en a profité en outre pour jeter les bases de la tactique nouvelle des détachements mécaniques de combat et des groupes de reconnaissance. Des types nouveaux de petites voitures automobiles ont également été mis à l'épreuve.

Les unités qui prirent part aux grandes manœuvres furent : la 15e division d'infanterie, la 2e division d'infanterie Nord-Africaine, la 1re division de cavalerie, de nombreuses unités de cavalerie, d'artillerie lourde à tracteurs et d'artillerie portée, du génie, des chars, des escadrilles d'aviation et des unités de défense contre aéronefs. Le tout représentait un effectif d'environ 40.000 hommes. Les manœuvres ont été dirigées par le général Gamelin, membre du Conseil supérieur de la guerre, chef d'état-major général, en présence des généraux Weygand et Maurin. Les services d'arbitrage étaient placés sous la direction du général Hering.

De l'avis des experts militaires et des autorités, la division hippo-automobile s'est révélée un magnifique instrument de manœuvre. La coopération des éléments motorisés, auxquels on doit la vitesse stratégique, et des éléments à cheval, dont on attend la mobilité tactique est considérée comme devant donner les meilleurs résultats.

Leur dissociation, nécessitée par la différence de leurs vitesses de marche, n'est cependant à envisager que si l'on doit accomplir des étapes supérieures à 150 kilomètres.

Par ailleurs, on a constaté que la capacité de surprise

donnée par les éléments motorisés, entraîne la nécessité de mesures de protection et d'un armement anti-chars pour tous les détachements quels qu'ils soient.

Enfin la présence de chars lourds et d'engins automobiles pesants a fait ressortir toute l'importance du problème du franchissement des cours d'eau. Des économies inconsidérées sur ce chapitre, comme il y a trop lieu d'en craindre, étant donné l'état d'esprit de nos dirigeants, risquent d'anihiler tout l'effort fait pour la motorisation de notre armée. La vitesse serait parfaitement inutile, si la traversée des cours d'eau est rendue impossible, par l'emploi de moyens de franchissement surannés.

*
* *

L'organisation des unités spécialement destinées à la défense de nos frontières, gérée par la loi du 17 mars 1932, et l'occupation de la ceinture de forteresses qui doit, en partie et théoriquement, nous préserver d'une surprise, vers l'est, s'est poursuivie au cours de l'année militaire qui vient de s'écouler.

Le travail a porté sur la création de 8 régiments d'infanterie d'un type spécial. Deux de ces régiments sont à six bataillons, 2 à 5 bataillons, 4 à 4 bataillons. L'artillerie hippomobile des régions fortifiées formera un régiment à 8 batteries légères et 4 lourdes et un groupement autonome disposant de 4 batteries légères et 2 batteries lourdes.

En outre, il a été créé 5 régiments d'artillerie à pied, ayant de 7 à 12 batteries de positions. Le nombre de régiments de défense contre aéronefs est porté de 4 à 6 avec un nombre de batteries allant de 6 à 12.

Enfin, au point de vue de l'organisation du commandement, la ceinture des forteresses est divisée en régions fortifiées, placées sous les ordres d'un général de division, assisté d'un état-major.

Tout en applaudissant à ces innovations, faisons la réserve que toute cette organisation ne nous donne pas un soldat de plus, et qu'elle est réalisée au détriment de l'armée de manœuvre, seule capable de porter la guerre chez l'ennemi et de donner la décision.

D'autre part les organismes très délicats qui la composent doivent être placés entre les mains de spécialistes, coûteux

GRANDS VINS DE

BORDEAUX

T. DE VIAL & FILS

NÉGOCIANTS

à

BORDEAUX

(GIRONDE)

—■—

Echantillons et Prix sur demande

---

35 et 37, Avenue Émile-Counord,

BORDEAUX

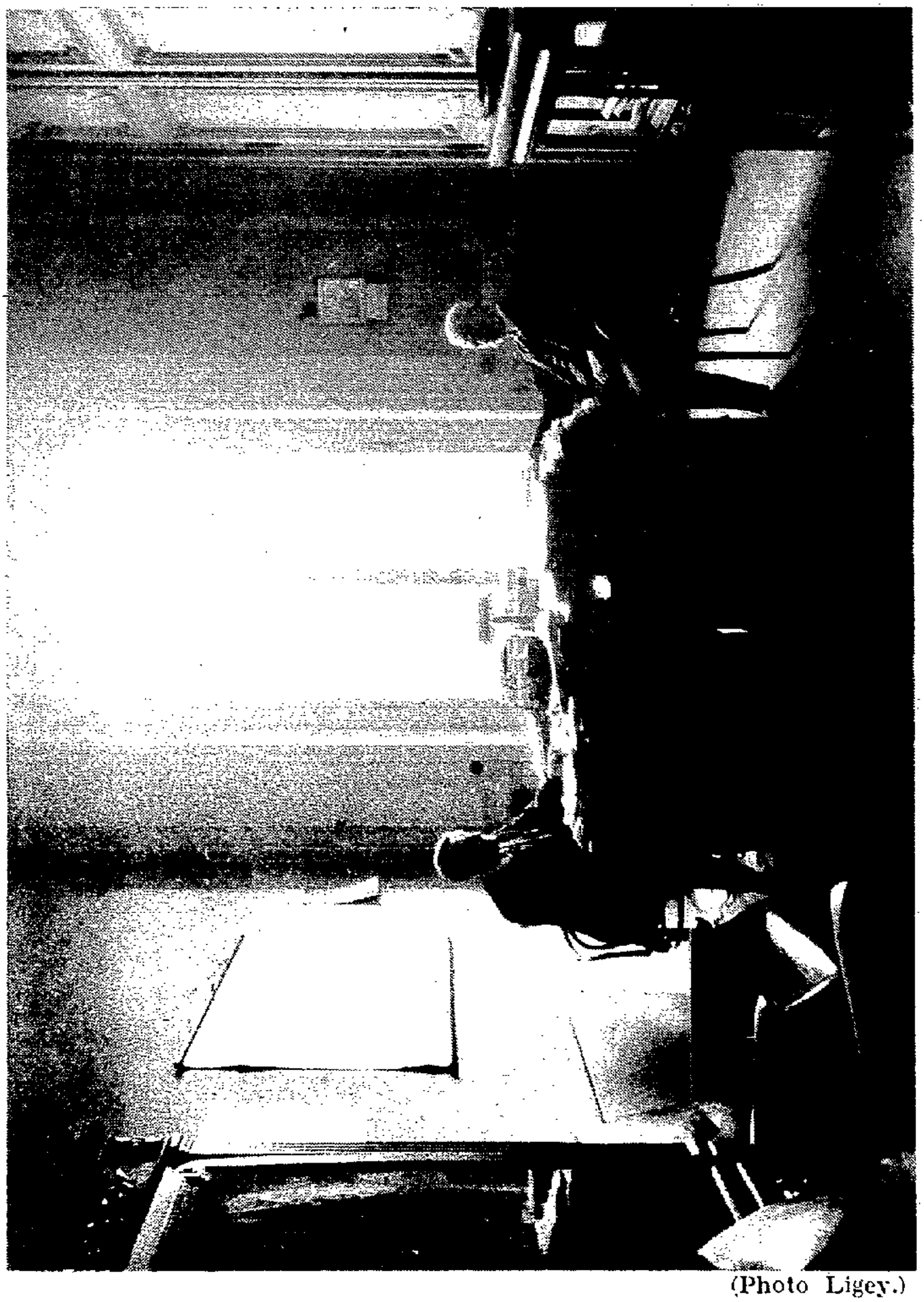

(Photo Ligey.)

Le Colonel Larpent et M. Jacques Delebecque.

à recruter et à instruire, ce qui est incompatible avec la folie de réduction des crédits et de lésinerie dont sont atteints nos parlementaires, dès qu'il s'agit de la défense nationale.

Le Gouvernement et le Parlement, talonnés par les difficultés financières que l'on sait, ont à leur façon, manifesté au cours de l'année 1933, une activité militaire dont nous nous serions fort bien passés. Cette activité s'est traduite par une série de mesures, les unes dolosives, les autres néfastes, toutes iniques et intempestives, dont notre armée et nos cadres, déjà si éprouvés sous le régime républicain, ont fait tous les frais.

Notre Page Militaire a donné et continue de donner l'étude critique de ces mesures et de leur répercussion sur le moral de notre armée et sur la défense nationale. Contentons-nous d'en présenter dans cette rapide revue, un court résumé.

La loi de Finances du 28 février 1933 (douzième provisoire de mars) nous a valu :

La diminution des soldes.

La diminution des pensions, par une modification du décompte des services.

La suppression de la présomption d'origine, (imputabilité au service) pour les infirmités contractées par les militaires de carrière, les engagés et les appelés.

La suppression de 5.000 officiers de l'armée active, qui doit être réalisée avant le 1er janvier 1938. (Les chevaux n'ont pas été épargnés : le nombre est réduit de 10.000.) Ces chiffres sont d'ailleurs parfaitement arbitraires, et ne correspondent à aucune réalité tactique ou administrative.

Cette mesure est aggravée par la réintégration dans les cadres des officiers inaptes à 70 pour cent et plus, qui étaient auparavant placés hors cadres, ce qui réduit d'autant le nombre des officiers valides et aptes à faire campagne.

Enfin les officiers mutilés et invalides de guerre, qui avaient reçu en 1929, sous forme d'un statut légal, la promesse formelle de pouvoir quitter l'armée avec le grade supérieur et la pension afférente à ce grade, ce qui était une juste compensation de leurs souffrances et de leur sacrifice.

se sont vus retirer brutalement et sans compensation ces avantages pourtant légitimes et légalement concédés.

La loi de Finances du 31 mai 1933 est venue soit codifier à nouveau ces spoliations, soit en créer de nouvelles.

La plus caractéristique est la suppression de l'avancement à l'ancienneté pour le grade de commandant. Cette mesure qui apporte au statut des officiers, créé depuis plus d'un siècle par les lois de 1832 et 1834, œuvre du maréchal Soult, et par l'Ordonnance Royale de 1838, a soulevé dans l'armée une telle émotion, et un tel concert de protestations, que le ministre de la Guerre a été obligé quelques semaines plus tard (12 juillet 1933) d'en atténuer les effets dans la mesure du possible, par un décret qui rétablit partiellement le *statu quo ante*.

***

Détournons nos regards de ces turpitudes pour les reposer sur le spectacle réconfortant que nous a donné en 1933, comme de tout temps, notre magnifique armée d'Afrique.

La pacification du Maroc, grâce au courage indomptable, à l'admirable abnégation de nos troupes et de leurs chefs que rien ne décourage ni ne rebute, s'est continuée dans les meilleures conditions, par la réduction de la tache de dissidence du Djebe Sagho. (Hiver 1932-1933.)

Sont tombés, au cours de ces opérations, et de celles qui les suivirent jusqu'au moment où nous écrivons ces lignes, les officiers dont voici les noms : de Bournazel, Melmoun, Saulieu, Alessandri, Faucheux, Brinkley, Binet, Bureau, Laridon, Usselmann, Le Chevalier, Timpagnon, Sieurac.

Ajoutons à cette liste les noms du lieutenant Mangin, fils du général, tombé en juillet 1933, ainsi que du vétérinaire-lieutenant Besson.

Hors du Maroc, en Mauretanie, rappelons la mort glorieuse du lieutenant Patrice de Mac-Mahon tombé au au champ d'honneur le 18 août 1932.

Une telle moisson de héros, si cruelle qu'en soit la perte, est le plus sûr et le plus réconfortant témoignage de la valeur et de la solidité de nos magnifiques races de France. Que leur souvenir soit éternellement gravé dans nos cœurs.

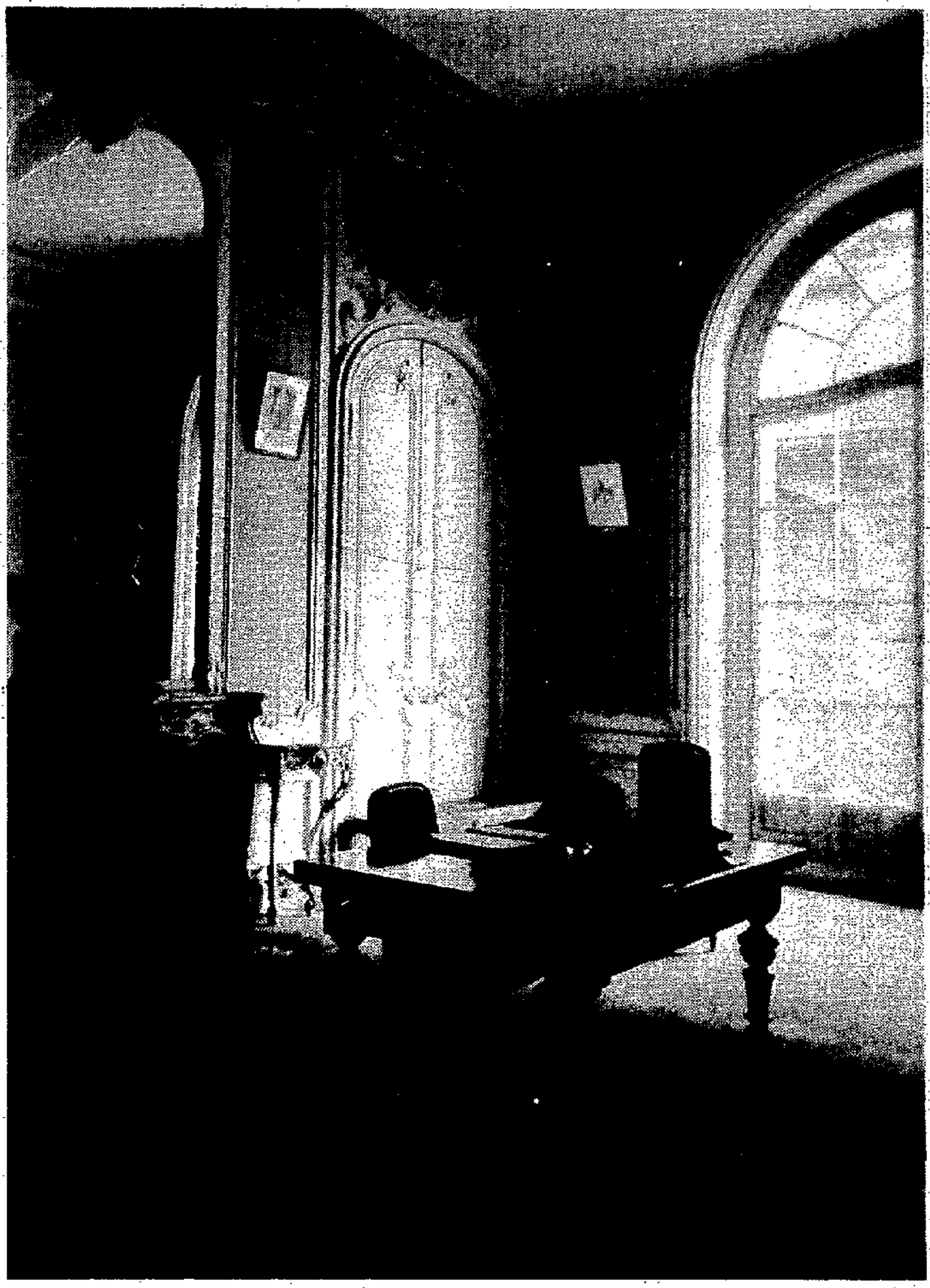

(Photo Ligey.)

Le salon d'attente.

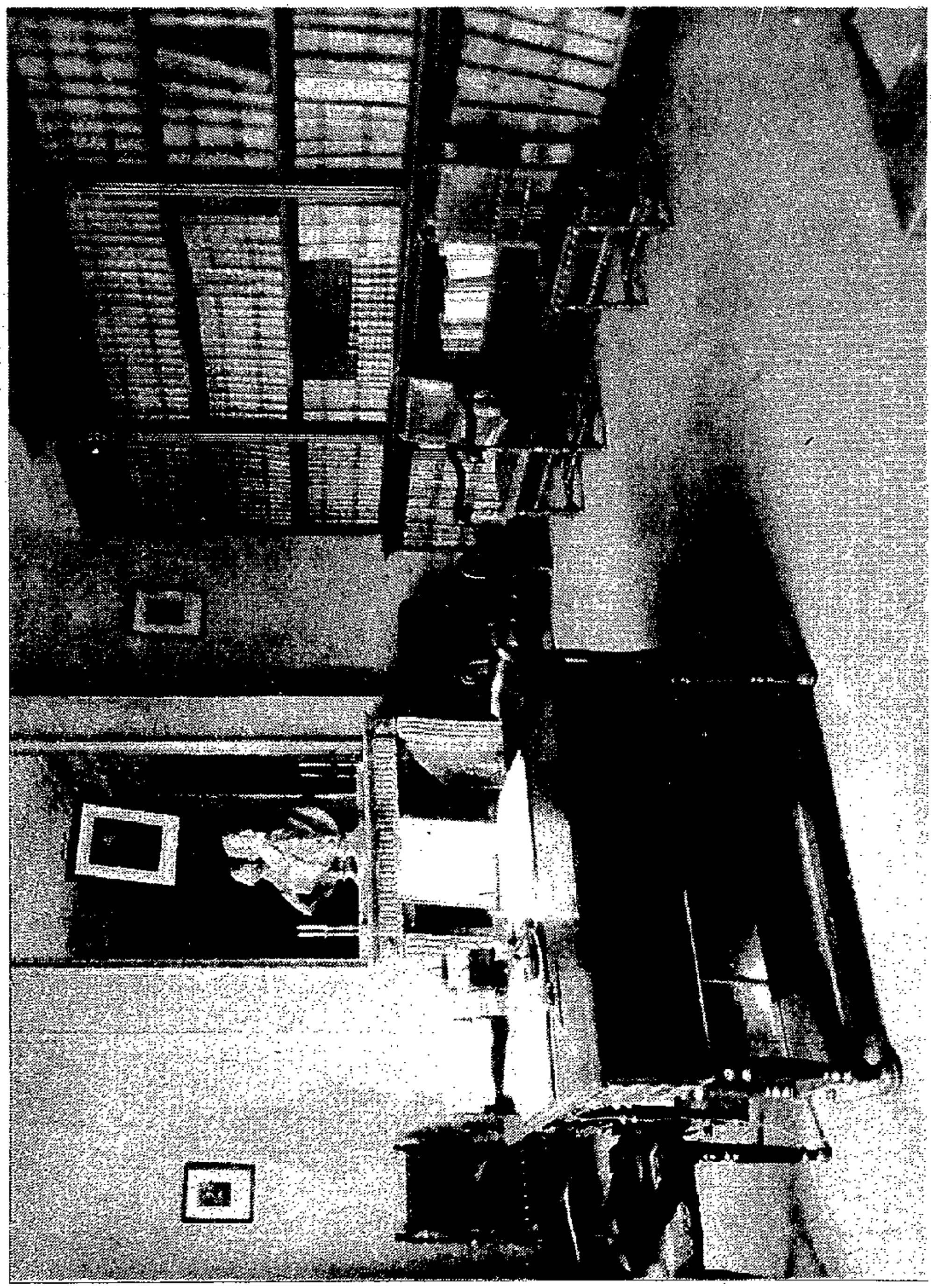

(Photo Ligey)

La salle de conseil des Comités Directeurs.

LA POLITIQUE RELIGIEUSE EN 1932-33

Le 4 février 1922, l'*Action Française* publiait une lettre de Rome datée de la veille de l'ouverture du Conclave pour l'élection du successeur de Benoit XV. Notre correspondant s'exprimait ainsi sur l'un des papabilii. *Ce candidat appartient au clan libéral. Il est très soutenu par les Italiens... Ce n'est, du reste, un mystère pour personne que ce candidat a un projet de conciliation déjà tout préparé avec le Quirinal. Eminent politique, malgré son passé de savant, il est, en outre, partisan d'une collaboration entre l'Italie, l'Allemagne et la Russie bolcheviste...*

Lorsque l'*Action Française* du 4 février parvint à Rome, le cardinal Ratti était Pape sous le nom de Pie XI et, paraît-il, un journaliste catholique libéral français profita de quelques secondes d'entretien pour remettre, avec une intention méchante, au nouveau Souverain Pontife l'*Action Française* où le programme de Son règne était si bien tracé.

Onze années se sont écoulées : ce programme a été appliqué; quels sont les résultats?

EN ESPAGNE

Il n'est pas niable qu'Internationale blanche et Internationale rouge ont agi de concert pour l'établissement de la République en Espagne. L'extravagant P. Léon Mercklen pouvait écrire dans la *Croix* du 13 mai 1931 : *La populace a incendié dix couvents à Madrid, gardons-nous cependant de jugements hâtifs.* Mais aujourd'hui?

Une loi sur les cultes vient d'être promulguée qui n'a pas été construite hâtivement. Les Cortès ont profité des expériences antérieures. Comme l'écrit le R. P. Paul Dudon, S. J. dans les *Etudes* du 20 juin 1933 « l'échec des trois lois Briand les a engagées dans une autre voie que celle des cultuelles ou du contrat de louage ». La loi espagnole est pleine d'ironie : elle prête, provisoirement, à l'Eglise les édifices et le mobilier du culte en attendant qu'une loi spé-

21, RUE D'AUTEUIL

PARIS XVI

Téléph. : JASMIN 08-79

PIERRE LIGEY H.C.

MEMBRE DU JURY

Photographe de L.L.A.A.R.R.
Mgr le COMTE DE PARIS
et Madame la COMTESSE DE PARIS
Portraitiste de l'ACTION FRANÇAISE

DERNIERS PORTRAITS ÉDITÉS :

Mgr le Comte de Paris
Madame la Comtesse de Paris
Madame la Princesse Isabelle Victoire de France

M. Charles Maurras
M. Jacques Bainville
Colonel Larpent
M. Maurice Pujo
M. Jacques Denisane
M Pierre Tuc

Amiral Schwerer
M. Georges Claude
M. Paul Robain
M. Jacques Delebecque
M. Joseph Delest
Etc.

Un album de 30 vues des Bureaux
de l'Hôtel de l'Action Française
est en vente à la
LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE

ciale décide de leur sort. Et elle institue les autorités ecclésiastiques gardiennes responsables des trésors d'art, qui leur seront enlevés, et ces autorités sont « stimulées » à former des musées spéciaux pour ces objets d'art laïcisés en principe.

Quant aux congrégations religieuses? l'interdiction de tout commerce, de toute industrie, même de la simple exploitation agricole, s'accompagne d'immatriculation sur les registres spéciaux des personnes, des biens collectifs, des biens personnels, prescriptions qui étranglent toute activité spirituelle ou matérielle et préparent la confiscation pure et simple.

Et cette loi a été signée par le catholique don Niceto Alcala Zamora, président de la République Espagnole, ancien avocat de l'ambassade allemande à Madrid.

Le Pape, par l'encyclique *Dilectissima nobis* (3 juin 1933), les évêques, par une déclaration collective, ont protesté. Pie XI a rappelé les Principes : les Principes chrétiens, mais aussi les autres ,les principes Républicains : la liberté pour tous, les droits égaux des citoyens; pourquoi ces belles formules, inscrites dans la Constitution ne sont-elles plus observées quand il s'agit de l'Eglise catholique?...

N'empêche que l'encyclique promulguée et ces plaintes vaines formulées, le revers a été endossé. Le radical-socialiste espagnol Lerroux a pu dire : « Nulle part l'Eglise (nous dirons le Pontificat) ne s'est résignée autant qu'en Espagne.»

Il disait cela avant les derniers événements d'Allemagne.

EN ALLEMAGNE

Rappelons que l'hitlérisme a pu être condamné par les évêques allemands; il n'y a jamais eu de condamnation par aucun organe de la Cité du Vatican et l'*Osservatore romano* (25 février 1931) parlant des interdits de l'épiscopat, notait que cette condamnation ne signifie « aucune défense de la part de l'Eglise de collaborer en politique avec les partis frappés d'une telle condamnation. »

Devenu chancelier du Reich, Hitler réclame les pleins pouvoirs le 21 mars 1933. Le Reichstag les lui accorde aussitôt pour des raisons que résument ces paroles du prélat Dr Kass, président du Centre catholique : « ...la loi,

LE CHARIVARI

UN CENTENAIRE

HEBDOMADAIRE SATIRIQUE ILLUSTRÉ

Le **Charivari** *a fêté en décembre 1932 son centenaire et la presse n'a pas manqué d'y faire écho. Nous publions ci-dessous quelques extraits de Presse :*

« ...Centenaire, le *Charivari* est toujours aussi jeune; ses attaques contre les ridicules et les abus sont toujours aussi utiles. PARIS-MIDI.

« Nous souhaitons au *Charivari* de marcher d'un pas alerte vers son deuxième centenaire. » L'ORDRE.

« Bel âge pour un aussi impénitent frondeur. Les années n'ont guère assagi notre ami : il est resté aussi malicieux et mordant que lorsqu'il avait ses dents de vingt ans. »

LÉON TREICH (*Nouvelles Littéraires*).

« Aujourd'hui, encore que centenaire, le *Charivari* demeure aussi jeune. Son alerte franchise, marquée au coin de la rosserie et du bon sens, continue à s'exercer en attaquant les ridicules et les abus et en soutenant les justes causes. » COMŒDIA.

« *Charivari* n'est pas près de mourir. » NATION BELGE.

« *Le Charivari*... qui dit tout... » CHARLES MAURRAS.

« *Le Charivari*... demeure la seule gazette qui dit ce que les autres ne disent pas. » LÉON DAUDET.

« Le vaillant *Charivari*. » MAURICE PUJO.

Abonnement annuel : **50 fr.**

41, RUE SAINT-PLACIDE — PARIS-6e

Tél.: Littré 24-05 — C. C. P. 935-85

l'unique loi qui domine cette heure présente est celle de l'acte rapide, acte de conservation, de construction, de salut. Cet acte ne peut se produire que dans le ralliement... » Voilà bien du « politique d'abord ».

Les évêques allemands se réunissent à Fulda, près le tombeau de Saint-Boniface, au début d'avril. Ils constatent que ce n'est plus le cas d'appliquer les dispositions religieuses prises par eux antérieurement « parce qu'un changement de direction et d'attitude était survenu du côté du national-socialisme avec les déclarations du chancelier Hitler dans son discours programme du Reichstag. » Comme il faut sauver la face, l'*Osservatore Romano* tentera d'expliquer que l'arrêt sans condition des sanctions n'est pas leur révocation, mais est « exactement le contraire. »

Les événements marchent rapidement. Le Reichstag ajourné jusqu'au 1er avril 1937, un gouverneur prussien est donné à la Bavière qui désormais fera partie intégrale de l'Empire, un certain nombre de Juifs sont expulsés d'Allemagne, les autres subissent une terreur économique sur laquelle on a peu de renseignements précis; les partis politiques sont abolis et Hitler termine cette révolution par l'anéantissement du Centre catholique. Il disparaîtra et ceux de ses membres « qui se sont compromis en collaborant autrefois avec les marxistes » ne pourront être acceptés comme « hospitants », par le parti national-socialiste seul subsistant.

Aucune protestation du Saint-Siège qui n'a qu'un but : obtenir un Concordat avec le nouveau Reich. Ce Concordat a été signé le 20 juillet. Comme l'italien, il interdit au clergé toute action politique et le cantonne dans l'action catholique, grande pensée du règne. Mais — et l'on fait grand état de cette clause — le Pape nomme les évêques en toute indépendance. Il doit bien informer de son choix le gouvernement allemand pour connaître si des raisons d'ordre politique (alors!) ne s'opposent à l'Elu, mais ce droit de regard n'est pas un « veto » : le Pape reste libre de maintenir son choix. Soit! Mais quels « volontaires du Pape » se chargeront d'installer, malgré Hitler, ses nazis et ses schupo, l'Elu indésirable dans son palais épiscopal? M. Mercklen qui piaffe sur cette clause du Concordat ne nous le dit pas.

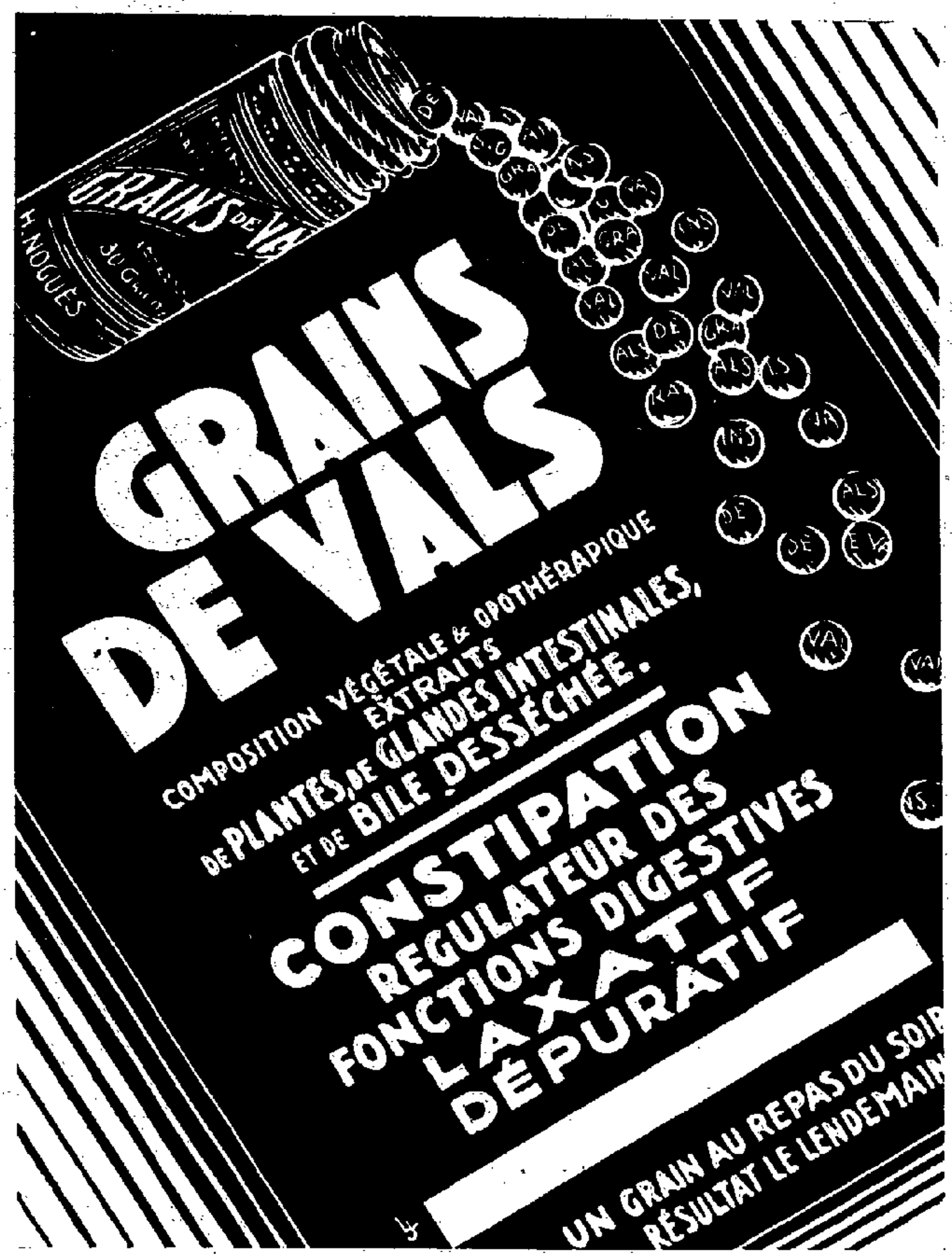

Sirop et Capsules Noguès

au thiocol, codéine, bromoforme, etc.

guérissent toutes les affections des voies respiratoires

Toutes Pharmacies ; Sirop, 12 fr.: Capsules, 11 fr.
ou franco contre mandat :

7, RUE GALVANI — PARIS - XVII^e

Notons ceci : le Concordat signé, M. de Papen a déclaré à un représentant de la presse allemande à Rome que le chemin conduisant à l'entente avec l'Eglise catholique a été uniquement frayé par le nouveau régime. « Le fait » a-t-il dit, « que le Concordat a été conclu à la même époque que le Pacte à quatre, constitue une preuve de la parenté spirituelle entre l'Allemagne et l'Italie ». Ce qui veut dire qu'il y a alliance entre le Vatican, Hitler et Mussolini.

Mais il y a aussi soumission absolue de l'épiscopat germanique. Le 24 juillet, le cardinal Bertram, archevêque de Breslau, a adressé au chancelier Hitler une lettre le remerciant, au nom de la commission épiscopale de Fulda, de la conclusion du Concordat et lui affirmant que, dans l'application, l'épiscopat allemand est désireux de collaborer avec le Gouvernement afin « de permettre à l'Eglise de mettre au service de l'Etat et de la Patrie, sans un esprit de foi, de morale et de fidèle obéissance envers les autorités *toutes les forces de la Sainte Religion.* »

Comment le cardinal Bertram et les évêques allemands vont-ils accorder leur « esprit de foi, de morale et de fidèle obéissance aux autorités » avec l'application de la loi sur la stérilisation promulguée seulement le 26 juillet quoique adoptée le 14 juillet par les ministres du Reich? Est-ce que, pour épurer la race germaine, pour la ramener au type des « grands dolichocéphales blonds », l'encyclique *Casti Connubii* (31 décembre 1931) va être arrachée du Bullaire pontifical comme l'encyclique *Non abiamo bisogno?*

EN ITALIE

Là, c'est, en apparence, le calme dans l'observance étroite des accords de 1931 : l'action catholique italienne, soustraite à l'omnipotence du Vatican, et soumise aux évêques avec des directeurs pris obligatoirement en dehors des anciens opposants au fascisme, n'a plus d'activité politique. La jeunesse catholique est embrigadée dans les formations fascistes. Jeunes ou anciens, tous *servent* l'Etat mussolinien. Mais le Pape est libre! Il est souverain! Il lui est loisible de se rendre à Saint-Jean-de-Latran ou à Saint-Paul-hors-les-murs en automobile discrète et par un trajet arrêté d'avance avec les autorités italiennes.

E. LE MOULT

Exposition Coloniale 1931. Membre du Jury, Hors concours.

ENTOMOLOGISTE

4, rue Duméril (13e) — Tél. : GOB. 83-40 (3 lignes)

34, bld des Italiens — Tél. : PROVENCE 88-21

Gare de l'Est, *Salles d'accueil, Boutique n° 4.*

PARIS

Possède les plus jolis cadeaux à la mode décorés avec ***des ailes de papillons naturels naturalisés***

GRAND CHOIX D'ARTICLES SOIGNÉS
ET AUX MEILLEURS PRIX EN

Bijouterie — Articles de bureau — Cristallerie
Orfèvrerie — Ameublement — Maroquinerie, etc.

La plus importante organisation entomologique du monde entier

STOCK de plusieurs millions d'insectes de tous ordres et de tous pays.
LOTS très intéressants de Coléoptères et Lépidoptères.
MATÉRIEL pour Étude et Classement.
MEUBLES en tous genres, tiroirs pour collections.

ACHAT — VENTE — ÉCHANGE
FOURNISSEUR DES PRINCIPAUX MUSÉES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

Éditeur de l'important ouvrage sur les papillons intitulé

" LES MACROLÉPIDOPTÈRES DU GLOBE "

Par Adalbert SEITZ

Ouvrage avec planches en couleur comportant 16 volumes de planches et 16 volumes de texte. Documentation très étudiée écrite par les meilleurs et les plus réputés entomologistes du monde entier. *Facilités de paiements mensuels pour cette importante édition.*

Quant aux relations avec la Maison régnante, elles n'existent pas. Aucun Prince, aucune Princesse de la Famille royale d'Italie n'a assisté aux grandes cérémonies de l'ouverture de la Porte sainte, de la Semaine sainte, du jour de Pâques!

Toutes les relations entre les deux Etats se font par intermédiaires politiques, par Mussolini. Et il apparaît aux yeux les moins prévenus contre le Pontificat qu'il joue de malheur dans ses initiatives religieuses : elles semblent bien servir les desseins du Duce qui gouverne l'Italie.

C'est ainsi qu'a été comprise la lettre pastorale de l'épiscopat yougo-slave contre les Sokols en février 1933. Cette lettre a coïncidé avec les malheureux incidents des lions de Trogir et la découverte de matériel de guerre venant d'Italie à destination de la Hongrie, ennemie de la Serbie. Les circonstances aidant, il était obligé que dans un pays aussi disparate de races et de religions que la Yougo-Slavie, qui a besoin, pour se maintenir uni, d'un rude patriotisme, l'interdit jeté sur une milice où les jeunes gens se dévouent à l'unité de l'Etat ne fut jugée pour le moins intempestive.

Quelques semaines plus tard, Mussolini lance l'idée du pacte à quatre. Ce pacte apparaît très nettement comme un moyen de séparer les puissances de l'Europe orientale de leur alliée naturelle, la France. Immédiatement, le Pape, qui ne fait pas de politique, félicite MM. MacDonald et John Simon, ministres anglais, bénit les efforts de ceux qui travaillent à ce pacte, lequel assure certainement la paix pour au moins « dix ans ». Nous le souhaitons de toute notre âme, nous sommes moins sûr de son efficacité que Sa Sainteté.

Et voici des faits matériels. Au commencement d'octobre 1932, Mussolini ordonne des exercices de défense aérienne à Rome. Ils se feront de nuit et toutes lumières devront être éteintes dans la capitale de l'Italie. Que va faire l'Etat *indépendant* du Vatican?.... Le gouverneur dudit Etat se conforme aux instructions du puissant voisin qui l'enveloppe de toutes part. La position fausse de l'Etat pontifical et sa servitude apparut alors si nettement que le très papalin Charles Pichon la signala dans l'*Echo de Paris*, ce qui lui valut les réprimandes de la *Croix*.

Et il ne manque pas d'occasions pour que les membres

Le savon l'ABEILLE est recommandé pour le lavage du linge fin et de couleur, des flanelles, du linge de soie et convient particulièrement à toute personne qui a la peau fine et délicate.

italiens du Sacré-Collège manifestent en faveur du Duce « homme providentiel! »

EN FRANCE

Notre chronique de l'an dernier se terminait, pour la politique religieuse du Saint-Siège en France, avec l'annonce du procès en refus d'insertion intenté par M. Charles Maurras à la *Croix* et à la *Vie catholique*, procès qui était en réalité le procès des agissements du Nonce apostolique, Mgr Maglione, durant sa nonciature à Berne, pendant la guerre, où il fut un agent de l'Allemagne. Après deux audiences, l'arrêt rendu déboute M. Maurras parce que, entre autres attendus, si les journaux visés avaient inséré la réponse de M. Maurras, ils se seraient rendus complice d'une diffamation à l'égard du représentant d'une puissance étrangère régulièrement accrédité en France.

— Mais, alors, s'il y a diffamation, et envers un tel personnage, pourquoi ce personnage, ou bien le gouvernement français (comme l'ordonne le Code), ne poursuivent-ils pas le diffamateur? C'est que c'est devant la Cour d'assises que se déroulerait le procès et que les personnes au courant des agissements de Mgr Maglione (et elles sont en nombre) viendraient témoigner.

Un tel procès apprendrait aux catholiques soumis aveuglément aux « directives » de la Cité du Vatican, aux « moindres désirs » du Saint-Père, en quel mépris ils sont tenus par la Cour romaine et c'est que le Vatican et le Gouvernement républicain ont même intérêt à éviter.

Mais, en réalité, le catholicisme français sert de champ d'expérience à toutes les initiatives internationalistes du Saint-Siège. Le 28 novembre 1932, le général de Castelnau dénonce soudainement dans l'*Echo de Paris*, le pacifisme de l'Association catholique de la Jeunesse française (A. C. J. F.). La *Croix*, la *Vie catholique* jettent les hauts cris, se voilent la face et laissent entendre que le général radote. La *Croix* publie même, les 27-28 novembre, une lettre du cardinal Pacelli félicitant l'A. C. J. F. « qui suit sans atermoiement les enseignements et les directives du Saint-Siège. » Seulement cette lettre est du 19 novembre, c'est-à-dire antérieure de quatre jours à l'article du général de

GRATUITEMENT

ce matériel et ces fournitures

pour gagner de l'argent et faire facilement tous travaux d'arts appliqués

Voulez-vous connaître une manière agréable de gagner de l'argent

pendant vos loisirs en restant chez vous?... La Société des Ateliers d'Art chez Soi vous rendra vite capable de gagner de l'argent en utilisant vos moments de liberté à réaliser de brillants objets d'arts appliqués.

Gratuitement nous vous offrons les outils et les fournitures nécessaires pour exécuter de nombreux travaux d'arts appliqués. Ces travaux laissent une large marge de bénéfice et cette intéressante occupation est si agréable qu'il n'est pas possible de la considérer comme un vrai travail. La Société aide ses adhérents de toutes manières et leur apprend à vendre les travaux faits par eux-mêmes à la clientèle particulière, aux commerçants spécialisés, et à gagner ainsi beaucoup d'argent.

Nous recherchons de nouveaux adhérents

pour accroître l'importance de nos achats et réduire ainsi le prix déjà très bas des matières premières que nous fournissons à nos membres.

Vous n'avez pas besoin de talent spécial

Vous apprendrez chez vous au moyen de cours par correspondance fort bien faits, très documentés, détaillés et précis. Dès la première leçon vous pourrez exécuter un travail que vous pourrez vendre immédiatement.

Gratuit : Une plaquette illustrée

Nous avons édité une jolie brochure qui vous apportera une documentation complète sur la **Société des Ateliers d'Art chez Soi** et vous indiquera en détail comment gagner de l'argent pendant vos heures de loisir. Elle vous sera envoyée **sans engagement** de votre part, elle vous précisera en outre, comment vous pouvez bénéficier de notre offre d'outillage et de fournitures gratuites. Ecrivez-nous immédiatement en remplissant le bon ci-dessous.

BON A DÉCOUPER

Société des Ateliers d'Art chez Soi, 14, rue La Condamine Paris (XVII^e^) — (Service G 2)

Veuillez m'envoyer gratuitement et sans engagement de ma part votre plaquette illustrée : **Les travaux d'Art chez Soi,** ainsi que tous les renseignements sur l'offre spéciale de matériel gratuit que vous faites. Inclus 1 fr. 50 en timbres-poste pour l'affranchissement. (Ecrivez votre nom très lisiblement, s. v. p.)

M. .....

à .....

Castelnau. La *Croix* n'en est pas à un coup de pouce donné à la vérité.

Quelques jours plus tard, à l'Institut Pie XI, fondé par les Volontaires du Pape, le P. Ducatillon, Frère Prêcheur du couvent du Faubourg Saint-Honoré, commençait un cours sur le *Vrai et le Faux Patriotisme* dont la ligne logique allait tout droit à accueillir avec ferveur et honneur l'objection de conscience. La dernière conférence fut surveillée par l'autorité militaire et le P. Ducatillon, prévenu, fut très modéré dans ses propos et changea, si l'on peut dire, son fusil d'épaule.

Enfin le 21 avril, l'A. C. J. F. a tenu son congrès annuel à Lyon, au Palais de la Foire. Il s'agissait de l'Organisation chrétienne de la Paix. Déjà le questionnaire envoyé aux congressistes était très tendancieux. On y lisait, par exemple, ceci : « Comment faut-il juger les opinions courantes (?) sur la « vertu moralisatrice de la guerre », la « guerre sacrée », la « guerre école d'héroïsme? »

Un rapport présenté par le secrétaire général de la Jeunesse Etudiante chrétienne (J. E. C.) sur *les Patries et la Paix* donna lieu à une vive discussion. Un prêtre, M. l'abbé Charavay, du diocèse de Lyon, prononça enfin quelques paroles de bon sens : Prêcher le désarmement moral, c'est très bien. Mais il ne faudrait pas le prêcher d'une façon outrancière, parce qu'on nous reprocherait d'amollir les courages dont on peut avoir besoin un jour ou l'autre. Les chefs de l'armée et tous ceux qui ont la responsabilité de la sécurité nationale pourraient venir nous dire à nous qui élevons les jeunes gens : Vous les élevez de telle façon que le jour où nous aurons besoin d'eux, il ne répondront pas à notre appel avec la bonne volonté et le ressort nécessaire.

Il est juste de dire que ces paroles furent applaudies vigoureusement par le tiers de l'assistance. Mais les deux autres tiers?

Cet état d'esprit en est arrivé à un tel degré que le gouvernement républicain a fini par s'émouvoir. L'*Echo de Paris* a publié le 1er mai une circulaire confidentielle du Ministre de l'Intérieur aux préfets sur les dangers des campagnes pacifistes et particulièrement celle des « objecteurs de conscience ». A côté des libertaires et des ligues « républicaines » contre la guerre, étaient visés l'Institut Pie XI,

AGRICULTEURS

Pour toutes vos Cultures
et, en particulier, pour vos
POMMES DE TERRE

employez

le

MARC DE COLLE

fabriqué par la

Maison

Émile BERTRAND

ANNONAY

(Ardèche)

et l'*Aube,* le journal de MM. Francisque Gay et Gaston Tessier. Ces derniers protestèrent auprès de M. Daladier en invoquant leur position d'*hommes de gauche* et M. Daladier finit par leur donner un blanc seing : c'est que la défense républicaine l'a emporté sur la vérité qu'il est facile d'entrevoir en lisant entre les lignes des élucubrations de ces deux personnages importants parmi les agents de la Nonciature et du Pontificat « le plus allemand de l'histoire. »

Mais il y a encore quelque chose à ruiner dans les esprits et les œuvres des catholiques français. On vient de s'y atteler. A l'occasion de la Semaine sociale de Reims le cardinal secrétaire d'Etat du Saint-Siège a adressé à M. Duthoit, président des Semaines sociales, une lettre où se lit cette phrase étonnante : « Tout ce que la famille est impuissante à assurer à tes membres pour le développement de leur vie, c'est à l'Etat qu'il appartient d'y pourvoir. »

Le Pontificat qui a accusé, faussement, l'*Action Française,* (l'*Action Française* partisante de la décentralisation professionnelle et régionale! l'*Action Française* dont la doctrine sociale est celle du colonel de La Tour du Pin, la doctrine du catholicisme social!) de vouloir « rétablir l'esclavage » et de placer au-dessus de tout la Raison d'Etat, en est-il arrivé à vouloir importer chez les catholiques français les doctrines super-étatistes du Fascisme et de l'Hitlérisme! Sans doute, les folliculaires de la *Croix* ont expliqué qu'en style « vaticanesque », l'*Etat* voulait dire la société tout entière et tous les organes. Ces confusions brouillent la cervelle des pauvres catholiques français au profit de qui? N'est-ce pas le moment de relire cette phrase du correspondant de la protestante *Gazette de Cologne,* écrite le 28 mai 1927 : *Depuis la chute d'Adrien VI, Pie XI, par ses actes et son caractère, est certainement le plus allemand des Papes qui aient trôné sur le siège de Saint-Pierre.*

LOUIS LAFERTE.

LES CRAYONS **CONTÉ**
SONT LES MEILLEURS

A LA GRANDE MAISON DE RUSTIQUES

172, Avenue du Maine (14e).

MÉTRO : MOUTON-DUVERNET

TÉL. : SÉGUR 60-91

MEUBLES

Ancien et reproduction d'Ancien

INSTALLATIONS
DÉCORATIONS
GRAND CHOIX
DE COSY-CORNERS

Facilité de paiement.

Se recommander de l'A. F.

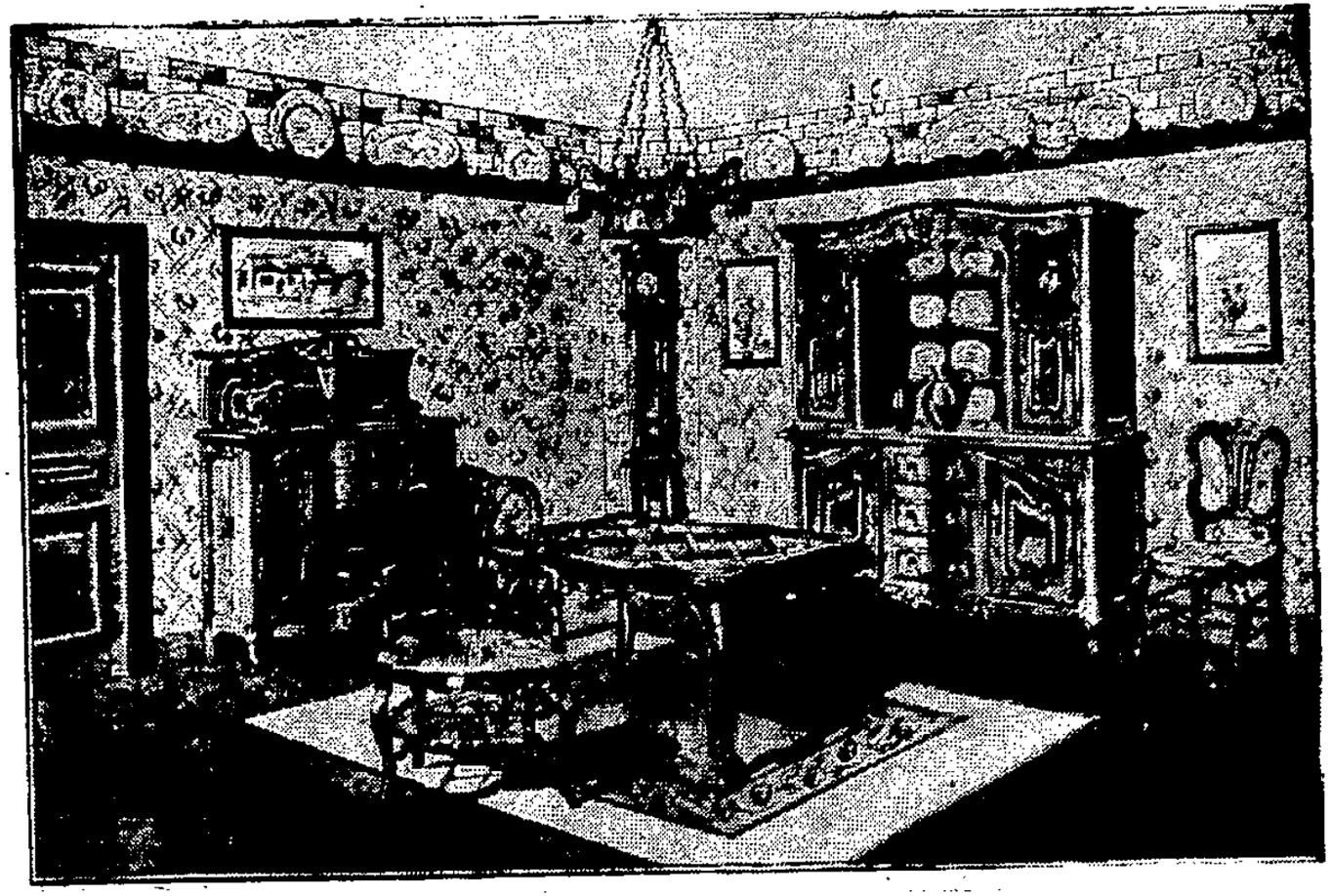

L'ANNÉE AÉRONAUTIQUE

L'année 1933 aura été de toute première importance au point de vue aéronautique.

Si de nombreux records de second ordre ont été battus et si de magnifiques exploits individuels ont été accomplis, comme la double traversée de l'Atlantique Sud par le trimoteur *Arc-en-Ciel*, les raids de Maryse Hilz, de Mattern, de Darius et Girénas, du ménage Mollison, etc., trois faits se détachent nettement et resteront gravés au palmarès de

(Photo Rolls.)

Le « Joseph-Le Brix »

l'aviation, ce sont : la merveilleuse randonnée de l'escadre Balbo, le raid de Rossi et Codos, volant de New-York en

Syrie et enfin, chose passée presque inaperçue du grand public, le record du monde de vitesse battu par l'italien Agello, avec 710 kilomètres à l'heure.

La croisière du général Balbo

Chacun a présent à l'esprit la merveilleuse randonnée des vingt-quatre hydravions Savoïa, de l'escadre Balbo.

Partis le 1er juillet d'Ortebello, les appareils amérissaient le 12 à Cartwright au Labrador, après avoir franchi les Alpes et traversé l'Atlantique, via Amsterdam, Londonderry et l'Islande.

Le 9 août, ils arrivaient à Lisbonne ayant effectué, par les Açores, la traversée de l'Atlantique Nord. Le 11, ils repartaient pour Rome. Les équipages étaient reçus par le roi d'Italie au milieu d'un enthousiasme formidable. Le grand voyage se terminait par l'étape Rome-Ostie-Ortebello.

Le résultat de cette entreprise grandiose et si complètement réussie a dénoté trois choses : un matériel sûr endurant, robuste, porté à un degré élevé de perfectionnement par ceux qui le conçurent; ensuite un personnel de valeur où non seulement le cran et l'enthousiasme sont en honneur, mais aussi l'acquisition de connaissances professionnelles d'un niveau élevé, en même temps que l'atteinte d'un degré d'entraînement parfait.

L'Italie fasciste a voulu faire triompher son courage et son ordre. Elle y a réussi. Le monde entier a dû s'incliner devant ce vol épique.

***

L'exploit de Rossi et Codos

Au début de l'année 1933, la France détenait soixante-sept records, mais on sait que cette poussière de records est presque illimitée : record avec charge de 500 à 2.000 kilos, records pour avion léger, pour avion lourd, pour hydravion, pour monoplace, records féminins, etc., etc.

En fait, trois records comptent : altitude, vitesse, record de distance en ligne droite. Bossoutrot et Rossi avaient bien battu le record du monde de distance en circuit fermé le 27 mars 1932, couvrant 10.600 kilomètres en soixante-seize

heures, mais aucun des trois grands records n'était plus détenu par la France.

A Bristol, le 16 septembre 1932, le capitaine anglais Kyrile Uwins enlevait à l'Américain Soucek, qui le détenait depuis 1930, le record d'altitude, en montant à 13.404 mètres sur un appareil Vickers de 600 CV. Le 29 septembre 1933, le pilote français Lemoine atteignait l'altitude de 13.661 m. Cette belle performance était établie à bord d'un avion Potez

Codos (Photo Rolls.)

équipé d'un moteur Gnome-Rhône de 800 CV. à compresseur et à réducteur.

Le record de vitesse appartenait à l'Anglais Stainforth, avec 655 kilomètres à l'heure, et celui de distance en ligne droite aux Anglais également, les capitaines Gayford et Nicholett avec 8.544 kilomètres.

C'est ce dernier record que Rossi et Codos devaient ramener en France les 5, 6 et 7 août 1933.

Après une minutieuse préparation. les deux vaillants aviateurs, formant équipage à bord de l'avion Blériot-110 à moteur Hispano-Suiza de 500 CV., ont vu leurs efforts récompensés par un éclatant succès.

Ils ont volé sans escale de New-York à Rayak, en Syrie, couvrant plus de 9.000 kilomètres, après avoir effectué une magnifique traversée de l'Atlantique. Malgré un temps épouvantable. ils ont suivi impeccablement leur route et, suivant l'expression de Rossi, abordé « au poil » la terre de France au-dessus de Cherbourg.

Parti de Floyet-Bennt, à 10 h. 45, l'appareil survolait le Bourget à 7 heures du soir; à ce moment, il tenait l'air depuis trente-deux heures. Vers minuit, son passage était signalé au-dessus de Munich, puis à Vienne à 4 heures. Il survolait ensuite Castelzorro à l'est d'Athènes, atteignait l'île de Rhodes, parvenait aux côtes d'Asie-Mineure et se posait à Rayack. le 7 août à 18 h. 10. Le record était battu. Depuis le 9 février 1933, il était détenu par les Anglais Gayford et Nicholett avec 8.544 kilomètres.

*
**

Pour terminer, disons que l'année 1933, plus encore que l'année 1927, restera l'année de l'Atlantique.

Soixante tentatives furent exécutées par 262 aviateurs (234 Italiens, 15 Français, 3 Anglais, 3 Polonais, 2 Espagnols, 2 Lithuaniens, 1 Allemand). L'Allemand Werpehaft disparut, le lieutenant italien Squaglia se tua en amerissant aux Açores, les Lithuaniens Darius et Girenas se tuèrent en Silésie après une magnifique traversée.

BERNARD DENISANE.

LES CRAYONS **CONTÉ**
SONT LES MEILLEURS

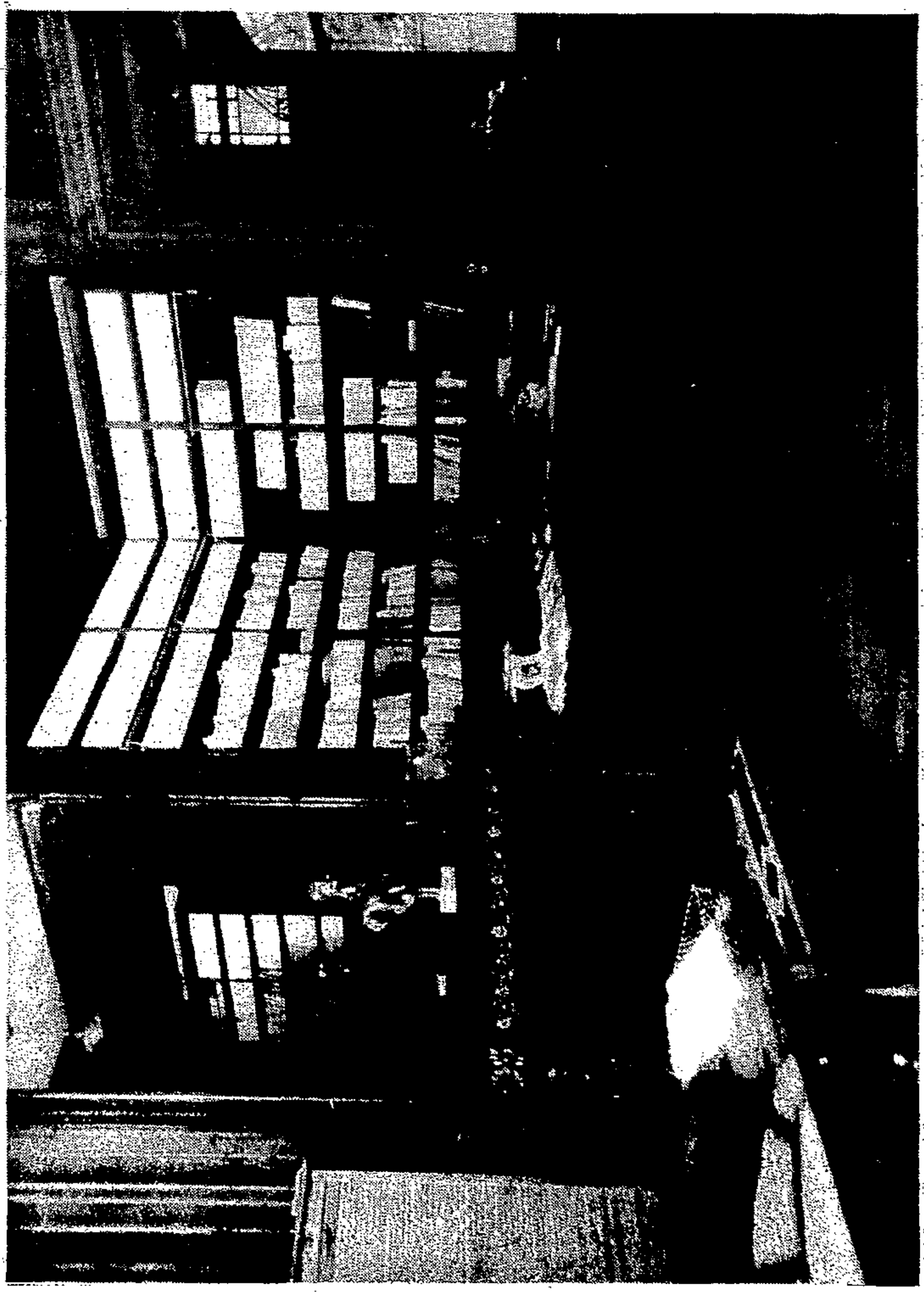

(Photo Ligey.)

La librairie d'A. F. (rue du Boccador).

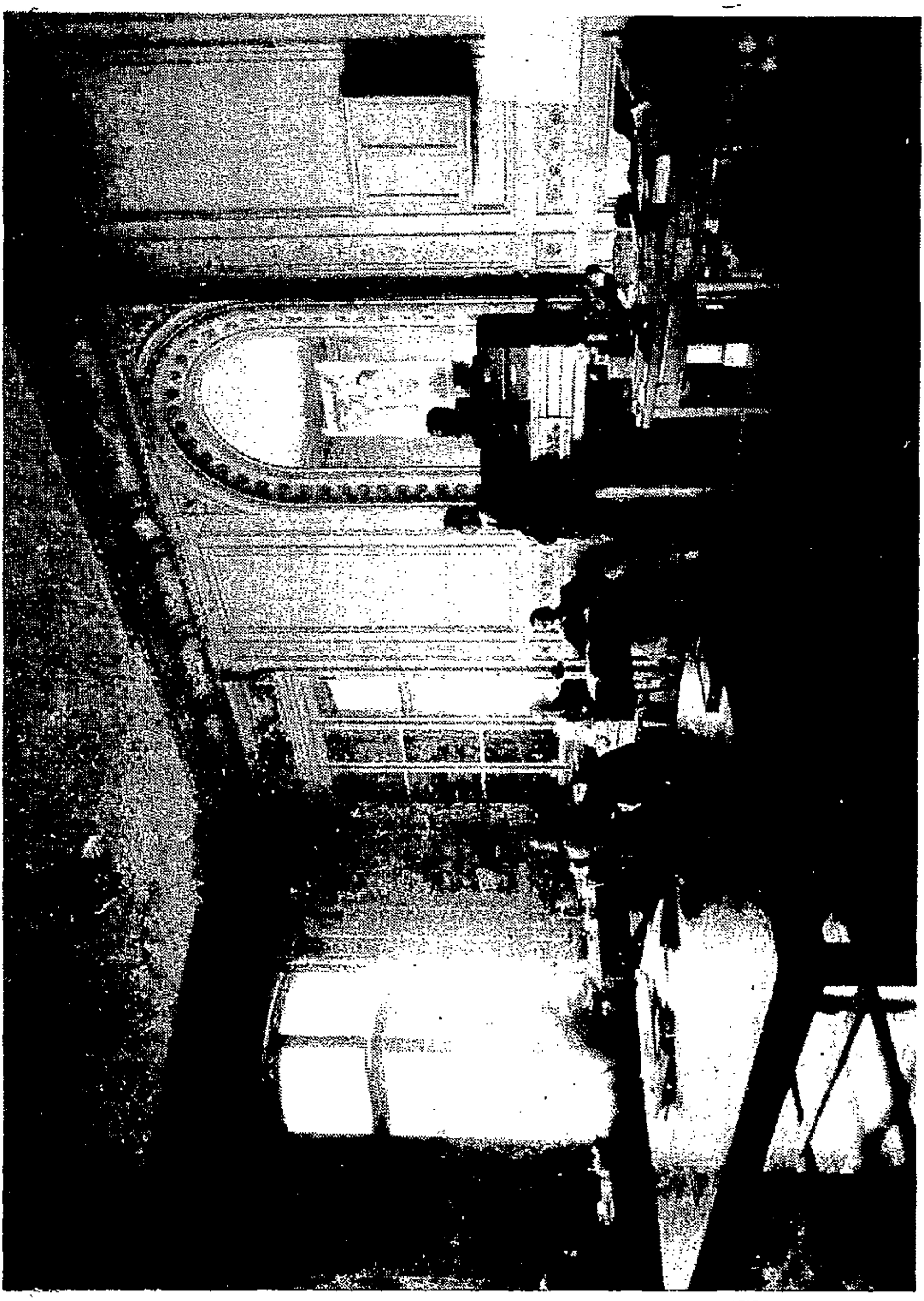

(Photo Ligey.)

La salle de la Rédaction.

RÉVOLTE DES FRANÇAIS

Il faut suivre avec attention les événements qui se déroulent depuis le début de l'année. Par leur nouveauté et leur gravité ils ont dès l'origine frappé l'opinion publique et les autorités.

Le 25 janvier 20.000 paysans sont venus jurer dans la salle Wagram qu'ils défendraient contre le gouvernement les intérêts de l'agriculture.

Le 28 janvier une assemblée grondante groupait à Magic-City les milliers d'adhérents parisiens de la Fédération nationale des contribuables, exaspérés par l'expression et les persécutions du fisc.

Le 30 janvier, la salle Wagram s'emplissait d'une foule non moins irritée que celle des cultivateurs; les industriels et les commerçants affiliés au Comité de salut économique y proclamaient leur volonté d'obtenir des économies toujours promises et jamais réalisées.

Des réunions analogues ont attiré des foules enthousiastes et furieuses dans la capitale et dans les provinces où l'on

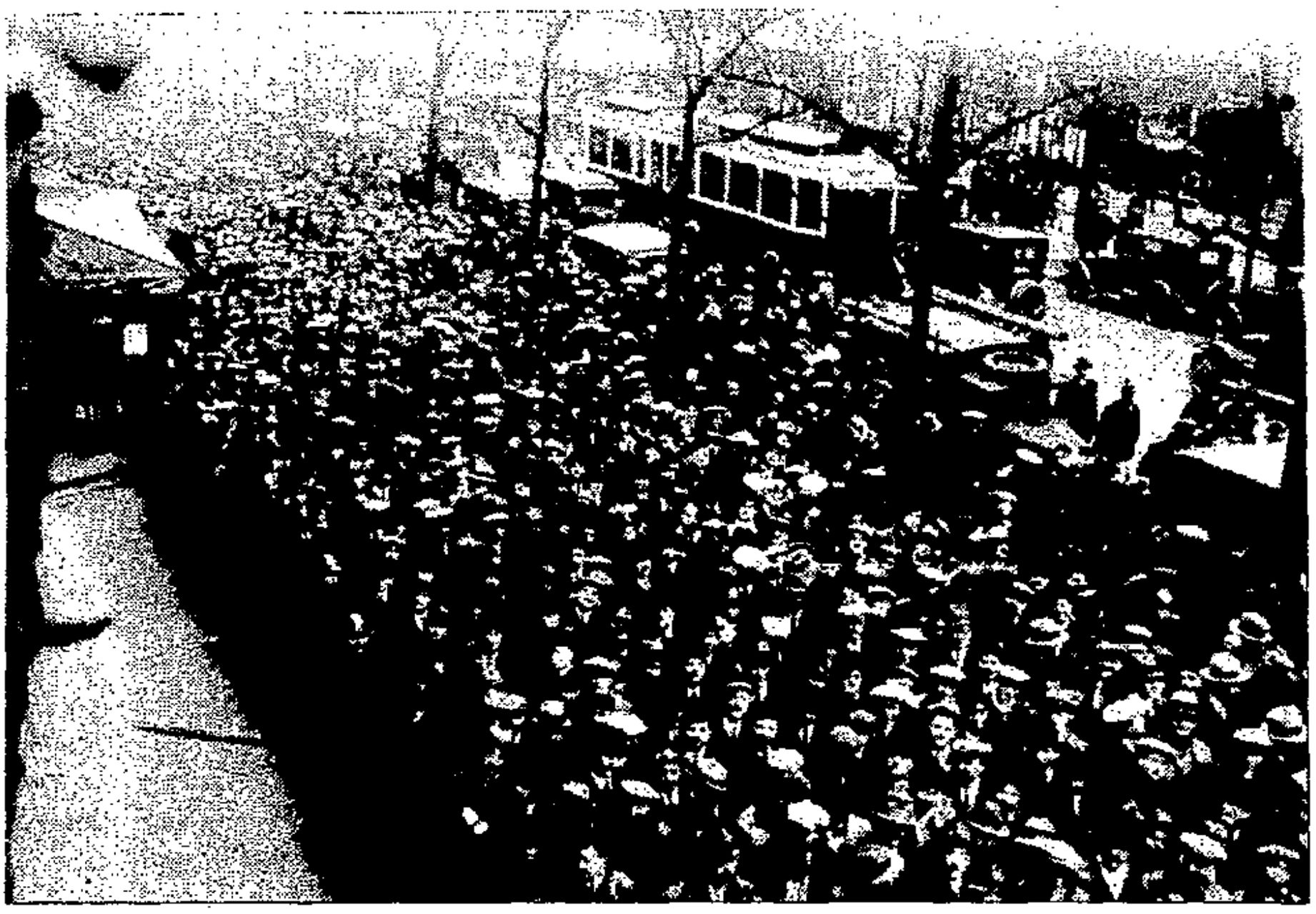

(Photo Rolls.)

Une manifestation de contribuables

a vu se produire des manifestations qui tournaient parfois à l'émeute.

On se rappelle l'envahissement de la préfecture de Chartres et l'effroi du préfet qui dut sous la menace de ses agresseurs téléphoner au ministère de l'Intérieur leurs revendications. Dans cette même ville quelques semaines plus tard le peuple paysan triomphait de la garde mobile au cours d'un combat de rues.

Le 18 juin, le fermier Valentin Salvaudon, de Bronfay (Somme), insurgé, d'accord avec ses ouvriers contre la loi des assurances sociales s'opposait par la force à la vente de ses biens. Malgré le temps affreux de cette inoubliable matinée des milliers de paysans picards accoururent au secours de leur compatriote.

Chargés sabre au clair par la garde mobile du commandant Labit ils firent plier et reculer cette cavalerie.

La nouveauté de ces événements réside dans le fait que les français emprisonnés naguère dans les cadres des partis se rassemblent en dehors de ces partis dans des formations créés pour la défense de leurs intérêts en péril.

Les laboureurs n'ont pas fait le 18 janvier le voyage de Paris pour se concerter sur des programmes électoraux. Ils n'ont pas acclamé des politiciens. Sur les pancartes qu'ils

brandissaient en descendant l'avenue de Wagram on lisait des inscriptions remarquables par leur émouvante simplicité.

« La ruine de l'agriculture, c'est la mort de la nation! »

« Vive la classe paysanne, la première de la nation! »

« Vivent la terre et la patrie française! »

Une délégation venue d'un territoire qui est le sanctuaire le plus sacré de cette patrie se groupait derrière une banderole ornée de ces mots :

« Vive le paysan de la Marne immortelle! »

Les membres de la fédération des contribuables et ceux du comité de salut économique ne se sont pas rencontrés pour s'accorder ou pour s'affronter sur les programmes du radicalisme ou du socialisme. Ils ont élevé une protestation unanime et vigoureuse contre les impôts qui les ruinent. Ils ont éprouvé leurs forces pour rompre l'étreinte du fisc.

Les uns et les autres se sont spontanément entendus pour dénoncer et pour menacer l'ennemi commun, le parlement. De Bullier, à Magic-City, de Wagram à Bronfay, a retenti la même clameur de faim, de dégoût et de mépris : « A bas la chambre! à bas les députés! à bas le parlement! à bas ce régime pourri! »

A Paris en janvier et février les chambres ne tenaient leurs séances que sous la protection de la police.

A Bronfay le député socialiste Lebel ayant osé se mêler à la foule des amis de Salvaudon fut immédiatement assailli. Pour échapper à leur colère il dut se réfugier dans le fourgon destiné par les gardes mobiles au transport des prisonniers.

Le 4 mars, le *Bulletin meusien* publiait les lignes suivantes :

Si le Palais-Bourbon brûlait, on ne trouverait pas dix Meusiens pour faire la chaîne.

L'*Action Française* reproduisant ce texte en manchette demandait le 12 mars : « Les trouverait-on dans toute la France? »

Assurément non!

La gravité du mouvement réside dans sa puissance et dans sa continuité. C'est une lame de fond qu'on entend gronder, qu'on voit monter, qui va s'enfler en avançant.

Les manifestations que l'on a remarqué sur des théâtres

INTÉRIEURS D'AUJOURD'HUI

Les conditions de la vie moderne exigent ces meubles simples et d'entretien facile, qui donnent une note confortable et gaie aux jeunes foyers. Tout le charme de ces meubles est dans la juste proportion des lignes et dans la perfection des bois choisis, c'est-à-dire qu'ils nécessitent la collaboration de dessinateurs avertis et de techniciens habiles.

L'ATELIER 75, décorateur à la mode, remplit particulièrement ces conditions : une équipe de jeunes dessinateurs de talent, des conceptions originales et une organisation supprimant tout intermédiaire, lui permettent de créer pour chacun de ses clients des ensembles séduisants et de prix réellement modérés. C'est pourquoi le Tout-Paris intellectuel et artiste fait maintenant appel à cette maison bien française, dont les principaux critiques ont apprécié l'œuvre en de nombreux articles dans les revues d'art.

Rappelons que l'**ATELIER 75**, spécialiste du meuble moderne, étudie gracieusement toutes les installations qui lui sont soumises et conseille ses clients de la façon la plus désintéressée pour le cadre à créer chez eux en accord avec ses meubles. Le meilleur accueil est réservé aux lecteurs de l'*Action Française*.

L'ATELIER 75, 20 bis, *rue La Boétie, Paris* (*Anjou* 60-52)

Même maison et ateliers de fabrication : 75, bd du Montparnasse.

Un coin des nouveaux magasins que l'ATELIER 75, décorateur en vogue, vient d'ouvrir, 20 bis, RUE LA BOÉTIE.

divers, à Péronne, à Sully-sur-Loire, à Laval et en d'autres lieux ne sont que les premiers signes d'une sourde colère amassée aux entrailles du peuple français.

Après avoir longtemps espéré que les choses s'arrangeraient par l'effet du jeu de bascule parlementaire, les électeurs déçus constatent que les majorités changent, que les clans se succèdent et qu'une chose demeure constante, la progression de la dépense publique.

Ce mal financier les touche au point le plus sensible et le plus douloureux de leur être, les arrache au sommeil qui les abrutissait. Ils se réveillent, ouvrent les yeux, s'inquiètent. A l'inquiétude causée par ce mal financier si cruellement ressenti s'ajoute une crainte qu'exprimait à Magic-City l'un des orateurs du meeting :

« On gaspille notre argent, et nos frontières ne sont pas défendues. »

Quinze ans après la dure victoire on voit s'assembler de nouveau le nuage orageux qui crèvera bientôt peut-être en déluges de sang.

Les Français qui sentent le mal financier perçoivent le péril extérieur et commencent d'apercevoir plus ou moins obscurément une foule d'autres dangers auxquels il faut bien attribuer la même cause commune

Alors dans les villes et dans les campagnes s'élève un long murmure : « La France n'est pas gouvernée. Il lui faut un gouvernement. »

« La France, disait en 1850, Duoso Cortès, était naguère une grande nation. Aujourd'hui... c'est le club central de l'Europe. »

En 1933 tous les regards convergent sur le club central de la France, le parlement qu'alimentent, et qu'influencent en partie les grands clubs (club radical, club socialiste) qui mènent dans notre pays leur vacarme étourdissant et redoutable. Il est vraiment si redoutable que les citoyens ne peuvent plus ignorer qu'on les laisse rouler ou qu'on les mène au gouffre.

Leur capital fond; la ruine est sur le seuil.

On ferme des bureaux, des boutiques, des usines. Le moissonneur s'étonne de se voir plus pauvre devant ses granges pleines. La vie se retire des cités. L'ennemi surveille la patrie. Sera-t-elle démembrée et asservie?

Aucune Toux d'Enfants ne résiste au **Lobephyl**

Rhumes...

Bronchites...

Toux Dentaire...

Quintes de toutes natures,

même de **COQUELUCHE**

SONT RAPIDEMENT SOULAGÉS PAR LE

LOBEPHYL PHILIPPE

SIROP PECTORAL

AU GOUT DÉLICIEUX

spécialement préparé pour les enfants

NE FATIGANT PAS L'ESTOMAC

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

Dépôt O. C. P.

PHARMACIE-HERBORISTERIE CENTRALE

1, Place de la Mairie, VIRY-CHATILLON (S.-&-O.)

Les citoyens que le malheur stimule font de très rapides progrès. Ils ne cherchent plus le salut dans les clubs de la démocratie qui les endorment et les égarent.

Ils abandonnent ces clubs méprisés et se retrouvent naturellement unis sur les plan de leurs intérêts communs qu'il leur faut à tout prix défendre.

Ils ne sont plus dès lors dans l'idéologie mais dans la réalité quotidienne. Ils se fédèrent et leurs associations nées d'hier mais déjà puissantes font retentir la voix de l'intérêt professionnel, de l'intérêt civique, de l'intérêt national qui domine les tumultes insensés des clubs.

L'instinct de la conservation les commande. Leur action déclenchée par des nécessités violentes est dans bien des cas purement physique comme celle de l'homme qui nage s'il tombe à l'eau ou de celui qui se met en garde s'il est surpris par un agresseur.

Mais la position qu'ils doivent prendre et où les voilà installés, mais la direction que prend nécessairement leur effort menace le régime.

Ils constituent des forces qui concourent à ébranler et à renverser une construction politique désormais condamnée.

Il est amusant d'entendre certains d'entre eux crier : *Vive la république!* Il était singulier d'écouter les paysans de Bronfay se réclamer de leurs ancêtres de 1789. Ils démoliront qu'ils s'en doutent ou non, le régime qui les opprime en l'acclamant par un illogisme qui ne peut nous surprendre, comme les autres ont sapé la monarchie en criant : Vive le roi! mais ceux-ci ont déchaîné sur la patrie les maux qui nous oppressent et dont ceux-là travaillent à la délivrer.

Les premiers mois de l'année 1933 auront vu les prodromes d'une révolution.

Georges GAUDY.

LES CRAYONS CONTÉ
SONT LES MEILLEURS

(Bibliothèque Nationale.)

Vauban.

VAUBAN

Sébastien Le Prestre avait dix-sept ans lorsqu'il entra au service dans le régiment de Condé, en qualité de cadet. Son arrière grand'père Emery Le Prestre, petit notaire morvandiau, s'était annobli. En 1555, il avait acquis le fief de Champignoles et la maison de Vauban, dans la paroisse de Bazoches, et pris le titre d'écuyer.

Des revers de fortune obligèrent son fils Jacques à faire hommage de son fief au comte de Nevers. Jacques eut huit enfants dont le troisième, Urbain, sera le père de notre ingénieur, « petit gentilhomme de Bourgogne, tout au plus », écrira plus tard Saint-Simon, méprisant pour la nouvelle noblesse. Soit, répond M. Daniel Halévy, « la noblesse de Vauban peut être courte et neuve; du moins a-t-elle la saveur de son terroir. » Et de fait, Vauban fleurera toujours sa terre nourricière. Il est malhabile à la Cour où il ne recherche pas à briller et ses souliers cloutés font piètre effet dans la galerie des glaces. De plus, il a son franc-parler. Aussi la calomnie ne l'épargnera pas. Mais il a pour lui l'autorité du ministre et l'amitié du Roi.

Jusqu'à dix-sept ans, Vauban a vécu parmi les paysans et son seul maître a été le curé de son village. On comprend quel ascendant devait exercer sur cette jeune intelligence le vainqueur de Rocroi revenant sur ses terres après treize mois de captivité. C'est sous les ordres du jeune Condé que s'affirmera sa vocation de constructeur. Il va travailler aux fortifications de Clermont-en-Argonne et contribue à faire tomber Sainte-Menehould. Mais Condé, c'est le parti espagnol et Mazarin, qui a vent des succès remportés par le jeune homme, n'aura pas de peine à le convertir au service du Roi. De nouveau, il fera tomber la place de Sainte-Menehould, mais cette fois, il combattra pour la cause royale.

1661 : Mazarin meurt. Le Roi gouverne. Vauban a trente ans. Louis XIV a réparti le gouvernement entre deux hommes de premier plan : Colbert et Louvois. Ce dernier sera le maître de Vauban.

En 1669, Louis XIV assiège les Flandres : Vauban est son ingénieur. Tournai tombe, Lille est prise. Sous Douai, la décharge d'un mousquet lui laboura le visage. Le Roi est attentif à tout ce que fait son auxiliaire. Clerville est écarté et, pour la première fois, on demande à Vauban un projet de défense pour Lille, lequel projet est immédiatement accepté. Mais le premier plan d'ensemble conçu par Vauban sera l'armement de Dunkerque et l'utilisation des Flandres.

« Dunkerque : lieu misérable, village de marchands, logé dans un pli des dunes... ce n'est que du sable et de l'eau », rapporte M. Daniel Halévy. Vauban utilise l'un et l'autre, étudie le sol et les marées, capte les eaux, construit des écluses, aplanit les dunes, protège la rade par des ouvrages avancés sur la mer. Déjà, il se montre le maître artisan qu'il ne cessera d'être jusqu'à la fin de sa rude et vaste carrière. Jusqu'alors le titre d'ingénieur signifie un très modeste emploi. Et pourtant la lignée est célèbre de ces manieurs habiles, de ces « inventeurs d'outils » depuis Archimède et Léonard de Vinci, jusqu'aux Desnoyer et aux Pagan. Vauban sera le continuateur de tels maîtres. C'est à leur école qu'il doit les connaissances qu'il utilisera pour l'organisation de nos frontières, de Dunkerque à Perpignan.

Mais Vauban, c'est plus encore : c'est la vraie paix à

LE PINAUD

Vieux vin de liqueur charentais

hautes récompenses

Supérieur à tous les Portos...

...et moins cher

ALCIDE ELIS, PROPRIÉTAIRE

CELLES s/r **le NÉ** par **LONZAC** (**Charente-Inférieure**)

Agents demandés - Conditions intéressantes

l'intérieur des frontières. Nous sommes loin encore des conquêtes révolutionnaires, des ambitions d'hégémonie césarienne. A quoi bon « voler le papillon » ? selon sa propre expression.

En 1663, Vauban a épousé demoiselle Jeanne d'Òsnay. Mariage de soldat. Il ne fera chez lui que de courtes apparitions. Son maître ne lui accorde ni repos, ni trève. S'il demande un congé, on lui fait réponse que le roi a besoin de ses services. Cette même année 1669 le voit dans les Flandres et dans le Roussillon, puis au pays d'Artois. Sa santé est entamée, mais la toux qui fera l'objet de tant de lettres, n'entrava pas sa marche. Non seulement il dresse des plans, commande, mais encore suit attentivement l'exécution des travaux. Gare à ceux qui flânent ou qui parlent de quitter le service. Il ferait bon voire! Inlassablement, il poursuit l'exaction et la filouterie. Mais « son regard et son zèle vont plus loin que la limite des chantiers. » Partout où il passe, il s'intéresse, s'informe et il n'y a pas d'infortunes auxquelles il ne compatisse. « Souvent », écrit Fontenelle, « M. de Vauban a secouru de sommes assez considérables des officiers qui n'étaient pas en état de soutenir le service et, quand on venait à le savoir, il disait qu'il prétendait leur restituer ce qu'il recevait de trop des bienfaits du Roi ». C'est qu'il est aussi paternel et ménager du sang de ses soldats que passionnément attaché au Roi. « Vous perdez tel homme qui vaut mieux que le fort! » ira-t-il jusqu'à dire un jour à Louis XIV, pressé d'attaquer.

Jamais le Roi ne lui reprochera cette franchise qui s'égare parfois jusqu'à la brutalité. Derrière le bourru, il distingue le « sujet plein de fidélité ardente et zélée, et nullement courtisan ». Il l'a jugé une fois pour toutes et ainsi que l'écrira plus tard M^me^ de Maintenon, Louis XIV estime « qu'un bon office de cet homme-là est plus utile que tous les courtisans ».

Désormais, le Roi, Louvois et lui travaillent de concert. C'est dire que Vauban ne chôme point. Il lui fait maintenant rédiger des mémoires, dessiner des projets. Ce n'est pas qu'il se sente porté à tenir la plume, mais Louvois exige, le Roi ordonne. « Je deviendrai assurément fou », affirme Vauban. On ne l'écoute point, mais on prend soin de lui. Durant la campagne des Flandres, notre homme s'est

exposé avec la témérité d'un chevau-léger. « Je suis obligé de vous dire que le Roi vous défend », lui écrit Louvois, « sous peine de son indignation, de vous exposer à de pareils risques », mais Vauban en courra bien d'autres. En attendant, ses lettres se multiplient, ses avertissements se font plus pressants et il tempête quand on ne lui donne pas immédiatement satisfaction. En 1675, il ordonne — le mot n'est pas trop fort — de prendre Condé. « J'ai reçu avec soumission vos réprimandes », répond Louvois quelque peu ironique. Mais Condé sera pris. Vauban sera fait Maréchal de camp.

Notre petit ingénieur n'a pas trop mal marché, mais il lui reste encore du chemin à parcourir avant d'accéder au grade de Maréchal de France. On le lui donnera en 1703.

Quel est donc, dans l'intimité, cet homme qui en impose à son ministre, voire même au Roi? « C'était, écrit Saint-Simon, un homme de taille médiocre, assez trapu, qui avait fort l'air de guerre, mais en même temps un extérieur rustre et grossier, pour ne pas dire brutal et féroce. Il n'était rien moins jamais homme ne fut plus doux, plus compatissant, plus obligeant, plus respectueux... Il est inconcevable qu'avec tant de droiture et de franchise, incapable de se prêter à rien de faux et de mauvais, il ait pu gagner au point qu'il fit l'amitié et la confiance de Louvois et du Roi... » Ce mauvais esprit de Saint-Simon, en dépit de ses préventions contre le « petit gentilhomme de Bourgogne », se trouve ici en parfait accord avec Voltaire : « Il a prouvé par sa conduite », note le futur historien du *Siècle de Louis XIV*, « qu'il pouvait y avoir des citoyens dans un gouvernement absolu ».

LES CRAYONS **CONTÉ**
SONT LES MEILLEURS

L'ANNÉE POLITIQUE

L'année 1933 sera une des dates qu'auront sans doute à retenir les écoliers. Et le professeur pourra tirer de l'histoire politique de cette année bien des enseignements. Il ne pourra s'empêcher, s'il a quelque conscience et un peu de jugement, de tirer de nouvelles leçons sur les rapports des deux peuples voisins et toujours en lutte à travers les siècles, sur la fureur irraisonnée du Germain, sur les fruits d'une politique française lamentable. Peut-être aura-t-il aussi à montrer en cette année 1933 les préliminaires d'une terrible guerre ou peut-être aussi les premiers symptômes d'une révolution libératrice pour la France. Car, des soulèvements anti-démocratiques ont surgi un peu partout dans le pays. Quand je dis partout je veux dire partout sur le territoire et partout dans la société, partout où l'intérêt du citoyen n'est pas lié à celui de la République, c'est-à-dire partout, et si ce n'est dans l'entourage de 600. Et encore!

Mais, loin des anticipations, nous ne devons que relater.

Pierre Tuc — qui n'a pu cette année tenir cette chronique — (et nous le regrettons vivement comme tous les lecteurs de l'Almanach), nous avait laissés l'an dernier, sur le vote par la Chambre d'une augmentation de l'impôt sur le revenu.

En juillet, le Gouvernement Herriot a repris le programme des économies ruineuses. Plus encore par démagogie pacifiste que parce que le budget de 1931-32 s'étant soldé par un déficit de 4 milliards 748 millions, les caisses étaient vides. Nous savons en effet que M. Herriot possède une recette souveraine et magique pour trouver des billets de banque où il n'y a que vide comme en sa cervelle.

M. Palmade a donc déposé, le 1er juillet, un projet devant la commission des finances prévoyant une réduction d'un milliard et demi sur le budget de la défense nationale. D'autre part, évidemment, quelques taxes nouvelles étaient prévues : il était question de soumettre à l'impôt sur le chiffre d'affaires les transports sur route, de frapper de 16 % l'intérêt des dépôts faits à la caisse d'épargne ; de frapper d'une taxe les contrats d'électricité.

En même temps qu'ils apprenaient cette bonne nouvelle, les Français étaient également informés que leur représentant venait de remporter de nouveaux succès de négociateur, dans une conférence internationale (Lausanne).

En effet, pour nous accorder la grande faveur de déposer à la Banque des règlements internationaux des *bons* représentant un capital théorique, le Reich exigea des compensations politiques et en particulier l'égalité stricte des droits en matière d'armements.

Le Reich tenait à bien marquer ainsi que les réparations étaient mortes et bien mortes.

Et M. Herriot, sur les instances de son cher MacDonald, acceptait de discuter les incroyables prétentions de l'Allemagne.

Le 22 juillet, à la conférence du désarmement, M. Nadoliny, lance un ultimatum de l'Allemagne au sujet de l'égalité des droits.

Le 26, le général Schleicher prononce sur la sécurité allemande son discours agressif.

ASSOMMÉS par le CORYZA...

RHINOSPIR

VOUS SAUVERA

Si vous vous réveillez un jour les narines obstruées, les yeux larmoyants, la tête coiffée d'un casque écrasant, incapable, en un mot, de vaquer à vos occupations habituelles, **SOUVENEZ-VOUS** que le **RHINOSPIR** vous soulagera immédiatement.

Quelques gouttes versées sur le mouchoir et aspirées permettent un traitement actif et discret en tous lieux.

***Envoi franco contre* 8 fr. 50**

PHARMACIE du RHINOSPIR

38, AVENUE PARMENTIER, PARIS (XI^e^)

Et pour clore le mois, le 31 juillet, les élections allemandes amenaient au Reichstag 227 hitlériens au lieu de 107.

Le 2 août, meurt Mgr Seipel.

Le 7 août, des communistes — que l'on ne retrouvera point — font sauter à Rennes le monument commémorant la réunion de la Bretagne à la France et que le gros Edouard devait inaugurer ce jour-là.

Le 10 août, éclate à Madrid et à Séville un complot monarchiste dirigé par le général Sanjurjo.

Le 14 août, à Pirmasens, dans le Palatinat, tout près de la frontière française, à l'occasion d'une fête militaire, au cours de laquelle 50.000 anciens combattants défilèrent

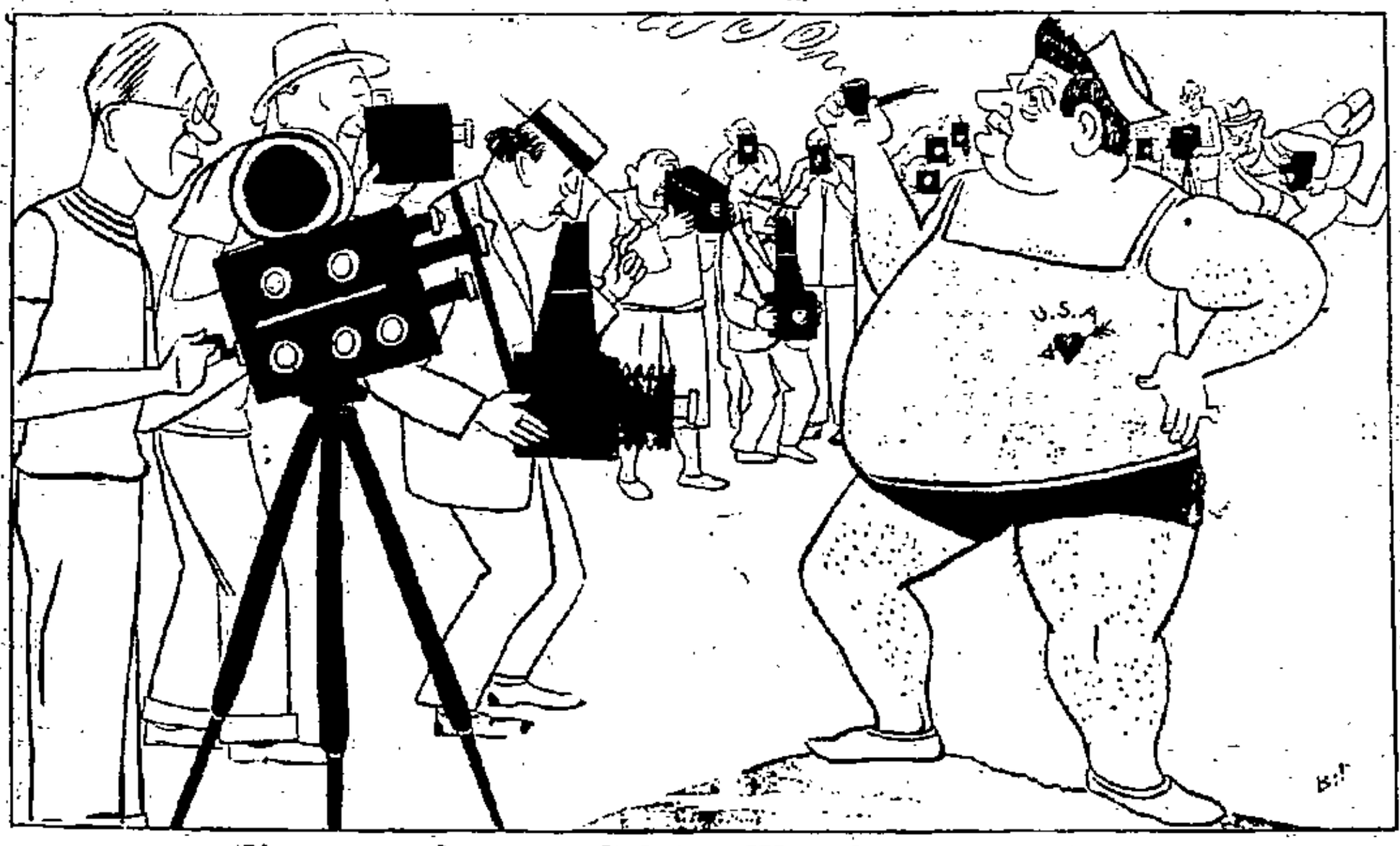

...Un monsieur qui travaille de la pellicule

(D'après le *Charivari.*)

en uniforme, le général von Klauss réclama dans un discours enflammé, la reprise par tous les moyens des territoires perdus, et, en premier lieu, de l'Alsace et de la Lorraine.

Le 21 août, l'accord entre la Grande-Bretagne et le Canada était paraphé à Ottawa.

Le 25, l'on apprenait que, quelques jours auparavant, en Mauritanie, dans les environs du poste de Nouatchot, un rezzou conduit par le chef maure Ahmed Hammadi avait « accroché » l'un de nos groupes mobiles.

Le lieutenant Patrice de Mac-Mahon, un adjudant et trois

sergents européens, ainsi qu'une cinquantaine de tirailleurs, y avaient trouvé la mort.

Le 26, le général Sanjurjo est envoyé au bagne à perpétuité par un gouvernement sans respect pour un des plus glorieux héros de l'Espagne.

Le 30 août, aux cris de : « vive Hitler! » le capitaine Goehring, chef dont le rôle est de premier plan à la tête du parti national-socialiste, est élu président du Reichstag.

En même temps Hindenburg donnait pleins pouvoirs à M. de Papen et au cabinet du Reich pour dissoudre le Reichstag.

Le même jour paraissait dans une grande revue allemande (*Heimadienst*), un article du ministre de la Reichswehr déclarant « la sincérité de l'Allemagne menacée de manière insupportable » et qu'elle devait réarmer.

Le lendemain, l'Allemagne exigeait par les voies officielles l'égalité des armements. M. André François-Poncet, ambassadeur de France à Berlin, faisait tenir au ministère des Affaires étrangères, une note qui lui avait été remise par le ministre allemand des Affaires étrangères et qui nous informait que, faisant litière des clauses militaires du traité de Versailles, le Reich entendait se réarmer, décidé d'ailleurs à se passer de notre permission si nous ne la lui accordions pas.

Le lendemain, M. de Neurath publiait une note où il expliquait que cette « franchise » prouvait la bonne foi de

Paul TRAHIN

Expert-Comptable

Tenue de toutes Comptabilités

à Paris et Province

CONTROLE PÉRIODIQUE

INVENTAIRES - BILANS - LIQUIDATIONS

15, rue Fabre-d'Églantine, Paris (12e)

Tél. : Diderot 81-84

l'Allemagne, qu'une décision devait être prise. La note finissait par des menaces.

Aussitôt la Pologne protesta.

C'est à la même date, que le docteur Specklin fit à Lyon au cours d'une réunion d'*Action Française* où parla Charles Maurras les révélations sur le rôle d'espion joué pendant la guerre à Berne par le nonce Maglione.

Le 3 septembre, 150.000 casques d'acier défilaient à Berlin en présence du Kronprinz, et de M. de Papen, pratiquaient le « Wehrsport » ou exercice de préparation militaire.

Le 6, s'ouvrait la conférence économique sous la présidence de Georges Bonnet, celui dont le nom, comme dit Martini, fait songer à tort qu'il a peut-être une tête... sous le bonnet.

Tandis que se tenait en Thuringe le congrès pangermaniste, paraissait dans le *Berliner Boersen Courier* un article de M. Mussolini en faveur des revendications allemandes.

Ainsi, apparaissait un nouveau résultat de notre déplorable politique, dont la sottise, le sectarisme, l'idéologie, la faiblesse, l'incohérence rejetaient vers l'Allemagne notre alliée la plus naturelle.

Il était temps d'avoir une politique. Il était temps de faire entendre la voix de la France. C'est ce que M. Eccard, sénateur du Bas-Rhin, membre de la commission des affaires étrangères du Sénat écrivit à M. Herriot le 7 septembre :

« Ne croyez-vous pas, Monsieur le président du Conseil, disait-il notamment, qu'il serait temps de faire entendre la voix de la France pour élever une protestation publique et solennelle à l'égard des manifestations continues de l'Allemagne contre les traités et la paix du monde ?

« Ne croyez-vous pas qu'il serait temps de dénoncer les infractions graves du Reich aux clauses du traité de Versailles concernant le désarmement qui lui ont été légitimement imposées?

« Vous avez dans vos dossiers des preuves accablantes de ces infractions que le général Bourgeois et moi avons maintes fois signalées dans les assemblées et les commissions du Sénat.

« L'examen du budget militaire allemand et les considérants de l'arrêt de la Cour de Leipzig dans l'affaire Kreiser, qui reconnaissent expressément l'existence d'une aviation

militaire allemande, suffiraient pour «confondre l'Allemagne.

« Sous le fallacieux prétexte de servir la cause de la paix, le gouvernement allemand vient de réclamer officiellement pour l'Allemagne l'égalité de droits, et il menace de se retirer de la Conférence du désarmement s'il n'obtient pas satisfaction.

« De sensationnelles déclarations du général von Schleicher nous révèlent le fond de la pensée du Reich, qui tente d'obtenir la faculté de réarmer pour rétablir son ancienne puissance.

« Dans une récente brochure consacrée aux Alsaciens dans l'armée allemande, le colonel allemand en retraite Benary rappelle les paroles adressées par le maréchal von Hindenburg à la jeunesse allemande : « Ce qui a été allemand doit redevenir allemand. »

« Le seul moyen d'arrêter l'Allemagne sur la pente fatale, où elle s'apprête à faire glisser l'Europe et le monde, est de mettre fin à ses incessantes réclamations en leur opposant un refus ferme et catégorique. »

Maison DESBOIS Aîné, fondé : en 1874

L. DOREAU & G. LARROQUE

Successeurs

BUREAUX ET ATELIERS DE FERRONNERIE

19, rue Castagnary, PARIS (15e) — Vaugirard 11-80

Ateliers de Construction : Aubervilliers

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

COMBLES — CHARPENTES

ENTRETIEN

SERRURERIE D'ART

SERRURERIE DE BATIMENT

GRILLES ET RAMPES

DE TOUS STYLES

LUSTRES

ÉLECTRICITÉ

Mais — comme on pouvait le prévoir — cet avertissement encore fut vain. Le 11. M. André François-Poncet remettait au gouvernement allemand, en réponse aux revendications de M. de Neurath, une note interminable, de ton très humble, qui finissait par tout abandonner et déclarait qu'il était possible à la France de travailler avec l'Allemagne à la recherche d'un statut nouveau »..

Ce n'était point assez pour l'Allemagne. M. de Papen déclara dans un message radioffusé au peuple allemand qu' « il en avait fini avec les réparations mais qu'il fallait que l'Allemagne ait les mêmes droits que les autres ». Il ajoutait qu'il ne participerait plus aux travaux de la conférence du désarmement.

En même temps le Reichstag était dissous.

Malgré les palabres de Genève, Japonais et Chinois se battaient toujours.

Le 17, les combats reprenaient dans la province de Chantoung, entre les troupes du général Han Fou Chou et celles du général Liou Chen Nien, sur la ligne de la rivière Hsin-Ho, au nord-est de Nei-Hsien.

Cependant s'ouvrait à Genève la conférence du désarmement.

M. Henderson, qui la présidait, prononçait un discours pathétique pour adjurer M. de Neurath de revenir parmi ces augures.

Mais à l'intérieur les choses n'allaient pas mieux. Le gouvernement était en train de consommer l'escroquerie de la conversion.

Le 27, dans une interview accordée au rédacteur en chef de l'agence Wolf, M. de Papen déclarait : « L'Allemagne

CONSERVATION PARFAITE DES ŒUFS
PAR LES
«COMBINÉS BARRAL»
PROCÉDÉ RECONNU LE PLUS SIMPLE
ET LE PLUS EFFICACE PAR DES MILLIERS DE CLIENTS
5 "COMBINÉS BARRAL" pour conserver 500 œufs, franco à domicile *11 francs*
Adresser les Commandes avec un mandat-poste dont le talon sert de reçu à M. Pierre RIVIER, Directeur de la Société des « COMBINES BARRAL », 8, villa d'Alésia Paris. (R.C. Seine 49-658)

en vente à la

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE

12, rue de l'Isly et 1, rue du Boccador

PARIS (8e)

OUVRAGES DIVERS (nombre limité)

C. C. Postal 926.78.

Cent millions d'or. Un vol.	15	»
FREDERIX. — Goya. Un vol.	20	»
FUNK-BRENTANO. — Le Drame des poisons. Un vol. relié ..	45	»
GOURMONT (R. de). — Sixtine. Un vol. relié	120	»
GOURDON DE GENOUILLAC. — L'art héraldique	12	»
HARTMANN. — L'Œuvre de François Mauriac. Un vol.	25	»
HEREDIA (José Maria de). — Les Trophées. Un vol. relié ..	43	»
LAFAYETTE (Mme de). — Histoire de la Princesse de Montpensier. Un vol.	20	»
LAMARTINE. — Premières méditations. Un vol. relié	43	»
LASSERRE (Pierre). — La jeunesse de Renan (de Tréguier à Saint-Sulpice). Un vol.	15	»
Morale de Nietzsche. Un vol.	9	»
Portraits et discussion. Un vol	8	»
LECONTE DE LISLE. — Poèmes tragiques. Un vol. relié	43	»
LICHTENBERGER (André). — Gorri le Forban. Un vol.	7	»
MARIAGE DU DAUPHIN. — Album	6	»
MAURIAC (François). — Trois récits. Un vol. sur alfa	30	»
MAURRAS (Charles). — L'Action Française et le Vatican Un vol, éd. originale	18	»
L'Anthropophage, éd. originale. Un vol.	60	»
Anatole France politique et poète. Un petit volume sur Hollande	50	»
Barbarie et Poésie, 25 fr.; relié	70	»
Conseil de Dante. Un vol.	20	»
Enquête sur la Monarchie. Un vol.	40	»
Petit manuel sur l'Enquête. Un vol.	15	»
Kiel et Tanger. Un vol.	24	»
Les Nuits d'épreuve. Un vol.	12	»
Quand les Français ne s'aimaient pas, relié	70	»
Romantisme et révolution. Un vol., 21 fr.; relié	70	»
MEMINI. — Effet des lois laïques	5	»
MÉRIMÉE (Prosper). — Chronique du règne de Charles IX	7	»
OLMER (P.). — Le Renaissance du mobilier français	18	»
Le mobilier français d'aujourd'hui	18	»
PECHKOFF (Zivoni). — La Légion étrangère. Un vol.	30	»
PEGUES (R. P. Thomas). — Commentaire français de la Somme théologique de Saint Thomas d'Aquin. Liste de 19 volumes franco sur demande (ces volumes se vendent séparément 30 à 40 francs l'un).		
PIZZETTA (J.). — Le feu et l'eau. Relié, soldé	5	»

ne doit aucun merci à la France ni pour l'évacuation anticipée de Mayence, ni pour les réparations. »

Le 29 septembre, Herriot parlait à Genève à l'assemblée des Nations. Une réponse à l'impudent discours radioffusé de M. de Papen? Que non pas. Une nuée de bêtises et de lieux communs sur la « fécondation de la conférence de Lausanne », « l'esprit de réaction ennemi de la paix », et tout à l'avenant.

Herriot répondit à M. de Neurath le 29 septembre. M. de Neurath n'était pas resté à Genève pour l'entendre. Il était parti l'avant-veille. Aussi n'entendit-il point les très longues divagations sur la S. D. N. et Briand qui l'eussent sans doute fait sourire.

Le 4 octobre, le chargé d'affaires britannique à Berlin invitait le gouvernement allemand à participer à une conférence qui allait se réunir pour discuter les exigences allemandes concernant l'égalité des droits. L'Allemagne continuait à se faire prier. L'agence *Conti* publiait une note disant que l'Allemagne était heureuse de ses « efforts de conciliation » mais exigeait des « garanties » pour se rendre à cette invitation...

Herriot accepta d'ailleurs de se rendre à Londres. Comme en 1924 où furent consentis les premiers abandons.

M. Massigli se décida enfin à sortir une partie infime du dossier sur les armements secrets de l'Allemagne. M. de Rosenberg, délégué allemand répondit par des insolences qui ne furent pas relevées...

Le 16 ont eu lieu en France les élections pour le renouvellement de la série B du Sénat.

Le glissement à gauche s'accentuait.

La Vieille Gascogne Gastronomique
vous offre :
SES FOIES GRAS NATURELS ET TRUFFÉS EXQUIS
SES CONFITS DÉLICIEUX
S'adresser : **Maison P. BEUSTES**
MIRANDE (Gers)

C'est ainsi que, dans la Haute-Garonne, le succès de la liste radicale-socialiste, formée par M. Lucien Saint, résident général au Maroc, a eu pour conséquence la défaite des trois sénateurs sortants : MM. Blaignan, Paul Feuga et Duchein, inscrits tous trois au groupe sénatorial de l'Union démocratique et radicale, intermédiaire entre la gauche démocratique, que préside M. Bienvenu-Marin, et l'Union républicaine, présidée par M. Maurice Ordinaire.

Dans le Loir-et-Cher, le siège de M. Pierre Berger, récemment décédé, qui faisait partie de l'Union républicaine, était enlevé par un radical socialiste. Dans l'Indre, le siège de M. Antony Ratier, qui ne se représentait pas, était pris également par un radical socialiste.

De même, MM. Buhan (Gironde), Courtier (Haute-Marne), Roger Grand (Morbihan), Langlosi (Oise), Enjolras (Haute-Loire), tous inscrits à l'Union républicaine, étaient éliminés au profit de candidats de la gauche démocratique.

En Ille-et-Vilaine, M. Jénouvrier, doyen du Sénat, inscrit au groupe de la gauche républicaine (19 membres), était

Assurer la Santé, l'Hygiène

par le plus puissant DÉSINFECTANT ANTISEPTIQUE

CRÉSYL-JEYES

Seul « CRÉSYL » Véritable, authentique, le plus puissant, le plus énergique

" JEYES - DÉSINFECTANT "

Adopté par l'Institut Pasteur, les Ecoles Nationales Vétérinaires, les Services départementaux et municipaux d'Hygiène, les Services Agricoles, etc., etc...

DÉSINFECTION et ASSAINISSEMENT

des Habitations, Ecuries, Etables, Porcheries, Chenils, Poulaillers, Colombiers.

INDISPENSABLE dans tous les ménages

pour la désinfection des Water-Closets, Eviers, Boîtes à ordures, pour l'assainissement des Chambres de malades.

EXIGER RIGOUREUSEMENT LE « JEYES »

Envoi franco sur demande de la Brochure *avec prix-courant*

Ste Fse de Produits SANITAIRES et ANTISEPTIQUES

18, rue CHARLES-BASSÉE à FONTENAY-s-BOIS (SEINE)

éliminé par un radical socialiste, élu au second tour, grâce à l'appoint de ceux des délégués, au nombre d'une quarantaine, dont les voix s'étaient portées au premier tour sur les candidats S. F. I. O.

Dans la Lozère, les électeurs faisaient mordre la poussière à M. de Las Cases, fils du sénateur sortant, qui ne se représentait pas. M. de Las Cases fils se parait du titre de démocrate populaire.

On remarquait que, dans la Meuse, M. Poincaré avait obtenu cent voix de moins qu'aux élections précédentes.

Depuis l'échec du projet de désarmement présenté à Genève, en février, par M. Tardieu, M. Paul Boncour, conseillé par le colonel Lucien, par son neveu, M. Jean Paul Boncour, et par tous les prébendiers plus ou moins intéressés au maintien de l'institution genevoise, avaient tout mis en œuvre pour mettre debout un projet dit de désarmement et de sécurité. M. Paul-Boncour avait pris un petit morceau des propositions Bénès, un peu des idées de M. Politis, un peu des exigences Hoover, et il avait baptisé le tout « projet constructif français de désarmement et de sécurité ».

C'est ce texte qui devait rencontrer l'opposition de l'état-major.

Mais on passa outre. M. Herriot obtint le vote de confiance qu'il désirait pour envoyer Paul-Boncour à Genève développer ce fameux plan « constructif » de désarmement, dont l'idée essentielle était la suppression des armées de métier ou de service à long terme, et leur remplacement par le système des milices, cher au citoyen Jaurès.

Le 6 eurent lieu les élections allemandes qui portèrent au Reichstag un peu plus de nationaux papenistes que dans le Reichstag précédent et un peu moins d'hitlériens. C'était assez normal, puisque les élections avaient été faites par M. de Papen.

LA LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, rue de l'Isly, et 1, rue du Boccador, PARIS (8e)
C. C. Postal 926.78.
est à votre disposition pour tous
vos achats de livres, même épuisés.

Aux Etats-Unis, M. Roosevelt l'emportait sur M. Hoover, par 472 voix contre 59.

À Genève, à quelques pas de la S. D. N. (ironie du sort!) la troupe devait faire usage de ses mitrailleuses contre des manifestants communistes, à l'occasion d'une réunion organisée pour réclamer la mise en accusation publique de MM. Léon Nicole et Dicker, chefs du parti socialiste genevois. Dix morts et quarante et un blessés.

En Espagne, M. Herriot faisait un voyage romantique.

En Allemagne, M. de Papen donnait sa démission. M. Hindenburg avait recours à Hitler. Hitler refusait de former le cabinet, s'il n'avait pas les mêmes pouvoirs que M. de Papen.

A la Chambre, au cours d'un débat sur l'Aéropostale, MM. Flandin et Philippe Henriot établissaient — et Blum en a failli se trouver mal — que le leader socialiste, le « damné de la terre » ne répugnait pas à s'entremettre auprès du gouvernement en faveur de gros capitalistes.

« C'est la fin du régime qui vient, lança M. Franklin-Bouillon, tirant la moralité de ce débat.

Le 29, Philippe Berthelot faisait signer son mirifique plan de non-agression avec les Soviets, qui ne pouvait que faciliter, par ses clauses économiques, le dumping russe.

Le 11 et le 12 décembre, les manifestations d'anciens combattants organisées devant la Chambre par l'*Action Française* provoquèrent la chute du ministère Herriot qui se fit l'avocat de l'Amérique contre la France, et forcèrent les députés à refuser de payer l'échéance du 15 décembre.

En janvier, les premiers ennuis du cabinet Boncour — qui a succédé à Herriot — naissent d'un conflit avec les fonctionnaires. Ceux-ci ne voulant point que leurs appointements soient diminués.

Le 12 janvier, le cartel confédéré des services publics

LE CENTRAL HOTEL à NANTES

le mieux situé (*en face de la Grande Poste*)
100 chambres et appartements très confortables

RESTAURANT de tout premier ordre

1er prix du concours de *Bonne Cuisine* de l'Automobile-Club de l'Ou-
Cave renommée. — Prix modérés. — Garage.

déclare rompre les pourparlers avec le gouvernement, celui-ci s'obstinant à demander aux fonctionnaires des sacrifices qu'ils jugent trop lourds. D'autre part, au Quartier Latin, deux cents candidats aux grandes Ecoles protestent contre le décret qui, en arrêtant le recrutement des fonctionnaires, lèse gravement leurs intérêts et compromet leur avenir. La section de médecine de l'Association générale des Etudiants proteste contre l'annulation du concours de l'internat.

Mais le mécontentement populaire monte de toutes parts.

Le 13, M. Chéron reçoit les délégations des anciens combattants et de commerçants et industriels; ceux-ci se déclarent prêts, plutôt que d'accepter les mesures draconiennes dont ils sont menacés, à fermer leurs magasins et à faire la grève de l'impôt.

Le lendemain, au cours d'un Conseil de cabinet, le gouvernement examine le texte des projets financiers de Chéron et leur donne son approbation entière à l'unanimité. Le mouvement de protestation s'accentue dans tout le pays : Confédération nationale des anciens combattants, Confédération des groupements commerciaux et industriels, Fédération autonome des fonctionnaires, groupes professionnels d'universitaires font entendre de vives doléances au sujet de ces projets qui lèsent leurs intérêts et violent leurs droits.

Le 27, au tribunal militaire de Paris, alors qu'il faudrait se garder plus que jamais contre les trahisons, le commissaire du gouvernement abandonne l'accusation contre le traître Guilbeaux, qui est acquitté. A la Chambre, continuation du débat financier.

Le lendemain, vers six heures du matin, après une séance de quinze heures, le ministère Paul-Boncour est renversé par 390 voix contre 193.

⁂

En Allemagne, le général von Schleicher, chancelier du Reich, n'ayant pu réaliser l'union des partis, remet au président Hindenburg, la démission du cabinet. Le surlendemain, Adolf Hitler, chef des nationaux-socialistes allemands, est nommé chancelier du Reich.

Le 31, le ministère Daladier est constitué. L'heure est grave. De tout le pays, ainsi que le relate plus loin Georges

Gaudy, l'indignation s'élève. L'Etat démocratique, spoliateur et incapable, apparaît maintenant dans toute sa malfaisance à des Français toujours plus nombreux. C'est alors que l'*Action Française* (1er février) publie le manifeste de Monseigneur le Duc de Guise. Et l'on sait tout le bienfait qu'a causé une si haute, si émouvante et si sage leçon de politique.

Cependant, le « pays légal » continue les fautes. Le 8, à Genève, M. Paul Boncour défend le plan de désarmement appelé français, mais qui ne correspond en rien aux vrais intérêts français.

Le 13, après trente-sept heures de séance, la Chambre achève sa mauvaise besogne contre les contribuables et contre la défense nationale : par 359 voix contre 235, les projets financiers sont adoptés.

On augmente l'impôt sur le revenu et certaines taxes et l'on ampute les crédits militaires de plus de 500 millions.

⁂

La guerre continue entre la Colombie et le Pérou, et entre la Chine et le Japon, qui se retire de la S. D. N., en fait chassé de l'assemblée par la mauvaise volonté des membres de celle-ci à son égard.

Le 20, les fonctionnaires manifestent en interrompant pendant quelques minutes les services publics, dans les P. T. T., les transports en commun, etc.

Le 26, en Allemagne, Hitler et ses ministres lancent à

RELIURE
de Bibliothèques de Luxe et de Fantaisie
M. BARAST et fils
Fournisseurs de l'ACTION FRANÇAISE
36, rue des Petits-Champs (av. de l'Opéra), **PARIS**
ATELIERS : *à PARIS et à GENTILLY (Seine)*
TÉL. : GUT. 22-49 **MÉTRO : PYRAMIDES**

travers le Reich des appels à la revanche. A Erfurt, dix mille hommes des troupes d'assaut racistes défilent devant le ministre Göering.

Cependant, en France, le Sénat, revenant sur son vote du 22 février, adopte les réductions sur les crédits militaires, approuvées par la Chambre.

Le 28, le projet de douzième provisoire passe de la la Chambre au Sénat et du Sénat à la Chambre, et est définitivement adopté le 1er mars au petit jour.

On apprend la retraite de Philippe Berthelot, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, « l'un des individus qui ont fait le plus de mal à la France depuis vingt ans ».

Le 1er mars, M. Paul-Boncour est entendu par la commission des Affaires étrangères, à laquelle il ne peut cacher ses inquiétudes en ce qui concerne l'attitude de l'Allemagne et de l'Italie. Il est vraiment temps!

M. Léon Blum et Vincent-Auriol donnent leur démission de président et de secrétaire général du groupe socialiste de la Chambre, à la suite de la scission qui s'est produite entre S. F. I. O. au sujet des fonctionnaires.

A la Chambre des Communes, M. Georges Lansbury, chef de l'opposition, fait part de ses inquiétudes au sujet de la situation en Allemagne.

Le 7, la Chambre, par 360 voix contre 185, donne au ministre des Finances l'autorisation d'émettre pour dix milliards d'obligations du Trésor à long ou moyen terme.

A Paris, M. Jean Causeret, préfet des Bouches-du-Rhône, est tué d'un coup de revolver par sa maîtresse, Mme Germaine Huot, dite d'Anglémont : crime mêlé de police, de politique et de trahison.

Malgré l'échec lamentable de sa politique, les amis d'Aristide Briand célèbrent à Cocherel et à Paris l'anniversaire de la mort de leur « grand homme ».

A Genève, la Conférence du désarmement adopte le principe du pacte d'assistance mutuelle.

Le 8, M. Mussolini adresse à Hitler ses félicitations pour le succès électoral qu'il vient de remporter.

Le 10, la Chambre donne l'exemple des économies en votant un crédit supplémentaire de plus de trois millions

pour solder ses dépenses « administratives » au cours de l'exercice 1932.

Le 11, en Prusse, les élections municipales donnent la victoire aux hitlériens. — Le président Hindenburg signe un décret qui remplace le drapeau républicain noir, rouge et or par l'ancien drapeau impérial noir, blanc et rouge et le drapeau hitlérien à la croix gammée.

A Berlin, l'ambassadeur de France proteste, au nom du gouvernement français, contre l'occupation de la caserne de Kehl par les nazis; le ministre allemand répond qu'il s'agit de simples mesures de police.

Le 20 mars, aux Assises de la Seine, commencement du procès de l'Aéropostale. Donnons quelques précisions sur cette ténébreuse affaire :

Le 31 mars 1931, la compagnie de navigation aérienne l'Aéropostale, atteinte par la crise mondiale, dépose son bilan.

A partir de 1927, elle se trouvait grevée d'un passif énorme à court terme. La nature de ce passif était déterminé

Vous pouvez faire vous-même
une excellente

BOISSON DE MÉNAGE

Agréable à boire,
saine et économique
DE GOUT TRÈS AGRÉABLE
revenant à
25 CENTIMES LE LITRE
avec

L'EXTRAIT PICARD

(à base d'Extraits de Plantes)

Le flacon : 10 fr.; fco contre mandat : 11 fr.; fco contre remboursement : 12 fr. Les 3 flacons : 30 fr.; fco contre remboursement : 32 fr.

LABORATOIRES : 12, BOULEVARD SAINT-MARTIN, PARIS - X^e^

par le fait que la convention avec l'Etat expirait en 1934 et que les obligations émises étaient à échéance de cette année-là.

La gestion du groupe Bouilloux-Lafont, dans le contrôle de qui était la Société depuis 1927, tablait évidemment sur le renouvellement de la convention. En 1929, une nouvelle convention de vingt ans étaient bien approuvée par le ministre de l'Air, mais elle ne fut jamais présentée à la ratification des Chambres.

La société, dont les lignes reliaient la France à l'Argentine et au Brésil, fut reprise, en fait, par l'Etat, ainsi qu'il advint, à peu près vers la même époque, pour la Compagnie Transatlantique. Un conseil de direction, présidé par M. Dautry, directeur du réseau de l'Etat, fut adjoint au liquidateur judiciaire, ce qui enlevait aux anciens dirigeants la plénitude de leurs pouvoirs.

A qui allait échoir ce magnifique héritage momentanément abandonné? Les candidats à la succession ne manquaient pas et. au sein même du conseil, une lutte ardente, quoique cachée, opposa bientôt M. André Bouilloux-Lafont, fils de M. Maurice Bouilloux-Lafont, et M. Emmanuel Chaumié, directeur de l'Aéronautique, fils de l'ancien ministre, qui avaient été désignés l'un et l'autre pour en faire partie.

Au début de 1932, il courut toutes sortes de rumeurs sur le compte de M. Chaumié. Il vint aux oreilles de M. André Bouilloux-Lafont que le groupe dont il redoutait, lui et son père, ces tentatives d'évincement, entretenait des tractations avec des firmes étrangères pour financer la réorganisation de l'Aéropostale. Des documents lui furent apportés. De mars à juillet 1932, M. André Bouilloux-Lafont montra à diverses personnalités des photos de ces documents ayant pour but d'établir que la majorité des actions de la société des moteurs Gnome et Rhône avait été achetée par une société de navigation allemande, la Deutsche Lufthansa; que la société Gnome et Rhône avait fondé, en collaboration avec la Lufthansa et un groupement espagnol, une société destinée à concurrencer l'Aéropostale en Amérique du Sud, et que M. Paul-Louis Weiller aurait versé 225.000 francs à M. Chaumié pour favoriser cette nouvelle société au détriment de l'Aéropostale.

De mars à septembre 1932, M. André Bouilloux-Lafont

présenta sa collection de photographies, réunie en une sorte d'album, à M. Tardieu, à M. Guernier, ministre des Travaux publics, à M. Piétri, ministre de la Défense nationale, puis à M. Herriot, à M. Fournier, sous-gouverneur de la Banque de France, à M. Dautry, directeur du réseau de l'Etat, à M. Deschizeaux, député.

Le 21 juin 1932, il montrait son dossier à M. P.-P. Painlevé, devenu ministre de l'Air. Dix des pièces en question avaient été authentifiées par MM. de Rougemont et Dupont-Ferrier, experts près le tribunal de la Seine. P.-P. Painlevé demanda à M. Bouilloux-Lafont de communiquer ce dossier au général Weygand, ce qui fut fait.

Le 3 avril, P.-P. Painlevé, exaspéré, rendu fou furieux parce qu'on dénonçait la gabegie de ses services, déposait une plainte en faux contre X..., à laquelle M. Bouilloux-Lafont répondit, le 10 septembre, par une plainte en corruption contre M. Weiller, qu'il retira, d'ailleurs, peu après, le 22 octobre.

Traitez et soignez vos vins et vos cidres pour les faire meilleurs : vous les vendrez plus chers!

Traitez et soignez vos vignobles vos vergers, vos jardins et potagers pour avoir des produits meilleurs et supérieurs!

POUR VOS VINS / VENDANGES / CIDRES

Suivez les conseils de notre notice et employez les spécialités légales qu'elle recommande

— Vous aurez des VINS brillants, de bonne tonne, moelleux et exempts de toutes maladies. Vos cidres auront ces mêmes qualités et ne noirciront pas.

Notice gratis sur demande.

POUR VOS VIGNOBLES / VERGERS / JARDINS / POTAGERS

Employez
la Bouillie « MIDOL »
l'Arséniate « VERDOL »
Verdol, spécifique de la pomme de terre (Doryphora).
Vous aurez des fruits superbes vous assurant le meilleur revenu.

Notice gratis sur demande.

Établissement R. FAGE, Bordeaux, 17, rue Camille-Godard
Tél. : 81822-80436. *Inter.* 35. *Télégr. MADOL.* (*R. C. Bordeaux* 862 *A*)

« Il est prouvé, dit l'accusation, que toutes les pièces du dossier de M. Bouilloux-Lafont sont des faux. » M. de Lubersac, un des informateurs de M. Bouilloux-Lafont, a reconnu avoir fourni à celui-ci des renseignements concernant les paiements de deux chèques Weiller à l'ordre Dumesnil. Il fut inculpé. Inculpé également un autre informateur, le sieur Collin dit Lucco, qui reconnut avoir fabriqué tous les documents, mais qui déclara l'avoir fait à l'instigation de M. Bouilloux-Lafont, contre une somme de 6.000 francs. Il nia toutefois avoir fabriqué certaines des pièces du dos-

du renfort !...

(D'après le *Charivari*.)

sier, divers rapports de la Sûreté générale, la lettre de M. Painlevé à l'attaché militaire en Roumanie pour recommander les moteurs Gnome et Rhône, la lettre de M. Chaumié à M. Weiller en date du 5 juin 1931, la note en italien désignant comme un espion M. Massimi, directeur chez Latécoère, ainsi que l'ordre de paiement de 15.000 francs du 2e bureau signé « Rose ».

M. Bouilloux-Lafont fut arrêté le 23 novembre 1932, à la veille d'une interpellation à la Chambre déposée à l'instigation des socialistes, désireux de déconsidérer M. Flandin,

jadis avocat-conseil de l'*Aéropostale*. Ces débats, au cours desquels le garde des Sceaux René Renoult laissa échapper de suggestifs aveux sur « la forte impression » que peuvent avoir sur la justice les séances parlementaires devaient d'ailleurs atteindre M. Léon Blum encore plus que M. Flandin.

Rien ne justifiait l'inculpation de M. Bouilloux-Lafont contre lequel on n'a pu relever, au Parquet, qu'une « impression générale ». Rien, hormis les accusations de Lucco, repris de justice, indicateur de police, et protégé de M. Weiller par-dessus le marché, ce qui est bien singulier. Le Parquet a « marché » sur l'injonction de M. Painlevé et de M. Léon Blum.

M. Bouilloux-Lafont a protesté énergiquement contre les accusations relevées à sa charge. Il avait cru, dit-il, que Lucco était un agent du 2e bureau, et cela lui avait donné confiance dans l'authenticité des documents que celui-ci lui avait donnés contre remise de 50.000 francs.

Picherie, le quatrième inculpé, a reconnu avoir remis à Collin du papier à en-tête de la Sûreté générale, sur lequel devaient être établis les faux rapports signés « Lahure » et « Dufourcq ». En septembre 1932, en outre, Picherie, pour laisser croire à M. Portais, ami de M. Bouilloux-Lafont, que de nouveaux renseignements pourraient être apportés, consentit à jouer le rôle de collaborateur du commissaire Faux-Pas-Bidet, au cours d'une entrevue qui eut lieu aux Champs-Elysées. L'accusation s'appesantit fort peu sur cet épisode singulier et sur le rôle de Faux-Pas-Bidet, qui versait des mensualités à Lucco en tant qu'indicateur et qui continua par la suite à lui faire ces versements, même après avoir

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaitre à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen facile de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir longtemps souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire au Labre de **M. AUGUSTE VINCENT**, 8, place Victor-Hugo. à **GRENOBLE**, qui enverra gratis et franco les indications demandées.

eu communication des documents et avoir acquis la certitude — il l'a reconnu — qu'ils étaient apocryphes.

Après dix audiences qui se déroulèrent devant un public passionné, le jury — fait évidemment d'avance — condamna M. Bouilloux-Lafont à un an de prison avec sursis. Une fois de plus, la justice a couvert les bas policiers dont M. Bouilloux-Lafont avait été la victime, et n'a pas voulu rechercher qui avait fait agir ces tristes individus.

Le 23, par 441 voix contre 94, le Reichstag vote le projet de loi accordant au gouvernement Hitler les pleins pouvoirs demandés par celui-ci. — A la Chambre des Communes, M. Winston Churchill déclare qu'il faut remercier Dieu qu'il existe une armée française, instrument nécessaire au maintien de la paix européenne.

Le 6 avril, à Paris, les étudiants de droit, des lettres, des sciences et de médecine se mettent en grève pour protester contre les décrets Chéron, qui arrêtent le recrutement des fonctionnaires. Les étudiants de province font cause commune avec leurs camarades de Paris.

⁂

Le 10, les Français apprennent une mauvaise nouvelle : M. Edouard Herriot est officiellement désigné pour représenter la France aux entretiens de Washington et malheureusement il accepte une mission qu'il est manifestement incapable de mener à bien.

Le 13, à la Chambre des Communes, grand débat sur la politique extérieure : sir Austen Chamberlain, applaudi par une grosse majorité de l'assemblée, combat la revision des traités et met l'opinion publique anglaise en garde contre le prussianisme hitlérien.

⁂

Le 14, après avoir voté la loi de finances, sans avoir pu établir l'équilibre budgétaire (plus de quatre milliards de déficit), la Chambre se met en vacances jusqu'au 16 mai.

Le 19, les évêques catholiques allemands, qui avaient levé toutes les interdictions prononcées contre le national-socialisme, demandent aux fidèles d'adhérer au parti hitlérien.

Le 21, M. von Papen, commissaire d'empire de Prusse, cède ses pouvoirs à M. Goering, devenu président du Conseil de Prusse.

Le lendemain, un Français est attaqué à Trèves et emprisonné sans motif.

Le 27, les « Casques d'Acier » fusionnent avec les national-socialistes.

Le 23 ont lieu les élections espagnoles qui donnent une ferme majorité à l'opposition. Cependant, le gouvernement se maintient par miracle.

***

Le 1er mai a lieu à Berlin une formidable manifestation : Hitler est acclamé par plus d'un million et demi de personnes. Dans le même temps, à Moscou, une fête du Travail est l'occasion d'une grande démonstration militaire. Cependant, à Genève, la Conférence du désarmement continue ses palabres.

Une bonne adresse

KEMPENERS

MAITRE-TAILLEUR

Le grand spécialiste
de l'**HABIT**

Nous donne toute garantie par sa coupe très élégante, ses tissus premier choix de bon goût, et aussi ses prix très consciencieux.
N'oubliez pas son adresse pour vos vêtements habillés.

46, rue de Sévigné ARCHIVES 57-73

Le 26, M. Herriot, retour d'Amérique, déclare à la Chambre que le paiement des dettes américaines est la condition essentielle de tout accord ultérieur.

Le 29, nouvelle honte pour la justice républicaine : Oustric et André Benoist, accusés de corruption de fonctionnaires, sont acquittés par le jury de la Seine.

***

Le 31 mai, Maurice Pujo commençait dans l'*Action Française* une campagne qui devait émouvoir tout ce qui — dans le pays — n'est pas à la solde de l'étranger. Les articles de Maurice Pujo établissaient que le groupement intitulé l'*Union Douanière Européenne*, fondé en 1927 sous le patronage d'Aristide, était à la solde d'un marchand de canons allemand, Otto Wolf. Maurice Pujo révélait que cette association était installée dans les bureaux même d'Otto Wolf, que le secrétaire général de l'U. D. E., M. Lucien Coquet, était le beau-frère d'Otto Wolf, et son représentant en France : M. Fernand Lapesse, trésorier de l'U. D. E., était en même temps fondé de pouvoirs de l'agence générale Otto Wolf. Quant au secrétaire général du comité allemand de l'U. D. E., c'est le Dr Stern-Rubarth, ancien rédacteur en chef de l'agence d'informations Wolf, de Berlin, qui couvre le monde de ses dépêches de propagande allemande et diffamation de la France. Pujo révéla aussi que l'U. D. E. patronnait chaleureusement un journal d'avant-garde, *Terre d'Europe*, dont l'administrateur, M. Petit, est en même temps membre du conseil d'administration de l'agence des Etablissements Otto Wolf.

Parmi les groupes adhérents à l'U. D. E., on trouve la « Ligue du Libre Echange », dont le secrétaire, M. Eugène Lagomassini, est, sous le nom d'Eugène Lagot, le secrétaire général et l'animateur de la « Ligue populaire de résistance à la guerre », qui conseille aux mobilisables de renvoyer à l'autorité militaire leur fascicule de mobilisation. Et qu'a fait le gouvernement? Le ministre de l'Intérieur, alerté par l'information publiée dans l'*A. F.* du 31 mai, avertissait l'U. D. E. de détruire ou de mettre en lieu sûr les papiers compromettants qui pourraient se trouver dans les locaux du 16, rue Chauveau-Lagarde.

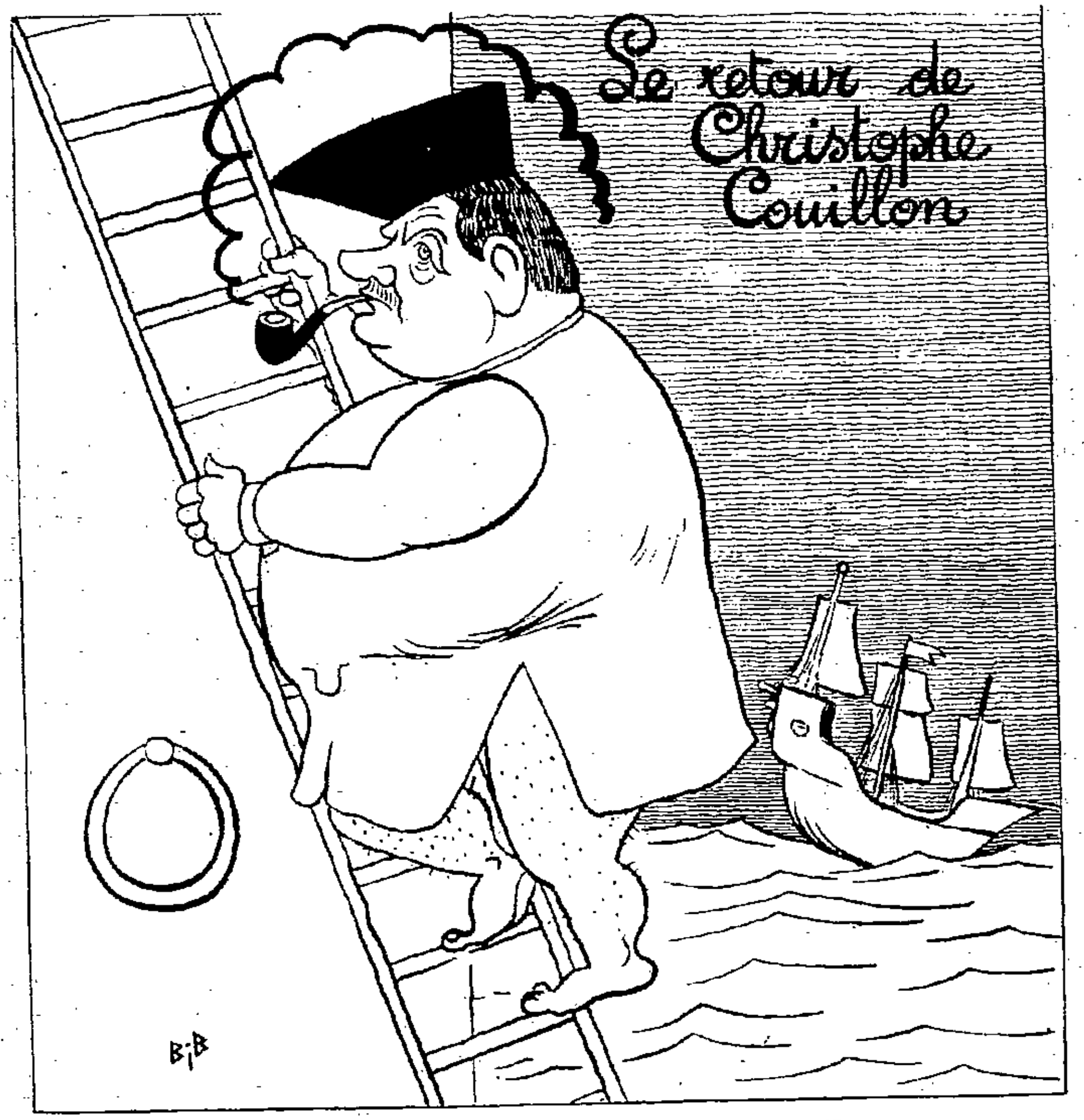

(*Le Charivari.*)

Pour aider l'U. D. E. dans cette tâche prudente, la Sûreté Générale délégua l'un de ses contrôleurs, M. Ducloux, qui se rendit, le 1er juin, rue Chauveau-Lagarde, et emporta dans sa vaste Citroën les papiers jugés trop gênants pour l'*Union Douanière*.

On ne peut concevoir qu'un Etat trahisse ainsi ses devoirs à une heure où la situation est tellement critique, où la menace allemande ne peut plus être niée.

Mais le 10 juin, les Camelots du Roi montrèrent, par une vigoureuse intervention à une réunion tenue par l'Union Douanière au Musée Social, que les Français n'étaient point dupes de leurs trahisons.

Le 8 juillet, nos amis comparaissaient en correctionnelle.

Le samedi 15 juillet, la X^e^ chambre correctionnelle condamnait Langlois à quatre mois d'emprisonnement et 50 francs d'amende; Verrier et Lutz à trois mois d'emprisonnement et 50 francs d'amende; Laffolay à quinze jours d'emprisonnement avec sursis et 25 francs d'amende. Jugement rendu par ordre, évidemment. Le scandale n'en est que plus grand. Et la campagne de l'*A. F.* n'en a pas moins porté. Lagomassini est en prison pour avoir renvoyé son livret de mobilisation, Lucien Coquet a été dénoncé comme entraînant l'U. D. E. vers une pente dangereuse.

Quant à Otto Wolf, son agence générale était dissoute. Il faut croire, comme l'a dit Maurras, l'air de ce pays ne lui convient pas.

⁂

Le 1^er^ juin, après une longue séance de nuit, le Sénat et la Chambre votent le budget de 1933 avec un déficit de 3.624.658.733 francs.

⁂

Le 3, le Conseil de l'ordre des avocats du barreau de Poitiers prononce la peine de la radiation contre M. Hulin, député, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre. — Le même jour, pour protester contre le projet du gouvernement sur le statut de la viticulture, centre trente-quatre municipalités des arrondissements de Montpellier et de Lodève démissionnent.

Le 9, le Pacte à quatre à peine paraphé, les Allemands décident de suspendre le paiement de leurs dettes, y compris les emprunts Young et Dawes. — A la chambre, M. Daladier fait approuver le Pacte à quatre et obtient, par 406 voix contre 185, le pouvoir de faire ce que bon lui semblera.

⁂

Le 17, à Londres, le délégué allemand Hugenberg dépose un mémorandum de son gouvernement réclamant les colonies allemandes.

Et, pour terminer, le 24, vers une heure du matin, la Chambre vote le projet gouvernemental fixant le prix du blé à 115 francs le quintal. Mesure d'inspiration socialiste, qui ne peut causer que les plus funestes effets pour l'agriculture et pour le pays tout entier.

L. de GÉRIN-RICARD.

MORETEAU Frères

52, Rue de la République 52

LYON TÉLÉPH. : FRANKLIN 12-33

Tailleurs Civils et Militaires

Couturiers et Fourreurs

Trousseaux pour Dames et Messieurs

SUCCURSALES :

GRENOBLE : 8, Place Victor-Hugo

STRASBOURG : 6, Avenue de la Marseillaise

LES CRAYONS **CONTÉ** *SONT LES MEILLEURS*

A LA S. D. N.

REPORTAGE-REVUE DE JABON

La scène se passe à Genève, à la Société des Nations.

LE COMPÈRE : *Un huissier de la S. D. N.*

LA COMMÈRE : *N'importe qui. Vous, madame, qui lisez l'*Almanach de l'A. F. *pour vous instruire, voulez-vous être la commère?*

Alors, suivez le guide, suivez le compère qui vous conduira tout d'abord à

LA COMMISSION DES CONFLITS

LE COMPÈRE. — Vous le voyez, madame, les délégués des commissions et les sous-délégués des sous-commissions sont réunis en ce moment.

Il ne s'agit pas pour eux d'arrêter la guerre qui se poursuit entre le Japon et la Chine, pas plus que d'enrayer la guerre qui vient d'éclater entre le Chili et le Pérou, non madame, ces messieurs de la commission des conflits veulent avant tout définir et donner un nom à ce qui se passe en Chine, au Pérou, en Bolivie, au Mexique et autres lieux...

Le président de la Commission des conflits se lève chante.

Air : VOCATIONS POUR RIRE.

Vous savez que la Chine
S'tape avec le Japon
C'est un' drol' de machine
Faut lui donner un nom.

UN DÉLÉGUÉ. — Je propose : Agacerie.

LE PRÉSIDENT. — Soit. L'agacerie Sino-Japonaise.

(*Il chante*).

En Amériqu' l'affaire
Chili contre Pérou
Devient grave, que faire
Quand ils se flanqu'nt des coups?

UN DÉLÉGUÉ. — Appelons cela une entourloupette.

LE PRÉSIDENT. — Bon! L'entourloupette Péruvio-Chilienne.

Y'a aussi le Mexique
Et le Guatemala
Qui s'batt'nt... Voilà le hic,
Comment appeler ça?

UN DÉLÉGUÉ. — Eh! bien, un litige. Le litige Guatémalo-Mexicain.

LE PRÉSIDENT. — Très bien.

Ne disons plus la guerre
Ça peine les All'mands,
Cell' de quatorz'... la der,
Disons le différend.

TOUS LES DÉLÉGUÉS. — Parfait, très bien. Mais comme elle a duré cinq ans et que toutes les nations y ont été mêlées disons : « le grand différend! » (Adopté).

La séance est levée.

A LA COMMISSION DES MANDATS

La séance de la Commission des mandats où se réunissent les petites nations avait commencé dans l'agitation. Un boucan terrible avait obligé le président à suspendre la séance.

LA COMMÈRE. — Que s'est-il passé?

LE COMPÈRE. — Les petites nations avaient mal compris, elles croyaient avoir été convoquées pour toucher des mandats.

(*Il chante*).

Air : AMOUR NOIR ET BLANC.

Ah! disait l'Monténégro
C'est pas rigolo,
Messieurs tant que vous êtes,
Donnez-moi donc un bout de la galette,
En même temps la Syrie,
La Transjordanie,
L'Irak, le Liberia,
Le Nicaragua
Voulaient des mandats
En tas.

LE COMPÈRE. — Maintenant ils sont calmés et la séance continue.

Entre une négresse. Beaucoup plus Ranavalo que Joséphine Baker, mais guère plus habillée que Joséphine.

LA COMMÈRE. — Qui est cette dame noire?

LE COMPÈRE. — Une petite nation, qui a adhéré à la S. D. N.

LA COMMÈRE. — Mais qui?

LE COMPÈRE : (*chantant*)

C'est la reine Pomaré
Ré, ré ré.
Qui perdant tout' ret'nue (bis)
Vient-ell' mêm' demander
Dé, dé, dé, dé, dédé.
Des tas d'chos's incongrues. (bis)

Et les petites nations se succèdent : la république de San-Marin, la principauté de Panazole et celle de Petna-Oufner, la république d'Andorre, etc., etc. C'est palpitant. Tout à coup entre un bonhomme avec un fez sur la tête et des tapis sous le bras.

LA COMMÈRE. — Allons bon, voilà Ghandi!

LE COMPÈRE. — Mais non, chère madame, c'est... vous ne le reconnaissez pas? Voyez la joie des membres de la Commission.

Effectivement tous les membres se sont levés et chantent en chœur ce refrain joyeux sur un air connu :

Ce monsieur qui voudrait entrer
A son tour dans la Société

(Chœur) *La Société!*

Il a un peu l'air d'un sultan
Et mêm' d'un mahométan.

(Chœur) *Et mêm' d'un mahométan.*

Mais non, voyons, c'est l'bey d'Beyrouth
Trala, la là.

Venez, accourez, bey d'Beyrouth,
Ah! quel plaisir
D'avoir le bey d'Beyrouth (e)
Ah! quel plaisir
De pouvoir l'accueillir
Avec, avec
Sa min' fraîche et rose...

JABON.

LES SIÈGES DE LA CHAMBRE

Sous la grande verrière
De nos politiciens,
Tout homme a deux derrières :
Renaudel et le sien.

J.

LA COMPAGNIE DU
PIC POUL CŒUR

vous présente ses meilleurs vaux à l'occasion de la nouvelle année et vous invite, pour la passer agréablement, à déguster chaque jour ses vieux Armagnacs.

PARIS, 44, rue de Babylone (7e)
et CONDOM (Gers)

LA DÉCOUVERTE DES RESTES DE RONSARD

« Mais n'avons-nous pas vu le sépulcre s'ouvrir,
De Ronsard, du pieux Virgile,
Tandis que le Centaure et sa race inutile
Dans l'âpre Scythie allait fuir?... »

RAYMOND DE LA TAILHÈDE.

Les restes mortels de Pierre de Ronsard ont été retrouvés le 10 mai 1933, au Prieuré de Saint-Cosme, en Touraine. C'est à la *Sauvegarde de l'Art Français* dont l'œuvre est déjà magnifique et les desseins immenses que nous devons cette découverte que les fidèles du grand poète vendômois ont apprise avec émotion.

Lors, tu n'auras plus de peau,
Et ton visage si beau,
N'aura veines, ni artères
Tu n'auras plus que des dents
Telles que l'on voit dedans
Les testes des cimetières.

avait-il écrit dans ses *Stances*. C'est ainsi que ses restes apparurent à ceux qui faisaient les recherches sous la direction de M. Bray, architecte en chef des monuments historiques et en présence de M^me^ la marquise de Maillé.

Dans une brochure, *La découverte des restes de Ronsard*, M. R. Ranjard fait le récit de ces investigations. Il donne en même temps les caractéristiques qui ont permis d'identifier aussi certainement qu'il se peut les ossements mis à jour. Il les a comparés aux documents que nous ont laissés les mémorialistes, les peintres et les sculpteurs contemporains du Prince des Poètes. Il a également étudié son histoire pathologique afin de connaître si les maladies dont il fut atteint n'auraient pas eu des répercussions sur son ossature. Voici ce qu'écrit M. Ranjard, dont on appréciera la rigueur et les scrupules scientifiques :

Et tout d'abord, à part les péronés et les radius, dont la diaphyse fut écrasée par les terres en trop menus fragments pour être inté-

Superposition du buste de Ronsard et du crâne retrouvé.

gralement reconstitués, les autres os longs purent être mesurés avec précision. L'humérus avait 360 millimètres de longueur, le cubitus 287, le fémur 500, le tibia 412. D'après les tableaux de Manouvrier indiquant la correspondance moyenne des longueurs osseuses entre elles et avec la taille, ces longueurs constatées indiquent pour le squelette exhumé une taille de 1 m. 78. Celle-ci est donc conforme à sa stature « fort belle, auguste et martiale » dont ont parlé Claude Binet et Guillaume Colletet. (*Histoire de Ronsard*).

Une expérience a été faite qui a été concluante :

Cependant, écrit M. Ranjard, il était opportun de vérifier encore le diagnostic par une épreuve décisive, le contrôle de l'accord entre les contours du crâne exhumé et ceux du buste de Ronsard, buste dont la ressemblance avec deux autres portraits du poète prouve celle avec les traits de leur modèle commun. Des photographies du crâne et du moulage ont donc été prises, à la même distance et sous le même angle, de face et de profil. En superposant les photographies du crâne à celles du buste, et en tenant compte d'une part de l'épaisseur des téguments, d'autre part de l'erreur manifeste de dessin commise par le sculpteur du buste en modelant l'oreille, erreur qui a été signalée plus haut, on constate aisément l'identité des contours.

D'autre part, autour du squelette découvert le 10 mai se trouvaient neuf pots. L'auteur de la brochure tire de leur présence cette conclusion.

La présence de ces « pots à encens » est l'indication de la sépulture d'un personnage important. On a même remarqué, sans qu'on puisse en inférer l'existence d'une règle absolue, que le nombre de ces vases était proportionné à la notoriété du défunt. Cette présence dans la tombe examinée prend toute sa signification par sa coexistence avec un signe de la plus grande valeur pour l'identification du gisant : l'embaumement certifié par la section d'une calotte cranienne.

La seule possession d'un bénéfice ecclésiastique n'eût certainement pas suffi à l'appliquer à la dépouille d'un clerc qui n'eût pas joui par ailleurs d'une exceptionnelle notoriété. Or, parmi les bénéficiaires de Saint-Cosme, décédés au prieuré, il n'en est qu'un qui ait possédé en son vivant les conditions de réputation et de célébrité requises pour légitimer l'embaumement de son corps, et ce fut Ronsard.

Aucun doute n'est possible. Ce sont bien les restes du chef de la Pléiade.

—

La *Sauvegarde de l'Art Français* que président avec autant de zèle que d'intelligence, le duc de Trévise et M^me^ la marquise de Maillé veut restaurer cette sépulture ou Ronsard continuera, comme il le disait à Hélène, à « prendre son

AUX ÉDITIONS BERNARD GRASSET

Chefs et Chefs-d'œuvre d'Action Française

LÉON DAUDET

Fantômes et Vivants (*Souvenirs I*).
Devant la Douleur (*Souvenirs II*).
L'entre-deux-guerres (*Souvenirs III*).
Salons et Journaux (*Souvenirs IV*).
Au temps de Judas (*Souvenirs V*).
La Pluie de sang (*Nouveaux souvenirs*).
Député de Paris (*Nouveaux souvenirs*).
Le Rêve éveillé
Courrier des Pays-Bas :

Le Pèlerin d'Emmaüs.
La Ronde de nuit.
La Mélancholia.
Les Horreurs de la guerre.

Études et milieux littéraires
Le Stupide XIX^e^ siècle
Flambeaux
Vingt-neuf mois d'exil

CHARLES MAURRAS

La Musique intérieure

MARQUIS DE ROUX

Maurras et le Nationalisme d'A. F.
Origines et Fondation de la III^e^ République

JACQUES BAINVILLE

Jaco et Lori
La Tasse de Saxe

CHAQUE VOLUME : 15 FR.

BILAN LITTÉRAIRE

Maigre, bien maigre la pitance littéraire de 1933. Qu'on nous taxe ou non de parti-pris, — cela nous est parfaitement égal, — nous sommes bien obligés de dire que s'il n'y avait pas la pléiade des écrivains de l'*Action Française*, le public français n'aurait pas eu grand chose à lire cette année du moins signé par ses compatriotes.

Charles Maurras a écrit pour l'album de Johanny Drevet : *Paysages et Cités de Provence*, une préface qui vaut à elle seule un livre magnifique. L'amour d'un beau et noble pays, la passion du sol où les ancêtres ont vécu et ont laissé ce qui est impérissable afin d'en nourrir une âme grande et forte, tout cela est exprimé par Maurras avec un frémissement qui semble faire vivre les mots, au point que chacun d'eux résonne comme une inoubliable musique dans la mémoire reconnaissante.

La réédition du *Signe de Flore*, la publication des tomes III et IV du *Dictionnaire Politique et critique* enfin une préface au *Banquet* de Platon, voilà il nous semble les signes très divers et très complets d'une activité littéraire qui ne s'est jamais ralentie et dont les fruits ne cessent d'être parmi les plus beaux, les plus savoureux et les plus nourrissants dont l'activité des lecteurs d'élite puisse se rassasier.

De même Léon Daudet n'a point chômé! Quelle moisson de souvenirs, de réflexions, d'hypothèses ingénieuses et merveilleuses! Quelle rencontre d'idées vivantes et de poésie! *Au temps de Judas*, *Député de Paris*, ces mémoires seront la marque de notre époque comme ceux de Saint-Simon furent celles de son temps. Il n'est personne ami ou ennemi, ennemi surtout, qui ne crie d'admiration et de douleur tant le trait est sûr, perçant, définitif, tant le dessin est ineffaçable. Dans *la Recherche du Beau*, Léon Daudet a réuni quelques-unes des plus belles pages de son œuvre, celles sur la nature et celles sur quelques poètes et peintres chers entre tous. On ne dépassera jamais, et on ne pourra atteindre les

CALMANN-LÉVY, Éditeurs,
3, rue Auber, PARIS-IXe

CHATEAUX, DÉCORS DE L'HISTOIRE
Collection publiée sous la direction de Marcel THIEBAUT

Ouvrages déjà parus dans cette collection :

G. LENOTRE

LE CHATEAU DE RAMBOUILLET (Six siècles d'Histoire)

LOUIS DIMIER

LE CHATEAU DE FONTAINEBLEAU ET LA COUR DE FRANÇOIS Ier

LOUIS BATIFFOL

LE LOUVRE SOUS HENRI IV ET LOUIS XIII

HENRY BIDOU

LE CHATEAU DE BLOIS

JACQUES BOULENGER

LES TUILERIES SOUS LE SECOND EMPIRE

ÉMILE MAGNE

LE CHATEAU DE SAINT-CLOUD

M. DE PRADEL DE LAMASE

LE CHATEAU DE VINCENNES

ANATOLE FRANCE ET JEAN CORDEY

LE CHATEAU DE VAUX

Chaque volume avec plan et gravures ..... **15** fr.

COLLECTION « *NOTRE VIEUX PARIS* »

Volumes parus :

PIERRE CHAMPION

LA VIE DE PARIS AU MOYEN AGE
L'AVÈNEMENT DE PARIS, un vol.
SPLENDEURS ET MISÈRES DE PARIS (aux XVe et XVIe siècles), un vol.

LOUIS BATIFFOL

LA VIE DE PARIS SOUS LOUIS XIII, un vol.
Chaque volume avec hors-texte ..... **15** fr.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

portraits que cet écrivain maître d'une langue inouïe trace pour l'éternité.

Dans le dessin où il fixe Shakespeare, Baudelaire et Goya, il y a une tendresse poignante et divinatrice. Daudet entre véritablement dans l'âme et dans le cœur. Il en démontre pieusement tous les secrets, il en pénètre avec précaution mais décision tous les mystères. Et c'est le même écrivain, tout amour pour les hommes sublimes, qui fait de quel fouet danser les grotesques, les imbéciles et les crapules dont l'ignominie gouverne la France. C'est un beau et reviguant spectacle.

Jacques Bainville a heureusement réédité deux de ses livres épuisés et tous les deux d'une actualité invraisemblable. On pourrait dire, si l'on voulait grosso modo caractériser l'auteur de *Napoléon*, que l'actualité est sa marque essentielle. Il a écrit *Bismarck et la France* quand il était un très jeune homme, il le republie en 1933 après toute l'avant-guerre, la guerre et l'après-guerre et ce livre semble aujourd'hui, pour notre instruction et édification contemporaines! *Histoire des Deux-Peuples* parue pour la première fois en 1915, et rééditée il y a quelques mois, on jurerait que les actuelles relations franco-allemandes l'ont inspirée! Dans ce style qui est la limpidité même, dont chaque mot est celui qui est indispensable pour que l'esprit appréhende instantatnément le sujet, Jacques Bainville expose, explique et prévoit. Et avec une certitude si parfaite, que sous sa plume les événements les plus contemporains entrent dans l'éternité, avec leur cortège de causes, d'effets et de conséquences.

Maître Marie de Roux s'était déjà mis au rang des grands historiens du XX^e^ siècle avec sa *Restauration*. Il a donné cette année une œuvre qui, si c'était nécessaire, assurerait sa gloire définitivement : *Origines et Fondation de III^e^ République*. On a coutume de dire d'un ouvrage construit de façon inébranlable et dont il semble que rien ne puisse faire trembler l'assise : « C'est un monument ». L'expression est celle — peu importe sa banalité, elle est excellente — qu'il faut employer pour qualifier un pareil livre. C'est une architecture historique, disons scientifique, que rien ne peut faire bouger, pas même un cataclysme. Les tremblements de terre ou les raz de marée sont impuissants contre

G. LENOTRE
de l'Académie Française

Les Pèlerinages de Paris révolutionnaire

LA MAISON DES CARMES

Dans ce nouveau livre, M. LENOTRE nous raconte un des épisodes les plus tragiques et les plus sanglants de la Révolution, auquel fut mêlée l'histoire pathétique de la famille des Soyécourt. Le récit s'étend jusqu'en 1867; c'est alors que le vieux jardin livra, après trois quarts de siècle, le secret de cette nuit d'horreur.

Un volume in-16 jésus, orné de gravures ..... **22 fr.**

O. SCHEID

LES MÉMOIRES DE HILTER

ET LE PROGRAMME NATIONALSOCIALISTE

Le nationalsocialisme est bien plus qu'une des faces éphémères de la mi ère allemande; c'es. un mouvement profondément germanique. une id logie qui s'empare d'autant plus des esprits, que, loin d'être neuve, elle continue la grande tradition : le mythe de la race supérieure à toutes les autres.

Un volume in-16 ..... **12 fr.**

Norbert CASTERET

DIX ANS SOUS TERRE

Campagnes d'un explorateur solitaire

Voici un livre appelé à faire sensation. Un livre d'aventures et de science. L'auteur nous raconte, sous une forme simple et nette, ses étonnantes découvertes. Ce savant, qui enrichit la préhistoire et la géographie, est aussi hardi, aussi téméraire qu'un Alain Gerbault.

Son livre est un bel exemple d'énergie mise au service de la curiosité scientifique et, en même temps, un récit passionnant.

Un volume in-16, illustré ..... **15 fr.**

LIBRAIRIE ACADÉMIQUE PERRIN, Éditeur

l'esprit et la mémoire des hommes. Exposition du fait, genèse et répercussion de ce fait. Portrait de l'auteur, psychologie objective, impartiale, clairvoyante de juge. Enchaînement des faits; aux hommes, aux peuples, aux siècles. Témoignage enfin d'une expérience qui a tiré de ses constatations renouvelées et enregistrées la loi et la leçon. L'édifice est parfait,

Origines de la IIIe République, hélas! elles sont l'abaissement de l'esprit chez ceux qui devaient à tout prix restaurer le Roi. Fondation? La place était laissée libre par la démission imbécile et honteuse de gens qui se croyaient honnêtes! Comme si l'honnêteté consistait seulement dans la probité quant à l'argent, dans la vertu quant aux mœurs! Il en a une honnêteté supérieure qui est celle de l'intelligence et du cœur, qui est *le désintéressement de soi*, de sa personne terrestre et passagère. C'est l'absence de cette honnêteté là qui a fondé la République. Et voilà bien pourquoi tout dans la République est négatif. La métaphysique, quoiqu'on en pense, cela sert pour comprendre le monde...

Cette année 1933 a vu naître deux minces petits livres mais plus chargés que des in-folios de six cents pages. Deux petits livres de souvenirs.

La guerre et l'Homme de Maurice Pujo est dû à l'acharnement et à la ténacité de son compagnon Charles Maurras. Ces pages d'un ton si rare et d'un style si parfait étaient enfouies dans le tiroir de leur auteur, sans que celui-ci se décidât à les exhumer. Enfin ce qui paraissait impossible devient possible, et un des plus brûlants problèmes de la psychologie humaine fut exposé en quelques chapitres sans prix : l'animal humain face au cyclone guerrier. Ah! que de livres sur la guerre il faudrait brûler en autodafé solennel! Que de mensonges, que d'imaginations, que de roman, que de duplicité! Tandis que là, dans le récit sans bavures et la plus classique simplicité d'un « intellectuel », soudain transporté au sein des éléments et de l'enfer, livré à la terre et à l'air, soumis à toutes les tortures physiques d'un pauvre corps inadapté, à toutes les incertitudes spirituelles d'une âme désorientée, il en a la sainte vérité criante, éternelle. Maurice Pujo, s'il n'avait pas publié ce cahier unique dans la littérature sur la guerre, aurait fait à la vérité un tort irréparable.

A L'ÉTOILE, 54, avenue Marceau - PARIS-VIII^e

AMIRAL SCHWERER

SOUVENIRS DE MA VIE MARITIME

(1878-1914)

Edition originale : 15 ex. sur Lafuma (épuisés)
500 ex. sur Alfa à **20** francs (il reste quelques ex.).

Edition courante : **12 francs.**

GEORGES DOVIME

LEURS FINANCES

(De Tardieu à Daladier)

Suicide des partis nationaux - Herriot-le-Fourbe - M. Germain-Martin contre le rentier - M. Chéron et sa légende - MM. Daladier, Georges Bonnet, Lamoureux et Cie - M. Pietri ou le Romantisme financier - Le capitalisme a-t-il fait faillite? - Le socialisme en actes - Le droit à la fraude.

Prix : 12 francs.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

Le deuxième livre de souvenirs, c'est celui de l'Amiral Schwerer : *Souvenirs de ma vie maritime*. Volontairement, celui qui commanda en chef pendant les années terribles, a refusé de parler de ces anrrées-là, et ses souvenirs sont ceux de l'avant-guerre. De toutes parts on supplie l'Amiral Schwerer de faire comme Maurice Pujo et, si dure, si laide, si misérable soit-elle, de nous révéler la vérité qu'il a connue. La vérité est toujours salubre. Rien ne peut tenir contre elle, et les blessures qu'elle fait sont des blessures nécessaires. La méconnaître ou l'ignorer c'est bien autre chose qu'une blessure! c'est la mort.

D'ailleurs, le petit livre du marin qui relate des faits de toutes sortes, depuis les farces des aspirants frais émoulus de Navale jusqu'à la sublime agonie de l'Amiral Courbet et aux cours faits à l'Ecole de Guerre concurrenmment à ceux de l'officier terrien qui devint le Maréchal Foch, apporte à la vérité politique une eau excellente pour faire tourner le bon moulin. Les relations de l'Amiral Schwerer au cours de sa carrière, et sous ses divers commandements, avec ces messieurs qui s'intitulaient ministres de la Marine, c'est une partie du deuxième ouvrage qu'on attend de Maître de Roux sur les Actes de la IIIe République!

Les souvenirs de l'Amiral Schwerer rentrent, littérairement dans cette admirable lignée de Mémoires écrits par des marins, depuis Jacques Cartier jusqu'à Lapérouse et Bougainville.

Le plus beau livre d'Histoire de l'année, avec ceux dont nous venons de parler est dû à Pierre Gaxotte : *Le Siècle de Louis XV*. Nous disions tout à l'heure que la vérité était *toujours salubre*. Un pareil ouvrage en est l'évidente démonstration. Pierre Gaxotte expose ce qui fut, simplement. Et de cette claire, vive, nette, précise et puissante presque, où tout est juste, comme c'est le propre de l'art quand il atteint la perfection du naturel, se dégage irrésistible : la vérité. Et cette vérité est bien la plus encourageante et la plus réconfortante qui soit. Le passé enfin comme enfin dépouilé des mensonges entassés sur lui par les soins *politiques* des inventions de la République démocratique, c'est la garantie de l'avenir.

Le *Siècle de Louis XV* a un immense succès. Il est parmi les livres qu'il faut faire lire partout et même imposer

LE DERNIER SUCCÈS DES

« *GRANDES ÉTUDES HISTORIQUES* »

LE SIÈCLE DE LOUIS XV

80e EDITION

par PIERRE GAXOTTE

Un volume de 462 pages **16.50**

Liste des volumes parus:

LOUIS BERTRAND, *de l'Acad. fr.*	**Louis XIV** *(111e édition) 1 vol.*	**16.50**
—	**Histoire d'Espagne** *(36e éd.) ..... 1 vol.*	**16.50**
JACQUES BAINVILLE	**Histoire de France** *(248e éd.) ..... 1 vol.*	**16.50**
—	**Napoléon** *(111e éd.) 1 vol.*	**16.50**
—	**Histoire de deux peuples continuée jusqu'à Hitler** *(38e éd.) ..... 1 vol.*	**12.00**
CHARLES BONNEFON	**Histoire d'Allemagne** *(42e éd.) ..... 1 vol.*	**16.50**
F. FUNCK-BRENTANO, *de l'Inst*	**L'Ancien Régime** *(52e éd.) ..... 1 vol.*	**16.50**
PIERRE GAXOTTE	**La Révolution Française** *(94e éd.) ..... 1 vol.*	**16.50**
PIERRE DE VAISSIÈRE	**Henri IV** *(36e éd.) 1 vol.*	**20.00**
N. BRIAN-CHANINOV	**Histoire de Russie** *(26e éd.) ..... 1 vol.*	**15.00**
FIRMIN-ROZ	**Histoire des Etats-Unis** *(22e éd.) ..... 1 vol.*	**16.50**
Mis DE ROUX	**La Restauration** *(22e éd.) ..... 1 vol.*	**16.50**
MERMEIX	**Histoire Romaine** *(28e éd.) ..... 1 vol.*	**20.00**
LOUIS REYNAUD	**Français et Allemands** *(18e éd.) ..... 1 vol.*	**16.50**
JEAN JACOBY	**Le Tsar Nicolas II et la Révolution** *(14e éd.) ..... 1 vol.*	**16.50**
AUGUSTE BAILLY	**Jules César** *(26e éd.) ..... 1 vol.*	**12.00**
OCTAVE AUBRY	**Le Roi de Rome** *(140e éd.) ..... 1 vol.*	**16.50**

A. FAYARD & Cie, Editeurs,

18-20, rue du Saint-Gothard, PARIS

quand c'est faisable. La joie qu'éprouvent tous ceux qui le liseut donne la mesure du malaise qu'il fallait dissiper.

M. René Benjamin a écrit pour les fidèles, les disciples, les admirateurs de Maurras un de ces livres éblouissants comme il est seul à savoir le faire. *Charles Maurras ce fils de la mer*. conduit le lecteur dans l'intimité du maître, dans sa petite maison de Martigues, dans cette Provence bien aimée « ce qu'il a de meilleur au monde ». On y voit l'auteur d'*Anthinéa*, infatigable, allègre, d'une jeunesse magique, qui vit sur le rythme de la mer et du ciel avec une joie que chaque belle heure renouvelle. Et tout ce beau mouvement si parfaitement inscrit par le livre ému et poétique de M. Benjamin, on le retrouve, comme dans les grands peintres ou chez les grands statuaires, intact et entraînant, dans l'article ou Maurras commente chaque jour l'histoire de notre temps...

*
**

De rares livres de critique, mais d'excellents. L'édition de *Tartuffe* par M^me^ Dussane est un chef-d'œuvre. Il est impossible de pousser plus loin la connaissance et la sagacité. Le roman, si l'on peut dire, de cette œuvre tel que le raconte M^me^ Dussane est une belle leçon d'histoire, — et d'histoire contemporaine.

Les remarquables éditions classiques de la Pléiade qui comprennent des commentaires et des notes si précieuses sur Molière, Montaigne, La Fontaine, Voltaire, Laclos, Busset ou Baudelaire sont véritablement des œuvres critiques, par des critiques de bon aloi tels que René Gross, Edmond Pilon, J. Schiffrin, Maurice Rat, Albert Thibaudet, Y. G. Le Dautec, etc...

Nous avons eu de M. Claudius Juillet un très remarquable ouvrage sur *Un grand vigneron Lamartine* où l'on voit le poète se perdre dans une très amère et ruineuse aventure commerciale. Le grand talent de conteur de M. Claudius Juillet, à qui nous devons déjà un étonnant *Victor Hugo spirite*, prête à son livre une vie et un mouvement qui le classent parmi nos rares et bons écrivains actuels.

Une des meilleures monographie parue sur *Montaigne* cette année, est de M. Pierre Villey. Personne ne connait mieux que cet érudit si fin et si psychologue tout ce qui

CHEZ PLON

MAURICE BARRÈS, de l'Académie française

MES CAHIERS

Tomes I (1896-1897). — II. (février 1898-Mai 1902). — III. (Mai 1902-Novembre 1904). — IV. (1904-1906). — V. (1906-1907). — VI. (Juillet 1907-Juin 1908). — VII. (1908-1909). Chaque vol. in-8° écu sur alfa (Edition *La Palatine*) ..... **25 fr.**
Edit. ordinaire in-16, chaque volume ..... **15 fr.**
Tome III ..... **16 fr.**

J. et J. THARAUD

QUAND ISRAEL N'EST PLUS ROI

Edition originale « La Palatine » ..... **25 fr.**
Edition ordinaire, in-16 ..... **12 fr.**

RENÉ BENJAMIN

CHARLES MAURRAS " CE FILS DE LA MER "

Edition originale « La Palatine » ..... **25 fr.**
Edition ordinaire, in-16 ..... **12 fr.**

SACHA GUITRY " ROI DU THÉATRE "

Edition originale « La Palatine » ..... **25 fr.**
Edition ordinaire, in-16 ..... **12 fr.**

PAUL MORAND

LONDRES

Edition originale « La Palatine » ..... **25 fr.**
Edition in-16 ..... **15 fr.**

PHILIPPE BARRÈS

SOUS LA VAGUE HITLÉRIENNE

(Octobre 1932-Juin 1933)

In-16 ..... **13 50**

SACHA GUITRY

PAGES CHOISIES

In-8° carré sur alfa ..... **30 fr.**

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

touche à Montaigne. Son charmant petit livre parfaitement illustré est indispensable à quiconque est aussi, de l'auteur des *Essais*.

Le grand mouvement critique de l'année, c'est le *Gustave Flaubert* de M. René Dumesnil. C'est un livre qui est l'honneur d'une époque et d'une profession.

La pénurie littéraire dont nous parlions au début se fait surtout sentir dans le roman. Il y a le livre annuel d'un certain nombre (qui diminue d'ailleurs), d'auteurs consacrés. Ce livre annuel qu'il soit *Fort de France* de Pierre Benoit ou le *Mystère Frontenac* de François Mauriac n'apporte aucun renouvellement. On retrouve très exactement les personnages, les sentiments, les intrigues déjà connues.

M. André Maurois s'est borné à recueillir des essais et journaux de voyage, d'ailleurs fort intéressants sous le titre *Mes songes que voici*, et M. Paul Morand a donné un pendant à son excellent *New-York*, un *Londres* tout aussi excellent et même un peu plus. Les frères Tharaud ont écrit une autre histoire sur les Juifs : *La Jument errante*.

Dans l'*Ombre* cependant, il semble que Francis Carco veuille se renouveler. Son roman, assez différent de ses précédentes œuvres, est une réussite.

Le prix Goncourt décerné à M. Guy Mazeline pour *Les Loups* a récompensé un ouvrage plein de mérite, qui fait espérer beaucoup d'un jeune homme tenté par le beau paysage balzacien.

M. Georges Duhamel dans *Tel qu'en lui-même...* fait enfin mourir Salavies. Ce n'est pas trop tôt. *Requiescat!* Mais quelle idée de promener avant son agonie, le pauvre bougre dans la belle Tunis! M. Duhamel débarassé de Salavien a publié un de ses romans les meilleurs : *Le notaire du Havre* rempli de portraits provinciaux tout à fait vivants et vrais.

Si l'on pouvait encore employer des mots passés de mode et dont le sens a été adultéré, on dirait que la *Réponse du Seigneur* de M. Alphonse de Chateaubriand est un roman spiritualiste. C'est une très curieuse tentative. Nous ne pouvons dire qu'elle soit réussie, mais la faveur qui accueille ces pages toutes baignées de vie extérieure et contemplative, indique un retour d'opinions dans le public. C'est d'un très heureux augure.

Nous avons gardé pour la bonne bouche *Tropique* de M. André Demaison. Les lecteurs de l'*Action Française* savent de quel magnifique article Léon Daudet salua ce livre viril. Voilà enfin la peinture d'un homme, par un homme. Il ne s'agit ni d'amour, ni d'adultère, ni de petites combines sentimentales ou familiales, ni d'aucun fatios artificiel. Il s'agit d'un garçon courageux qui placé dans des conditions physiques et psychologiques périlleuses, veut se garder intact, pur de tout crime, alors que le crime semble presque une légitime défense. C'est un livre d'énergie que nous n'hésitons pas — et nous, toute la grandeur et l'importance du parallèle — à mettre près de ceux du grand Kipling, Kipling, dont les *Souvenirs de France*, viennent de paraître si beaux et si émouvants!

PIERRE CHARDON.

INSIGNES D'ACTION FRANÇAISE

Seuls modèles officiels

METAL ARGENTE. — **3** fr. (épingle cravate, insigne boutonnière, broche dame); **6** fr. (broche dame ou insigne boutonnière très grand modèle).

ARGENT. — **13** fr. (épingle de cravate); **18** fr. (broche droite pour dame); **17** fr. (broche oblique pour dame).

VERMEIL. — **18** fr. (épingle de cravate); **21** fr. (broche pour dame).

OR. — **240** fr. (épingle de cravate); **300** fr. (broche pour dame).

Franco de port à partir de cent francs.

Par quantités, conditions avantageuses aux sections

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE,
12, rue de l'Isly, Paris (8e). C. C. P. 926-78,
et à son annexe des Champs-Elysées : **1, rue du Boccador.**

COLLECTION DE CARTES POSTALES ROYALISTES

Cette collection comprend, par une pièce de chaque, un choix de nos cartes postales royalistes les plus courantes.

Prix : **17 francs** franco.

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, rue de l'Isly, et 1, rue du Boccador, PARIS (8e)
C. C. Postal 926.78.

HENRI DE LA ROCHEJAQUELEIN

Notre histoire compte peu de vies semblables à la sienne, dans laquelle personne n'a jamais songé à relever un acte vil et où seuls abondent les traits d'un courage constant et d'une noblesse toute simple. Son extrême jeunesse, en lui permettant toutes les ardeurs que lui dictait sa foi, a préservé cette foi même, et il est mort sans qu'une seule amertume, un seul regret l'aient déchiré, sans qu'un seul intérêt particulier l'ait sali. Il est mort pour la plus noble cause, ayant eu tout juste le temps de se donner à elle tout entier, dans la joie et la simplicité de son cœur d'enfant.

Le 10 août 1792, il est aux Tuileries, au milieu des Suisses, prêt à défendre son Roi. Il n'a pas vingt ans, mais il brûle de se battre. La populace approche. Tous sont prêts à se défendre jusqu'au dernier, lorsque l'ordre arrive de cesser le feu. Il ne reste qu'à fuir : tout sacrifice serait vain. La Seine traversée, il se retourne vers le palais en flammes. Il ne le voit qu'à travers ses larmes, mais il a la force de lancer, vers le flot barbare déchaîné, un défi qu'il tiendra.

Le 12 avril 1793, il est devant le portail de La Durbelière, son château familial. Pendant des mois, auprès de son cousin Lescure, tous les deux étroitement surveillés, il a réfléchi sur son devoir, tandis que lui parvenaient du dehors de rares et imprécises nouvelles de la Révolution. Il a connu cependant la mort du Roi. Aujourd'hui, son parti est pris.

Les « gars » des paroisses voisines sont rassemblés là. Armée de paysans qui ne savent pas ce qu'est une bataille, à peine ce qu'est une arme. Ils en ont fabriqué avec tout ce qui leur tombait sous la main, avec les objets familiers du bûcher, de la grange ou de la cuisine. Mais sur elle passe un frisson de victoire, car le jeune capitaine qui les domine, debout sur une marche, les a tous regardés sans mot dire, eux qu'il connaît bien. Il les a reconnus, les chers vieux qui, autrefois, le saluaient pendant ses courses et ses promenades, alors qu'eux-mêmes revenaient du labour ou des semailles, il les a reconnus les jeunes garçons avec qui il a joué, enfant. Mais c'est la guerre. Un fossé s'est creusé et le temps de douce joie n'est plus. Il se redresse

et, tourné vers les champs et les maisons qu'ils s'apprêtent à défendre, tourné vers le Bocage où déjà Cathelineau, d'Elbée, Bonchamp et tant d'autres se battent depuis un mois, il leur dit ces paroles que l'Histoire a recueilli et rangé parmi les plus belles :

— « *Mes amis, si mon père était ici, vous auriez confiance en lui. Pour moi, je ne suis qu'un enfant; j'espère que je vous prouverai, au moins par ma conduite, que je suis digne d'être à votre tête. Si j'avance, suivez-moi; si je recule, tuez-moi; si je meurs, vengez-moi.* »

A cet instant, l'ange de la guerre l'avait touché de son aile et le génie brillait sur son jeune front. Relevant la tête, ses hommes qui venaient d'assister au miracle, virent dans ses yeux briller la flamme qu'il aura désormais à l'approche de chaque combat et au plus dur des mêlées. Un même souffle héroïque les étreignit tous. Entre eux et lui, le pacte de la lutte sans merci et du sacrifice était conclu.

Le même jour, avec cette armée en sabots, qu'il venait de soulever de sa foi et de sa bravoure, c'était le premier coup, le coup de maître. La victoire des Aubiers dégageait la Grande Armée catholique, en difficultés à Tiffauges. L'offensive victorieuse reprenait de concert avec les nouvelles troupes de « Monsieur Henri ». La Vendée allait faire trembler la Convention, dans une suite ininterrompue de victoires.

A chaque nouveau combat, son prestige personnel comme sa hardiesse ne cessait d'augmenter. Ses paysans retrouvaient en lui leur propre type, épuré et grandi par la finesse de la race. Même dévouement, mêmes désirs, même simplicité de mœurs et de langage. Lui n'avait que l'ambition de s'élever chaque jour davantage au-dessus de lui-même, de

FABRIQUE DE DORURES
Ornements d'église
BANNIERES — FANIONS — DRAPEAUX
C. PROTON
5, Place Croix-Paquet, LYON (Tél. : B. 61-98.)

rester un chrétien incomparable et un soldat sans reproche, de tout braver, de tout risquer pour avoir le droit de tout demander et comme pour se faire pardonner une réserve que, dans les conseils, un scrupule excessif imposait à son âge. Son nom devenait synonyme d'audace et de victoire. A Thouars, hissé sur les épaules d'un de ses soldats, on le vit arracher de ses mains les pierres des murailles, creuser la première brèche et la franchir d'un bond, seul, sachant que son exemple entraînerait jusqu'aux plus hésitants. A Saumur, avec un compagnon, La Ville-Baugé, il traverse la ville à cheval, d'un bout à l'autre, sans être soutenu par les siens et poursuivant un bataillon républicain.

Telle était sa témérité, son oubli de soi-même, son héroïsme jamais lassé. Détestant la brigue, l'intrigue, les faveurs, il ne voulait être qu'une épée, mais de quelle trempe brillante et ferme.

Vint un jour, hélas! où la Vendée, encerclée de toutes parts, ne put résister au nombre. La défaite de Cholet l'acculà à la Loire. Cathelineau n'était plus, Bonchamps expirait, d'Elbée et Lescure étaient blessés à mort. Les femmes, les enfants, les vieillards — un peuple entier fuyait l'incendie et le massacre. Des remous de panique effrayants se creusaient, dans lesquels sombraient jusqu'aux hommes valides et aux combattants. Tous n'avaient plus qu'une idée : la rive droite de la Loire, l'incertitude, certes, mais peut-être l'espoir, la vie, le repos. La Rochejaquelein usa jusqu'à ses dernières forces pour empêcher l'exode. Il restait encore des possibilités de victoire sur la terre maternelle. Le flot l'emporta. La Vendée courut vers d'illusoires et trompeuses promesses, vers Granville, vers la mort.

Henri de La Rochejaquelein, nommé généralissime sur la terre bretonne, devait en retarder l'échéance et, avant d'être engloutie dans l'effroyable hécatombe de Savenay, mener encore son armée à de nouvelles victoires.

La tâche démesurée qu'il acceptait, à l'âge où tant d'autres ne sont pas encore dégagés des liens de leur enfance, doit susciter l'admiration la plus haute. Des milliers d'êtres sans foyers n'attendaient plus leur salut que de lui. Lui seul devait pourvoir à tout sur des chemins inconnus, dans des

villes étrangères. Il devait être tout à la fois, le guide, le chef, l'administrateur, l'apôtre, l'ami.

Marcher, toujours marcher. Et se battre toujours. D'étapes en étapes, les rangs s'éclaircissaient. La faim, la maladie, le froid faisaient parmi eux plus de ravages que les balles des républicains. Et malgré tout, malgré les plus atroces misères, malgré Kléber et Westermann, la Vendée connaissait des succès aussi éclatants que ceux des premiers jours. « Monsieur Henri » était là. La montée au calvaire s'illuminait alors et, pour quelques jours, l'espoir renaissait. Le moyen de ne pas être ému par un tel martyre, de ne pas souffrir avec de tels hommes et de ne pas les ranger au premier rang de ceux qui sont l'honneur d'un pays.

Décimés, à bout de forces, ayant marché encore de Granville à Angers, d'Angers au Mans, du Mans à Ancenis, ils vinrent s'écrouler à Savenay. La Convention pouvait s'enorgueillir. Sa tyrannie à masque légal venait d'avoir raison du dernier souffle de la liberté — d'une liberté vraie, d'une liberté chérie, d'une liberté pour laquelle on savait mourir. En honnête homme, en paysan français, pas en assassin.

Malgré lui, La Rochejaquelein n'était pas ce jour-là à son poste de combat. Surpris par une patrouille républicaine sur la rive gauche de la Loire, il ne put retourner au milieu de ses frères. La mort lui fit grâce quelques semaines encore.

Il devait la rencontrer le 28 janvier 1794, âgé de vingt et un ans et cinq mois. Son entrée en guerre ne datait pas d'un an. En dix mois, il venait de remporter seize victoires. Que peut-on comparer à cette vie brève et fulgurante?

Au moment où seul et sans armes il s'approchait d'un soldat républicain et s'apprêtait à lui faire grâce, celui-ci s'embusqua derrière un arbre, l'ajusta et à dix pas l'abattit d'une balle dans la tête. Ainsi le jeune héros généreux que tant de combats avaient épargné devait mourir par traîtrise. tages mêlées.

HENRI LUZUY.

LES CRAYONS **CONTÉ**
SONT LES MEILLEURS

Le Christ et la Mort (œuvre de Maxime Réal del Sarte).

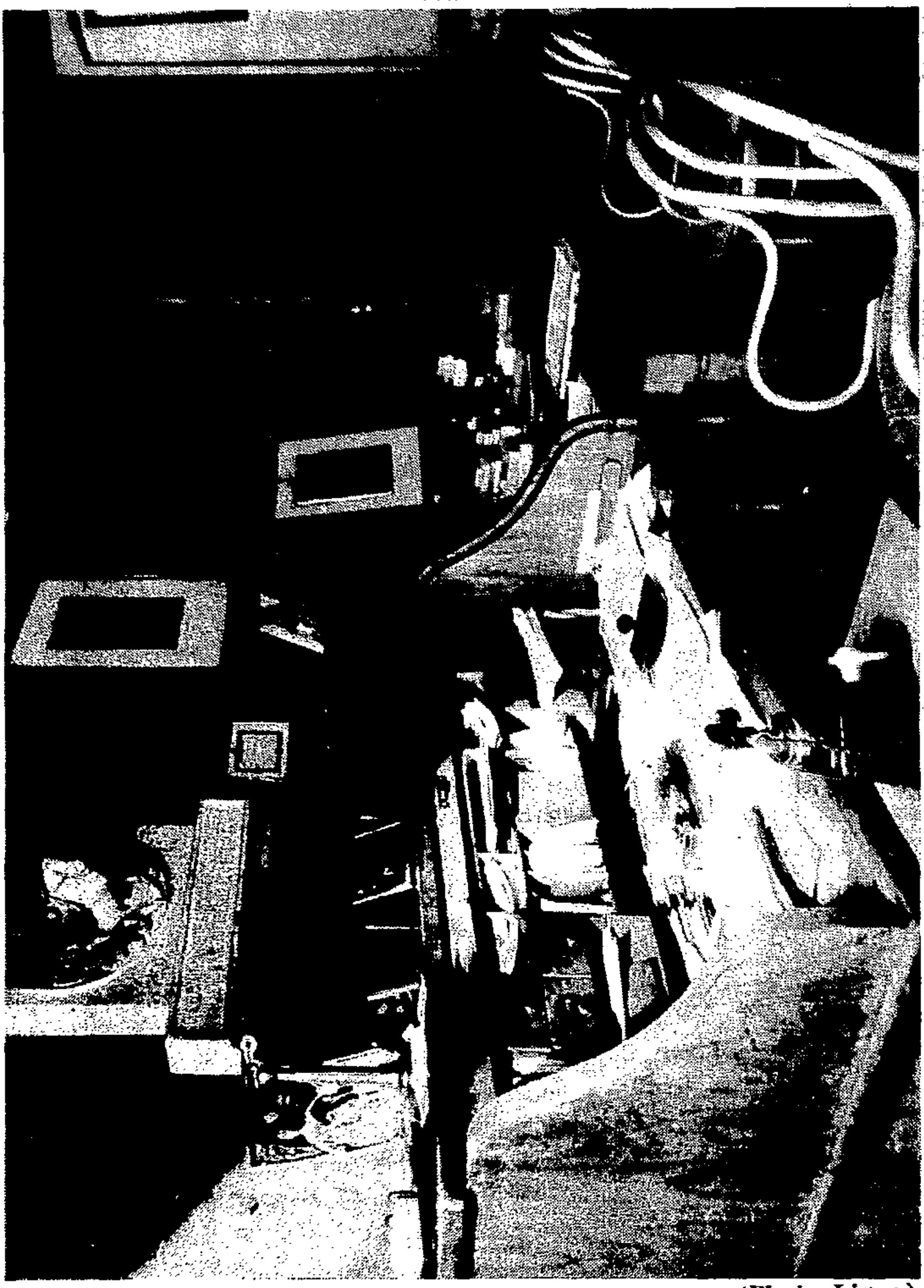

(Photo Ligey.)

Le bureau de Marius Plateau.

L'ACTIVITÉ DE L'ACTION FRANÇAISE EN 1933

Deux faits principaux ont marqué la fin de 1932 et les premiers mois de 1933. L'un, extérieur, a été l'arrivée au pouvoir de Hitler, en Allemagne. L'autre, d'ordre intérieur, a été l'aveu forcé de la détresse des finances publiques en France.

La victoire électorale des groupes de gauche, en mai 1932, avait fait naître chez les socialistes l'idée d'imposer aux Parisiens chaque fois que l'occasion s'en présenterait, une manifestation de leur force. Le 11 novembre, qui rappelle d'abord aux Français d'aujourd'hui le sacrifice sanglant fait à la Patrie par un million sept cent mille d'entre eux, paraissait aux amis de Léon Blum particulièrement bien choisi. Ils avaient décidé d'aller au Panthéon, crier leur pacifisme, drapeau rouge en tête, au chant de l'*Internationale*. Leur erreur était de compter sans les Camelots du Roi. Ceux-ci, mobilisés discrètement, vinrent troubler la fête. Vers 3 heures 30 de l'après-midi, à côté de la rue de l'Ecole de Médecine, des jeunes gens qui s'étaient groupés autour d'un drapeau rouge et qui cherchaient à monter le boulevard Saint-Michel en furent empêchés par un groupe de Camelots du Roi, qui avait à sa tête Maxime Réal del Sarte et Lucien Lacour. En moins d'une minute la troupe socialiste fut dispersée et le beau drapeau rouge prit le chemin de nos locaux. Cette bagarre fut le commencement d'une série de luttes qui eurent surtout pour théâtre la place du Panthéon. Un certain nombre de nos amis devaient trouver, de ce fait, le chemin du poste.

Le même jour, les Camelots du Roi de Strasbourg illuminaient la mairie qui, actuellement, est aux mains de socialistes bolchevisants.

On sait que la *Cité du Vatican*, dont la politique pro-allemande n'est que trop connue, a délégué pour la représenter à Paris, un ecclésiastique qui, à Berne, pendant la

guerre, faisait de l'espionnage. Le fait, devenu public, rendait intolérable la présence à Paris de ce singulier « diplomate ». Le vendredi 25 novembre, rue Guynemer, au Cercle Catholique des Etudiants, Mgr Maglione ayant eu l'étrange idée de présider une réunion d'Etudiants français, fut apostrophé comme il convenait par des Etudiants d'Action Française. Les cris de « A Berlin », « Passeports » et « Espion » accueillirent un essai de harangue et la police étant intervenue, douze de nos amis furent conduits au poste pour avoir fait entendre la voix du patriotisme outragé.

Chaque Chaque année le Congrès d'Action Française fournit aux cadres de nos groupements l'occasion de mettre en commun le fruit de leurs efforts et de leur expérience. Pendant près d'une semaine nos amis des différentes régions et provinces de France viennent recevoir à Paris les directives qui permettront aux diverses formations de l'Action Française de perfectionner et développer leur recrutement et leur propagande.

Commencé le 1er décembre, le 19e Congrès d'Action Française devait se terminer le samedi 3 décembre par une triomphale journée. Une kermesse conçue et réalisée de façon pratique par Mme Léon Daudet fit courir une foule énorme qui eut peine à circuler dans l'immense salle de Magic-City. Toutes les provinces françaises avaient envoyé leurs produits les plus délicieux. Tout le monde ne put en avoir sa part. A midi, dans le centre de la salle, un banquet, dont le menu conçu par Pampille avait été exécuté par ses collaboratrices, fut le régal des assistants. L'*Action Française* du lendemain estimait à trente mille le nombre des Parisiens qui avaient tenu à assister à cette fête magnifiquement réglée.

Avant de se séparer, nos amis des provinces unis à ceux de Paris, tinrent, comme chaque année, à se rendre dans ce cimetière de Vaugirard où dorment deux martyrs de la cause nationale et royale Marius Plateau et Ernest Berger, afin de marquer leur indéfectible fidélité à la mémoire de ces héros.

Une semaine à peine s'était écoulée que la jeunesse française bientôt rejointe par les éléments actifs des diverses organisations d'Action Française, entreprenaient dans la rue une campagne, qui devait être victorieuse, contre le

paiement des dettes à l'Amérique. Le 10 décembre, ce sont les Etudiants d'Action Française qui, au Quartier Latin et jusque sous les fenêtres du Sénat, font entendre la protestation de la jeunesse. La police intervient, maltraite Lucien Lacour, nos amis Ducluzeau et Imbert et procède à un certain nombre d'arrestations.

Le lundi 12 décembre, sur un appel de l'*Action Française* aux Parisiens, des ligueurs, à la tête desquels se trouve l'amiral Schwerer, des anciens combattants s'unissent aux Etudiants et aux Camelots du Roi pour clamer autour de la Chambre l'énergique volonté des Français de ne pas être dupes. Maurice Pujo est arrêté. Maxime Réal del Sarte, Lucien Lacour, Georges Calzant, Robert Bourin, Alain de la Rocheforidère le rejoingnent au poste de police. On compte finalement ce soir-là, plus d'une centaine d'arrestations.

Le lendemain, les mêmes scènes recommencent, du Quartier Latin aux Invalides. Des bagarres violentes se produisent sur divers points De trois heures de l'après-midi jusque vers minuit, refoulés, dispersés, brutalisés, les manifestants se regroupent sans cesse au cri de « Pas un sou » et « A bas les dettes ». On compte ce jour-là plusieurs centaines d'arrestations et nombreux sont les blessés.

Ces manifestations agitaient vivement l'opinion publique et même le monde parlementaire. Sentant monter l'impopularité, les députés en dépit des appels émus et même larmoyants d'Edouard Herriot, alors Président du Conseil, refusèrent de consentir au paiement de l'échéance du 15 décembre. L'*Action Française* voyait sa campagne aboutir et le pays assistait sans émotion à la chute du ministère du gros Edouard.

Le lendemain, c'est-à-dire le 16 décembre, dans la grande Salle Bullier, la jeunesse des Ecoles, ardente et enthousiaste, exprimait son attachement à Charles Maurras et aux autres chefs de l'*Action Française* et son espoir dans le retour prochain du Roi.

Le dimanche suivant, à Vincennes, dans une salle immense, remplie d'un public attentif, Charles Maurras, Léon Daudet, l'amiral Schwerer, développaient les idées de l'*Action Française* et offraient la solution monarchique à la réflexion des patriotes présents.

Interrompue pendant quelques jours par les fêtes de Noël et du Nouvel An la propagande et l'action devaient reprendre rapidement leur cours.

Le 9 janvier, à Nancy, le 10 janvier à Strasbourg, Charles Maurras, Léon Daudet et Paul Robain, expliquèrent aux populations de l'Est, rendues anxieuses par les événements extérieurs, que la République n'est pas la France et que le redressement national est encore possible, avant les catastrophes, si l'on sait renouer la tradition et rendre au pays son chef héréditaire. Les orateurs trouvèrent dans les deux villes, l'accueil le plus chaleureux.

L'*Action Française*, comme on le pense, prit une part toute spéciale à la diffusion du Manifeste royal.

A Paris, en banlieue, en province, sections, groupes, étudiants, ligueurs, Camelots du Roi rivalisèrent de zèle et plusieurs millions de tracts firent pénétrer la parole de salut dans les foyers français. Des affiches, lues par un public intéressé, sans cesse renouvelé, permirent à tous de comprendre et de méditer les grandes vérités si clairement et posément dites par le Prince.

Comme on le pense, ce mouvement des esprits ne fut pas du goût de tout le monde. Les amis de Léon Blum, socialistes vendeurs du *Populaire*, essayèrent de créer des incidents. A Paris, dans le 15e arrondissement, les Camelots du Roi, attaqués pendant la vente, infligèrent à leurs agresseurs quelques corrections cherchées et méritées.

A la même époque une magnifique réunion avait lieu à Chartres, en présence de quatre mille cultivateurs. Les discours de l'amiral Schewerer, de Firmin Bacconnier et de Joseph Baranger recueillirent les applaudissements unanimes du public.

Entre temps le ministère Daladier s'était constitué. Le Président du Conseil avait pris le ministère de la Guerre.

LA LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, rue de l'Isly, et 1, rue du Boccador, PARIS (8e)
C. C. Postal 926.78.
est à votre disposition pour tous
vos achats de livres, même épuisés.

On pouvait penser qu'un simple regard jeté sur les nations voisines inciterait le chef du gouvernement à prendre vigoureusement à partie les traîtres ou les fous qui travaillent à ruiner en France un patriotisme défensif indispensable au pays. Au contraire, un des premiers gestes d'Edouard Daladier fut, à son arrivée au pouvoir, un geste de mansuétude à l'égard d'un déserteur anarchiste, du nom de Gérard Leretour.

Fort de cette clémence le dit Leretour s'était mis à propager la lâcheté, décorée du nom « d'objection de conscience », en faisant des conférences à Paris et en province. Le 18 février il devait faire entendre sa voix à Charenton,

Paul Robain.

sous les auspices de la *Ligue internationale des Combattants de la Paix*. Mais quelqu'un, ou plutôt plusieurs troublèrent la fête. Les Camelots du Roi, grâce à quelques pots de fumée, obligèrent les assistants à finir ailleurs leur soirée. Huit d'entre eux cueillis par la force armée que les pacifistes avaient alertée durent faire un séjour de quelques heures au poste de police voisin. Quatre d'entre eux devaient même passer la journée du lendemain au Dépôt jusqu'à ce que les fonctionnaires de la Justice, qui tiennent les divers emplois au Palais, se fussent rendu compte de l'intérêt qu'il y avait pour le Gouvernement à arrêter au plus tôt ces brimades envers nos amis. Une instruction n'en fut pas moins ouverte.

Le 26 février, les Camelots du Roi de Perpignan durent à leur tour accrocher vigoureusement les pacifistes de tous poils qui émettaient la prétention de les empêcher de vendre l'*Action Française*. En dépit des forces de police et de gendarmerie mobilisées, nos amis, infligèrent une juste correction à leurs adversaires.

Le vendredi 3 mars, Salle Bullier, le Gérard Leretour, à qui l'inertie des pouvoirs publics donnait de l'audace, organisa une nouvelle réunion. Les Croix de Feu mobilisés ne purent agir dans la salle. A la sortie, dans le quartier Montparnasse, les Camelots du Roi réglèrent leur compte à quelques voyous trop hardis.

Défendant le patriotisme insulté sur tous les terrains, les

Lucien Lacour.

Camelots du Roi de Brest interrompirent le 5 mars un film antipatriotique dont l'auteur est un ridicule embusqué.

Le lendemain nos amis de Paris reprenaient leur action contre les « objecteurs de conscience » et le frère.·. Leretour. Ce déserteur qui, on le voit, ne manque pas d'aplomb, ni de ressources, avait loué la salle Wagram pour expliquer aux foules les raisons de sa lâcheté. Il en fut empêché par un petit événement. Les Camelots du Roi, arrivés de bonne heure dans la salle, en dépit des protestations et gestes des organisateurs, avaient rapidement et abondamment répandu un liquide lacrymogène qui rendit pour près d'un jour la

vaste salle inaccessible à tous. Vous pouvez imaginer la rage de l'objecteur Leretour et de ses petits copains.

A la fin de février, une réunion de propagande donnée à Cagnes-sur-Mer, près de Nice, avait été marquée par des incidents violents. Pendant vingt et un jours nos amis André Gaudin, Georges Guérard, Hallumié et Parzy restèrent en prison. Le tribunal de Grasse, qui prit la peine de les juger le 14 mars suivant, les condamna *avec sursis*. On peut juger, d'après leur cas, avec quelle désinvolture certains magistrats jouent de la liberté des gens, surtout quand il s'agit de faire la cour au régime républicain, en brimant des adversaires politiques.

Le film antipatriotique contre la présentation duquel les Camelots du Roi avaient protesté le 5 mars, devait être présenté à Saint-Pol-de-Léon, le 2 avril, dans un patronage catholique. Nos amis de Saint-Pol-de-Léon ne le permirent pas. Ils manifestèrent. L'évêque, bien tardivement on l'avouera, devait implicitement leur donner raison en interdisant le film quelques jours plus tard.

Au cours des semaines qui suivirent on compte diverses rencontres des Camelots du Roi avec les communistes. A Oullins, à Paris, dans le quartier de Ménilmontant, dans le 13e arrondissement, et à Colombes, des bagarres assez sérieuses eurent lieu où nos amis eurent le dessus.

Nous devons noter aussi la part prise par les Etudiants d'Action Française à la protestation des jeunes français contre un certain enseignement « civique » donné par des religieux à l'Institut Pie XI. L'attention des pouvoirs publics avait été attirée par une série de conférences d'un R.P. Ducatillon, dont l'enseignement était antinational et dont l'esprit rejoignait celui des objecteurs de conscience. Le 4 mai les Volontaires du Pape avaient prié le R.P. Gillet de les éclairer. Comme ce religieux s'était au bout de peu de temps lancé dans la défense du P. Ducatillon, il souleva des protestations qui se muèrent finalement en bagarre. On vit un Dominicain saisir un protestataire aux cheveux. Police-secours, réclamée par les Volontaires du Pape, fit évacuer la salle.

Le 9 mai, à Nice, dans l'immense salle du Palais des Fêtes, eut lieu sous la présidence du commandant Dromard une réunion où Paul Robain et Léon Daudet prirent la

parole devant une foule comme jamais groupement politique n'en avait rassemblée dans cette ville.

Le 14 mai, jour de la Fête Nationale de Jeanne d'Arc, l'*Action Française*, continuant la tradition qu'elle a imposée fit acclamer par une immense foule le Cortège traditionnel plus nombreux, plus brillant, plus ardent que jamais.

Le 17 mai eut lieu une manifestation qui devait être le point de départ d'une campagne menée dans l'*Action Française* par Maurice Pujo et qui fut aussi l'occasion de bagarres et de procès.

Le Comité Français d'Union Douanière Européenne avait organisé sans les salons du Ministère des Affaires Etrangères, une cérémonie en mémoire de feu Aristide Briand. Trois cents personnes environ prenaient part à cette fête. Parmi les orateurs chargés d'y apporter quelque charme on notait Le Trocquer, Emile Borel, Théodore Tissier, Lucien Le Foyer et Jean Hennessy. Comme ce dernier achevait son discours une voix grave et claire se fit entendre du fond de la salle, qui se mit à dire:

— Monsieur l'ambassadeur, la réalité n'est pas conforme à vos paroles. Briand a été le saboteur de la victoire, l'assassin de la paix.

Les adorateurs d'Aristide Briand crurent préférable de faire comme s'ils n'avaient pas entendu. On donna la parole à César Chabrun qui commença à son tour à célébrer « le voyou de passage ».

Plus nette et plus claire la voix du fond de la salle se fit de nouveau entendre :

— Briand est l'assassin de la paix. La politique néfaste que vous célébrez a désorganisé l'Europe. Briand a tué la paix, disait-elle.

Alors tout le public se dressa en criant : A la porte. Sortez-le et en trépignant.

Cela ne fit aucun effet à l'interrupteur, notre vaillant et

COGNAC Authentique. Expédition directe de la Propriété par caisses de 6, 12 et 24 bouteilles ou par fûts.

Élie PICQ Propriétaire-Viticulteur à **NIEUL-LE-VIROUIL** **(Charente-Inférieure)**

sympathique ami Georges Gaudy, qui, appréhendé par des inspecteurs de police, criait encore :

— Briand a saboté la victoire.

Sans raison spéciale, autre que celle de lui être désagréable, Georges Gaudy fut retenu plusieurs heures au poste.

Le 28 mai, les Camelots du Roi d'Alger jouaient à un conférencier objecteur de conscience, un fort joli tour. La veille de la conférence, ils se saisirent de lui, le firent mon-

Pierre Bécat.

ter dans une automobile et le conduisirent au col de Lakomody, qui est situé à 30 kilomètres d'Alger. Ils le laissèrent sous la garde d'un ami, allèrent lui acheter à déjeuner et le laissèrent.

M. Gérin, c'est le nom de l'antipatriote, ne devait rentrer à Alger que dans l'après-midi du lendemain. Ses auditeurs ne l'avaient pas attendu.

Le même dimanche avait lieu, à Nîmes, une journée d'Action Française. Ce fut une série de manifestations brillantes présidées par Charles Maurras. Les orateurs : l'amiral Schwerer, Paul Robain, Lucien Lacour et Georges Calzant furent tous chaleureusement applaudis.

Huit jours plus tard, c'est à Toulon que Charles Maurras allait expliquer à nos amis la situation politique et les devoirs qu'elle comporte. Pendant ce temps, Maurice Pujo

poursuivait sa campagne sur Le Trocquer, Coquet, Krupp, Otto Wolff, et Cie, montrant qu'à l'abri du pacifisme et du briandisme, des hommes politiques français donnaient la main aux industriels allemands pour de louches mais fructueuses affaires.

Le 10 juin, à l'occasion d'une conférence que donnait l'Union douanière européenne sous la présidence d'Yves Le Trocquer un petit nombre de nos amis se trouvaient dans la salle.

Dès que le président eut prononcé quelques mots un homme jeune se leva, c'était notre ami Langlois. Il dit à Le Trocquer :

— Monsieur Le Trocquer, vous êtes l'agent d'Otto Wolff. Vous êtes à la solde des marchands de canons allemands. Vous ne parlerez pas ici.

Au même instant une quarantaine de nos amis s'élançaient vers la tribune, celle-ci prise, firent évacuer la salle par le public et l'enfumèrent. Mais la police veillait sur la peau de personnages aussi discrédités que Le Trocquer, vingt-huit Camelots du Roi furent arrêtés et menés au Dépôt.

Un juge qui répond au nom de D. Le Roy fut chargé de l'instruction, ou plus exactement de brimer nos amis. Il attendit de longs jours avant de les interroger, ne libéra que par petits paquets ceux contre lesquels on ne pouvait relever de charges, et refusa la liberté provisoire à ceux qu'il inculpait. Bref, il fut aussi odieux que magistrat serf peut l'être.

C'est seulement le 30 juin qu'on se décida à juger nos amis Marcel Langlois, Marcel Verrier, Pierre Laffoley et Georges Lutz. Mais, Le Trocquer n'ayant pas jugé utile de

Truffes des Alpes de Savoie
Le plus apprécié des bonbons chocolat
H. RICHARD
Confiseur-Glacier
8, Portiques, 8
Téléphone : 3-51
CHAMBÉRY
Cadeaux élégants - Expéditions - Catalogue franco

paraître, force fut bien de libérer nos amis. Le 7 juillet eurent lieu les débats. Ils ne furent pas brillants pour les amis d'Otto Wolff. Enfin le 15 juillet, le tribunal infligeait quatre mois de prison à Marcel Langlois, trois mois à Marcel Verrier et Georges Lutz et quinze jours à Pierre Laffoley.

La Justice tenait à apporter son aide à ceux qui trahissent les intérêts de la France.

Le 3 septembre, à Saint-Goazec, près de Châteauneuf-du-Faou, eut lieu le premier rassemblement. Dix mille Français se trouvèrent au rendez-vous fixé par les organisateurs. Pourtant tout avait été mis en œuvre pour arrêter sur le chemin de la réunion les Bretons que tentait le plaisir d'entendre quelques-uns des meilleurs orateurs de l'Action Française. Des évêques s'étaient mis de la partie en faisant annoncer, plusieurs semaines durant, qu'il était interdit aux catholiques d'assister à la réunion. Les instituteurs rouges, le syndicat unitaire des pêcheurs avaient annoncé que les républicains cent pour cent ne permettraient pas que des voix royalistes se fassent entendre dans un pays dont ils se proclamaient maîtres absolus. On devait assister à des luttes épiques et terrifiantes ; « un sang impur », celui des royalistes, allait abreuver les sillons de ces terres républicaines.

Toutes ces fariboles n'impressionnèrent personne. Dès le matin une foule nombreuse s'installa sur le terrain. Le déjeuner y fut joyeux, coupé de refrains royalistes. La réunion valut aux orateurs les acclamations de toute la foule. Après le colonel du Guiny, l'amiral Schwerer, Broustal — qui parla aux Bretons dans leur langue — Léon Daudet et Paul Robain, firent magistralement le procès du régime et exposèrent la vérité politique. Un seul incident, peu important d'ailleurs, marqua cette manifestation. Un autonomiste breton ayant crié : « A bas la France ! » fut rapidement et vigoureusement expulsé.

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE

12, rue de l'Isly, et 1, rue du Boccador, PARIS (8e)

C. C. Postal 926.78.

Pendant ce temps, quatre cents pauvres bougres de républicains, péniblement rassemblés, étaient invités par un obscur Masson, député du lieu, à porter à sept kilomètres de là leurs cris et leur molle fureur révolutionnaire. Le service d'ordre, dirigé par Georges Calzant qui, un mois durant, avait travaillé à l'organisation parfaite de cette magnifique assemblée, n'eut pas à intervenir.

Au cours de la journée, nos amis étaient devenus propriétaires d'un des drapeaux rouges arborés par les républicains — bon teint on le voit — qui s'étaient mobilisés pour rien.

Joseph Delest.

Le 10 septembre, à Roquemartines, près d'Eyguières, au milieu des ombrages du parc mis gracieusement à la disposition de l'Action Française par M. de Bonnecorse, eut lieu une belle réunion des royalistes de Provence. Là aussi, nos amis arrivèrent dès le matin et prirent leur repas sous les grands arbres, au milieu d'un des plus beaux paysages des Alpilles. Les farandoleurs de Barbentane évoluèrent. Puis, le moment étant venu de parler sérieusement des choses sérieuses, un public attentif et ardent, rassemblé autour de la tribune, écouta M. Clavel, président de la section de Mollèges ; André Vincent, délégué de Monseigneur le Duc

de Guise ; Lavalade, Maxime Real del Sarte, Charles Maurras, Joseph Delest, et, enfin, Marie de Roux. La nuit était proche de tomber quand la réunion prit fin, au cri répété de : « Vienne le Roi ! ».

Le troisième rassemblement eut lieu le 17 septembre à Tonnerre. Dans ce département de l'Yonne, qui fut longtemps un des fiefs les moins contestés des « rouges », l'Action Française réunit ce jour-là plusieurs milliers de

patriotes. En dépit de notes parues dans la presse de gauche affirmant qu'on allait voir ce qu'on allait voir, cette réunion méthodiquement préparée par Lucien Lacour et nos amis de l'Yonne obtint un franc succès. Les critiques contre le régime et la solution monarchique exposées avec éloquence par les orateurs : l'amiral Schwerer, Pierre Bécat, Joseph Delest, Lucien Lacour et Paul Robain trouvèrent un accueil chaleureux auprès de ce public bourguignon, tout comme en Bretagne et en Provence.

Ces manifestations apportaient, à la fin d'une belle année de propagande et d'action, la preuve de la magnifique vitalité de l'Action Française.

PIERRE LECŒUR.

Les Objecteurs de Conscience

Alors qu'il ne semblait plus permis de douter à la guerre proche, que Hitler, devenu chef du gouvernement allemand, affirmait officiellement sa volonté de revanche, on a pu observer en France une propagande très active en faveur d'un pacifisme appliqué jusqu'au refus du service militaire. Devant la menace, il n'était plus permis aucune illusion à l'endroit du pacifisme international, ce mythe qui pouvait séduire autrefois certains esprits mal faits.

Et c'est justement alors que la propagande pacifiste a redoublé. Ce qui doit faire considérer cette œuvre comme inspirée, menée, soudoyée par l'ennemi préparant ainsi le terrain pour une invasion plus facile.

Le mouvement des objecteurs de conscience date de 1914. Il nous vient d'Angleterre où une femme Lilla Brockway avait fondé le *No conscription fellowship*.

Mais, en France, il avait été jusqu'à maintenant à peu près nul, si l'on excepte (il y a trois ans), la grotesque protestation d'une poignée de normaliens pressés de faire parler d'eux.

Mais voici que cette année les agents de l'Allemagne ont redoublé d'activité. Romain Rolland multiplia ses protestations contre la guerre; un professeur du lycée Condorcet, Félicien Challaye, mena la propagande avec une telle

HANAPPIER, PEYRELONGUE & Cie
MAISON FONDÉE EN 1817
à Bordeaux
GRANDS VINS
OLD PETER'S GIN - Y.A.P. WHISKY
ROLLS'PORT

activité, que l'on dut le traduire devant un conseil de discipline qui ne prit d'ailleurs aucune sanction. Car ceux-là même qui ont pour mission de défendre l'indépendance de la nation ont plus d'une fois agi de telle sorte qu'ils ont semblé faire partie de cette conspiration contre la France. C'est ainsi que les tribunaux condamnèrent certains objecteurs de conscience à des peines trop légères, tel cet instituteur de Lille, Camille Rambaud, qui ne se vit infligé que quatre mois de prison. C'est pourquoi ceux-ci poursuivirent en toute quiétude. Félicien Challaye déclara à un rédacteur de *Voilà*, peu après sa comparution devant le conseil de discipline :

« L'indépendance d'une nation est aujourd'hui payée trop cher si elle est gagnée par une guerre. »

Et comme le compère lui demandait.

— Vos élèves connaissent vos idées? Qu'en pensent-ils?

Celui-ci de répondre :

— Ce sont de grands garçons. Beaucoup sont à l'opposé de telles idées. Quelques boursiers de banlieue sont sympathisants. Tous, je les ai habitués à la libre discussion et à respecter les idées d'autrui. Nous discutons. Nous affrontons des points de vue. Les nouvelles couches, même bourgeoises, sont très sérieuses, très mûries, respectueuses des valeurs morales. Des gens très bien. Vous verrez d'ici peu. »

On voit quel est le danger. D'ailleurs s'il fallait des preuves de l'action de l'Allemagne en cette matière, il suffirait de rappeler ce qu'a établi Maurice Pujo concernant les subventions versées à la ligue de résistance à la guerre par le marchand de canons Otto Wolff.

L'Université allait ouvrir la porte toute grande aux ennemis de la France en confiant au juif allemand Einstein, un des apôtres du pacifisme et de l'objection de conscience, une chaire en Sorbonne.

Mais c'est dans l'enseignement primaire que les plus grands scandales se déroulèrent. L'instituteur Freinet put, durant plusieurs semaines avant d'être mis en congé, enseigner aux élèves du lycée de Saint-Paul de Vence, que c'était un devoir impérieux que de refuser de prendre les armes en cas de guerre. Et il fallut des manifestations sanglantes organisées par des élèves et des parents d'élèves révoltés pour décider le ministre à intervenir.

Les menées des objecteurs de conscience ne furent d'ailleurs pas sans provoquer de vives réactions partout. A Paris, l'affaire Leretour fût un scandale retentissant.

Le F... Gérard Leretour, déserteur condamné par les tribunaux militaires, et réfugié depuis deux ans en Belgique, fit publier, à la fin de décembre, la déclaration suivante :

Je soussigné, déserteur français, me déclarant objecteur de conscience et de raison, décide:

— de rentrer de l'exil auquel mon refus d'obéir aux lois militaires m'avait contraint;

— de signaler aux pouvoirs constitués ma présence sur le territoire français;

— de faire la grève de la faim — lorsque je serai arrêté — jusqu'à ce que le gouvernement me reconnaisse le droit de refuser de préparer la guerre et me libère de toute obligation militaire pour raison d'inaptitude morale.

Je me place sous la protection de l'opinion pacifiste internationale pour qu'elle m'aide à obtenir cette légitime satisfaction.

Gérard LERETOUR.

Les choses se passèrent exactement comme l'avait annoncé l'antipatriote impudent. Sa grève de la faim, moyen de chantage exercé sur le gouvernement, réussit.

Le gouvernement obéissant à la pression des Loges, céda. Le « patriote » Daladier grâcia le F.·. Leretour et le dispensa du service militaire, et le F.·. Leretour se mit aussitôt à faire la besogne pour laquelle il était revenu : enseigner aux jeunes Français, dans des réunions publiques, la façon simple et commode de « couper » au service de la patrie.

Mais les camelots du Roi veillaient.

⁂

D'ailleurs ici encore en ne trouve pas seulement des anarchistes, des communistes mais les démocrates chrétiens, ces « fourriers du socialisme » ainsi que les a justement nommés Albert Marty, que l'on ne peut plus jamais s'étonner de rencontrer au premier rang des troupes de l'anti-France. On y retrouvera aussi, hélas! des personnalités reli-

gieuses telles que le R. P. Ducatillon qui, à l'institut Pie XI, prônait Briand et son pacifisme.

De même, la propagande de l'*Aube* et des militants d'A. C. C. J. F. ne chômait point. Tellement que le général de Castelnau dénonça le scandale et dit dans l'*Echo de Paris*, ce qu'était cette A. C. J. F. « autrefois patriote ».

Soutenue par la Nonciature, l'*Aube* ne craignit pas d'entamer la lutte. M. Auguste Cavalier a établi dans l'*Intérêt Français*, la collusion de l'*Aube* et de socialistes. Notre confrère a notamment signalé que :

« Chaque fois qu'un objecteur de conscience passe en justice, les rouges-chrétiens, notamment l'ineffable M. Marc Sangnier, se précipitent à son secours. M. Marc Sangnier s'est même vanté, par une lettre à *La Liberté*, d'avoir eu l'objecteur Rolland, condamné à Orléans, pour disciple. Cet individu passé depuis au communisme, comme le camarade Florimond Bonte, directeur de l'*Humanité*, a néanmoins conservé toute la bienveillante sollicitude du collaborateur de M. Francisque Gay. »

Le danger était si pressant que le 25 janvier M. Chautemps, sur ordre de M. Daladier, adressait à ses préfets une circulaire contre la propagande défaitiste.

L'*Aube* figurait à côté de la *Patrie Humaine*, de la *Volonté*, du *Semeur* et de *Voilà*.

La *Croix* — en tête des journaux catholiques — tenta une diversion en désignant l'intervention officielle comme une menée anti-cléricale.

Mais les faits étaient trop éclatants. Nul ne s'y trompa. Et la collusion de toutes les forces anti-nationales contre les seuls éléments qui défendent la patrie apparut manifeste.

L. DE GERIN-RICARD.

L'UNIQUE SPECIALITE contre : c'est sans contredit la
CHUTE DES CHEVEUX POMMADE PHILOCOME
Pellicules, Pelades, Démangeaisons GRANDCLÉMENT
Repousse inespérée après trois frictions!!
Fle recom. 10 fr. 75. - Les 4 pots 39 fr. 90. - Contre remb. 42 fr. 90.
Echantillon fle contre 3 fr. 90 timbres. — C. c. 92-48 Lyon.
Dépôt toutes pharmacies.
Adr. commandes: Lab. GRANDCLEMENT à ORGELET (Jura) France

L'ANNÉE HIPPIQUE

Le succès des courses au trot s'accentue d'année en année. La réunion d'hiver avec ses quatre journées par semaine est des plus suivies et le jour du prix d'Amérique c'est la grande foule; plus exubérante que celle d'Auteuil et de Longchamp, elle applaudit frénétiquement à la victoire de la populaire *Amazone B*, qui, dans la grande épreuve internationale, eut raison des concurrents étrangers, *Guy Fletcher* et *Net Worth*. Au printemps, les deux courses les plus importantes, le prix Conquérant, au trot monté, et le prix du Président, au trot attelé, revinrent l'un et l'autre à l'écurie Orly-Rœderer, avec *Hernani III* et *Hellenvilliers;* ce dernier remportait sa huitième victoire consécutive et n'a jamais connu la défaite.

En obstacles, *Premier Janvier*, au vicomte de Rivaud enleva, à Nice, le Grand Prix de la Ville; à Auteuil, les steeple-chases de 100.000 francs du début de l'année furent également l'apanage de chevaux de quatre ans, *Houetteville*, *Le Firmament* et *My Lord*, ainsi d'ailleurs que la course de haies la plus importante gagnée par *Pourquoi Pas II*. Les aînés prirent leur revanche dans le prix du Président qui fut l'occasion d'une facile victoire pour *Agitato* (Lock), à M. E. Ballero et dans le Grand Steeple, *Millionnaire II* (Chauffour) à M. J. Fribourg, trouvant un terrain à sa convenance, triompha d'*El Hadjar* et *d'Agitato*. M. E. Veil-Picard dont les couleurs venaient de subir une éclipse

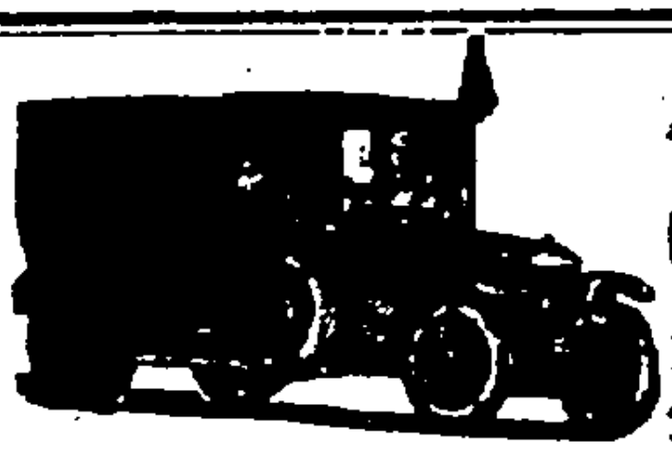

AMBULANCES

GARDES-MALADES A DOMICILE

Ventouse - Massages - Piqûres - Pédicure
Désinfection d'appartem nt et de literie

7, rue de Sèvres, PARIS

(près du *Bon Marché*)

TÉLÉPHONE : LITTRÉ 52 - 67 & 52 - 68

s'adjugea la Grande Course de Haies avec *Land's End* et le prix des Drags avec *Monarchiste*.

En plat, *Pantalon* ne conserva pas la supériorité qu'il avait montré à deux ans; après avoir gagné, à Saint-Cloud, le prix Omnium II, il succomba dans le prix Lagrange contre *Anténor* et fut battu dans le Biennal de Longchamp par *Le Cacique*, il ne reparut plus après cette dernière course.

Anténor, à M. Schwob enleva le prix Greffulhe, *Varcuse*, au baron Ed. de Rothschild, le prix Daru. Dans les prix Hocquart et Noailles, *Le Grand Cyrus*, à M. Dorn y de Alsua, et *Bengal*, à M. A.-K. Macomber remportèrent des victoires impressionnantes qui firent quelque peu illusion sur leur qualité.

Notre élevage qui n'avait pas triomphé dans les Deux Mille Guinées depuis la victoire de *Chamant* en 1877, remporta un brillant succès dans la grande course de Newmarket, avec *Rodosto*, à la princesse de Faucigny-Lucinge qui, trois semaines plus tard, enleva la Poule d'essai; l'épreuve similaire des pouliches fut remportée par *Bicparl*, à M. Ed. Esmond qui, favorite dans le prix de Diane, ne put prendre que la quatrième place derrière *Vendange* (Bouillon) au baron Ed. de Rothschild, *La Souricière* et *Pampilhosa*.

Dans le prix Lupin, *Cappiello* (Duforez) à lady Granard, avait battu *Thor*, mais la course de celui-ci qui avait fini très fort, donnant l'impression d'être le gagnant moral, le fit partir dans le prix du Jockey-Club. Justifiant cette confiance, le poulain de M. M. Boussac, après une course d'attente, vint, à la distance, régler *Camping et Casterari*.

Dans le Grand Prix de Paris, *Cappiello* renouvellant sa course du prix Lupin, prit sa revanche, en battant d'une demi-longueur, *Thor* qui ne précédait *Assuérus* que d'une encolure. *Le Cacique* à M. R. Fouard qui ne possédait aucun des grands engagements avait lui-même battu *Assuérus* à Saint-Cloud ce qui ne le ferait pas très différent du gagnant du Derby.

Parmi les chevaux d'âge, *Goyescas*, à M. M. Boussac et *Macaroni*, à M. J. Prat, s'imposèrent à l'attention. Le premier remporta les prix Boïard, des Sablons, Hedouville et des Galeries Lafayette, battu une seule fois, par *Pourquoi Pas II* dans le Grand Prix du Tremblay; il termina sa carrière dans le Prix du Président, où il se fractura un boulet

postérieur; on espère pouvoir le conserver pour la reproduction. *Macaroni* ne parut qu'assez tard dans la saison pour remporter le prix de Rocquencourt et le prix du Président à Saint-Cloud. Il faut signaler également les victoires de *Gris Perle*, à M. J. Hennesy dans le Biennal et dans le prix du Cadran et celle de *Taxodium* au baron Ed. de Rothschild dans le prix d'Harcourt.

André SANCY.

COLLECTION DE CARTES POSTALES ROYALISTES

Cette collection comprend, par une pièce de chaque, un choix de nos cartes postales royalistes les plus courantes.

Prix : 17 francs franco.

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, rue de l'Isly, et 1, rue du Boccador, PARIS (8e)
C. C. Postal 926.78.

SENEAULT
MAITRE TAILLEUR
1er Prix de l'Ecole de Coupe de Londres

Pour votre smoking, votre habit, vos vêtements de ville, de sports, de vacances, Séneault vous rappelle qu'il coupe et essaye toujours lui-même, les costumes de ses clients.

Tailleur classique de l'Elite Séneault donne à sa coupe cette silhouette jeune, d'une élégance toujours correcte, que l'homme distingué apprécie particulièrement.

Séneault tient compte des difficultés économiques actuelles... il n'est pas cher. C'est en vous recommandant de notre part que vous irez lui rendre visite, aux :

52-54, rue de Douai
(place Vintimille) Paris (Frln. : 89-38)

SENEAULT HABILLE BEAU

LES SPORTS EN 1933

Les sports athlétiques français ont eu des fortunes diverses en 1933.

En ballon rond, la vogue de la Coupe de France va croissant. Pour la première fois on vit en finale deux clubs d'une ville de province. Les deux grandes équipes de Roubaix : le Racing (amateurs) et l'Excelsior (professionnels) se sont disputés le glorieux trophée. La victoire revint aux joueurs d'Excelsior, plus scientifiques et mieux entraînés.

Le Nord fut d'ailleurs à l'honneur sur toute la ligne en 1933. Le premier championnat de France des professionnels revint à l'Olympique Lillois dont la saison fut très brillante. Cette première période du professionnalisme était la plus critique. Les clubs qui avaient opté pour cette catégorie « tiendraient-ils le coup? » Ils ont tenu. A tel point que de nombreux clubs ont opté, à leur tour, pour le professionnalisme, si bien que la fédération a été obligée de constituer une deuxième série comprenant un groupe nord et un groupe sud.

L'équipe de France qui, pour une fois, resta la même pendant toute la saison, s'est couverte de gloire. Elle fit match nul avec l'Allemagne, réussit à battre l'Espagne et obtint deux résultats honorables, bien que battue, devant les fameux Autrichiens et les Tchécoslovaques.

Il est fort possible qu'elle fasse encore mieux cette année.

Le ballon ovale, après la scission qui l'avait affaibli, a repris l'année dernière la place qu'il occupait dans le sport français. Le championnat de France s'est terminé par la victoire du Lyon Olympique Universitaire sur le R.C. Narbonnais qui était resté invaincu toute la saison. Ce sont deux grandes équipes.

Le seul match international de la saison : France-Allemagne revint aux Français non sans une bonne résistance de leurs adversaires qui, même, menaient au repos.

Le jeu est redevenu plus correct grâce aux sanctions prises contre les joueurs brutaux. D'autre part, les amateurs marrons ont beaucoup diminué grâce aux efforts d'une Commission de Discipline intransigeante. Car la Fédération française de Rugby est restée fidèle à l'amateurisme. La

F.F.R. reste ferme sur ses positions. Si les amateurs britanniques ne veulent plus jouer avec ses joueurs, tant pis, elle se passera d'eux mais elle restera amateur. La F.F.R. au moins est dirigée par des hommes fermes et persévérants.

En cyclisme, les coureurs français ont fait mieux que se Prix du Printemps, Mithouard battit ses rudes adversaires étrangers dans Bordeaux-Paris. La grande épreuve par excellence, le Tour de France, fut gagné par le français

C'est ainsi que sur route, André Leducq enleva le grand Speicher devant l'italien Guerra. Beaucoup prétendaient, et

En cyclisme, André Leducq enleva le Grand Prix du Printemps, Mithouard battit ses rudes adversaires le directeur de la course le premier, que Speicher avait eu beaucoup de chance. Mais Speicher montra à tous qu'il n'avait pas gagné le Tour de France par hasard en enlevant le championnat du monde à Montlhéry.

Sur piste, Michard a repris à Gérardin son titre de champion de France et l'on put espérer, un moment, qu'il décrocherait aussi le titre de champion du monde. Il a fallu, en effet, trois manches au belge Scherens pour vaincre notre

MAIGRIR

C'EST **RAJEUNIR** *AVEC LES*

CACHETS DELLOVA

qui font maigrir rapidement sans aucun régime, en secret et sans danger pour la santé.

Avec les CACHETS DELLOVA, vous pouvez maigrir de 4 à 5 kilos par mois.

M^me^ L..., à Plessis-Trévisse, nous écrit : « *Etant enchantée du résultat merveilleux obtenu avec vos cachets* DELLOVA, *je viens vous remercier de me les avoir fait connaître, car j'ai maigri de* 8 *kilos en peu de temps.* »
De nombreuses attestations analogues sont visibles à notre laboratoire.

La boîte: 16 francs. Envoi discret et franco contre remboursement par le LABOR. H. F. LAFOSSE, 48, avenue de la République, PARIS.

grand champion. Il y a bien peu de différence entre ces deux hommes. La « belle » fut gagnée par Scherens par dix centimètres!

En demi-fond, Lacquehay enleva enfin le titre de champion de France et se paya aussi le luxe de gagner le championnat du monde en dominant de loin tous ses adversaires.

En fin de saison, deux événements se produisirent. Tout d'abord un presque'inconnu - inconnu de la grande foule tout au moins, - Richard, a battu le record du monde de l'heure sur piste, sans entraîneurs. C'est un exploit remarquable.

Ensuite, à quelques jours de cela, Charles Pélissier a enfin gagné une grande course : le Critérium des As. Il était temps. Le public commençait à en avoir assez de « Charlot » qui vivait de la réputation de ses deux frères et dont le palmarès était bien pauvre.

Mais, de toutes les épreuves sportives de l'année, celle qui passionna le plus l'opinion fut, sans contredit, la Coupe Davis. Il n'est pas un peuple au monde — ou pourrait presque dire une peuplade — qui ignore ce qu'est la Coupe Davis de tennis.

En 1933, bien avant l'épreuve finale tout le monde s'accordait en France pour dire que nous l'avions conservée, cette fameuse Coupe, par un vrai coup de chance. Et tout le monde aussi était convaincu qu'il faudrait presqu'un miracle pour la conserver en 1933. Pour personne il ne faisait de doute que l'équipe de France rencontrerait l'équipe des Etats-Unis dans la grande finale. Tous les pronostics furent déjoués. C'est la Grande-Bretagne qui parvint à cette ultime épreuve. Et la Coupe traversa la Manche.

Société à Responsabilité Limitée
Capital 550 000 Francs
AUSSEUR
MENUISIER
Lauréat de la Sté Centrale des Architectes Français
Son Atelier est dans l'Avenue de Ségur
au N° 51 bis à Paris
Tél Ségur 06-98

LA « CLEF » DU BRIDGE

Pour savoir bien annoncer, il est essentiel de bien comprendre le sens *nouveau*, donné à l'ouverture, par *tous* les grands joueurs. — C'est la clef du Bridge — car c'est sur elle que s'échafaudera ensuite toute la suite des raisonnements des partenaires.

Hier, et encore aujourd'hui, beaucoup de joueurs avaient trop tendance à chercher à imposer leur couleur dès l'ouverture. En ouvrant, ils veulent dire « j'ai une couleur » belle et bien faite — « avez-vous des cartes fortes? » — Certes, *théoriquement*, ils devaient toujours avoir quelques « à côtés », mais pratiquement ils ne résistaient guère à la tentation d'une belle longue. — C'est un point de départ faux — conventionnel — d'où ne peut découler que des suites de raisonnements conventionnels.

Maintenant, il faut bien comprendre que le joueur, qui ouvre, prend une responsabilité: il déclanche un combat, qui le plus souvent ne se déroulera pas à *sa* couleur d'ouverture, donc avant tout, l'ouverture doit transmettre un renseignement de FORCES, *susceptibles de servir quel que soit l'atout final*, ami ou ennemi. Les cartes longues ne peuvent évidemment jamais remplir cette condition essentielle. Seuls, les As et les combinaisons de cartes de tête donnent la quasi certitude d'une ou fraction de levée, dont la probabilité *reste indépendante de l'atout final.*

Sauf dans les cas où les mains comportent des distributions très irrégulières, il y a 8 à 9 levées qui seront faites par des figures. Il y a donc de 8 à 9 FORCES reparties autour de la table; ce sont les « Honor Fricks », les lesies d'Honneur, les 8 As pourrait-on dire.

A. R. . . . . 2 A. D A. V. 10 R. D. V. 1 1/2 R. D. 10	A R × R. V. × 1 R. × en 2 D. × couleurs	R × D. V. × 1/2 D. × en 2 V. × couleurs

Une × veut dire une ou plusieurs cartes d'accompagnement.
R. × veut dire par exemple. Roi de cœur et Dame de carreau
D. × valent une force.

Il devient évident que l'on ne doit ouvrir que si l'on a plus de FORCES que la moyenne (2 1/4), c'est-à-dire PRES de 3 FORCES. Ce n'est qu'à cette condition que l'on pourra éviter que l'emprise ne

LA LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, rue de l'Isly, et 1, rue du Boccador, PARIS (8e)
C. C. Postal 926.78.
est à votre disposition pour tous
vos achats de livres, même épuisés.

reste aux adversaires, si toutefois le partenaire n'est pas trop nul. Ce n'est aussi que si l'ouverture doit contenir « Près de 3 FORCES » qu'elle deviendra l'invitation logique de demander au partenaire de chercher la meilleure combinaison des 26 cartes. — Ainsi, si l'adversaire intermédiaire « passe », il devra faire effort pour maintenir « l'annonce ouverte ».

En principe, s'il ne peut soutenir 2 levées à la couleur, il devra dire la sienne et s'il n'a ni couleur ni soutien il devra autant que possible « maintenir ouvert » s'il a environ 1 1/2 FORCE, répartie en 2 couleurs, et dire 1 S.A sur un cœur avec

R. D. X — XX — D. V. XX — XXXX.

Pour compter ses lesies de soutien à la couleur du partenaire, il comptera ses FORCES, ajoutera 1/2 pour toutes les cartes longues (à partir de la 4me) et surtout ces espérances de coupes, comptées comme suit :

Chicane et 4 atouts valent..... 3 levées
Simple roi et 4 atouts valent..... 2 levées
Chicane et 3 atouts valent..... 2 levées
Simple roi et 3 atouts valent..... 1 levée

de ce total, il retranchera 3 et pourra soutenir de ce qui restera, mais il ne soutiendra de 2 levées que s'il a plus de 2 FORCES.

Si sa main ne se « valorise » pas pour la couleur du partenaire, c'est-à-dire s'il n'a ni double roi ni simple roi, il devra toujours dire sa couleur et avec le jeu

A. V. X — D. XX — R. D. XX — XXX

il aura avantage à dire 2 S.A sur 1 cœur, car la FORME de sa main n'est pas meilleure pour jouer la couleur que S.A. si le partenaire n'a pas, lui, une longue couleur.

Toute la logique des annonces nouvelles est dominée par l'idée de montrer ses FORCES au 1er tour et de chercher s'il y a une couleur qui valorise la FORME de l'une de ces 2 mains. C'est là, que se trouve la « CLEF des ANNONCES ».

Esprit, bravoure, gaieté,
vaillance, amour... tout cela
tient dans un verre de
VIEIL ARMAGNAC
J. CASTAGNON PROPRIÉTAIRE A
MARGOUET - MEYMES - GERS

UN TOUR A LA CUISINE

LES CÈPES BORDELAIS

L'appellation en est classique, et la réputation bien établie. Mais qui, en dehors de la région, peut se tenir assuré de la réussite? Les minutieuses pesées auxquelles a procédé Ali-Bab nous mettent en possession de l'exacte formule; reste à souhaiter de posséder aussi le tour de main.

Ayez un kilo de cèpes très frais, moyens, et, si possible, égaux en dimensions.

Après les avoir nettoyés et essuyés, vous coupez les tiges tout contre les têtes (ou chapeaux). Vous pelez ces tiges (ou pieds) et vous les hachez et réservez.

Vous avez mis à chauffer dans une poêle, 125 grammes d'huile d'olive; quand elle est chaude, vous y placez les chapeaux, le côté creux touchant le fond de la poêle. Laissez cuire cinq minutes; salez, poivrez.

Retournez alors les chapeaux un à un; comme tout à l'heure, cinq minutes de cuisson, sel, poivre; après quoi, vous distribuez dans la casserole le hachis de cèpes que vous aviez réservé. Donnez encore à l'ensemble cinq minutes de cuisson.

Ajoutez 20 grammes d'échalotes, préalablement hachées et, après deux minutes de cuisson, ajoutez ensemble 10 grammes de persil haché et 4 grammes d'ail râpé. Comptez encore une minute de cuisson finissez de saler et poivrer. (La quantité de sel blanc employée en trois fois est de 14 grammes; celle de poivre est de 4 grammes.)

Vous rangez les cèpes sur plat chaud et versez dessus le contenu de la casserole : huile de cuisson et hachis. Arrosez de jus de citron et servez.

Les proportions sont pour six personnes.

VOL AU VENT DE MORILLES

Ce plat lyonnais est délicieux : la croûte du vol au vent se commande chez le pâtissier, on la garnit soi-même.

Pour quatre personnes, il faut une livre de morilles. On les coupe en deux dans le sens de la longueur après les avoir nettoyées, lavées, essuyées.

On les met dans une casserole avec 70 grammes de beurre, sel, poivre, le jus d'un citron et 100 grammes de bouillon. Faire cuire jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que *très peu* de liquide dans la casserole, ce qui demande environ une demi-heure.

Ajouter alors un quart de crème (250 grammes) et 10 grammes de beurre que l'on a manié avec même poids de farine; achever la cuisson à feu doux pendant dix minutes.

On monte la sauce avec 20 grammes de beurre, et l'on verse le tout dans la croûte de vol au vent que l'on a eu soin de réchauffer en la mettant cinq minutes à l'entrée du four.

Servir bien chaud.

RAVIGOTE.

UNE NOUVELLE FORMULE D'HEBDOMADAIRE

1933

le magazine d'aujourd'hui

vous apporte de
semaine en semaine
la synthèse de ce qui se passe dans le monde

1933

le magazine d'aujourd'hui

par le choix de sa collaboration littéraire et de ses illustrations, par la clarté vivante de sa présentation réunit les avantages essentiels du journal et du magazine

Le premier numéro a paru le
Mercredi 11 Octobre
Prix du numéro : 1 Fr.

Demandez un numéro spécimen au bureau du journal
Librairie PLON - 8, rue Garancière - Paris VI^e^

BROCHURES & PUBLICATIONS DIVERSES

Almanach A. F. 1934 ..... l'un : 5 francs
La collection des années disponibles ..... franco 50 francs.

ANDRIAMENA	La France a toujours besoin d'un Roi.	1.25
DESAINTMARTIN	L'Action Française	0.75
DUBECH (Lucien) ..	Pourquoi je suis royaliste	4.50
DUBLAIX (Comm.).	République et Royauté	0.75
— —	La Condamnation du « Sillon »	1.25
DURNERIN (Me)	La Vérité sur l'assassinat de Philippe Daudet	3. »
DUTRAIT-CROZON (H)	La Justice républicaine	5. »
GONNET (Louis) ...	L'Affichage et le colportage devant la loi.	1.75
HAVARD DE LA MONTAGNE	Etude sur le Ralliement	5. »
LARPENT (Colonel) .	L'Affaire Philippe Daudet	2.50
— —	Pour connaître Charles Maurras	2.50
— —	Les Leçons de l'Affaire Dreyfus	2.50
LE PAN DE LIGNY ..	Régimes et natalité	0.40
— —	Qu'est-ce donc que l'Action Française?	2.50
MARTY (Albert) ...	Démocrates populaires	2.50
MAURRAS (Charles) .	Libéralisme et libertés	0.75
— —	L'Idée de la Décentralisation	0.60
— —	La Violence et la mesure	2. »
— —	Pour en sortir	1.50
MAURRAS, PUJO (M)	L'Affaire Demulier	3. »
MEMINI	L'Effet des lois laïques	5. »
PERROT (Ernest) ..	La vraie cause de la ruine du monde antique : l'étatisme	1. »
RICK (Jean)	Mon Préfet sur la Côte d'Argent	5. »
— —	Comment, par qui fut faite la France.	2. »
ROCET (Jean)	L'Affaire Dreyfus	2. »
VAUGEOIS (Henri) ..	Veuillot, Maurras et les éternels libéraux	5. »
TALVART (Henri) ...	Un Français chez le Duc d'Orléans....	0.40

Il est fourni (quand elles sont du même prix): 12 brochures pour 10; 25 pour 20, etc.

Les brochures et ouvrages ci-dessus sont envoyés franco contre le prix exceptionnel de 100 francs.

Une prime gratuite de Librairie sera jointe aux commandes qui nous parviendront accompagnées de leur montant avant le 31 Mai 1934.

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE

12, rue de l'Isly, et 1, rue du Boccador, PARIS (8e)

C. C. Postal 926.78.

AUTOMOTRICES

La persistance de la crise économique et aussi la concurrence de l'automobile ont contraint les chemins de fer à rechercher les moyens propres à retenir la clientèle. Au nombre des moyens, il convient de citer le remplacement de trains, sur les lignes à faible trafic, par des automotrices.

Les Compagnies de chemins de fer ont pensé, avec raison d'ailleurs, qu'on pouvait, la densité de ce trafic connue, substituer aux trains représentant un capital considérable (une locomotive seule coûte 800.000 à 1 million de francs), des engins capables d'offrir à la fois confort, rapidité, sécurité, tout en coûtant beaucoup moins.

Les constructeurs d'automobiles étaient tout désignés pour être appelés à étudier les types qui devraient répondre le mieux aux nécessités; ils se sont attelés à la besogne et ont offert aux divers grands réseaux français les différents types que nous allons décrire sommairement :

— La « Renault 1930 » à 34 places, est à deux essieux à roues à bandages métalliques. Elle pèse 11 tonnes à vide. Dotée de 4 vitesses, elle peut atteindre 90 kilomètres à l'heure. Le moteur qui était à essence à l'origine a été remplacé par un Diesel de 80 CV.

Ce type est utilisé sur l'Etat depuis 1931 sur les transversales importantes de ce réseau.

— La « Micheline » 24 places (Michelin, fabricant) est caractérisée par ses roues munies de pneumatiques.

Elle est constituée par un truck moteur à trois essieux rappelant les tracteurs automobiles. Moteur Panhard de 95 CV, 4 cylindres sans soupape. Une caisse, reposant à l'avant sur le truck et à l'arrière sur un bogie à deux essieux, comporte : soute à bagages et deux compartiments (1re classe : 8 places; 2e classe : 16 places).

Pesant moins de 5 tonnes, elle soutient normalement 90 kilomètres en palier. Ses pneus lui confèrent une grande douceur de roulement et un confort remarquable.

En service sur l'Etat, le Nord et l'Est.

— La « Pauline N° 1 », qui tire son nom de celui du

Directeur du Midi, M. Paul; construite par les « Entreprises Charentaises », elle est à deux essieux, à bandages métalliques, un seul étant moteur. Moteur Diésel Peugeot-Junkers), 3 cylindres, de 80 CV.

Le poids de la Pauline est de 6 tonnes 500; elle soutient 90 kilomètres à l'heure en palier. En service sur le réseau du Midi.

— La « Pauline N° 2 », appelée aussi « Charentaise », est dérivée du prototype précédent.

Entièrement métallique elle est cependant très légère (10 tonnes 500 à vide), grâce à l'emploi de l'aluminium et de ses alliages. Elle repose sur quatre essieux, chaque essieu extrême jouant le rôle de guidage, les autres étant moteurs. Même moteur que la N° 1.

Elle offre 55 places et compartiment à bagages; de plus, elle peut être dirigée dans une quelconque direction sans avoir à être tournée : elle est dite : réversible. Elle réalise 90 kilomètres à l'heure.

En service sur le Midi, l'Etat et le P.-L.-M.

— La « S. O. M. U. A. » construite par les ateliers de ce nom, est surtout pour les régions montagneuses du P.-L.-M., ce qui n'empêche pas qu'elle peut réaliser 90 kilomètres à l'heure.

Type à deux essieux (un seul étant moteur), commandée par Diésel 85 CV.

40 places sur banquettes, soute à bagages.

Est en service sur la ligne Pontarlier-Gilley.

— La « Renault 34 places 1932 » à deux essieux, est dérivée de celle de 1930. Moteur Diésel 75 CV. Poids 7 tonnes 500 à vide; peut atteindre 100 kilomètres en palier.

Cette automotrice est en service sur l'Etat.

— La « Renault 56 places 1933 » a deux bogies, pèse 21 tonnes à vide. Le moteur 12 cylindres en V, Diésel-Renault de 250 CV. permet d'atteindre 120 kilomètres en 5 minutes et après un parcours de 5 kilomètres.

Un seul bogie est moteur. La caisse mesure 19 mètres de long. Elle offre un W.-C.-toilette.

En service sur l'Etat et le P.-L.-M.

— La « Micheline 1933 » de 36 places est, comme sa devancière sur pneumatiques, mais sa forme a évolué pour se rapprocher de celle des voitures de chemins de fer.

Deux bogies à trois essieux. Le local du moteur avec tourelle surélevée permet de circuler dans les deux sens.

Cette automotrice circule sur le réseau de l'Etat.

— L'auto-rail de la Compagnie Générale de Construction est à deux essieux avec poste de commande central surélevé; il a l'apparence d'un tank dans ses lignes.

Moteur Diésel M. A. N. 6 cylindres, 140 CV. Il offre 22 places. Vitesse : 90 kilomètres.

En service sur l'Etat et le P.-L.-M.

— L'auto-rail des « Aciéries du Nord » est également une automotrice rapide à grande capacité; deux bogies à deux essieux; un seul bogie moteur. Moteur Diésel M. A. N. de 170 CV. Offre 65 places.

En service sur le P.-L.-M. (ligne Marseille-Toulon). Dépasse le 100 à l'heure.

— La « Bugatti » est détentrice du record sur rail à la vitesse de 173 kilomètres à l'heure.

Elle mesure 27 mètres de long, pèse 20 tonnes et offre 52 places.

Une série d'innovations des plus ingénieuses que nous allons résumer en font un engin remarquable :

Bogies à quatre essieux chacun, conçus de telle façon qu'un déplacement vertical ou latéral de l'un des essieux correspond à un déplacement quatre fois moindre du pivot du bogie.

Pas de boîte de vitesses; quatre moteurs de 200 CV. attaquent chacun un des deux essieux de chaque bogie.

Emploi généralisé du caoutchouc. Remarquablement stable et silencieux.

A réussi le trajet Paris-Deauville à la vitesse commerciale de 110 kilomètres à l'heure.

Lancée à 155 kilomètres à l'heure, la Bugatti est capable de s'arrêter en 700 mètres.

Sur Paris-Cherbourg, elle a réalisé une moyenne de 120 kilomètres.

Ajoutons enfin que le parc français des automotrices va s'enrichir encore chaque jour : les constructeurs que nous venons de citer, ainsi que Citroën, Hispano, Decauville, Baudet-Donon, Roussel, Delaunay-Belleville, la Compagnie Française du Matériel de Chemins de fer, ont à l'étude ou en cours de construction d'autres modèles.

On peut affirmer que, dans le domaine particulier qui fait l'objet de ce rapide exposé les constructeurs français se sont montrés à la hauteur de leur tâche. Notre pays est et restera à la tête de l'industrie automobile mondiale.

OUVERTURE DE COMPTES POUR ACHAT DE LIVRES

Il suffit de verser une provision en espèces ou valeur sur Paris — montant laissé au gré du client.

Le compte est débité à chaque envoi: situation donnée très fréquemment et chaque fois que le client le désire.

SIMPLICITE RAPIDITE ECONOMIE

Faites-vous ouvrir un compte à la

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE

12, rue de l'Isly, et 1, rue du Boccador, PARIS (8e)

C. C. Postal 926.78.

L'ALLEMAND SANS PEINE est un ouvrage d'un genre tout nouveau. Pas de phrases baroques ni de grammaire aride: des dialogues suivant des récits, des scènes de la vie allemande, des renseignements pratiques si soigneusement gradués que le débutant comprend les premiers *sans peine* et, en apprenant quelques mots par jour, arrive peu à peu à la connaissance courante de l'allemand.

Le texte allemand est accompagné ligne par ligne de son équivalent français et de la prononciation.

Quelques minutes de répétition facile par jour à vos moments de loisirs et **vous saurez l'allemand dans six mois sans travail ardu et sans dérangement.**

Prix de l'ouvrage complet solidement relié, format de poche (11,5 × 9) : **30 francs** ; franco **32 francs.**

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE,

12, rue de l'Isly, Paris (8e). C. C. P. 926-78,

et à son annexe des Champs-Elysées : **1, rue du Boccador.**

INSTITUT D'ACTION FRANÇAISE

L'Institut d'Action française, inauguré le 14 février 1906, a pour objet la Contre-Révolution dans les esprits et dans les faits par l'étude de l'histoire vraie et des grands problèmes politiques et sociaux, considérés par rapport à l'intérêt national des Français. Depuis la guerre, sous la direction de M. Lucien Dubech, l'Institut d'Action française a donné, dans la grande salle de la Maison des Centraux, des cours — suivis par un auditoire toujours nombreux — de MM. Funck-Bruntano, André Bellessort, M. de Roux, Pierre Gaxotte, le colonel Larpent, Lucien Dubech, etc..., des conférences de MM. le professeur Perrot, le professeur Mauriac, Tristan Derème, René Benjamin, Maurice Constantin-Weyer, Jean Croué, José Le Boucher, etc...

L'année scolaire 1932-1933 a été marquée par un cours de Mme Geneviève Ruxton sur *Les Femmes de Shakespeare*, par les *Souvenirs de la vie maritime* de l'amiral Schwerer et par des conférences de M^me^ Pierre Chardon, de MM. le colonel Larpent, Jean Croué, Ph. Besnard, A. Bellessort, J. Le Boucher, Alb. Willm, Lucien Dubech et Dominique Sordet.

Le programme de l'année 1933-1934 sera tout entier consacré au *Siècle de Louis XIV*. MM. Funck-Brentano, André Bellessort, Pierre Gaxotte, comte de Saint-Aulaire, Mme Dussane, etc., examineront le rôle de ce Grand Roi dans les manifestations politiques, littéraires ou sociales de son époque.

Le prix d'entrée pour chaque conférence est fixé à 10 frs (étudiants: 1 fr.). Les billets, ainsi que les cartes d'abonnements, soit pour un seul cours, soit pour l'ensemble des cours et conférences, sont en vente à la Librairie d'Action Française. On trouve aussi des billets à la Maison des Centraux.

De plus, comme chaque année, des conférences organisées par les étudiants seront faites dans la grande salle de l'Hôtel des Sociétés savantes, 8, rue Danton, avec le concours des maîtres les plus aimés du Quartier Latin. Les étudiants y seront admis gratuitement sur présentation de leur carte de scolarité, ainsi que les abonnés à la série annuelle des cours et conférences de l'Institut.

Toute la correspondance concernant l'Institut d'Action française doit être adressée impersonnellement à l'Administration de la S.L.E.P.A.F., 1, rue du Boccador, Paris (8^e^).

L'Amiral Schwerer.

LIGUE
D'ACTION FRANÇAISE

1, rue du Boccador, Paris VIII^e.
Téléphone : Balzac 53-82.
Ch. postal : Paul Robain 1426-09 Paris.

La Ligue d'Action Fançaise comprend deux sortes d'adhérents : les Ligueurs et les Alliés.

Pour être Ligueur d'Action Française, il faut :

1° Etre Français *de naissance.*

2° Avoir signé la déclaration connue, être prêt à en remplir les engagements et avoir répondu au questionnaire de la *main-d'œuvre civique.*

3° Avoir acquitté le montant de la cotisation annuelle (10 francs au minimum, membre adhérent; 50 francs au minimum, membre donateur). Le versement annuel est indispensable. Les adhérents qui n'ont pas acquitté le montant de leur cotisation pendant deux années consécutives peuvent être déclarés démissionnaires.

4° Avoir été agréé par la Section locale et par le Siège central de Paris.

Les Alliés d'Action Française ne signent aucune déclaration, ne prennent aucun engagement.

Favorables en fait soit aux principes, soit aux effets de la propagande de l'Action Française et tenant à l'encourager, ils paient les cotisations diverses attachées aux qualités d'adhérent ou de donateur.

La carte de Membre Allié permet l'entrée à toutes les manifestations ordinaires d'Action Française.

Les Alliés, sincèrement patriotes, doivent être prêts à donner à l'Action Française leur appui pour le rétablissement de l'ordre troublé ou tout autre point concret où les efforts de tous les bons Français seraient utiles.

Pour se faire inscrire à l'Alliance d'Action Française, il suffit de donner son nom et son adresse et de remplir le bulletin de la main-d'œuvre civique.

Partout où des sections d'Action Française sont organisées, les Ligueurs et les Alliés sont mis en relations avec elles. Dans le cas contraire, fort rare aujourd'hui, ils sont rattachés directement et à titre provisoire au Siège Central.

Pour recevoir tous renseignements complémentaires, il suffit d'écrire au Secrétariat de la Ligue d'Action Française.

Président d'honneur ..... Charles Maurras.
Vice-Président d'honneur ..... Lucien Lacour.
Président ..... Amiral Schwerer.
Secrétaire Général ..... M. Paul Robain.
Adjoint au Président ..... M. de Cazenove de Pradines.
Secrétaire ..... M. Yves Réal del Sarte.
Trésorier ..... M. Pierre Chastres.

FÉDÉRATION
DE PARIS & DE LA BANLIEUE

Président ..... M. DE CAZENOVE DE PRADINES.
Vice-Président ..... M. WIRIATH.
Membres du Comité pour Paris .. M. H. BAGUENIER DESORMEAUX.
Docteur BREL.
Commandant LE CAMUS.

Membres du Comité pour la Banlieue Parisienne .....
M. Guy de BERNARD Président de la Fédération de la Banlieue Est.
M. Maurice BISSON.
Comte D'ESPLECHIN, Président de la Fédération de la Banlieue Ouest.

PARIS

1er et 2e Arrondissements.

Président : M. Albert LEMPEREUR, 17, rue Pergolèse (16e).

3e et 4e Arrondissements.

Président : le Commandant LE CAMUS, 10, rue Etienne-Marcel prolongée (3e).

Quartiers :

ARCHIVES-ENFANTS-ROUGES. — *Président :* M. J. DECOME, 62, rue de Saintonge (3e).

ARTS-ET-MÉTIERS-SAINT-AVOYE. — *Président :* M. P. HINDERMEYER, 68, rue Turbigo, (3e).

ARSENAL-NOTRE-DAME. — *Président :* M. René SIAU, 7, boulevard Beaumarchais (4e).

SAINT-GERVAIS. — *Président :* M. André ALLARD, 56, rue du Temple (4e).

SAINT-MERRI. — *Président :* M. PIERSON 76, quai de l'Hôtel-de-Ville (4e).

5e Arrondissement.

Président d'honneur : M. Roger DISCHAMPS, 10, rue Quatrefages (5e).
Président : M. Raoul MESURE, 130 *bis*, boulevard le Clichy (18e).
Permanence : 3, rue Rollin (tous les vendredis de 18 à 20 heures).

6e Arrondissement.

Président : M. Louis GONNET, 72, rue du Cherche-Midi.
Secrétaire Général : M. Marcel GUITTON, 15, rue Jules Chaplain.
Lieu de réunions : 33, rue Saint-André-des-Arts.

7e Arrondissement.

Président : Comte de TRISTAN, 33, avenue de Breteuil.
Lieu de réunions : Salle des Jardiniers de France 84, rue de Grenelle (1er étage. Porte F).

Quartiers :

ECOLE-MILITAIRE. — *Président :* Colonel de LA ROCHERE, 17, rue Duroc.

GROS-CAILLOU. — *Président :* M. Pierre de MONCHEAUX, 29, avenue de La Bourdonnais.

SAINT-THOMAS-D'AQUIN. — *Président :* M. Emile RUMEAU, 2, rue Gribeauval.

8e Arrondissement.

Président : N...

Quartiers :

CHAMPS-ELYSÉES. — *Président :* M. Michel DE BERTIER DE SAUVIGNY, 33, rue d'Artois.

EUROPE. — *Président :* M. DE LAVIGERIE, 10, rue de Copenhague.

MADELEINE : *Président :* M. FOUQUET LAPAR, 52, rue de Courcelles.

SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE. — *Président :* M. Jean SANS, 15, rue Daru.

9e Arrondissement.

Président : M. Fernand MICHELIN, 7, rue Duperré.

10e Arrondissement.

Président : M. Raymond REGNAULT, 56, rue de Paradis.

Quartiers :

HOPITAL-SAINT-LOUIS. — *Président :* M. F. PERRET-GENTIL, 52, rue de Sambre-et-Meuse.

PORTE-SAINT-MARTIN-SAINT-DENIS. — *Président :* M. A. VERGUET, 37, quai de Valmy.

SAINT-VINCENT-DE-PAUL. — *Président :* M. Jean CHARDONNET, 82, quai Jemmapes.

11e Arrondissement.

Président : M. André CHEYLUS, 38, rue Saint-Sabin.

Permanence : 16, rue Pétion (tous les vendredis à 20 h. 45).

12e Arrondissement.

Président d'honneur : M. Paul TRAHIN, 15, rue Fabre-d'Eglantine.

Président : M. Maurice AUBRUN, 12, rue des Immeubles-Industriels (11e).

Permanence : 2, rue de Tahiti (tous les vendredis à 20 h. 45).

Quartiers :

BEL-AIR. — *Président :* Baron de GALEMBERT, 48, boulevard Soult.

PICPUS. — *Président :* Docteur BRINGER, 21, rue de Picpus.

QUINZE-VINGTS et BERCY. — *Président :* Docteur BITTERLIN, 25, avenue Ledru-Rollin.

13e Arrondissement.

Président : M. Eugène LE MOULT, 4, rue Duméril (13e).

Permanence : 19, rue Lebrun (2e étage).

14e Arrondissement.

Président : M. Maurice BRIAN, 50, avenue d'Orléans.

Permanence : 2, rue Asseline (tous les jeudis, à 20 h. 45; le 3e jeudi : conférence.)

15e Arrondissement.

Président : M. Alfred ROLLAND, 19, boulevard Lefebvre.

Permanence : 97, rue Blomet, les 1er et 3e lundis de chaque mois.

Quartiers :

GRENELLE. — *Président :* M. Georges DELOCHE, 8, rue Alexandre-Cabanel.

JAVEL. — *Président :* Georges MOREL, 135, rue Saint-Charles.
NECKER. — *Président :* M. Albert MOREL, 32, boulevard Montparnasse.
SAINT-LAMBERT. — *Président :* M. Georges LONG, 196, rue de la Convention.

16e Arrondissement.

Président: M. Henri BAGUENIER-DESORMEAUX, 59, rue Boissière.
Permanence : 3, rue Scheffer, mercredi à 21 heures. Samedi à 18 heures. Bibliothèque.

Quartiers :

AUTEUIL. — *Président :* M. Régis GARNIER, 67, avenue Mozart.
CHAILLOT-DAUPHINE. — *Président :* M. COUREAU-DUMESNIL, 98 rue de Longchamp.
LA MUETTE. — *Président :* le Commandant DE SOLMINIHAC, 6, square Alboni.

17e Arrondissement.

Président : M. Yves SAUVAT, 2, rue Eugène-Manuel.
Permanence : 21, rue Lamandé.

Quartiers :

BATIGNOLLES. — *Président :* M. Yves SAUVAT, 2, rue Eugène-Manuel.
EPINETTES. — *Président :* M. Henri HUEBER, 9, rue Baron (17e).
LES TERNES. — *Président :* M. Roger COTTEREAU, 49, rue Guersant.
PLAINE-MONCEAU. — *Président :* M. Eugène COSQUER, 131, boulevard Pèreire.

18e Arrondissement.

Président : Général DURAND, 148, rue de Vaugirard (15e).
Permanence : 71, rue du Mont-Cenis (1er et 3e vendredis de chaque mois, à 21 heures).
Vice-Président : M. BURGY, 82, boulevard Barbès (18e).

Quartiers :

CLIGNANCOURT. — *Président :* M. Jules ROLET, 18, rue Championnet.
GRANDES-CARRIÈRES. — *Secrétaire :* M. Roger ROUGIER, 110, avenue de Saint-Ouen.
LA CHAPELLE-GOUTTE-D'OR. — M. Paul KLINGER, 115, rue de la Chapelle.

19e Arrondissement.

Président d'honneur : M. Lucien DUBECH.
Président : M. Emile MARECHAL, 5, rue Guillaumot (12e).
Téléphone : Diderot 66-45.

Quartiers :

AMÉRIQUE-COMBAT. — *Président :* M. Paul PRALLET, 10, rue Rampal.
VILLETTE. — M. Paul RAULET, 17, avenue Pasteur (15e).

20e Arrondissement.

Président : le Docteur BREL, 58 avenue de la République (11e).

Quartiers :

BELLEVILLE-MÉNILMONTANT. — *Président :* M. Michel BLANCARD, 37, rue Julien-Lacroix.

CHARONNE. — *Président :* M. Jean BLANCHARD, 106, boulevard de Charonne.

PÈRE-LACHAISE-SAINT-FARGEAU. — *Président :* M. BALESTE, 4, rue Henri-Poincaré.

BANLIEUE

Fédération de la banlieue Nord

AULNAY-SOUS-BOIS (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. CANIVET, 41, rue Anatole-France, à *Aulnay-sous-Bois.*

ENGHIEN, DEUIL (SEINE-ET-OISE). — *Président :* M. Raymond GATEAU, 20, rue Gambetta, à *Enghien.*

Secrétaire : M. COGNARD DE LAN GALLERY, 19, rue de Puissaye, à *Enghien.*

— *Trésorier :* M. Charles FLEURY, 99, route de Saint-Denis, à *Deuil.*

EPINAY-SUR-SEINE (Seine). — *Président :* M. MOREAU, 3, rue du Boussois.

ERMONT, EAUBONNE et ENVIRONS (Seine-et-Oise). — *Président :* M. LEICK, 1, rue Alphonse-Daudet, à *Eaubonne.*

FRANCONVILLE, PLESSIS-BOUCHARD (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. DALESME, 14 rue de l'Orne, à *Franconville.*

LUZARCHES (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. PLACTEVOET fils, 32, rue Saint-Damien, à *Luzarches.*

MARGENCY, ANDILLY (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. RICHARD, rue de Montmorency, à *Margency*, par *Monlignon.*

MONLIGNON (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. LEPRINCE, 12, rue des Ecoles, à *Monlignon.*

MONTMORENCY (Seine-et-Oise). —

Secrétaire : M. ROULLEAU, 29, rue Margency, à *Montmorency.*

PONTOISE et canton (Seine-et-Oise). — *Président :* M. Paul PELLISSIER, 2, rue de Rouen, à Pontoise.

Permanence : 2 *bis*, rue de Rouen, à Pontoise.

SAINT-DENIS, PLAINE-SAINT-DENIS, PIERREFITTE, VILLENEUVE-LA-GARENNE (Seine). — *Président d'honneur :* M. MORACCHINI, 4, rue du Fort-de-l'Est, à *Saint-Denis.* — *Président :* M. Georges BAUDRY, 15, rue Fraizier, à *La Plaine-Saint-Denis.*

Lieu de réunions : tous les mercredis, 10 impasse Thiers, à Saint-Denis.

SAINT-LEU-TAVERNY, BESSANCOURT (Seine-et-Oise). — *Président :* M. Georges LACHETEAU, 14 *bis*, avenue des Tilleuls, à *Saint-Leu-la-Forêt.*

SAINT-OUEN (Seine). — *Président :* M. Serge PARISOT, 21 *bis*, rue Pasteur, à *Saint-Ouen.*

SARCELLES, VILLIERS-LE-BEL, ECOUEN, GONESSE (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. BECU, 61, avenue de la Gare, à *Villiers-le-Bel.*

Fédération de la banlieue Ouest

Président : le Comte d'ESPLECHIN.

— Toute la correspondance concernant le Président de cette fédération doit être adressée, 1, rue du Boccador, Paris (8e).

ARGENTEUIL, SANNOIS (Seine-et-Oise). — *Président :* M. Marcel PEROUX, 10, route de Sannois, à *Argenteuil.*
Permanence, 34, Grande-Rue, Argenteuil.

ASNIÈRES et région, GENNEVILLIERS (Seine). — *Président : N...* Adresser la correspondance au *Secrétaire :* M. Roger BOMBEZIN, 3, rue Buffon, à *Asnières.*

BÉCON-LES-BRUYÈRES (Seine). — *Président :* le Comte d'ESPLECHIN, adresser la correspondance au *Secrétaire :* M. André BEUZEBOC, 11, rue du 22 Septembre, à *Bécon-les-Bruyères.*
Permanence : 1, place Sarrail, tous les jeudis, de 21 h. à 23 h.

BOIS-COLOMBES (Seine). — *Président :* M. CHEVRIEUX, 7, rue Philippe-de-Metz, à *Bois-Colombes.*
Permanence : 1, place de la République.

BOULOGNE-BILLANCOURT (Seine). — *Président :* M. Alexis DESCOURNUT, 57, rue du Général-Galliéni, à *Boulogne.*

CHATOU, CROISSY, MONTESSON (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. Roger LORMEAU, 4 *bis*, rue du Sentier, à *Chatou.*

CLICHY (Seine). — *Président :* M. Auguste BRULE, 104, boulevard Jean-Jaurès, à *Clichy.*

COLOMBES (Seine). — *Président :* M. Georges RAISON, 5, avenue Eugénie, à *Colombes.*

CONFLANS-SAINTE-HONORINE (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. Arsène NOULLET, 4, rue Porte-Pontoise, à *Conflans-Sainte-Honorine.*

CORMEILLES-EN-PARISIS, LA FRETTE, MONTIGNY, HERBLAY (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. Louis GAUCHE, 1, rue de la République, à *Cormeilles.*

COURBEVOIE (Seine). — *Président :* M. Aimé TARBOURIECH, 21, rue Eugène-Caron, à *Courbevoie.*

CHAVILLE, VIROFLAY, VILLACOUBLAY (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. LECHANT, 33 *bis*, rue Martial-Boudet, à *Chaville.*

HOUILLES (Seine-et-Oise). — *Président :* M. CHATELARD, 166, rue Lavoisier, à *Houilles.*

LA GARENNE (Seine). — *Président : N...*

LEVALLOIS-PERRET (Seine). — *Président :* M. Jean de WAILLY, 52, rue des Arts, à *Levallois.*

LE VÉSINET (Seine-et-Oise). — *Président :* M. André KENEUT, 66, rue Thiers, *Le Vésinet.*

MAISONS-LAFFITTE (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. CHAUSSENOT, 2, rue Georges-V, à *Maisons-Laffitte.*

MANTES et arrondissements (Seine-et-Oise). — M. DEGLOS, 9, place de l'Etape, à *Mantes.*

MARLY-LE-ROI, MAREUIL-MARLY (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. GAUDET, 5, rue de l'Etang, à *Mareuil-Marly.*

MEUDON-BELLEVUE (Seine-et-Oise). — *Président :* M. des FRANCS, 15, boulevard Verd-de-Saint-Julien, à *Bellevue.*

MONTFORT-L'AMAURY et environs (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* N...

NANTERRE, RUEIL (Seine-et-Oise). — *Président :* M. Hubert PETRY, 6, villa des Tilleuls, à *Nanterre.*

NEAUPHLE-LE-CHATEAU (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. de LA LAURENCIE, 57, Grande-Rue, à *Neauphle-le-Château.*

NEUILLY-SUR-SEINE (Seine). — *Président :* M. LE PAN DE LIGNY, 10, rue de Chezy, à *Neuilly*.

POISSY (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. L. FONTAINE, 4, rue Aux-Moutons, à *Poissy*.

PUTEAUX (Seine). — *Président :* M. LAUNAY, 2, rue de l'Arc-de-Triomphe, Paris (17e).

SARTROUVILLE (Seine-et-Oise). — *Président :* M. Edmond MARIE, 10, rue des Moulins, à *Sartrouville*.

SAINT-GERMAIN et environs (Seine-et-Oise). — *Président :* M. Jacques DU PEUTY, 25, rue de Noailles, à *Saint-Germain*.

SAINT-CLOUD (Seine-et-Oise). — *Président :* M. Auguste AVON, 4, rue Pasteur, à *Saint-Cloud*.

SÈVRES, VILLE-D'AVRAY (Seine-et-Oise). — *Président :* M. Jacques DE BERNONVILLE, 73, rue de Brancas, à *Sèvres*.

VERSAILLES et environs, LE CHESNAY (Seine-et-Oise). — *Président :* M. René MALIBAS, 49, boulevard de la Reine, à *Versailles*.
Permanence : 53, rue du Maréchal-Foch;
dimanche : 14 heures à 16 heures; jeudi : 20 h. 30 à 22 heures.
Deux conférences par mois.

Fédération de la banlieue Est

Président : M. Guy DE BERNARD, 66, avenue de Rigny, à *Bry-sur-Marne* (Seine). — Toute la correspondance concernant le Président de cette fédération doit être adressée, 1, rue du Boccador, Paris (8e).

BAGNOLET, LES LILAS, ROMAINVILLE (Seine). *Président :* Mlle ALBERT, 18, rue de la Pie, Paris (20e).

BRY-SUR-MARNE (Seine). — *Correspondant :* M. Guy DE BERNARD, 66, avenue de Rigny, à *Bry-sur-Marne*.

CHAMPIGNY (Seine). — *Secrétaire :* M. Robert LEMAIRE, 20, avenue de la Marne, à *Champigny*.

CHARENTON, SAINT-MAURICE, ALFORTVILLE, MAISONS-ALFORT (Seine). — *Président :* le Docteur FANTON D'ANTON, 1, rue des Ecoles, à *Charenton*. — *Secrétaire :* M. Charles BRICARD, 12, rue Nouvelle, à Charenton.

CHELLES, VILLEPARISIS (Seine-et-Marne). *Correspondant :* M. Paul Gogry, 50, avenue du Maréchal-Foch, à *Chelles*.

CLAYE-SOUILLY (Seine-et-Marne). — *Correspondant :* M. Georges LETELLIER, à *Claye-Souilly*.

ESBLY (Seine-et-Marne). — *Correspondant :* M. POULAIN, 19, rue de la Mairie, à *Esbly*.

FONTENAY-SOUS-BOIS (Seine). — *Président :* M. MERCIER-BELLEVUE, 21 *bis*, rue Castel, à *Fontenay-sous-Bois*. — Lieu de réunions : 21 *bis*, rue Castel, le dimanche, de 14 h. à 20 heures.

GAGNY (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. Estève PETIT, 6, rue des Collines, à *Gagny*.

GARGAN-LIVRY (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* Mlle Henriette EILSJEAN, 28, boulevard du Rainey, à *Livry-Gargan*.

JOINVILLE (Seine). — *Président :* M. BISSON, 12, avenue de la République, à *Joinville.*

LAGNY, THORIGNY, POMPONNE (Seine-et-Marne). — *Secrétaire :* M. POULAIN, 23, rue de Laval, à *Lagny.*

LE RAINCY (Seine-et-Oise), MONTFERMEIL, VILLEMONBLE, PAVILLONS-SOUS-BOIS (Seine). — *Président :* N...

LA VARENNE, SAINT-HILAIRE, CHENNEVIÈRES, ORMESSON, BONNEUIL, SUCY-EN-BRIE. — *Président :* M. Fernand HARMAND, 26, rue des Cèdres, à *Saint-Maur-des-Fossés.*

MEAUX, LIZY-SUR-OURCQ (Seine-et-Marne). — *Président :* M. André TRONCHON, 11, rue du Docteur Paul-Brousse, Paris (17e).

MONTREUIL (Seine). — *Président :* M. Robert VUIBERT, 56, rue de la Fédération, à *Montreuil.* — *Secrétaire et correspondance :* M. Maurice TRESSON, 79, rue de la Solidarité, à *Montreuil.*

NOISY-LE-GRAND (Seine-et-Oise). — *Président :* M. Maurice LARUELLE, 9, rue de la Prévoyance, à *Noisy-le-Grand.*

NOISY-LE-SEC (Seine). — *Correspondant :* M. FRICOTTE, 41, rue Dombasle, à *Noisy-le-Sec.*

NOGENT-SUR-MARNE, LE PERREUX, VILLIERS-SUR-MARNE (Seine). — *Président d'honneur :* le Docteur MOREAU, 15 *bis*, avenue Montaigne, *Le Perreux* (Seine). — *Président :* Docteur COMET, 2 *bis*, allée de Bagatelle, *Le Perreux.* — *Vice-Président :* M. André GIRAUD, 62, Grande-Rue, 6, villa Beauté, à *Nogent-sur-Marne.* — *Secrétaire-Trésorier :* M. ORSINI, 9, rue Lemancel, à *Nogent-sur-Marne.*

PANTIN, AUBERVILLIERS, LA COURNEUVE, PRÉ-SAINT-GERVAIS (Seine). — *Président :* M. Victor URBAN, 37, rue Rouget-de-l'Isle, à *Pantin.*

ROSNY-SOUS-BOIS (Seine), NEUILLY-PLAISANCE (Seine-et-Oise). — *Président :* M. Marcel BESSEZ, 37, rue Paul-Cavaré, à *Rosny-sous-Bois.*

SAINT-MANDÉ (Seine). — *Président :* M. André DELOYE, 5, rue de l'Alouette, à *Saint-Mandé.* — Lieu de réunions : 2, rue de l'Alouette, le dimanche, de 9 heures à midi; le jeudi, de 21 à 23 heures; le samedi, de 17 à 20 heures.

SAINT-MAUR, PARC SAINT-MAUR (Seine). — *Président : M. Charles DE* SAINT-VINCENT, 24, avenue de l'Echo, *Le Parc Saint-Maur.*

VAUJOURS (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. Henri HULNE, 112, rue de l'Argonne, à *Vert-Galant.*

VINCENNES (Seine). — *Président :* M. MAURY, 1, avenue Lamartine, à *Vincennes.* — *Secrétaire :* M. LAHAYE, 16, rue Faie-Félix, à *Vincennes.*

Fédération de la banlieue Sud

ARCUEIL-CACHAN, GENTILLY (Seine). — *Président :* M. MUFFAT, 16, rue des Ecoles, à *Arcueil.*

BOURG-LA-REINE, SCEAUX-ROBINSON, ANTONY, HAY-LES-ROSES, FRESNES, RUNGIS, WISSOUS, CHATENAY, CHEVILLY (Seine). — *Président :* M. Alred HACKSPILL, 58, rue de Chalais, à *L'Hay-les-Roses.*

CHATILLON, FONTENAY-AUX-ROSES (Seine). — *Président :* M. SALLES, 69, rue de la Côte, à *Plessis-Robinson.*

CLAMART (Seine). — *Président :* N...

CHOISY, THIAIS, VILLENEUVE-LE-ROI (Seine). — *Vice-Président* et *correspondance :* M. GOSSELIN, 55, avenue de Paris, à *Thiais.*

ETAMPES et arrondissement (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. Paul HOUDY, rue au Comte, à *Morigny-Champigny*, près Etampes.

ISSY-LES-MOULINEAUX (Seine). — *Président :* M. PIRLOT, 60, rue Jean-Jacques-Rousseau, à *Issy-les-Moulineaux.*

IVRY, VITRY, KREMLIN-BICÊTRE, VILLEJUIF (Seine). — *Président : N.* — Adresser la correspondance à M. Jean AMELINE, 52 *bis*, rue de Paris, à Ivry.

JUVISY et région (Seine-et-Oise), SAINT-MICHEL-SUR-ORGE. — *Correspondant :* N...

MALAKOFF (Seine). — *Président :* Docteur Pierre DURAUD, 27 *bis*, rue Leplanquais, à *Malakoff.*

MONTGERON, BRUNOY (Seine-et-Oise). — *Secrétaire :* M. Xavier BURY, 23, rue de Mainville, à *Montgeron.*

MONTROUGE-BAGNEUX (Seine). — *Président :* M. Jean LEGRAND, 6, rue Rabelais, à *Montrouge.*

Permanence : 42, place Jules-Ferry, à Montrouge.
(Ouverte le vendredi à partir de 20 h. 30).

PALAISEAU, IGNY, BIÈVRES (Seine-et-Oise). — *Président :* M. FRANCESCHINI, 20, rue Sainte-Geneviève, à *Palaiseau.*

VANVES (Seine). — *Président :* M. André LEQUESNE, père, 19, rue de Paris, à *Vanves.*

Permanence tous les mercredis chez le Président.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, BOISSY-SAINT-LÉGER, DRAVEIL (Seine-et-Oise). — *Président :* le Docteur ROBINET, 1, avenue Maurice-Berteaux, à *Villeneuve-Saint-Georges.*

Fédération de la banlieue Sud-Est ou P.-L.-M.

CORBEIL, ESSONNES (Seine-et-Oise). — *Président :* M. Georges XEMARD, 3, avenue Darblay, à *Corbeil.*

FONTAINEBLEAU (Seine-et-Marne). — *Président :* M. TAVERNIER, 38, rue Royale, à *Fontainebleau.* — *Secrétaire :* M. Emmanuel GUERIN, 36, rue Lagorsse, à *Fontainebleau.*

Correspondants rattachés à la Section de Fontainebleau :

MORET. — M. SUREAU, rue des Fossés, à *Moret.*

CHAMPAGNE. — M. MIALANE, 5, rue du Pas-Rond, à *Champagne.*

SAMOREAU. — M. J. DELAFON, Les Charmettes, par *Samoreau.*

MELUN, CHAILLY-EN-BIÈRE, BRIE-COMTE-ROBERT (Seine-et-Marne). — *Président :* M. BEAUMERT, 8, rue Fontaine-la-Reine, à *Melun.*

NEMOURS (Seine-et-Marne). — *Président :* M. Paul MAZIOU, 28, place de la République, à *Nemours.*

RIS-ORANGIS (Seine-et-Oise). — *Correspondant :* M. Gaston BEDU, 11, rue Nationale, à *Ris-Orangis.*

SECRÉTAIRES RÉGIONAUX
ET AGENTS DE LIAISON GÉNÉRAUX

Ces organismes ont été créés pour décharger les services centraux de la Ligue, apporter une aide à nos amis des provinces et créer une liaison plus étroite entre eux.

Les secrétaires régionaux remplissent également les fonctions d'inspecteurs et d'organisateurs de la vente du journal quotidien et de la « Production Française Industrielle et Agricole ».

Les présidents de nos organisations, ainsi que les ligueurs, alliés, lecteurs et amis n'appartenant pas à un groupe constitué, sont instamment priés de se mettre en rapport avec eux et de se servir de leur entremise pour toutes les questions concernant la Ligue, la diffusion et l'inspection du journal quotidien et de l'hebdomadaire, la main-d'œuvre civique et, en général, pour tout ce qui concerne la propagande et le mouvement d'Action Française.

Ire ZONE

(RÉGION NORD)

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Oise, Aisne, Ardennes, Marne.

Secrétaire Régional :

M. Maurice DUPONT, 7, rue Laurendeau, à AMIENS (Somme).
(C. P. Maurice Dupont. Paris 7-808.)

IIe ZONE

(RÉGION NORD-OUEST)

Mayenne, Calvados, Seine-Inférieure, Sarthe, Manche, Orne, Eure.

Sans Secrétaire Régional.

IIIe ZONE

(RÉGION OUEST)

1re PARTIE : Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan.
2e PARTIE : Loire-Inférieure, Ille-et-Vilaine, Maine-et-Loire.

Secrétaire Régional

M. André FEILDEL, 2, rue Frédéric-Caillaud, à NANTES (Loire-Inf.).
(C. P. Nantes, 94-97.)

IVe ZONE

(ALSACE)

Bas-Rhin, Haut-Rhin.

Sans Agent de Liaison Général actuellement.

(LORRAINE)

Moselle.

Sans agent de Liaison Général actuellement.

Pour les départements des Vosges, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Aube, Haute-Marne et le Territoire de Belfort.

Pas d'agent de liaison général.

Ve ZONE

(RÉGION DE LA LOIRE)

Cher, Loiret, Indre, Eure-et-Loir, Yonne, Nièvre.

Secrétaire Régional :

Le Commandant ARIES. 66, quai du Châtelet. à ORLÉANS (Loiret).
(C. P. 100-19 Orléans.)

VI ZONE

(RÉGION DU SUD-OUEST)

PARTIE NORD : Charente, Charente-Inférieure, Indre-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres, Vendée, Loir-et-Cher.

Secrétaire Régional :

M. Jean JAMAIN. 5. rue du Dr-Gaillard, à PARTHENAY (Deux-Sèvres).
(C. P. Bordeaux 9-952.)

PARTIE SUD : Gironde, Dordogne, Landes, Lot-et-Garonne. Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées.

Secrétaire Régional :

M. Paul COURCOURAL, 7, rue Ravez, à BORDEAUX (Gironde).
(C. P. Bordeaux 9-496.)

VIIe ZONE

(RÉGION DU MASSIF CENTRAL)

Allier, Corrèze, Creuse, Cantal, Haute-Vienne, Puy-de-Dôme.

Secrétaire Régional :

M. Elie JACQUET. 114. rue Grange-Garat, à LIMOGES (Haute-Vienne).
(C. P. Limoges 2.541.)

VIIIe ZONE

(RÉGION DE LYON)

Rhône, Ain, Savoie, Haute-Savoie, Saône-et-Loire, Loire, Haute-Loire, Ardèche, Isère, Drôme, Jura.

Secrétaire Régional :

M. Louis JASSERON. 5. place Vendôme. à LYON.
Téléphone : Parmentier 26-50.
et à la permanence : 26. place Bellecour. LYON.
Téléphone : Franklin 06-07.

VIIIe ZONE

(MIDI)

Pour la Lozère, la Haute-Saône, le Doubs, la Côte-d'Or.

Pas de Secrétaire Régional.

IXe ZONE

(RÉGION DE TOULOUSE)

Haute-Garonne, Aveyron, Ariège, Gers, Aude, Tarn-et-Garonne, Pyrénées-Orientales, Lot, Tarn.

Secrétaire Régional :

M. Alban CASTELBERT. 14. rue Saint-Sauveur, à TOULOUSE (Hte-G.).
(C. P. 53-17 Toulouse.)

X° ZONE

(RÉGION DU MIDI — CÔTÉ OUEST)

Pour le département du Gard.

Pas de Secrétaire Régional.

Pour le département de l'Hérault.

Pas de Secrétaire Régional.

(RÉGION DU MIDI — CÔTÉ EST)

Alpes-Maritimes, Hautes et Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Corse.

Pas de Secrétaire Régional.

XI° ZONE. — ALGÉRIE

Alger, Oran, Constantine.

Secrétaire Régional :

M. Paul SICARD, 30, rue Dumanoir, à ORAN.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

FÉDÉRATION DES SECTIONS D'A.F. DE FRANCHE-COMTÉ ET DE BELFORT.

Président :

Le Cdt DROMARD, A. F., 60, rue Grignan, à MARSEILLE (B.-du-R.).

Vice-Président :

M. Albert GALLIZIA, A. F., 60, rue Grignan, à MARSEILLE (B.-du-R.).

Secrétaire :

M. Henri LAVALADE, A. F., 60, rue Grignan, à MARSEILLE (B.-du-R.).

Secrétaire Général :

M. Pierre REYNAUD, A. F., 60, rue Grignan, à MARSEILLE (B.-du-R.).

Permanence : 60, rue Grignan, à Marseille (ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de 10 h. 30 à 12 heures, et de 14 h. 30 à 20 h.).

La Fédération Provençale comprend cinq Fédérations départementales : Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse.

FÉDÉRATION LORRAINE

Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges.

Président :

M. Charles BERLET, 8, rue d'Alliance, à *Nancy* (M.-et-M.)

Délégué Général à la Propagande :

M. Charles BARTH, 2, avenue de la Gare, à *Jarville* (M.-et-M.).

Secrétaire Général :

M. Paul MENESTREY, 8, rue de la Monnaie, à *Nancy* (M.-et-M.).

FÉDÉRATION DES SECTIONS D'A. F. DE FRANCHE-COMTÉ ET DE BELFORT

Haute-Saône, Doubs et Territoire de Belfort.

Secrétaire :

M. Jules DE TREVILLERS, 2, rue Carnot, à *Vesoul* (Haute-Saône).

FÉDÉRATION DE HAUTE-NORMANDIE

Seine-Inférieure et Eure.

Président :

Marquis DE CHAMBRAY, à *Chambray*, par *Damville* (Eure).

Vice-Présidents :
M. Jules LESUEUR, 106, boulevard des Belges, à *Rouen* (Seine-Inf.).
M. Alfred PESLE, 16, rue Louis-Leprévost, à *Sanvic* (Seine-Inf.).
Secrétaire Général :
M. Jules LESUEUR.
Trésorier-Secrétaire pour la Seine-Inférieure :
M. G. CAUCHOIS, 31, rue de Rouen, à *Rouen*.
Trésorier pour l'Eure :
Baron DU POUGET, Navarre, *Evreux* (Eure).
Secrétaire pour l'Eure :
Commandant DUBOIS, 50, rue Saint-Louis, à *Evreux* (Eure).
Propagande et Presse :
Comte DE BONARDI, rue Charles-Corbeau, à *Evreux*.
Commandant DUBOIS, 50, rue Saint-Louis, à *Evreux* (Eure).
M. Pierre LE CORGNE, 32, rue Gibert-Biharel, à *Rouen*.
M. COLLANGE, rue Cotton, à *Rouen*, *Saint-Aignan*.
M. H. DU CHAYLA, 7, rue Scudéry, *Le Havre*.

FÉDÉRATION DES SECTIONS DU NORD DE LA BRETAGNE

Côtes-du-Nord, Finistère (partie Nord).

Président :
Le Comte DE NANTOIS, Château de Nantois, par *Pleneuf* (C.-du-N.).
Téléphone : 10 à Pleneuf.
(C. P. 14.406 Rennes.)

AIN

Président départemental : M. Albert BAYLE, avocat, 2, rue Lalande, à *Bourg* (Ain).
Secrétaire départemental : M. René CHADUC, 3, rue Thomas-Riboud.
Permanence d'A. F. : 10, rue du Docteur Ebrard (le samedi de 17 à 19 heures).
BOURG. — *Président :* M. Albert BAYLE, avocat. *Permanence :* 10, rue du Docteur-Ebrard, le samedi, de 17 à 19 heures.
SECTION DE BRESSE ET DOMBES (CHATILLON-CHALARONNE, NEUVILLE-LES-DAMES, THOISSEY, VONNAS). — *Président :* M. R. DE GEVIGNEY, Le Chapitre, à *Neuville-les-Dames*.
OYONNAX. — *Secrétaire :* M. Camille GIROD, 52, rue Anatole-France, à *Oyonnax*. — *Permanence :* 93, rue Anatole-France, mardi de 18 h. à 20 heures.

AISNE

Président de la Fédération départementale : M. A. CORNU-LANGY. *Bucy-le-Long* (Aisne).
LAON. — *Président :* Le Commandant LE CAMUS. — *Secrétaire-Trésorier :* M. GRAVISSE. — *Permanence :* 39, rue Chatelaine (2e étage), le dimanche, de 9 heures à 11 heures.
HIRSON (Voir : Section Hirson-Fourmies (Nord).
CHATEAU-THIERRY. — *Délégué de la propagande :* M. Fernand GRASSOT, à *Chierry*, par *Château-Thierry*.
SAINT-QUENTIN. — *Secrétaire :* M. Robert GORON, 22, rue de Colombié, à *Saint-Quentin*.
SOISSONS. — *Président :* M. A. CORNU-LANGY. — *Secrétaire :*

M. Raymond LEBEAU. — *Permanence :* 24, Grande-Place, à *Soissons.*

VERVINS. — *Président :* M. R. PREUX, Epicerie Centrale, à *Vervins.*

ALLIER

Secrétaire départemental : M. Jean MOURAUD, à la Chaume, par *Saint-Pourçain-sur-Sioule.*

MOULINS. — *Président :* le Docteur FOURNY, 33, rue Ledru-Rollin, à *Moulins.* — *Permanence :* 28, place de la Bibliothèque, à *Moulins.*

DOMPIERRE-SUR-BESBRE. — *Correspondant :* M. le Docteur RENON, à *Dompierre.*

LA PALISSE. — *Président :* M. J. BERTUCAT, industriel, à *La Palisse.*

MONTLUÇON. — *Président :* M. Louis DUPUY, pharmacien, route de Moulins, *Montluçon.*

SAINT-POURÇAIN-SUR-SIOULE. — M. Jean MOURAUD, *La Chaume*, par *Saint-Pourçain-sur-Sioule.*

VICHY. — M. René DOUTRE, 19, rue de Paris, *Vichy.* — *Permanence :* place de l'Eglise-Saint-Louis, à Vichy; ouverte tous les jours, de 16 h. 30 à 18 heures.

ALPES-MARITIMES

NICE. — *Vice-Président :* M. Maurice FAY, 14 *bis*, rue de Buffa, à *Nice.*

ANTIBES, JUAN-LES-PINS. — *Correspondant :* M. NICOT, rue Victor-Emmanuel, à *Antibes.* (Groupe rattaché à la section de Cannes.)

BEAUSOLEIL. — *Président :* M. Alphonse GRANIER, 15, boulevard de la République, à *Beausoleil.*

CANNES. — *Président :* Commandant DU TOUCHET, villa L'Epave, boulevard Carnot, *Le Cannet.* — *Permanence :* tous les jeudis, de 17 à 19 heures, à la Taverne Royale (entrée par le n° 10 de la rue Buttura), sauf pendant la période du 1er juillet au 1er octobre.

GRASSE. — *Correspondant :* M. André BEDOIN, 13, boulevard du Jeu-de-Paume, à *Grasse.*

MENTON. — *Correspondant :* M. PASTOR, quincailler, 9, rue de la République, à *Menton.*

VENCE. — *Correspondant :* M. Robert VIVAREZ, La Céleste, avenue du Maréchal-Joffre, à *Vence.*

BASSES-ALPES

Président de la Fédération départementale de Haute-Provence :
M. le comte DE SAPORTA,
château de Rousset, par *Gréoulx-les-Bains* (Basses-Alpes).

MANOSQUE. — *Président :* M. AUBERT, pharmacien, Grande-Rue, *Manosque.*

BANON. — *Correspondant :* M. le docteur DIVOL, *Banon.*

GRÉOULX. — Comte Jean DE SAPORTA, château de Rousset, par *Gréoulx.*

LE REVEST-DU-BION. — *Correspondant :* M. Jean BARRUOL. *Le Revest-du-Bion.*
LES MÊES. — *Correspondant :* M. Auguste FOURNEL, à *La Coste,* par *Les Mées.*
LES SALLES (VAR). — *Correspondant :* M. Rodolphe ROUX, *Les Mées* (localité rattachée à la Fédération de Haute-Provence.)
MONTFURON. — *Correspondant :* M. Joseph BAGNIS, à *Montfuron.*
NOYERS-SUR-JABRON. — *Correspondant :* M. Marcel EYSSERIC, à la *Grande Bastide,* par *Noyers-sur-Jabron.*
SAINTE-TULLE. — *Correspondant :* M. Joseph GILLET, Campagne Bardonnanche, quartier Cassagne, à *Sainte-Tulle.*
SIMIANE. — *Correspondant :* M. le docteur ESTELLE, à *Simiane.*

HAUTES-ALPES

BRIANÇON. — *Président du Centre de Propagande :* M. André DUJARDIN, villa Saint-François, à *Briançon.*

ARDÈCHE

Secrétaire général du Comité départemental : M. Marc VINCENT, *Les Rochers,* par *Davezieux* (Ardèche).

FÉDÉRATION DU HAUT-VIVARAIS

ANNONAY. — *Président :* M. Charles BERTRAND, 23, boulevard de la République, à *Annonay.*
LAMASTRE. — *Président :* M. le Comte DE FRAIX DE FIGON, à *Urbillac,* par *Lamastre.*
TOURNON. — *Correspondant :* M. Jean BOZZINI, place Carnot à *Tournon.*

FÉDÉRATION DU CENTRE

BOURG-SAINT-ANDÉOL. — *Président :* M. Arthur FAVIER, à *Bourg-Saint-Andéol.*
LE TEIL. — *Président :* M. Gabriel CHARRE, *Le Teil.*
PRIVAS-CHOMÉRAC. — LA VOULTE-LE-POUZIN. — *Président intercantonal :* Docteur FAUCHE, au *Pouzin.*
SAINT-MARCEL-D'ARDÈCHE. — *Président :* M. Louis TEYSSIER, à *Saint-Marcel-d'Ardèche.*
SAINT-MAURICE-D'IBIE. — *Président :* M. ARSAC, à *Saint-Maurice-d'Ibie.*
VILLENEUVE-DE-BERG. — *Correspondant :* M. Xavier DUMAS, à *Villeneuve-de-Berg.*

FÉDÉRATION DU BAS-VIVARAIS

Président : M. Albert MALET, château de la Tour, par *Les Vans.*
AUBENAS. — *Président :* M. Georges VERNY, à *Pont d'Aubenas.*
GRAVIÈRES. — *Président :* M. Léon DAYRE, à *Gravières.*
LAGORCE. — *Président :* M. Georges SERMEAS, à *Lagorce.*
LARGENTIÈRE. — Correspondant : M. Louis DEROCLES, agent d'assurances, à *Largentière.*
LES VANS. — *Président :* M. Ernest PORTAL, *Les Vans.*
PRUNET. — *Président :* M. B. FARGIER, à *Prunet,* par *Rocher.*

ARDENNES

Président départemental : M. Ernest DRUY, 15 *ter*, boul. Fabert, à *Sedan*.

Secrétaire départemental : M. Raymond VONNER, 11, rue d'Aubilly, à *Charleville*.

GIVET (et canton). — M. R. PARISOT, 9, avenue Pasteur, à *Givet*.

MÉZIÈRES-CHARLEVILLE — *Président :* M. Jean DEMONCEAU, 26, rue Colette, à *Mézières*. *Secrétaire :* M. Léon DERVIN, 13, rue de la République, à *Charleville*.

RETHEL. — *Président :* M. HEITZ, pharmacien, rue Thiers, à *Rethel*.

SEDAN. — *Président :* M. Ernest DRUY, 15, *ter*, boul. Fabert, à *Sedan*.

VOUZIERS. — *Correspondant :* M. Maurice PETIT, à *Olizy*.

ARIÈGE

PAMIERS. — *Président :* M. Bernard DE SEYNES-LARLENQUE, à *Saverdun*. — *Correspondance :* M. Bernard SILVESTRE, 14, rue d'Enrouge, à *Pamiers*.

AUCAZEIN. — *Correspondance :* Baron Paul DE SOLAN-BETMALE, au Château, à *Aucazein*.

LA BASTIDE-DE-SÉROU. — *Correspondance :* M. Roger D'AMBOIX DE LARBONT, *Le Val Larbont*, par *La Bastide-de-Sérou*.

MAZÈRES. — *Correspondance :* M. Henri MOUCHARD, à *Mazères*.

MONTARDIT : *Correspondant :* Sylvain CHARRIA, à *Cantrazit*, par Montardit.

SAINT-GIRONS. — *Président :* M. Henry DE LINGUA DE SAINT-BLANQUAT, château de Marveille, par *Bordes-sur-Arize*. *Correspondance* à M. Louis MARSAN, 18, rue Villefranche, à *Saint-Girons*. *Permanence :* Maison ARIEU, rue Pujol.

AUBE

Président départemental : M. Pierre MILLERET, 36, rue des Terrasses, à *Troyes*.

TROYES. — *Président :* M. Pierre MILLERET, 36, rue des Terrasses, à *Troyes*. *Secrétaire :* Docteur DESTOUCHES, 1 *bis*, rue Charles-Delaunay, à *Troyes*. *Permanence :* chez le Docteur DESTOUCHES.

BAR-SUR-AUBE. — *Correspondant :* M. Georges AUBRY, place Carnot, à *Bar-sur-Aube*.

LUSIGNY. — *Président :* Docteur E. LOUVET, à *Lusigny*.

LANDREVILLE. — *Correspondant :* M. Armand DUFOUR, viticulteur, à *Landreville*.

NOGENT-SUR-SEINE. — *Président :* Docteur MAUVILLE, à *Nogent-sur-Seine*.

AUDE

Président de la Fédération départementale : Comte Christian DE LORGEVIL, au Château Pennautier, à *Pennautier* (Aude)..

CARCASSONNE. — *Président :* Docteur CAZALS. *Correspondance* à

M. Roger DETOURS, 29, route de Montréal, à *Carcassonne.*

AIGUES-VIVES. — *Correspondant :* M. Irénée MAYNADIE, à *Aigues-Vives*, par *Peyriac-Minervois.*

AZILLE. — *Président :* M. Jean LATOUR. *Correspondance* à M. LUBIN. Estève, sur la Promenade. à *Azille. Permanence :* route de Pépieux.

BARBAIRA. — *Correspondant :* M. Jacques FABRE, à *Barbaira*, par *Capendu.*

BOUTENAC. — *Correspondant :* M. Henri FABRE, à *Gasparrets*, par *Boutenac.*

BRAM. — *Correspondant :* M. Théophile PIQUET, Château de Valgros à *Bram.*

CANET D'AUDE. — *Correspondant :* M. François MIQUEL, à *Canet d'Aude.*

CASTELNAUDARY. — (en réorganisation).

CASTELNAU D'AUDE. — *Correspondant :* M. Fernand BOUTET, propriétaire, à *Castelnau d'Aude.*

COURSAN. — *Président :* M. Léon ESCANDE-JALABERT, 4, rue Hoche, à *Coursan.*

CONQUES-SUR-ORBIEL. — *Président :* M. Adolphe FRAISSE, viticulteur, à *Conques-sur-Orbiel.*

CUXAC-D'AUDE. — *Correspondant :* M. Jules DELAUDE, « Les Glycines », à *Cuxac-d'Aude.*

ESPÉRÉZA. — *Correspondant :* M. Marcel SENTY, comptable, rue de la République, à *Ezpéraza.*

FENDEILLE. — *Correspondant :* M. Jacques DEMANTE, château de Canast, par *Fendeille.*

FERRALS-DES-CORBIÈRES. — *Correspondant :* M. Charles LIGNIERES, à *Ferrals-des-Corbières.*

GINESTAS. — *Correspondant :* M. Augustin BEZIAT, à *Ginestas.*

LAGASSAIGNE. — *Correspondant :* M. Osmin GUILHEM, à *Lasassaigne.*

LAPALME. — *Président :* M. Jean-Louis PELISSIER. *Correspondance* à M. André GLEIZES, à *Lapalme.*

LAURABUC. — *Correspondant :* M. Antoine BOUSQUET, industriel, à *Laurabuc*, par *Pexiora.*

LAURE. — *Président :* M. Alphonse CASTAGNE, à *Laure. Correspondance à* M. Auguste AZALBERT, à *Laure.*

LÉZIGNAN. — *Président :* M. Gabriel JOULIA, 52, cours de la République, à *Lézignan.*

LIMOUX. — *Président :* M. Antonin AZAIS, place au Bois, à *Limoux. Correspondance* à M. AUZOUY, 7, rue de la Toulzane, à *Limoux.*

MONTRÉAL-D'AUDE. — *Président :* M. Henri DE CALMES, à *Montréal-d'Aude.*

NARBONNE. — *Secrétaire et correspondance :* M. Fernand MAITRET, 46, rue Rossini prolongée, à *Narbonne. Permanence :* 8, rue Louis Blanc.

NÉVIAN. — *Correspondant :* M. Paul SURBEZY, à *Névian.*

PENNAUTIER. — *Correspondant :* M. Laurent BERTROU, à *Pennautier.*

PÉXIORA. — *Correspondant :* M. Raymond TERRIER, négociant, à *Péxiora.*

RIEUX-MINERVOIS. — *Correspondant :* M. Charles DELON, à *Rieux-Minervois.*

SAINT-ANDRÉ-DE-ROQUELONGUE. — *Correspondant :* M. Henri MARTY, à *Saint-André-de-Roquelongue.*

SAINT-HILAIRE. — *Correspondant :* M. Marius JEAN, à *Saint-Hilaire.*

SAINT-NAZAIRE. — *Correspondant :* M. Louis FOURNIER, à *Saint-Nazaire.*

SAINT-PAPOUL. — *Correspondant :* M. Jean-Baptiste GUIPAUD, sandalier, à *Saint-Papoul.*

SALLÈLES-D'AUDE. — *Président :* M. Germain LAVAL, à *Sallèles-d'Aude.*

TRÈBES. — *Correspondant :* Comte René DE GARNIER DES GARETS, château de Saint-Julien, par *Trèbes.*

VAL-DE-DAGNE. — *Correspondant :* M. Joseph PECH, à *Val-de-Dagne.*

VILLEDAIGNE. — *Correspondant :* M. Paul JOULIA, à *Villedaigne.*

AVEYRON

Président de la Fédération du Rouergue : M. Pierre MARTIN, avocat, 29, boulevard de la République, à *Millau.*

MILLAU. — Adresser la correspondance à M. Marcel ALVERGNE, 9 *bis*, rue du Barry, à *Millau.*

DECAZEVILLE. — *Correspondant :* M. Augustin LATAPIE, comptable, avenue du Maréchal-Joffre, à *Decazeville.* (Prière de ne pas manquer d'indiquer la profession de M. Latapie.)

FONDAMENTE. — *Correspondant :* M. Joseph HERMILIS, à *Mezerens,* par *Fondamente.*

RECOULES-PRÉVINQUIÈRES. — *Correspondant :* M. Henry BEDEL, château de Buzareingues, par *Recoules.*

RODEZ. — *Président :* M. Roger MANIERE, 15, avenue Victor-Hugo. Adresser la correspondance à M. Irénée LACAZE, café du Bourg, place du Bourg, à *Rodez.*

SAINT-AFFRIQUE. — *Présidente :* M. Joseph BERNARD, 1, rue de l'Industrie, à *Saint-Affrique.*

SAINT-GENIEZ-D'OLT. — *Correspondant :* M. Laurent PETIT, à *Saint-Geniez-d'Olt.*

SAINT-VICTOR. — *Correspondant :* M. Camille GASTAL, au *Palleyras, Costes-Gozou,* par *Saint-Victor.*

TERRITOIRE DE BELFORT

BELFORT. — Territoire de Belfort, l'arrondissement de Montbéliard (Doubs) et le canton d'Héricourt (Haute-Saône). Président : M. Bernard DEJONQUIERES, 39, Faubourg de Paris, à *Belfort. Secrétaire-Trésorier :* M. Marcel STRIBLEN, 76, Grande-Rue, à *Bavillers,* par *Belfort.*

BEAUCOURT-AUDINCOURT. — *Président :* M. Louis FISCHESSER, 16, rue de Saint-Dizier, à *Beaucourt. Secrétaire :* M. René STRUB, 23, Cité Chatelot, à *Beaucourt.*

BOUCHES-DU-RHONE

Président de la Fédération Départementale : Commandant DROMARD, 60, rue Grignan, *Marseille.*

Vice-Président de la Fédération Départementale :
M. Henri LAVALADE, 60, rue Grignan, à *Marseille.*
Secrétaire départemental : M. M. DUNEAU. 60, rue Grignan, à *Marseille.*

MARSEILLE. — *Président :* Commandant DROMARD. *Permanence :* 60, rue Grignan, ouverte de 10 h. à 12 h. et de 2 h. 30 à 20 h.)

AIX. — *Président :* M. Allard THEUS. *Permanence :* 10, rue Mazarine.

ARLES. — *Président:* M. Charles DE CREMIERS. château du Luc. par Nîmes.

CHARLEVAL. — *Correspondant :* M. Jules JACQUEMUS, à *Charleval.*

LAMANON. — *Correspondant :* M. René SAVOYE, à *Lamanon.*

LAMBESC. — *Correspondant :* M. Louis WARTEL, à *Lambesc.*

MALLEMORT. — *Correspondant :* M. Henri REBOUL, à *Mallemort.*

MARTIGUES. — *Président :* M. SALOMON, négociant, route de Port-de-Bouc, à *Martigues.*

MAUSSANE. — *Correspondant :* M. Adrien MOUCADEL, propriétaire. à *Maussane.*

MOURIES. — *Correspondant :* M. Joseph REYNAUD, coiffeur à *Mouries.*

PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE. — *Correspondant :* M. Jacques GIRARD, avenue des Pins. à *Port-Saint-Louis-du-Rhône.*

ROQUEVAIRE. — *Président :* M. Marin VERAN, *campagne Arène*, par *Roquevaire.*

SAINT-CANNAT. — *Correspondant :* Mlle CARENNE. à *Saint-Cannat.*

SAINT-ZACHARIE (Var). — *Correspondant :* M. Louis JURAMY. à *Saint-Zacharie* (localité rattachée à la Fédération des Bouches-du-Rhône).

SALON. — *Président :* M. MILHAU. villa des Tilleuls, vieille route de Pélissane, à *Salon.*

SECTION CANTONALE DE MOLLEGES (comprend les localités suivantes) :

MOLLÈGES, EYGALIÈRES, CABANNES, SAINT-ANDÉOL, ORGON, PLAN-D'ORGON, SENAS.

Président : M. CLAVEL, régisseur à *Roquemartine*, par *Eyguières.*
Permanence : chez M. CLAVEL. à *Mollèges.*

Vendée provençale

Les localités suivantes groupées sous la présidence de M REGIS D'OLEON, à *Rognonas*, forment la Fédération de la Vendée Provençale :

BARBENTANE. — *Président :* M. J. B. RAOULX. à *Barbentane. Permanence :* Café du Midi.

BOULBON. — *Président :* M. Gustave BURAVAN, à *Boulbon.*

CABANNES. — *Correspondant :* M. Marius BENOIT, à *Cabannes.*

CHATEAURENARD. — *Président :* M. Jacques DE BRION, à *Châteaurenard.*

EYRAGUES. — *Correspondant :* M. MOUNOND, notaire à *Eyragues.*

GRAVESON. — *Président :* M. André MILLET, Mas Jullian, route de Maillane.

MAILLANE. — *Président :* M. Jean-Marie FASSY, sur le Cours, à *Maillane.*

MOLLÈGES. — *Président :* M. CLAVEL, régisseur, à *Roquemartine,* par *Eyguières.*

NOVES. — *Correspondant :* M. Louis ALLAZARD, à *Noves.*

ORGON. — *Président :* M. Louis REYNE, conseiller municipal, à *Orgon.*

ROGNONAS. — *Président :* M. Régis D'OLEON, château d'Oléon, par *Rognonas.*

SAINT-REMY. — *Président :* Le Marquis DE LAGOY, château de Lagoy, par *Saint-Remy.*

CALVADOS

Président de la Fédération Départementale pour la partie EST (le Lieuvin et la Vallée d'Auge) : Le comte H. D'AIGNEAUX, à *Saint-Pierre-des-Ifs,* par *Lisieux* (Tél. 2 à *Saint-Pierre-des-Ifs*).

Président de la Fédération Départementale pour la partie OUEST (La Plaine de Caen, le Bessin et le Bocage) : M. DE CORNIERE, 20, place Saint-Sauveur, à *Caen* (Tél. 40-27).

Secrétaire-Trésorier : M. R. JAMES, 38, rue Hamelin, à *Pont-l'Evêque* (Tél. 30).

Délégué à la Propagande : Le Lt-Colonel Roger DE VILLERS, 68, rue des Fossés du Château, à *Caen.*

CAEN. — *Président :* M. DE CORNIERE, 20, place Saint-Sauveur, à *Caen* (Tél. 40-27). *Trésorier :* M. MONCUIT, 7, rue Guilbert. *Secrétaire :* M. PORTIER, 32, rue Saint-Martin. *Permanence :* 14, rue Hamon, à *Caen* (ouverte tous les jeudis soirs de 21 à 22 heures, et le vendredi tout l'après-midi.

BAYEUX. — *Correspondant :* M. FARCIS, Chemin-Vert, à *Bayeux.*

CAMBREMER. — *Correspondant :* M. CHOLLET, à *Montreuil-en-Auge,* par *Cambremer.*

FALAISE. — *Correspondant :* M. R. JULIEN, épicier-grainetier, à *Falaise.*

HONFLEUR. — *Président :* M. Le Chevalier DE PREVILLE, 10, rue Cachin, à *Honfleur.*

LISIEUX. — *Correspondant :* M. LE COZANNET, 21, rue des Terres-Noires, à *Lisieux.*

LIVAROT-VIMOUTIERS-ORBEC. — *Président :* Le docteur J. BOULLARD, à *Vimoutiers* (Orne). (Tél. 0.52). *Secrétaire :* M. R. LEVEQUE, au Val Raquet, aux *Mouthiers-Hubert,* par *N.-D. de Courson. Correspondant pour Livarot :* M. MAHIEU, place Banaston, à *Livarot.*

PONT-L'EVÊQUE. — *Président :* M. JAMES, 38, rue Hamelin, à *Pont-l'Evêque,* (Tél. 30).

SAINT-PIERRE-SUR-DIVES. — *Correspondant :* M. Ch. PAUL, chez M. Bigeon, à *Ecots,* par *Saint-Pierre-sur-Dives.*

VIRE. — *Correspondant :* M. MELIN, Champ-Fleuri, *La Graverie,* par *Beny Bocage.*

CANTAL

Président départemental : Le Comte DE VARAX, château de Sedaiges, par *Marmanhac.*

AURILLAC. — *Président* : Le Comte DE VARAX, château de Sedaiges, par *Marmanhac*.

CHARENTE

ANGOULÊME. — *Président* : M. Raoul DE BERCEGOL 19, rue d'Austerlitz, à *Angoulême*. *Permanence* : 20, rue de Beaulieu, à *Angoulême*.

COGNAC. — *Président* : M. Ferdinand DE ROFFIGNAC, Château-Chesnel, à *Cherves-de-Cognac*. *Permanence* : 8, rue Magdeleine, à *Cognac*.

MANSLE. — *Président* : Docteur BARRAUD DE LAGERIE, à *Aunac*.

ROUILLAC-HIERSAC. — *Président* : M. André MIGNOT. *Tarsac*, par *Saint-Saturnin*.

RUFFEC. — *Président* : M. Gabriel CORNUT, à *Villefagnan*.

CHARENTE-INFÉRIEURE

LA ROCHELLE. — *Président* : Docteur Paul CHABANEIX, 6, rue des Fonderies. *La Rochelle*.

BALLANS. — *Correspondant* : M. Maurice DANIAUD, à *Ballans*.

L'EGUILLE. — *Président* : M. A. HERMANT, à *L'Eguille*.

MONTLIEU. — *Correspondant* : M. Joseph DUMAS, pharmacien à *Montlieu*.

ROCHEFORT-SUR-MER. — *Président* : Docteur DEMARQUE, 30, rue de la République, à *Rochefort-sur-Mer*.

ROYAN. — *Président* : Capitaine BRUNEAU, Villa des Tilleuls, boulevard de Perpignan, à *Royan*. — *Permanence* : 31, rue Saint-Pierre, à Royan.

SAINTES. — *Président* : M. Jacques DE SILVESTRE, Domaine des Granges, à *Saint-Georges-des-Côteaux*. *Permanence* : 3, quai de l'Yser, à *Saintes*.

CHER

Président départemental : Vicomte DE LUPPE, à *Bel-Air*, par *Levet*.

BOURGES. — *Président* : Vicomte H. DE LUPPE. *Permanence* : 4, rue des Armuriers, à *Bourges*.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-AMAND. — *Président* : M. Albert LUYLIER, à *Culan*.

GROUPES DE L'EST. — *Président* : M. Eugène RAYNAUD, rue des Ponts, à *Sancoins*.

GROUPES DU NORD. — *Président* : M. MONTIGNY, à *la Saulzay*, par *Saint-Amand*.

GROUPES DU SUD. — *Président* : Vicomte A. DE LOUBENS DE VERDALLE, à *La Courcelle*, par *Preveranges*.

GROUPE DU SANCERROIS. — *Président* : M. G. FRELAT, rue de la Paix, à *Sancerre*.

GROUPE DE VIERZON. — *Président* : Comte DE LESSEPS, à *la Chesnaie*, par *Vatan* (Indre).

CORRÈZE

TULLE et UZERCHE. — *Président* : M. LAGRANDANNE, Château Ponthier, à *Uzerche*.

BRIVE. — *Président :* Le Vicomte DE TISSEUIL, Château de Lissac, par Larche.

USSEL. — *Président :* M. Henri MANDRAL, avoué, à *Ussel.*

CORSE

Président : Le Docteur J. DE PASSANO, 1, rue Etienne Conti, à *Ajaccio.*

BASTIA (CALVI-ILE-ROUSSE). — *Président :* M. René BERNADAS, à *Poticciolo-de-Cagnano.*

Adresser toute la correspondance au Secrétaire : M. Louis GALEAZZINI, 9, boulevard Auguste Gaudin, à *Bastia.*

COTE-D'OR

DIJON. — *Président :* M. Charles ARBASSIER, 6, place Grangier, à *Dijon.* (Tél. 17-70). *Vice-Président :* M. DE JESSE. *Secrétaire :* M. A. BICHOT, 2 *bis*, rue de Montchapet, (C. Ch. Post. Dijon 219-03). *Permanence :* 26, rue Chabot-Charny, à *Dijon*, tous les jours de 18 h. à 19 h., les vendredis réunions à 20 h. 30.

BEAUNE. — *Président :* M. A. CHOPPIN, à *La Creusotte*, par *Beaune.*

NUITS-SAINT-GEORGES. — *Président :* M. Paul GARDEY, à *La Serrée*, par *Nuits-Saint-Georges.*

COTES-DU-NORD

Président de la Fédération des Sections du Nord de la Bretagne : M. le Comte DE NANTOIS, Château de Nantois, par *Pleneuf*, (Côtes-du-Nord). (Tél. 10, à Pleneuf). C.P. 14.406. *Rennes.*

SAINT-BRIEUC. — *Président :* Comte DE COUESSIN, Château de la Coste, par *Saint-Julien. Permanence :* 12, rue Saint-Pierre, à *Saint-Brieuc.*

DINAN. — *Président :* Capitaine DE BLIGNIERES, *La Cocquenaye*, par *Pleudihen.*

GUINGAMP. — *Correspondant :* M. DE SAINT-MAUR, à *La Chesnaie*, par *Guingamp.*

LANNION. — *Correspondant :* Docteur DE SAGAZAN, rue Jeanne d'Arc, à *Lannion.*

CREUSE

Président départemental : Docteur Alexis DUFOUR, 21 *bis*, faubourg de Toulouse, à *Guéret.*

AUBUSSON. — *Président :* M. J. POUDELET, villa Saint-Jean, à *Aubusson.*

CANTON DE BELLEGARDE. — *Correspondant :* M. François BELLAT, régisseur à *Mainsat.*

CANTON DE CROCQ. — *Correspondant :* Le Comte G. DE FOURNOUX, à *Saint-Maurice*, près *Crocq.*

CANTON DE FELLETIN. — *Correspondant :* le docteur DEGUILLAUME, à *Felletin.*

CANTON DE GENTIOUX. — *Correspondant :* M. Victor BARBIER, à *Banizette*, par *La Nouaille.*

ARRONDISSEMENT DE BOURGANEUF. — *Correspondant.* : M. DE LAGRANGE, *Le Bost-Pérussé*, par *Bourganeuf*.
BÉNÉVENT-L'ABBAYE. — *Correspondant* : M. Adrien GAZONNAUD, cultivateur, rue de l'Hôpital, à *Bénévent*.
ARRONDISSEMENT DE BOUSSAC. — *Délégué* : M. Pierre *SIMOULIN*, assurances à *Boussac*.
CANTON DE CHATELUS-MAVALEIX. — *Correspondant* : M. René DE BEAUCHESNE, *Le Petit Freneix*, par *Clugnat*.

DORDOGNE

Président de la Fédération du Périgord : Le Comte DE CHOISEUL-PRASLIN, château de Septfonds, par *Périgueux* (Dordogne)
PÉRIGUEUX. — *Président* : Le Comte DE CHOISEUL-PRASLIN. *Permanence.* : 26, rue Victor-Hugo.
BELVÈS. — *Président* : Le Marquis G. DE COMMARQUE, château de la Bourlie, à *Urval*, par *Le Buisson*.
MUSSIDAN. — *Président* : M. Henri DE GARDONNE, château de la Bourlie, par *Villamblard*. *Secrétaire* : M. A. DUSSOL, à *Saint-Médard-de-Mussidan*.
RIBÉRAC. — *Président* : M. GUINARD, *La Meyfrenie*, par *Verteillac*.
SARLAT. — *Président* : M. DE LA TOUR DU ROCH, *au Roch*, par *Sarlat*. *Secrétaire* : M. G. MARTIN, pharmacien, à *Sarlat*.
THIVIERS. — *Président* : M. SAINT-LO, pharmacien, rue Lamy, à *Thiviers*.

DOUBS

Président : M. Georges BERNARD, 28, rue du Tunel. à *Besançon-Saint-Claude*. *Permanence* : 117, Grande-Rue, à *Besançon*. (Ouverte tous les mercredis de 18 h. à 19 h. 30).
MONTBÉLIARD et arrondissement rattachés à la section de Belfort.

DROME

Président de la Fédération Départementale et du canton de Valréas : Commandant DE LA TAILLE, 29, avenue des Balives, à *Valence*.
VALENCE. — *Président* : Commandant DE LA TAILLE.
BUIS-LES-BARONNIES. — *Président* : M. René SILLAN, à *Buis-les-Baronnies*.
CREST. — *Président* : M. Francis MOURIQUAND, *Beaufort-sur-Cervanne*.
MONTÉLIMAR. — *Vice-président* : M. BALME, 2, rue des Jésuites, à Montélimar.
NYONS. — *Correspondant* : M. Urbain RIVAYROL, à *La Maladrerie*, à *Nyons*.
ROMANS. — *Président* : M. Pierre JASSOUD, 44, avenue de la Gare, à *Romans*. *Permanence* : 2, rue des Remparts-Jacquemart, (1er étage).
SAINT-PAUL-DES-TROIS-CHATEAUX. — *Président* : M. Lénard ROUSTON, *Saint-Paul-des-Trois-Châteaux*.
SAINT-RAMBERT-LE-GRAND-SERRE. — *Président* : M. SERRE, Château-Gay, Chemin des Sablons, *Saint-Rambert d'Albon*.

TAIN, SAINT-VALLIER, SAINT-UZE. — *Président :* M. Régis SAUVAGEON, à *Cervans*, par *Erome*.
VALRÉAS. — *Président :* M. DE MERLES, Château de Montplaisir. *Valréas*. — *Secrétaire-Trésorier :* M. Jean CHARETON, Miro-Ventour, route de Toulignan, *Valréas*.

EURE

Président de la Fédération de Haute-Normandie (Seine-Inf. et Eure) : Le Marquis DE CHAMBRAY, à *Chambray*, par *Damville* (Eure).
EVREUX. — *Président :* Le Marquis DE CHAMBRAY. *Permanence :* 2, rue du Président Huet, à *Evreux*.
BEAUMONT-LE-ROGER. — *Correspondant :* M. DUHAMEL, *Bouclon-Goupillière*, par *Beaumont-le-Roger*.
BERNAY. — *Président :* Le Baron DE VIGAN, château de Cernières, par *Montreuil-l'Argilé*. *Permanence :* Hôtel du Cheval Blanc, 10, rue d'Alençon, à *Bernay*.
BRIONNE. — *Correspondant :* Lt-Colonel DE VAUGIRAUD, à *Saint-Victor*, par *Brionne* et M. I. GAY, à *Brionne*.
ETREPAGNY. — *Correspondant :* M. B. HARMANT, à *Puchay*, par les *Andelys*.
GISORS. — *Correspondant :* M. Charles HALNA DU FRETAY, à *Chaumont-en-Vexin* (Oise).
CENTRE DE PROPAGANDE LE NEUBOURG. — *Président :* M. Roland PREVOST, *Rouge-Perriers*, par *Le Neubourg*.
LES ANDELYS. — (En réorganisation).
LOUVIERS. — *Président :* Le Baron Roger D'ESNEVAL, château d'Acquigny, à *Acquigny*.
PONT-AUDEMER. — Capitaine DEDIEU, à *Bosc Bernard-Commin*, par *Bourgtheroulde*. *Permanence :* Hôtel du Palais, rue Stanislas Delaquaize.
SAINT-ANDRÉ-DE-L'EURE. — *Correspondant :* M. LECADIEU, 36, rue Grande, à *Saint-André-de-l'Eure*.
THIBERVILLE. — *Correspondant :* M. QUERUEL, à *Giverville*.
CENTRE DE PROPAGANDE DE VERNEUIL-SUR-AVRE. — *Président :* Comte A. DE LUART, *Le Tertre*, par *Bourth*.
VERNON. — Docteur GILLET, à *Vernon*. *Permanence :* chez le Président, rue de la Station.

EURE-ET-LOIR

CHARTRES. — (En réorganisation).
Correspondants :
BEAUMONT-LES-AUTELS. — M. Paul GROUX, agriculteur, *Beaumont-les-Autels*.
CHATEAUDUN. — Marquis DE PRUNELE, château de Moléans, à *Chateaudun*.
SAINT-LUPERCE. — M. Charles DURAND, agriculteur, à *La Loulape*.
DREUX. — *Président :* M. GERBEAUX, 9, rue de Billy, à *Dreux*. *Permanence :* 9, rue de Billy, (17 à 19 h. et de 20 à 22 h. les 1er et 3e *lundis*.)
Correspondants :

MONTIGNY-SUR-AVRE. — M. Emile DETREZ, meunier, à *Montigny-sur-Avre*.
JANVILLE. — *Président :* Comte DE PRUNELE, à *Fresnay-l'Evêque*.
Correspondants :
JANVILLE. — M. Henri MONTOUCHE, marchand de vins, à *Janville*.
VIABON. — M. Raymond ROUSSEAU, à *Grandvilliers*.

FINISTÈRE

(PARTIE NORD)

BREST. — *Commission de direction*, à l'adresse du Commandant DE GERMINY, 15, rue Traverse, à *Brest*. *Permanence :* 10, rue Colbert, à *Brest*.
MORLAIX. — *Président :* M. A. PINCHON, *Penzès-Taulé*. *Permanence :* 11, quai de Tréguier, à *Morlaix*.
SAINT-POL-DE-LÉON. — *Correspondant :* Vicomte F. DU HALGOUET, rue des Vieilles Ursulines, à *Saint-Pol-de-Léon*.

(PARTIE SUD)

QUIMPER. — *Président :* M. Yves DE CAMBOURG, château de Penfrat, par *Bénodet*. *Permanence :* 6, rue Verdelet.
AUDIERNE. — *Correspondant :* J.-M. HENAFF, fabricant de conserves.
BRASPARTS. — M. BROUSTAL, Keralas, *Le Relec par Kerhuon*.
CARHAIX. — *Correspondant :* Docteur ANDRIEU, à *Carhaix*.
CHATEAUNEUF-DU-FAOU. — *Correspondant :* Le Baron DE FOUCAULT, *Kermaingar-en-Saint-Goazec*, par *Chateauneuf-du-Faou*.
CENTRE DE CONCARNEAU. — *Président :* M. A. GUILLEMOT, 8, place de la Mairie, à *Concarneau*.
DOUARNENEZ. — *Correspondant :* M. P. LE PINSEC, rue Voltaire, à *Douarnenez*.
PONT-AVEN. — *Correspondant :* Vicomte DE LA VILLEMARQUE, *Kermaria*, à *Pont-Aven*.

GARD

Composition de la Fédération des sections d'Action Française du Gard :

Président : M. Louis SENTUPERY, 32, rue Nationale à *Nîmes*.
Vice-Président : M. Edouard MARTIN.
Secrétaire-Trésorier : M. Charles MALMENAYDE.
(Adresser la correspondance au Secrétaire : 72, rue de la Biche, à *Nîmes*).
NIMES. — *Président :* M. Alfred MASSE, 64, rue Notre-Dame, à *Nîmes*.

Division en secteurs :

SECTEUR DE GÉNÉRAC. — *Délégué :* M. Hervé TRONC, négociant, à *Générac*.

Sections ou centres s'y rattachant :

AIGUES-MORTES. — *Président :* M. Félix MARTIN, 7, boulevard Diderot, à *Aigues-Mortes*.

AIMARGUES. — *Président :* M. Joseph CALAZEL, viticulteur, à *Aimargues.*

BERNIS. — *Président :* M. Désiré LEOTARD, courtier en vins, à *Bernis.*

LE CAILAR. — *Correspondant :* M. Charles ARNAUD, propriétaire, à *Le Cailar.*

GÉNÉRAC. — *Président :* M. Hervé TRONC, négociant, à *Générac. Permanence :* Café de France.

SAINT-GILLES-DU-GARD. — *Président :* M. Jean BERTAUD. *Permanence :* Café du Gard.

SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE. — *Correspondant :* M. Jean PUECH, propriétaire, à *Saint-Laurent-d'Aigouze.*

SECTEUR DE NIMES. — *Délégué :* M. Alfred MASSE, 64, rue Notre-Dame, à *Nîmes.*

Sections ou centres s'y rattachant :

BEAUCAIRE. — *Correspondant :* M. Raymond ROUSSEAU, 20, cours Gambetta, à *Beaucaire.*

BELLEGARDE. — *Correspondant :* M. Charles EYSETTE-MARTIN, à *Bellegarde.*

CAISSARGUES. — *Correspondant :* M. Emile COUDERC, à *Caissargues.*

JONQUIÈRES ET SAINT-VINCENT. — *Correspondant :* M. Julien SUPPLIEN, à *Jonquières-Saint-Vincent.*

MANDUEL. — *Correspondant :* M. Maxime TRONC, propriétaire à *Manduel.*

REDESSAN. — *Président :* M. VIDALENCHE, propriétaire, à *Redessan. Secrétaire :* M. Germain VEDEL, à *Redessan.*

VALLABRÈGUES. — *Président :* M. Baptistin LACROIX, rue Nationale, à *Vallabrègues.*

SECTEUR DE SAINT-CHAPTES. — *Délégué :* M. Edouard MARTIN, château de *Saint-Chaptes.*

Sections et centres s'y rattachant :

AUBARNE. — *Correspondant :* M. Emile DUCROS, à *Aubarne,* par *Sainte-Anastasie.*

BRIGNON. — *Correspondant :* M. André MONNIER, à *Brignon.*

DIONS. — *Correspondant :* M. Charles BERAUD, à *Dions,* par *La Calmette.*

FONS-OUTRE-GARDON. — *Correspondant :* M. Charles PRALONG, à *Fons-outre-Gardon.*

LA CALMETTE. — *Correspondant :* M. Henry MAUREL, à *La Calmette.*

LA ROUVIÈRE. — *Correspondant :* M. Edouard DUCROS, à *La Rouvière,* par *Saint-Geniès-de-Malgloires.*

MONTMIRAT. — *Président :* M. Henry VIEL, à *Montmirat,* par *Vic-le-Fesq.*

MOUSSAC. — *Correspondant :* M. Joseph PRADEILLES, à *Moussac.*

PARIGNARGUES. — *Correspondant :* M. François FERRIER, à *Parignargues,* par *Saint-Mamert.*

SAINT-BAUZÉLY. — *Correspondant :* M. Almir ARMAND, à *Saint-Bauzély,* par *Fons-outre-Gardon.*

SAINT-GENIÈS-DE-MALGLOIRES. — *Correspondant :* M. Aimé MAYOL, à *Saint-Geniès-de-Malgloires.*

SAINT-CHAPTES. — *Président :* M. Edouard MARTIN, château de *Saint-Chaptes.*

UZÈS. — *Correspondant :* M. Alfred DELOUME, rue Jacques d'Uzès, à *Uzès.*

VIC. — *Correspondant :* M. Louis PEROTTO, à *Vic,* par *Sainte-Anastasie.*

SECTEUR AUBAIS-SOMMIÈRES. — *Délégué :* M. Fernand JEAN, propriétaire, à *Aubais.*

Secteurs et centres s'y rattachant :

AUBAIS. — *Président :* M. Albert JEAN, négociant à *Aubais.*

AUJARGUES. — *Correspondant :* M. Marcel CAVALERY, à *Aujargues,* par *Sommières.*

CAVEIRAC. — *Correspondant :* M. Louis GALDY, à *Caveirac.*

CONGÉNIÈS. — *Correspondant :* M. A. RESSY, courtier en vins, à *Congéniès.*

MONTPEZAT. — *Correspondant :* M. Louis ROBERT, propriétaire à *Montpezat.*

MUS. — *Correspondant :* M. Raymond LACOMBE, propriétaire, à *Mus.*

SAINT-COMES. — *Correspondant :* M. David GAUTHIER, propriétaire, à *Saint-Côme*s, par *Clarensac.*

SOMMIÈRES. — *Président :* M. Emile JEAN, rue Neuve, à *Sommières.*

SOUVIGNARGUES. — *Correspondant :* M. Albin VERNAZOBRES, à *Souvignargues.*

VERGÈZE. — *Correspondant :* M. Paul LYS, négociant, à *Vergèze.*

SECTEUR DES COTES-DU-RHONE. — *Délégué :* Le Comte Henri DE REGIS, château de Ségriès, par *Lirac.*

BAGNOLS-SUR-CÈZE. — *Président :* M. Edouard DROUIN, à *Bagnols-sur-Cèze.*

CHUSCLAN. — *Président :* M. Jean RIVIER, à *Chusclan.*

PONT-SAINT-ESPRIT. — *Président :* M. Raphaël VIGIER, *La Vigie,* par *Pont-Saint-Esprit.*

POUZILHAC. — *Président :* M. Charles MARTIN, à *Pouzilhac.*

PUJAUT. — *Président :* M. Alfred BOUZON, à *Pujaut.*

ROQUEMAURE. — *Président :* Comte Henri DE REGIS, à *Roquemaure.*

SECTEUR VALLABRIX-SERNHAC. — *Délégué :* M. Jacques Blachère, Château de Vallabrix, par *Saint-Quentin-la-Poterie.*

Sections et centres s'y rattachant :

REMOULINS. — *Correspondant :* M. Ange AUBERY, commissionnaire en vins, à *Remoulins.*

SERNHAC. — *Correspondant :* M. Gabriel PON, à *Sernhac.*

SAINT-MARCEL-DE-CAREIRET. — *Correspondant :* M. Hippolyte MEGIER, à *Saint-Marcel-de-Careitet.*

SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE. — *Président :* M. Louis GUILLAUMONT, à *Saint-Quentin-la-Poterie.*

SECTEUR D'ALÈS. — *Délégué :* M. Jean LAUNE, 20, rue Jules-Cazot, à *Alès. Sous-délégué :* M. Marcel FAGET, ancien notaire, à Saint-Ambroix.

ALÈS. — *Vice-Président :* M. Marcel MALBOS, rue d'Avejan, à *Alès. Sécrétaire :* M. Jean RAYMOND, rue Brésis, à *Alès.*

BESSÈGES. — *Président :* M. Louis PAGES, à *Foussignargues*, par *Bessèges*. *Secrétaire-adjoint :* M. FRANÇOIS fils (gare *Bessèges*).
CARDET. — *Président :* M. Jacques DE CHAPEL, à *Cardet*.
LA GRAND'COMBE. — *Président :* M. Firmin VIALA, allée de Ribes, à *La Grand'Combe*.
LA VERNARÈDE. — *Président :* M. Jules ARGENSON, à *La Vernarède*. *Secrétaire-Trésorier :* M. Aimé FRANCEZON, à *La Vernarède*.
LE MARTINET. — *Président :* M. Albert VENOBRE, *La Bayte*, par *Le Martinet*.
MOLIÈRES-SUR-CÈZE. — *Président :* M. Augustin MALBOS, *à Meyrannes*, par *Molières*.
LÉZAN-LÉDIGNAN. — *Président :* Le Docteur CLERGUE, à *Lédignan*.
CANTON DE SAINT-AMBROIX ET BARJAC. — *Délégué à la propagande :* M. Marcel FAGET, 15, Grande-Rue, à *Saint-Ambroix*.
SAINT-AMBROIX. — *Président :* M. Maurice FAURE, négociant, boulevard du Portalet, à *Saint-Ambroix*. *Secrétaire :* M. Marcel FAGET, 15, Grande-Rue, à *Saint-Ambroix*. *Permanence :* 9, rue de Fabiargues, à *Saint-Ambroix*.
SAINT-HILAIRE-DE-BRETHMAS. — *Correspondant :* M. Léon MOULIN, à *Saint-Hilaire-de-Brethmas*.
SAINT-JEAN-DU-GARD. — *Correspondant :* M. Eugène ESCOT, à *Saint-Jean-du-Gard*.
SAINT-JEAN-DE-MARUEJOLS. — *Président :* M. Alexandre CHAMPETIER, à *Saint-Jean-de-Maruejols*.
SAINT-JULIEN-DE-CASSAGNAS. — *Correspondant :* M. Clovis SAUVAGNARGUES, à *Saint-Julien-de-Cassagnas*.
SAINT-JUST-ET-VACQUIÈRES. — *Correspondant :* M. Louis HUBAC, à *Saint-Just-et-Vacquières*.
VEZENOBRES. — *Correspondant :* M. Pierre RODIER, à *Vezenobres*.

RÉGION DU VIGAN

LE VIGAN. — *Correspondant :* M. André BASTIDE, 2, avenue Jeanne d'Arc, au *Vigan*.
SUMÈNE. — *Président :* Docteur L. ROUJON, à *Sumène*.

HAUTE-GARONNE

Président de la Fédération Départementale : Docteur Jean AVERSENQ, 51, rue d'Alsace, à *Toulouse*.
TOULOUSE. — *Président :* Docteur Jean AVERSENQ. — *Permanence :* 20, rue Saint-Antoine du T. (ouverte toute la journée, sauf le dimanche). *Pour les étudiants et lycéens, adresser la correspondance* à M. le Président des Etudiants d'A. F., 20, rue Saint-Antoine du T.
BAGNÈRES-DE-LUCHON. — *Président :* M. Joachim GIROIX, Hôtel Richelieu et des Thermes, à *Luchon*. (Tél. 44.). — *Secrétaire-trésorier et correspondance :* M. PHILLIPS, Ferme de Beauséjour, à *Moustajon*, par *Antignac*.
CADOURS. — *Correspondant :* M. Dominique BOSC, à *La Réole*, par *Cadours*.
COX. — *Correspondant :* M. André BEGUE, biscuiterie.
MONTREJEAU. — *Président :* M. Dominique SALLES, 18, rue du Barry.

MONTESQUIEU-VOLVESTRE. — *Correspondant :* Le Baron DE BALORRE, château de Palays, par *Montesquieu-Volvestre.*

VILLEMUR. — *Correspondant :* M. Pierre ALLEGRE, *Le Born*, par *Villemur.*

VILLENOUVELLE. — *Correspondant :* M. Guillaume DE RIGAUD, à *Villenouvelle.*

VILLEFRANCHE-DE-LAURAGUAIS. — *Président :* M. Jules BOUTEILLE. (adresser la correspondance à M. Jacques LASSERRE, assurances, à *Villefranche-de-Lauraguais.*

GERS

Fédération départementale du Gers (en réorganisation)

AUCH. — *Secrétaire et correspondance :* Capitaine SOUCAIL, 14, rue de Florence, à *Auch.*

AUBIET. — *Correspondant :* M. Camille LESPINASSE, à *Aubiet.*

GIMONT. — *Président :* M. Victor RISCLE. *Correspondance* à M. Charles MOULINIER, pâtisserie, Grande-Rue, à *Gimont.*

GONDRIN. — *Correspondant :* Docteur CANDELON, à *La Hitte*, par *Gondrin.*

LAUJUZAN. — *Correspondant :* M. Henri DUBOSC, propriétaire à *Laujuzan.*

LUPIAC. — *Correspondant :* M. André DE BREZILLAC, château de Gignan, par *Lupiac.*

MASSEUBE. — *Correspondant :* M. Louis LABADENS, à *Masseube.*

MONTESQUIOU-SUR-LOSSE. — *Correspondant :* M. Henri DEFFES, agriculteur, à *Montesquiou-sur-Losse.*

NOGARO. — *Correspondant :* M. Emile LABORDE, à *Luppé-Violles*, par *Nogaro.*

SAINT-PIERRE-D'AUBELIES. — *Correspondant :* M. Charles VILLAS, agriculteur, à *Saint-Pierre-d'Aubelies*, par *Aignan.*

TOUGET. — *Correspondant :* M. René OULÉ, à *Touget.*

GIRONDE

Président de la Fédération Départementale : M. Nel ARIES, 4, rue de la Chapelle-Saint-Jean, à *Bordeaux.*

BORDEAUX. — *Président :* M. Louis LAVILLE DE LACOMBE. *Permanence :* 11, allées de Tourny (Tél. 85-156), de 15 à 19 h., sauf le dimanche.

ARCACHON. — *Président :* Commandant André LUREAU, villa Les Anémones, à *Arcachon.* — *Secrétaire :* M. G. DALHQVIST, 29, cours de Thury, à *Arcachon.*

AMBARÈS. — *Président :* M. Daniel BERGEY, *La Garp*, par *Ambarès.*

BARSAC. — *Président :* M. Louis BERT, à *Barsac.*

BAZAS-LANGON. — *Président :* M. Gérard DE SIGALAS, *Le Mirail*, par *Auros.*

BRANNE. — *Président :* Le Marquis DU VAL, *Grézillac*, par *Branne.*

LA RÉOLE. — *Président :* M. Robert FOURNIER, chemin de Peyrefite, à *La Réole. Permanence :* Salle Saint-Henri, place du Turon, à *La Réole.*

LIBOURNE. — *Président :* Le Baron Gabriel DU FOUSSAT, château de

Sourteillac, par *Ruch*. — *Permenance :* 117, rue Thiers, à *Libourne*.

SAINTE-FOY-LA-GRANDE. — *Président :* M. DE CARRIERE DE MONTVERT, à *Montcarret* (Dordogne). *Vice-Président :* M. DUHAR, à *Gensac* (Gironde). *Tréscrier :* M. MOUTON, chez M. Guiraud, rue de la Répulbique, à *Sainte-Foy*. *Permanence :* 25, boulevard Gratiolet, à *Sainte-Foy-la-Grande*.

HÉRAULT

Président départemental : Lieutenant-colonel DE PORTALON, 8, rue Paul Riquet à *Béziers*.

FÉDÉRATION MONTPELLIER-LODÈVE

Président : M. R. DE CAMPEAU, Mas René, route de Laverune. à *Montpellier*.

MONTPELLIER. — *Président :* M. R. DE CAMPEAU. *Permanence :* 5, rue des Augustins.

ASPIRAN. — *Président :* M. Louis BARRAL. à *Aspiran*.

BEAULIEU. — *Président :* M. Maurice TEULON, à *Beaulieu*.

BOISSERON. — *Président :* M. Louis MARCHAT, à *Boisseron*.

BOUZIGUES. — *Président :* M. Louis COSTE, rue Sainte, à *Bouzigues*.

BAILLARGUES. — *Correspondant :* M Léon MERCIER, à *Baillargues*.

CASTRIES. — *Correspondant :* M. Pierre FABRE, à *Castries*.

CLERMONT-L'HÉRAULT. — *Correspondant :* M. Maurice TAURAN, 3, rue de la Mairie à *Clermont-l'Hérault*.

COURNONSEC. — *Président :* M. Gaston ALDEBERT, à Cournonsec.

COURNONTERRAL. — M. Jean CELLIER, à *Cournonterral*.

FÉLINES-HAUTPOUL. — *Correspondant :* M. Jean CROUZET, à *Hautpoul*.

FABRIGUÈS. — *Président :* M. Jean-Marie MICHEL, à Fabrègues.

GANGES. — *Président :* M. Alfred POURTALES, à *Ganges*.

GIGEAN. — *Correspondant :* M. Alphonse VILLEMEJEANNE, à *Gigean*.

GIGNAC. — *Président :* M. Victor SAMUEL, à *Gignac*.

LUNEL. — *Vice-Président :* M. Laurent TRINTIGNAN, boulevard de la République, à *Lunel*

MAUGUIO. — *Président :* M. Marcel BERTRAND, à *Mauguio*.

MÈZE. — *Correspondant :* M. André LACOMBE, 3, rue de la Loge, à *Mèze*.

MONTAUD. — *Président :* M. Jean CRÈS, à *Montaud*.

MONTPEYROUX. — *Président :* M. Maurice CREISSAC, à *Montpeyroux*

MUDAISON. — *Président :* M. Henri BOURELLY, à *Mudaison*.

PAULHAN. — *Correspondant :* M. Léon BERTRAND, à *Paulhan*.

PIGNAN — *Président :* M. Pierre GROLLIER, secrétaire de mairie, à *Pignan*.

POUSSAN. — *Président :* M. Paul HERAN. à *Poussan*.

SAINT-ANDRÉ-DE-SANGONIS. — *Président :* M. Henri SERIN, à *Saint-André-de-Sangonis*.

SAINT-JEAN-DE-VÉDAS — *Correspondant :* M. Alfred TEISSIER, à *Saint-Jean-de-Védas*.

SAINT-CHRISTOL. — *Président :* M. Emile SENGLAT, à *Saint-Christol*.

SATURARGUES. — *Président :* M. Eugène ARNAUD, à *Saturargues*.

SAINT-DREZERY. — *Président :* M. Bernard RIBEYROLLES. à *Saint-Drézery.*
SAUSSINES. — *Président :* M. Gabriel THOUZELLIER, à *Saussines.*
SAINT-PARGOIRE. — *Président :* M. Ludovic DELPON DE VAUX, château de Rieuport, par *Campagnan.*
SÈTE. — *Président :* M. Jules GAUTHIER, 18, quai Aspirant Herbert.
TEYRAN. — *Président.* — M. Henri GASC, à *Teyran.*
VILLEVEYRAC. — *Président :* M. Louis PRUNAC, à *Villeveyrac.*
VACQUIÈRES. — *Correspondant :* M. Jean Marie CAVALLIER, à *Vacquières.*
VENDARGUES. — *Président :* M. Paul SABATIER, à *Vendargues.*
VENDEMIAN. — *Président :* M. Aimé BARRAL, à *Vendemian.*
VILLENEUVE-LÈS-MAGUELONNE — *Correspondant :* M. Gustave VASSAS, à *Villeneuve-les-Maguelonne.*

FÉDÉRATION DU BITERROIS

Président : Lieutenant-Colonel DE PORTALON,
8, rue Paul Riquet, à *Béziers.*

BÉZIERS. — *Président :* Lieutenant-Colonel DE PORTALON. *Permanence :* 3, rue des Petits-Champs.
ALIGNAN-DU-VENT. — *Correspondant :* M. Léon PASTRE, à *Alignan-du-Vent*
BÉDARIEUX. — *Correspondant :* M. Aimé ECHE, 16, rue Ferdinand Fabre, à *Bédarieux.*
CAPESTANG. — *Correspondant :* M. Marius GRANIER, à *Capestang.*
CAZOULS-LÈS-BÉZIERS. — *Président :* M. Joseph LIGNON-DECOR, à *Cazouls-lès-Béziers.*
COLOMBIERS. — *Correspondant* M. Oswald FALET, à *Colombiers.*
FLORENSAC. — *Président :* M. Pierre DELMAS, 24, rue Général Simonneau, à *Florensac.*
MARAUSSAN. — *Correspondant :* M. Paul ROBERT, à *Maraussan.*
MARSEILLAN. — *Correspondant :* M. Louis CHAUVET, domaine de la *Rouquette*, à *Marseillan.*
MAUREILHAN. — *Président :* M. Marius GAUCH, à *Maureilhan.*
MONTAGNAC. — *Président :* M. Louis GELLY, à *Montagnac.*
MURVIEL-LES-BÉZIERS. — *Président :* M. Joseph GUY, à *Muriel-lès-Béziers.*
NEFFIÈS. — *Correspondant :* M. René CASSOU, à *Neffiès.*
PÉZENAS. — *Président :* M. Emilien BOT, 2, rue des Orfèvres, à *Pézenas.*
PINET. — *Correspondant :* M. Arthur BLACHAS, à *Pinet.*
POMEROLS. — *Président :* M. Alban COMBES, à *Pomerols.*
PORTIRAGNES. — *Président :* M. Pierre PAU, à *Portiragnes.*
PUIMISSON. — *Correspondant :* M. Joseph COSTE, à *Puimisson.*
QUARANTE. — *Correspondant :* M. Joseph CATHALA-GOUDET, à *Quarante.*
ROUJAN. — *Correspondant :* M. Louis BONNEL, à *Roujan.*
SAINT-THIBERY. — *Président :* M. Henri COULONDRES, à *Saint-Thibery.*
SERVIAN. — *Président :* M. Emile BLANC, à *Servian.*
VENDRES. — *Correspondant* . M. Maxime ESCARGUEL, à *Vendres.*
VIAS. — *Correspondant :* M. Philibert FICHES. à *Vias.*

ILLE-ET-VILAINE

Président de la Fédération Départementale : Docteur LE PANNETIER DE ROISSAY, 27, rue de Châteaudun, à *Rennes* (I.-et-V.). (Tél.: 30-67.) (C. P. 386-09, Paris.)

RENNES. — *Président :* Docteur LE PANNETIER DE ROISSAY. *Permanence :* 15, rue Hoche, tous les jeudis soir, de 20 h. 30 à 22 heures.

FOUGÈRES. — *Président* : M. François BARBIER, château de la Rouërie, à *Saint-Ouen-la-Rouërie.*

MONTFORT. — *Correspondant :* M René DE LANGLE, château de la Morinais, par *Iffendic.*

REDON. — *Président :* Vicomte Jean du DRESNAY, château du Dreneuc, *Fégréac* (Loire-Inf.). *Trésorier :* M. L. FRINAULT, 13, rue du Port, à *Redon.*

SAINT-MALO. — *Président :* Comte DE BERMINGHAM, villa Marinette, rue des Dunes, à *Saint-Malo. Permanence :* 3, rue de Toulouse, à *Saint-Malo.*

VITRÉ. — *Correspondants :* Comte DE TERNAY, château des Rochers, et M. COCARD, rue de la Mériais, à *Vitré.*

INDRE

Président départemental : M. Jacques DE MONTIGNY, château de Beauvais (Commune de *Clion*). (Téléph. : 36, Chatillon-sur-Indre.) C. C. P. 538-66 Paris. — *Vice-Président :* M. Emile PALLIENNE, à *la Berthenoux*, par *La Châtre.* — *Secrétaire :* M. Henri MIGNOTON, 56, rue de Strasbourg, à *Chateauroux* (Téléph. 561.).

CHATEAUROUX (*Section de l'arrondissement*). — *Président :* M. Henri MIGNOTON, 56, rue de Strasbourg, à Chateauroux (Téléph. : 561). — *Secrétaire:* M. Robert WYART, 51, avenue de la Gare, à *Chateauroux.* — *Trésorier :* M. Charles BETERMIN, impasse Saint-Louis, à *Châteauroux.* — *Permanence :* 26, rue Racine. (Réunion du bureau de la section : tous les lundis, de 20 à 22 heures; cercle d'études : le premier mardi de chaque mois, à 20 h. 30).

CORRESPONDANTS :

ARDENTES : M. THOMAS, mécanicien, *Ardentes.*

ARGENTON : M. René CHARASSON, rue d'Orjon, *Argenton.*

ISSOUDUN (*Arrondissement*). — *Président* : M. J. GRIPPON-LA-MOTTE, place Rouget-de-l'Isle, à *Issoudun.* — *Correspondant adjoint au président* : M. BURGAL, avenue de Chinault (Tél. 191).

LA CHATRE (*Arrondissement*). — *Président :* M. Emile PALLIENNE, à La Berthenoux (Téléph. : 2).

LE BLANC (*Arrondissement*). — *Président :* M. Jean CLEMENT, Le Bois Pictaveau, commune de Belabre (Tél. : 13).

INDRE-ET-LOIRE

TOURS. — *Président* : Baron Henry AUVRAY. *Permanence :* 37, rue Colbert, *Tours.*

BOURGUEIL. — *Correspondant* : M. LASNIER, à *Restigné.*

CHINON. — *Président* : M. GRIGNON, *La Chancellerie*, par *Huisme.*

LOCHES. — *Correspondant* . M. Louis BARRITAULT, rue Procope, *Loches.*

ISÈRE

FÉDÉRATION DE L'ISÈRE

Président : Le commandant LE MASSON, 22, rue du Lycée, à *Grenoble.*

Secrétaire : M. Roger PETER, 39, cité Teysseire *Saint-Martin-d'Heres, par Grenoble.*

GRENOBLE. — *Président* : Commandant LE MASSON. *Secrétaire* : M. Marcel GUTTON, 3, rue Saint-Laurent, à *Grenoble. Permanence* : tous les jeudis soir, à partir de 20 h. 30, et tous les dimanches matin : 2, rue du Vieux-Temple.

CANTON DE GONCELIN. — Correspondant : M. Louis GAUTHIER, quincaillier, à *Pontcharra-sur-Breda.*

SECTION DE LA GRANDE-CHARTREUSE. — *Président* : M. René SIBILLE, industriel à *Entre-deux-Guiers. Secrétaire* : M Jules BOUVIER, employé à la Papeterie, *Entre-deux-Guiers.*

CANTON DU BOURG-D'OISANS. — *Correspondant* : M. Noël MARTIN, à *Venosc-en-Oisans.*

CENTRE DU PONT-DE-BEAUVOISIN ET DE LA TOUR-DU-PIN. — *Président* : M. Elie VIGNARD, industriel aux *Abrets* (Isère). *Secrétaire* : M. Louis GUINET, cultivateur, *La Batie-Montgascon.*

CANTON DE SAINT-JULIEN-DE-RATZ. — *Correspondant* : M Joseph E. COTTAVOZ, à *Saint-Julien-de-Ratz.*

VIENNE (*Section rattachée à la Fédération Lyonnaise.*)

CANTON DE VINAY. — *Correspondant* : M. MARTIN, avenue de la Gare, à *Vinay.*

VOIRON. — *Président* : M. Michel LATOUD, à *La Buisse.*

JURA

Président départemental (sauf l'arrondissement de Saint-Claude) : M. Lucien GROCHE, 4, rue de l'Hôtel-de-Ville, à *Arbois.*

DOLE. — *Correspondant* : M. Georges DARBON, 3, rue des Arènes, à *Dôle.*

LONS-LE-SAULNIER. — *Correspondant* : M. Georges DURAND, 13, avenue de la Gare, à *Lons-le-Saulnier.*

SAINT-CLAUDE (arrondissement). — *Président* : M. Gaston TOURNIER, 9, avenue de Belfort. *Secrétaire* : M. André BURLET, 12, rue A.-Lancon.

LANDES

DAX. — *Président* : M. Louis D'ANTIN, *à Chantilly*, par *Mugron*; et à *Dax*, boulevard de Strasbourg, villa Sourya. *Permanence* : 29, rue Cazade.

SABRES. — *Correspondant* : M. Georges DAUBAS, à *Sabres.*

SAINT-SEVER. — *Correspondant* : M. Jean DE LABORDE-LASSALLE, à *Lafeourère*, par *Saint-Sever.*

LOIRE

FÉDÉRATION FORÉZIENNE

Secrétaire : M. Jean TENANT, 2, place de l'Hôtel-de-Ville, à *Saint-Etienne.*

SAINT-ETIENNE. — *Permanence* : local de l'U C. F., 18, rue du Général-Foy, 2e et 4e vendredis, à 20 h. 30.

FIRMINY. — *Président* : M. Léopold GRANGER, ingénieur, *Les Bruneaux*, à *Fraisse.*

LE CHAMBON-FEUGEROLLES. — *Président* : M. André BRUNON, 12, rue Gambetta. — Permanence : Hôtel Colombet, place de l'Eglise, 1er et 3e vendredis de 20 heures à 22 heures.

MONTBRISON. — *Président* : M. Jean COUTURIER, à *Estiallet*, par *Montbrison.*

SAINT-CHAMOND ET RIVE-DE-GIER. — *Président* : M. Paul SOICHEY. *Permanence* : 40, rue de la République, à *Saint-Chamond*, le mercredi à 20 h. 30.

FÉDÉRATION ROANNAISE

ARRONDISSEMENT DE ROANNE. — *Président* : M. le comte Helen DESVERNAY, à *Régny.*

ROANNE — *Président* : M. Jean TIXIER. *Permanence* : 10, rue du Bel-Air, jeudi et samedi, de 14 à 18 heures, et de 20 à 22 heures.

CHARLIEU. — *Président* : M. Francisque PEGON, 10, rue Saint-Nicolas, à *Charlieu.*

CUINZIER. — *Correspondant* : M. Félicien DEAL, industriel à *Cuinzier.*

RENAISON. — *Correspondant* : M. Cl.-M. GERIN, pharmacien, à *Renaison.*

SAINT-GERMAIN-LAVAL. — *Correspondant* : M. Albert PEUVERGNE, industriel, à *Saint-Germain-Laval.*

SAINT-JUST-EN-CHEVALET. — *Correspondant* : M. Jean CHALAMEL, négociant, à *Saint-Just-en-Chevalet.*

SAINT-JUST-LA-PENDUE. — *Correspondant* : M. Louis BŒUF, tisseur aux Cités, *Saint-Just-la-Pendue.*

SAINT-MARTIN-D'ESTREAUX. — *Correspondant* : M. Jacques MARQUET, boucher, à *Saint-Martin-d'Estreaux.*

HAUTE-LOIRE

LE PUY ET LE DÉPARTEMENT (sauf l'arrondissement d'Yssingeaux). — *Président* : Docteur A. ARSAC, 25, boulevard Carnot. *Le Puy. Permanence* : 23, boulevard Saint-Louis (cité Titand).

YSSINGEAUX (arrondissement). — *Président:* M. Armand MALARTRE, *à Dunières.*

LOIRE-INFÉRIEURE

NANTES. — *Président* : M. Louis FEILDEL, 5, place Dumoustier, à *Nantes. Permanence* : 16, rue Crébillon, à *Nantes.* Ouverte tous les jours, de 9 heures à midi et de 15 à 19 heures, sauf le dimanche.

ANCENIS. — *Correspondant* : M. CHASSERIAU, boulevard Robert, à *Ancenis.*

CHATEAUBRIANT. — *Président* : M. Armand DE FREMOND DE LA MERVEILLERE, château de la Galotière, par *Lusanger*.
PAIMBŒUF — *Correspondant* : M. Louis PETIT, 5, quai Eole, à *Paimbœuf*.
SAINT-NAZAIRE. — *Président* : M. Louis CHABOT, avenue de la Vera-Cruz, à *Saint-Nazaire*. *Secrétaire-trésorier* : M. Jean SIMON, 25, avenue Villebois-Mareuil, *Saint-Nazaire*.

LOIRET

Président de la Fédération départementale : Vicomte Patrice O'MAHONY, 22, rue de Serenne, *Orléans*.
ORLÉANS. — *Président* : Vicomte Patrice O'MAHONY. *Permanence* : 32, boulevard Alexandre-Martin (de 18 à 19 heures, tous les jours, sauf les dimanches et fêtes).

CORRESPONDANTS :

MALESHERBES : M. Paul METIER, horloger, *Malesherbes*.
MEUNG : M. A. CORNEAU, vétérinaire, 5, rue du Trianon, *Meung*.
NEUVILLE-AUX-BOIS : M. Joseph BARANGER, *Neuville-aux-Bois*.
OLIVET : M. R. AUGER, 31, rue Nationale, *Olivet*.
GIEN. — *Président* : M. Louis MARTIN, rue Porte-Berry, à *Sully-sur-Loire*.

CORRESPONDANTS :

BRIARE. — M. CHARRIOT, quai Baraban, à *Briare*.
SAINT-BENOIT-SUR-LOIRE. — M. Gaston GIRARD, à *l'Aubépin*. (Samedi, de 14 à 16 heures.)
MONTARGIS. — *Président* : M. J. CAILLARD, 19, rue du Pont-de-l'Ouche, à *Montargis*. *Permanence* : 19, rue du Pont-de-l'Ouche.
Correspondants :
CHATILLON-COLIGNY. — M. Paul FILLEUL, château de Chatillon, *Chatillon-Coligny*.
VARENNES. — Docteur DENANCE, à *Varennes*.

LOIR-ET-CHER

Président départemental : Le Marquis DE FERRIERE LE VAYER, *La Menaudière*, par *Montrichard*.
BLOIS. — *Président* : M. le Comte DE SALABERRY, château de Fossé, à *Fossé*. *Trésorier* : M. Robert MAUVY, 144, rue du Bourg-Neuf, à *Blois*. — *Permanence* : 5, rue Anatole-France, à 20 h. 30, les 2e et 4e jeudis.
MER. — *Président* : M. Gustave RABIER, à *Ménars*. *Permanence* : place de l'Eglise, à *Mer*.
MONTEAUX. — *Correspondant* : Lieutenant-Colonel LAMBERT, *La Besnerie*, par *Monteaux*.
MONTRICHARD. — *Président* : Le Marquis DE FERRIERE LE VAYER, *La Menaudière*, par *Montrichard*.
SAINT-AMAND-DE-VENDOME. — *Président* : Le Docteur Edgar JALLET, à *Saint-Amand-de-Vendôme*.

LOT

CAHORS. — *Président* : Capitaine BOUSSAC, à *Arcambal*. C. C. P. 273-64, Toulouse.

ARCAMBAL. — *Correspondant* : Capitaine E. BOUSSAC.

CREYSSE. — *Correspondant* : M. Bernard CALMON.

FIGEAC. — *Secrétaire et correspondance* : M. François DE PUYSEGUR, avocat, rue de Colomb. *Permanence* : rue Roquefort, à l'*Estang*.

FONTANES. — *Correspondant* : M. Robert LEFRANC, à *Castellas*, par *Fontanes*.

LOT-ET-GARONNE

Président de la Fédération départementale : Le Comte Adrien DE MONTBRON, château de Marcellus, à *Marcellus*.

AGEN. — *Président* : Le Marquis DE SAINT-EXUPERY, château d'Agasse, par *Agen*. *Secrétaire* : M. MOURGUES, villa Le Lys, rue Bajon, à *Agen*. *Permanence* : Hôtel-Restaurant du Pin, place du 14-Juillet.

MARMANDE. — M. Bernard DE BLAY DE GAIX, à *Mathias*, par *Virazeil*, et M. GUERIN-GANIVET, villa Renée, route de Bordeaux, *à Marmande*.

NÉRAC. — M. EYBERT, château de Peyrecave, à *Montagne-sur-Auvignon*.

TONNEINS. — M. Georges AUDEBEZ, boulevard de la Gardolle à *Tonneins*.

VILLENEUVE-SUR-LOT. — *Président* : Le Docteur PERIBERE, rue des Jardins. *Secrétaire* : M. LOUBIERE, 13, rue de Bordeaux, à *Villeneuve-sur-Lot*.

VERTEUIL-D'AGENAIS. — *Président* : Maurice HARLE, château de Roquepiquet, à *Verteuil-d'Agenais*.

LOZÈRE

Président honoraire fondateur : M. Ulysse MASMEJEAN, avocat, à *Mende*.

ARRONDISSEMENT DE MENDE (à l'exception des cantons de Lancogne, Grandvieu et Châteauneuf-de-Randon) ET ARRONDISSEMENT DE MARVEJOLS. — *Président* : M. Auguste PRIVAT, 5, rue Basse, à *Mende*.

ARRONDISSEMENT DE FLORAC. — *Président* : M. Georges DE VALMALETTE, avoué à *Florac*.

CANTONS DE LANGOGNE, GRANDVIEU ET CHATEAUNEUF-DE-RANDON. — Président : M. Marius BRUNEL, ancien négociant, à *Langogne*.

MAINE-ET-LOIRE

Président de la Fédération départementale : M. Robert DE LA ROUSSELIERE, 36, rue Lyonnaise, à *Angers*. (Tél. : 10-26.)

ANGERS. — *Président* : Docteur Hébert DE LA ROUSSELIERE. *Permanence* : 60, rue du Mail, à *Angers*. C. P. 143-98, Nantes.

CHOLET. — *Président* : Docteur DAVID. *Permanence* : 63, rue de Paradis. Tél. : 207. C. P. Nantes 74-21.

DURTAL. — *Correspondant* : M. PANONCEAU, entrepreneur, à *Durtal*.

MONTREUIL-BELFROY. — *Correspondant* : M. Stéphane BRIAU, à *Montreuil-Belfroy*, par *Avrillé*.

MURS. — *Correspondant* : M. E. ABELLARD, à *Murs*, par *Les Ponts-de-Cé*.

RABLAY — *Correspondant* : M. LEROUX, notaire, à *Rablay*.

SAUMUR. — *Président* : M. DE LA VALETTE, place du Roi-René, à *Saumur*.

CENTRE DE SEGRÉ. — *Président* : M. Henri BRARD, château de Bouillé-Menard, par *Combrée*.

MANCHE

Président de la Fédération départementale :
Vicomte DE TOCQUEVILLE, château de Carneville, par *Saint-Pierre-Eglise*.

AVRANCHES ET MORTAIN. — *Vice-Président* : Le colonel DIEULEVEULT, rue du Jardin-des-Plantes, *Avranches*. *Adresser toute la correspondance au Vice-Président*.

CHERBOURG. — *Président* : Vicomte DE TOCQUEVILLE. *Permanence* : 69, rue Gambetta, à *Cherbourg*. (Ouverte régulièrement le samedi, de 17 à 19 heures.)

GRANVILLE. — *Correspondant* : M. DE PONTAUMONT, château de Saint-Pair-sur-Mer, à *Saint-Pair-sur-Mer*.

SAINT-LO ET COUTANCES. — *Président* : M. Charles THOMAS, *Gourfaleur*, par *Saint-Lô*. *Permanence* : rue de la Barque, à *Saint-Lô*.

VALOGNES. — *Correspondant* : M. P. BIENVENU, 20, rue des Capucines, à *Valognes*.

MARNE

Président de la Fédération départementale :
M. Charles ROLAND-BILLECARD, à *Mareil-sur-Ay* (Marne).

CHALONS-SUR-MARNE. — *Président* : M. Yves COLLIN, 117, rue Léon Bourgeois, à *Châlons-sur-Marne*. *Secrétaire-Trésorier* : M. COLLUMEAU, 2, rue Cosne-Clause, à *Châlons-sur-Marne*.

EPERNAY. — *Président* : M. Roland BILLECART, à *Mareil-en-Ay*. *Secrétaire* : M. Louis PICARD, 10, rue de la Tour Biron, à *Epernay*.

MONTMIRAIL. — *Président* : M. Léon DUDOY, 38, place Frérot, à *Montmirail*. *Secrétaire* : M. Henri NUVILLE fils, place Rémy, *Petit-Montmirail*.

REIMS. — *Président* : M. André GRAU, 58, rue des Moissons, à *Reims*. *Permanence* : 15, place Drouet-d'Erlon, à *Reims*.

SAINTE-MENEHOULD. — *Correspondant* : Docteur Maurice GODART, 44, rue Florian, à *Sainte-Menehould*.

SEZANNE. — *Président* : Le Comte DU FOU, Grandes Tuileries, à *Sézanne*.

VITRY-LE-FRANÇOIS. — *Président* : Le Comte DE LA PORTE, château Bignicourt-sur-Saulx. *Permanence* : 5, rue du Petit Denier, à *Vitry-le-François*.

HAUTE-MARNE

Président départemental : le docteur Armand CAREL, 8, rue Dutailly, à *Chaumont.*

CHAUMONT. — *Président :* le Docteur Armand CAREL. *Secrétaire :* M. Gaston COURTOIS, 11, boulevard Diderot, à *Chaumont.*

SAINT-DIZIER. — *Président :* M. Ch. FEVRIER, 91, rue de Bar, à *Saint-Dizier. Secrétaire :* M. Maurice PINCHARD, 40 *bis*, avenue Alsace-Lorraine, à *Saint-Dizier.*

LANGRES. — *Correspondant :* M. Xavier DE TOYTOT, à *Coublanc.*

MAYENNE

Président de la Fédération départementale : M. DE CROZE, *La Villaudary* (Mayenne), par *Le Pertre* (Ille-et-Vilaine).

LAVAL (section de Laval et Mayenne). — *Président :* M. GAULTIER DE VAUCENAY. *Permanence :* 69, rue de Joinville, à *Laval* (ouverte tous les jours et toute la journée).

ERNÉE. — *Correspondant :* M. BARRET, 19, rue Gambetta, à *Ernée.*

EVRON. — *Président du Centre :* M. R. LAIR DE LA MOTTE, château du Clos-Huet, par *Evron.*

MEURTHE-ET-MOSELLE

Président de la Fédération Lorraine : M. Charles BERLET, 8, rue d'Alliance, à *Nancy.*

NANCY. — *Permanence :* 3, rue Léopold Lallement, à *Nancy.*

CONFLANS-JARNY. — *Président :* M. Jean PINAT, ingénieur, à *Auboué. Vice-Président :* M. M. COPHIGNON, rue de la République, à *Jarny. Permanence :* le 2e jeudi de chaque mois, à 20 h. 30, à la Brasserie Concordia, à *Jarny.*

LONGWY. — *Président :* Docteur JUBECOURT, 25, rue Abbé-Henrion, à *Longwy-Bas. Vice-Président :* M. Marcel MAGROD, 1, rue du 11 Novembre, à *Longuyon. Permanence :* chez le secrétaire : M. Ernest HIPSCH, 30, rue de Metz, à *Longwy-Haut.*

LUNÉVILLE. — *Président :* Colonel D'HAUSEN. *Vice-Président :* M. GOBERT. *Secrétaire et correspondance à :* M. Georges DOMINIQUE, 12, faubourg de Nancy, à *Lunéville. Permanence :* 56, Grande-Rue, à *Lunéville.*

TOUL. — *Secrétaire :* André DILIGENT, 2, rue Briffoux, à *Toul. Permanence :* le 1er samedi de chaque mois, avenue Georges-Clemenceau, de 17 h. 30 à 19 h. 30.

MEUSE

Secrétaire départemental : M .Marcel SAINT-DIZIER, Pavillon Militaire, route de Chonville, à *Lérouville*

BAR-LE-DUC. — *Correspondant :* M. Marcel QUITTAT, 1, place Reggio, à *Bar-le-Duc.*

COMMERCY. — M. Marcel SAINT-DIZIER, Pavillon Militaire, route de Chonville à *Lérouville.*

SAINT-MIHIEL. — *Correspondant :* M. Marcel ALBERT, 7, rue Raymond Poincaré, à *Saint-Mihiel.*

VERDUN. — *Correspondant :* M. Airy BAUDOT, 4, rue de la Rivière, *à Verdun.*

MORBIHAN

VANNES. — *Président :* Colonel DE LACOMBE, 34, rue du Port. *Permanence :* 16, rue du Port, tous les samedis, de 17 à 19 heures.
GOURIN. — *Correspondant :* M. Pierre DE LA BROSSE, à *Gourin.*
JOSSELIN. — *Correspondant :* M BOUTTEMY, rue Glatinie, à *Josselin.*
LORIENT. — *Président :* M. A. MANGIN. *Permanence :* 10 *bis*, cours des Quais, à *Lorient*
MALESTROIT. — *Correspondant :* M. MONFORT. à *Malestroit.*
PONTIVY — *Correspondant :* M. GONOT, 16, rue Leperdit, à *Pontivy.*

MOSELLE

Président de la Fédération départementale : le Colonel GAUGEAT, à *Gorze.*

METZ. — *Président :* Commandant AWENG. *Permanence :* 15 *bis*, rue des Clercs, à *Metz*, ouverte tous les mardi et vendredi, de 17 à 19 heures. *Secrétaire :* M. L. MAILLARY, 10, route de Borny, à *Metz.*
CHATEAU-SALINS. — *Président :* M. Antoine BARTHELEMY, château d'Alteville, par *Gelucourt.*
FORBACH, SARREBRUCK, SAINT-AVOLD, SARREGUEMINES. — *Président :* M. Paul HUILLIER, 14, rue de la Forêt, à *Forbach.*
HAGONDANGE. — *Président :* M. le Docteur GIRY, rue de la Gare, à *Hagondange.*
SARREBOURG. — *Président :* M. HERTZ, château de Sarreck, par *Bertelming.*
THIONVILLE. — *Président :* M. Emile TOBIAS, 20, place du Marché, à *Thionville.*

NIÈVRE

Président de la Fédération départementale : M. Léon RIBOUD, à *La Charité-sur-Loire.* (Tél. 16).

NEVERS. — *Président :* M. J. AUBERT, 44, rue Gresset, à *Nevers. Permanence :* 3, rue Hoche. (Premier jeudi de chaque mois, à 20 h. 30).

Correspondants :

NOLAY. — Vicomte DE LESCURE, château de Pruneveaux, par *Nolay.*
SAINT-SAULGE. — M. LARIVE, clerc de notaire, à *Saint-Saulge.*
CHATEAU-CHINON. — *Président :* M. Pierre SIMONNET, à *Moulins-Engilbert*, par *Château-Chinon.*
COSNE. — (En réorganisation).

Correspondants :

CLAMECY. — M. H. GAILLON, rue du Pont Saint-Roch, à *Clamecy.*
DONZY. — M. R. MONMIGNOT, à *Crézan*, par *Donzy.*
PLAGNY. — M. H. BERTHET, *La Joncière*, par *Plagny.*
DECIZE. — *Président :* M. A. TRAVARD, place Saint-Just, à *Decize.*
LA CHARITÉ. — *Président :* M. Léon RIBOUD, à *La Charité-sur-Loire.*

NORD

FÉDÉRATION INTERPROVINCIALE FLANDRES, ARTOIS, NORD ET PAS-DE-CALAIS.

Président : M. TITELOUZE DE GOURNAY château de Clarques. par *Thérouanne* (Pas-de-Calais).

LILLE. — *Président :* M. Edouard BERNARD. *Secrétaire :* M. BUISINE. *Permanence :* 4, rue des Débris-Saint-Etienne, à *Lille.* (Tous les jours, sauf les jours fériés, de 18 h. à 20 h.). Tél.. 31-46.

ABSCON-FENAIN. — *Président :* M. le Docteur COLIBERT, à *Abscon.*

ANICHE. — *Correspondant :* M. Augustin BEAUCAMP, cultivateur, à *Aniche.*

CAMBRAI. — *Président :* M. Maurice PAGNIEZ, à *Cauroir*, par *Cambrai.*

CAUDRY. — *Président :* M. Jules BRACQ. *Permanence :* 77, rue de Saint-Quentin, à *Caudry.*

DENAIN. — *Correspondants :* M. Alfred DUPRIEZ, 17, rue de Charles Isbergues, à *Wavrechain-sous-Denain*, et M. Célestin DUPRIEZ, à *Hornaing*, par *Fenain.*

DOUAI. — *Président :* M. Albert MARTIN DE MEREUIL. *Permanence :* 25, rue Saint-Jean, à *Douai.*

DUNKERQUE. — *Président :* M. Louis BOULY DE LESDAIN, 18, rue Sainte-Barbe. *Permanence :* Chez M. LACROIX, 32, rue Carnot.

FLERS-WASQUEHEL. — *Président :* Baron Pierre DEMOUVEAUX, 4, rue David, *à Flers.*

HALLUIN. — *Président :* M. Auguste VANDEWYNCKELE, 3, rue de la Gare, à *Tourcoing. Permanence :* Café de la Mairie, à *Halluin.*

HAUBOURDIN. — *Correspondant :* M. René DEWYNTER, 23, place Carnot, à *Haubourdin.*

HAZEBROUCK. — *Président :* M. Ch. WAMBERGUE, à *Lynde*, par *Hazebrouck.*

HIRSON-FOURMIES. — *Président :* M. Fernand GOUTTIERE. *Permanence :* 28, rue des Rousseaux, à *Fourmies.*

LA MADELEINE. — *Président :* M. François MASUREL. *Permanence :* 158, rue de Lille, à *La Madeleine.*

LE CATEAU. — *Correspondant :* M. Lucien LESAGE, 38, rue de la Gare, à *Le Cateau.*

LOMME-LAMBERSART. — *Correspondant :* M. André HUGLO, 83, avenue Becquart, à *Lambersart. Permanence :* 433, avenue de Dunkerque, à *Lomme.*

MAUBEUGE. — *Correspondant :* M. Léon LAUDE, 16, rue du Grand Fort, à *Rousies.*

ORCHIES. — *Président :* M. J. MAISONNEUVE, 18, rue de la Poterne, à *Orchies.*

ROUBAIX. — *Vice-Président :* M. Emile DELERUE, 11, rue de Cassel, à *Lille. Secrétaire :* M. E. D'HALLUIN, 23, rue d'Isly, à *Roubaix. Permanence :* 53, rue de la Gare (1er étage) ; ouverte les mardi, mercredi, jeudi et vendredi, de 18 à 20 h. 30.

SAINT-SAULVE. — *Président :* M. VISSE, 120, route de Mons, à *Saint-Saulve.*

TOURCOING. — *Vice-président :* Docteur R. LABOURE, 14, rue du Calvaire, à *Tourcoing. Permanence :* 15, rue Leverrier, tous les jours de 17 à 20 heures, sauf le dimanche.

VALENCIENNES. — *Président :* M. Henri GYSEL, 135, avenue Faidherbe, à *Valenciennes. Secrétaire :* Docteur DELARRA fils, 1,

rue des Anges, à *Valenciennes. Permanence :* 16, rue Askièvre, est ouverte le jeudi de 20 h. 30 à 22 heures et dimanche de 16 à 18 heures (prière de sonner).

OISE

Président de la Fédération départementale : Commandant CHIVOT, à *Montpeyroux* (Dordogne) ou à *Ansauvillers* (Oise).
(Ch. postaux — Paris : 88.084)

Vice-Président : M. Charles COLLEMANT, Maire à *La Neuville-en-Hez* (Oise). Tél. : 9. Ch. Postaux. Paris 951-69.

Secrétaire : M. C. PONTON. 16, rue Tantôt, à *La Neuville-en-Hez.*

Trésorier : Comte DE THANNEBERG, 10, boulevard Victor-Hugo, à Compiègne. Tél. : 6.72. — Ch. Postaux Paris 1.503-26.

BEAUVAIS. — *Vice-Président :* M. DE LANASCOL, à *Villatran. Trésorier :* M. GERARD, à *Senantes.* (Tél. 1.). *Secrétaire-Adjoint :* M. Marcel CRIQUEBEC, 13, rue de la Taillerie, à *Beauvais.* (Tél. : 479.)

Correspondant :

CHAUMONT-EN-VEXIN. — Capitaine HALNA DU FRETAY, château de Reilly (Oise), par *Gisors* (Eure). Tél. 1. à *Delincourt* (Oise).

CLERMONT. — *Président :* M. Charles COLLEMANT, à *La Neuville-en-Hez.* Tél. : 9. *Trésorier :* M. E. THERON, à *Saint-Just-en-Chaussée.* Tél. : 47. Ch. postaux : Paris 651-14. *Correspondant :* M. E. POURCELLE, à *Esquennoy.*

COMPIÈGNE. — *Président :* Comte DE THANNBERG, 10, boulevard Victor-Hugo, à *Compiègne.* Tél. : 6.72. Ch. postaux : Paris 1.503-26. *Secrétaire-Trésorier :* M. DAUSSY, 22, place du Change, à *Compiègne.*

NOYON. — *Président:* Baron KIRGENER DE PLANTA, château d'Etay, par *Appilly.* Tél. : 2. *Trésorier :* Comte Jacques D'ESCAYRAC, à *Passel*, par *Noyon.* Tél. : 2-10 à Noyon. *Secrétaire :* M. EGRET, à *Bussy*, par *Grisolles.*

Correspondant :

RESSONS-SUR-MATZ. — M. Léon ORENS, à *Ressons-sur-Matz.* Tél. : 2.

SENLIS. — *Président :* M. BIED-CHARETON, à *Fleurines*, par *Pont-Sainte-Maxence.* Tél. : 7.

Correspondants :

CREIL. — M. FAVARD, 38, rue Henri-Pauquet, à *Creil.*

PONT-SAINTE-MAXENCE. — M. L. COMOY, *Le Montcel*, par *Pont-Sainte-Maxence.* Tél. :24.

CREPY-EN-VALOIS. — *Correspondant :* M. Jean POGNON, 13, rue du Four, à *Crepy-en-Valois.*

ORNE

Président de la Fédération départementale :
le Vicomte Guy DAUGER, château du Jardin, par *Putanges* (Orne).

ALENÇON. — *Président :* Docteur COUDER. *Permanence :* 18, rue des Vieilles Poteries, à *Alençon.*

ARGENTAN. — Le Vicomte Guy DAUGER, château du Jardin, par *Putanges.*

DOMFRONT. — *Président :* Commandant DES ORMEAUX, château de Dompierre, par *Champsecret.*

MORTAGNE. — *Président :* M. Jacques DES NOES, *Le Val Dieu*, par *Villiers-sous-Mortagne.*

PAS-DE-CALAIS

Président de la Fédération interprovinciale Flandres-Artois (Nord et Pas-de-Calais) : M. TITELOUZE DE GOURNAY.
Château de Clarques, par *Thérouanne.* Tél. : 1, à *Clarques.*

ARRAS. — *Président :* M. Jean DELAPORTE, Ingénieur. (Adresser toute la correspondance au secrétaire-trésorier M. André HENRY, à la permanence, 110, rue de Saint-Quentin.

BERCK-PLAGE. — *Secrétaire délégué :* M. A. PETITOT. *Permanence :* Villa Régina, rue Pierre-Rivet (quartier de la Gare), le samedi de 18 à 20 heures.

BERCK-PLAGE. — *Permanence :* Villa Régina, rue Pierre Rivet (quartier de la Gare), le samedi de 18 à 20 h.

BÉTHUNE. — *Président :* M. Emmanuel CLEMENT. *Permanence :* 93, boulevard Victor-Hugo, à *Béthune.*

BOULOGNE-SUR-MER. — *Correspondant et Secrétaire :* M. TRYSTRAM, 63, Grande-Rue, à *Boulogne-sur-Mer.*

CALAIS. — *Président :* Le Baron FORSTALL, 15, rue de la Victoire, à *Calais.*

CARVIN. — *Président :* M. Julien LUCHART, constructeur, 134, rue Clémenceau, à *Carvin.*

COURRIÈRES. — *Président :* M. Emile GAUDEFROY, 15, rue Emile-Breton. *Permanence :* chez le Président.

HENIN-LIÉTARD. — *Président :* M. Octave HUGOT, 41, rue de l'Abbaye, à *Henin-Liétard.*

LENS. — *Correspondant :* M. Louis DOUCHET fils, 12, place Baudin, à *Avion.*

MONTREUIL-SUR-MER. — *Président :* M. Robert DE FRANCE, château des Préaux, par *Vron* (Somme).

NŒUX-LES-MINES. — *Président :* M. Jacques LEJEUNE fils, 400, rue Nationale, à *Nœux-les-Mines. Secrétaire :* M. Julien LEMAIRE. Toutes les communications doivent être adressées au Président.

SAINT-OMER. — *Président :* M. J. TITELOUZE DE GOURNAY. *Permanence :* National d'Artois, 13, rue de Valbelle, à *Saint-Omer.*

PUY-DE-DOME

CLERMONT-FERRAND. — *Président :* M. Jules DUMAS, 1, rue du Terrail, à *Clermont-Ferrand.*

AMBERT. — *Président :* M. Henri BERAUDY, route de Lyon, à *Ambert.*

RIOM. — Groupement rattaché à Clermont-Ferrand.

BASSES-PYRÉNÉES

PAU. — *Président :* M. Etienne BOUDON, avocat, 15, rue d'Orléans, à *Pau. Secrétaire :* M. Alcide ELIS. *Permanence :* 5, rue du Maréchal Foch, ouverte de 11 heures à 12 heures et de 17 h. 30 à 19 heures.

BAYONNE. BIARRITZ. SAINT-JEAN-DE-LUZ. — *Président :* M. Elie DE SEZE, avocat, à *Saint-Jean-de-Luz. Permanence :* 8, rue Simon Etcheverry, à *Biarritz.*

MAULÉON. — *Président :* M. J. GORRE. Villa Jeanne d'Arc, à *Mauléon.*

HAUTES-PYRÉNÉES

Fédération de la Bigorre : Président M. Jean LAPEZE, avocat, 45, rue Larrey, à *Tarbes.*

TARBES. — *Président :* M. J. LAPEZE. *Permanence :* 6, rue Péré à *Tarbes.*

BAGNÈRES-DE-BIGORRE. — *Président :* Docteur PORTES, place Ramond. *Permanence :* 3, allées Tournefort, à *Bagnères-de-Bigorre.*

LOURDES. — M. E. BAUD, 43, rue de Bagnères, à *Lourdes.*

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Président de la Fédération des Sections Catalanes :
M. Marcel CARBONNELL, 9, boulevard Wilson, à *Perpignan.*
Secrétaire : M. Th. RIPOULL. Permanence : 9, rue Foy (ouverte toute la journée).

PERPIGNAN. — *Président :* M. René MITJAVILLE. *Permanence :* 9, rue Foy.

AMÉLIE-LES-BAINS ET PALALDA. — *Président :* M. Philippe BAXES, villa des Pyrénées, à *Amélie-les-Bains.*

ARLES-SUR-TECH et HAUT-VALLESPIR. — *Président :* M. Laurent GALANGAU, à *Arles-sur-Tech.*

BAIXAS. — *Président :* M. Emile PASCOT. *Permanence :* Café Roufia.

BAHO ET RÉGION DE RIBÉRAL. — *Président :* M. Henri DOUREL, à *Baho.*

CÉRET. — *Président :* M. Pierre ERRE père, agent d'assurances, à *Céret.*

CERBÈRE, PORT-VENDRES, BANYULS-SUR-MER. — *Président :* M. Pierre LAVECH DE CHANCY, à *Cerbère. Vice-Président :* M. Joseph CANAL, route de la Gare, à *Port-Vendres.* Adresser la correspondance concernant toute cette région à : M. Eugène CARBONNE, comptable aux Chemins de fer du Midi, gare de *Cerbère.*

CLAIRA. — *Correspondance à :* M. Auguste ROQUAN fils. *Permanence :* Café du Midi.

CAUDIÈS-DE-FENOUILLÈDES. — *Correspondance à :* M. Pierre RIEUVERNET-LAPOUGE.

ELNE. — *Président :* M. Raphaël PAGES, à *Elne.*

FONT-ROMEU. — *Correspondant :* M. Barthélémy ROUS, hôtel de l'Ermitage, à *Font-Romeu.* (Tél. 2.)

ILLE-SUR-TÊT. — *Président :* M. Léopold REIG, à *Ille-sur-Têt.*

MAURY. — *Correspondant :* M. Jean BENASSIS, à *Maury.*

OPOUL. — *Président :* M. Pierre ESPINET fils. *Permanence :* Café Ferran.

PIA. — *Président :* M. Jean BATAILLE, maire de *Pia. Correspon-*

dance à : M. Joseph SEDES-FILLOLS, à *Pia. Permanence :* Café de la Concorde.

PRADES. — *Président :* Docteur Xavier DE MASSIA. 3, route Nationale, à *Prades.* (Tél. : 4.) *Permanence :* chez le Président.

PRATS-DE-MOLLO. — *Correspondant :* M. Jean WITTWER DE FROUTIGUEN, *Hameau de Saint-Sauveur*, par *Prats-de-Mollo.*

PALAU-DEL-VIDRE. — *Président :* M. François JONQUERES D'ORIOLA, à *Palau-del-Vidre.*

RIVESALTES. — *Président :* M. Louis CANTIER, à *Salces.*

SAINT-LAURENT-DE-LA-SALANQUE. — *Président :* M. Hyacinthe BALALUD DE SAINT-JEAN, à *Saint-Laurent-de-la-Salanque.* Adresser la correspondance au secrétaire : M. Zéphirin PATXOT, à *Saint-Laurent-de-la-Salanque. Permanence :* Café Lalanne.

SAINT-HIPPOLYTE. — *Président :* M. Joseph HENRIC, maire de *Saint-Hippolyte. Permanence :* Café de France.

SAINTE-MARIE-DE-LA-MER. — *Président :* M. René HOSPITAL, à *Sainte-Marie-de-la-Mer.*

SAINT-FÉLIU-D'AVALL. — *Président :* M. Germain CAMO, à *Saint-Féliu-d'Avall.*

SORÈDE. — *Président :* M. Louis BEDOS, à *Sorède.*

SAINT-ANDRÉ. — *Président :* Comte DE LAMMERVILLE, château de Taxo, à *Saint-André.*

TOREILLES. — *Président :* M. Fernand BONZOMS. Correspondance à : M. Jacques BATAILLE, à *Torcilles. Permanence :* maison LLOBET.

THUIR. — *Président :* M. Jean CAVERIBERE, employé de commerce, à *Thuir. Permanence :* chez le Président.

THÉZA. — *Président :* M. Gabriel JONQUERES D'ORIOLA, maire de *Tréza*

VILLELONGUE-DE-LA-SALANQUE. — *Président :* M. Etienne DUCASSY, à *Villelongue-de-la-Salanque. Permanence :* Café Rosat.

VINGRAU. — *Président :* M. Lucien BAIXAS, à *Vingrau. Permanence :* chez le Président.

BAS-RHIN

STRASBOURG. — *Président :* Docteur René FONCIN, 44, avenue Forêt-Noire, *Strasbourg. Vice-Président :* M. Joseph DE MOUGINS, 27, rue Erckmann-Chatrian, à *Strasbourg. Permanence :* 15, rue de l'Arc-en-Ciel, à *Strasbourg.*

SCHLITIGHEIM. — En réorganisation.

HAUT-RHIN

Président de la Fédération du Haut-Rhin : M. Charles MUNCK, 5, rue de l'Espérance, à Mulhouse.

MULHOUSE (arrondissements de Mulhouse et d'Altkirch). — *Président :* M. DOLL, 29, rue de Bourgogne, *Mulhouse. Permanence :* tous les vendredis, à 20 h. 30, Café Roth (1er étage), place de l'Hôtel-de-Ville, à *Mulhouse.*

COLMAR (arrondissement de Colmar et cantons de Ribeauvillé et Kaysersberg). — *Correspondant :* M. KUHLMANN, 18, rue Wil-

son, à *Colmar*. *Permanence* : Café Vauban Foch (1er étage), rue Vauban. Réunions : 2e samedi de chaque mois, à 20 h. 30.

SAINTE-MARIE-AUX-MINES (canton de Sainte-Marie). — *Président* : M. Georges BERRET, 200, rue Clemenceau, à *Sainte-Marie-aux-Mines*.

THANN (arrondissement de Thann). — *Président* : M. Paul DUNGLER, place des Engagés-Volontaires, à *Thann*. *Permanence* : Café Mura (1er étage), rue Saint--Jacques, à *Thann*. Réunions : tous les mardis, à 20 h. 30.

RHONE

Président de la Fédération Lyonnaise : le Comte de KERGORLAY.
Vice-Président : M. Pierre DE BIENASSIS.

Permanence : 26, place Bellecour, à *Lyon* (la semaine de 9 h. à 12 h. et de 14 à 19 h.), Tél.: Franklin 06-07.

SECTIONS DES 1er ET 4e ARRONDISSEMENTS. — *Président* : M. Francisque CURIAL.

SECTION DU 3e ARRONDISSEMENT. — *Président* : M. Jean GOIRAND.

SECTION DU 5e ARRONDISSEMENT. — *Président* : M. Jacques LINDER.

SECTION DU 6e ARRONDISSEMENT. — *Président* : M. Jacques LELOUP.

SECTION DU 7e ARRONDISSEMENT. — *Président* : M. Martial CHOMEL.

AMPLEPUIS. — *Correspondant* : M. LAURENT-THORAL, vins en gros, rue de Belfort, à *Amplepuis*.

VLLEFRANCHE-SUR-SAONE. — *Président* : M. le Commandant DE COLBERT, 4, rue de Thizy, à *Villefranche-sur-Saône*. Tél.: 4.88.

(Les cantons d'Amplepuis, Thizy et La Mure sont rattachés à la Fédération Roannaise, Loire.)

COURS. — *Président* : M. Victor AUROUX, à La Villette, à *Cours*. *Permanence* : rue du Nord, *mercredi et samedi soir*.

TARARE. — *Président* : M. Jean BONASSIEUX. 6, rue E.-Dolet, à *Tarare*.

THIZY. — *Président* : M. Jean LATHUILLIERE, à *Thizy*.

HAUTE-SAONE

VESOUL. — *Secrétaire* : M. Jules DE TREVILLERS, 2, rue Carnot, à Vesoul.

AILLEVILLERS. — *Président* : M. Jean CHAISE, à Aillevillers.

CANTON D'HÉRICOURT (rattaché à la Section de Belfort).

FOUGEROLLES. — *Président* : M. René CACHET. *Secrétaire-trésorier* : M. Emile BOUSOM, à *Fougerolles*.

GRAY. — *Président* : Docteur CHAMPY, 14, rue de l'Eglise, à *Gray*.

ARRONDISSEMENT DE LURE. — *Président* : M. Louis DE BUYER, à *La Chaudeau*, par *Aillevillers*.

LUXEUIL-LES-BAINS. — *Président* : M. LAURENT-MAGREY, rue de la Gare, à *Luxeuil-les-Bains*.

SAONE-ET-LOIRE

Président de la Fédération Départementale : M. Jean MICHOUD, Château de Chazou, par *Hurigny*.

MACON. — *Président* : M. Jean MICHOUD. *Permanence* : 2, rue du Vieux-Palais, à *Mâcon* (ouverte le samedi de 16 h. à 19 h.).

ANYZ-LE-DUC ET MARCIGNY. — *Président :* le Comte Pierre DE VARAX, château des Côteaux, *Chambilly*, par *Marcigny*.

AUTUN. — *Président*: Baron Pierre DE MENGIN, château de Montpéroux, par *La Comelle*. *Vice-président* : M. Louis RENIER, *aux Boisseaux*, par *La Grande-Verrière*.

CHALON-SUR-SAONE. — *Président :* le Comte Henri DE MAZENOD, château de Châtenoy, par *Saint-Marcel-lès-Chalon*. *Vice-président :* M. MIRET, 7, rue Garibaldi, à *Chalon-sur-Saône*. *Secrétaire-trésorier* : Mlle DE MAZENOD, château de Châtenoy, par *Saint-Marcel*. *Permanence* : 9, rue Virey, ouverte tous les samedis de 16 heures à 18 heures et de 20 h. 30 à 21 h. 30.

CHAROLLES. — *Président :* Vicomte Guy DE MONTESSUS, château de Ballore, par *Saint-Bonnet-de-Joux*.

LA CLAYETTE. — *Correspondant :* M. CLEMENT, château de Drée, à *La Clayette*.

LE CREUSOT ET MONTCEAU-LES-MINES. — *Président :* M. Léon CHARMEAUX, 21 *bis*, rue de Melun, *Le Creusot*. *Vice-Président :* M. Jean-Marie DEGUEURCE. rue de Charolles, à *Montceau-les-Mines*. *Secrétaire :* M. J.-M. DELEY, 17, rue de Strasbourg, *Le Creusot*.

LOUHANS. — *Correspondant :* M. Guy DE VARAX, château de Sainte-Croix.

PARAY-LE-MONIAL ET DIGOIN. — *Président :* le vicomte J. DE LESCURE, avenue de Charolles, à *Paray-le-Monial*.

TOURNUS. — *Correspondant :* M. François BELTJENS, *L'Ormeteau*, par *Tournus*.

SARTHE

LE MANS. — *Président :* Comte Raoul DE MATHAN, 12, rue Gougeard. *Le Mans*. *Permanence :* 3 *ter*, rue de Paris.

CENTRES DE PROPAGANDE :

MALICORNE. — M. Louis ONFROY, mécanicien. route du Mans, à Malicorne.

SILLÉ-LE-GUILLAUME. — M. Edmond RIPAULT. 1. rue de la Beslinière, *Sillé-le-Guillaume*.

SAVOIE

CHAMBÉRY. — *Président :* Commandant PICOLET D'HERMILLON, à *Bissy*, par *Chambéry*. *Permanence :* 81, place Saint-Léger (1er et 3e vendredis, de 21 h. à 22 h. 30).

AIX-LES-BAINS. — *Correspondant :* M. Georges MAZUEL, « A la Ville de Bruxelles », 3, place des Bains, à *Aix*.

SECTION DE LA MAURIENNE. — *Président :* M. Charles COTTE, ingénieur, à *Epierre*.

LA TARENTAISE. — *Correspondant :* M. Joseph BADARELLI, bijoutier, Grande-Rue, à *Moutiers*.

HAUTE-SAVOIE

ANNECY. — *Correspondant :* M. Claude CROZIER, Hôtel de France, à *Annecy*.

CENTRE DE PROPAGANDE DU CHABLAIS. — *Président :* le Comte Humbert DE VIRY, à *Amphion*, par *Publier*.

SOUS-SECTION DE CLUSES. — *Président :* M. Jacques CARTIER, industriel, Usine Bletton, à *Cluses.*
CHAMONIX. — *Correspondant :* M. E. BERNARDET, à *Chamonix.*
SECTION DU FAUCIGNY. — *Président :* M. Paul RIONDEL, négociant, à *Sallanches.*
SECTION DU GENEVOIS. — *Président :* M. Henri TROTTET, 2, avenue Pictet de Rochemont, à Genève (Suisse).
SOUS-SECTION DU GIFFRE. — *Correspondant :* M. Jean MOGENET, à Samoens.
RUMILLY. — *Président :* M. Maurice JACQUIER, château de Couty, par *Rumilly. Secrétaire*e : M. Gilbert JACQUIER, à *Rumilly.*

SEINE-ET-MARNE

PROVINS. — M. AUGUSTE, à *Chalantre-la-Petite* (Seine-et-Marne). *Secrétaire :* M. Fernand CLERGEOT, 24, rue Micheline, à *Provins.*
(Pour le reste du département, voir Fédération Parisienne.)

SEINE-INFÉRIEURE

M. Jules LESUEUR, 106, boulevard des Belges, à *Rouen.*
Secrétaire général de Haute-Normandie (Seine-Inférieure et Eure) :
ROUEN. — *Président d'honneur :* le Comte Raoul DE MATHAN. *Président :* M. Jules LESUEUR, 106, boulevard des Belges, à *Rouen.* (Tél. : 346-34.) *Permanence :* 139 et 141, rue de la Grosse-Horloge, tous les jours, de 16 à 20 h., sauf le dimanche.
BARENTIN. — *Correspondant :* M. Philippe LEPORT, route de Duclair, à *Barentin.*
DARNETAL. — *Correspondant :* M. Pierre LEHEURTEUX, 58, rue de Longpaon, *Darnetal.*
SOTTEVILLE-LES-ROUEN. — *Correspondant :* M. LANELLE, 22, rue de Cronstadt, à *Sotteville-les-Rouen.*
BOLBEC. — *Correspondant :* M. G. HERBIN, pharmacien, 36, rue de la République, à *Bolbec.*
CANY. — *Correspondant :* M. A. FIQUET, « Caniel », *Cany.*
DIEPPE. — *Président :* M. Claude DELVINCOURT, Le Prieuré-d'Hacquenouville, route d'Arques, par *Roux-Mesnil,* près *Dieppe. Secrétaire :* M. DAKIN, 17, rue de la Cité-de-Limes, à *Neuville-les-Dieppe. Permanence :* 35, quai Henri-IV (2e étage, à gauche). Tél. : 13-89. Les premier et dernier mardis du mois, à 21 heures.
DOUDEVILLE. — *Correspondants :* MM. Emile et Henri ANGOT, route de Rose-Mare, à *Doudeville.*
FÉCAMP. — *Correspondant :* M. Robert BRICHARD, 9, rue Théagène-Bouffart, à *Fécamp.*
ECRAINVILLE. — *Correspondant :* M. Fortuné DECULTOT, agriculteur, à *Ecrainville,* par Goderville.
ELBEUF-SUR-SEINE (Centre de Propagande). — *Président-secrétaire :* M. André BUQUET, 35, rue de la République, à *Saint-Aubin-les-Elbeuf.*
ETRETAT. — *Correspondant :* le vicomte DE PARDIEU, Villa Eljane, à Etretat.

EU-LE-TRÉPORT. — *Correspondant :* M. LORPHELIN, Grande-Rue, à *Eu.*

GAILLEFONTAINE. — *Correspondant :* Le Marquis DES ROYS, château de Gaillefontaine.

LE HAVRE. — *Président :* M. Alfred PESLE, 16, rue Louis-le-Prévost, à *Sanvic. Secrétaire :* M. Jean ROUZET. *Trésorier :* M. R. LAUPRETRE. *Permanence :* 19, rue Jules-Siegfried, au *Havre.*

NEUFCHATEL-EN-BRAY. — *Correspondant :* M. Louis BRIET, à *Neufchâtel-en-Bray.* (Tél.: 5.)

YVETOT. — *Correspondant :* M. TOUZE, pharmacien, rue du Calvaire, *Yvetot.*

DEUX-SÈVRES

Président départemental: M. Maurice BRILLAUD, *L'Abbaye, L'Absie.*

NIORT. — *Président :* Marquis DE COULLARD D'ARSAIS, château de la Barre, *Vouillé,* près *Niort.*

BRESSUIRE. — *Correspondant :* M. Gabriel CHARRIE, villa « Les Roses », route de Saint-Porchaire, à *Bressuire.*

MARIGNY. — *Correspondant :* M. Henri GUERIN, à *Marigny.*

PARTHENAY. — *Président :* M. Raymond DE LA ROCHEBROCHARD. *Permanence :* 55, faubourg Westermann, Parthenay.

SAUZÉ-VAUSSAIS. — *Président :* M. Michel THEBAULT, à *Sauzé-Vaussais.*

SAINT-MARTIN-DE-SANZAY. — *Correspondant :* M. Ferdinand BERNARDIN, à *Sanzay,* par *Saint-Martin-de-Sanzay.*

THOUARS. — *Président :* M. Jean THIERRY, place Saint-Médard, à *Thouars.*

SOMME

Président de la Fédération Départementale : le Baron DE FRANCE, château des Préaux, par *Vron* (Somme).

ABBEVILLE. — *Président :* le Comte E. DE PAS, 114, rue Saint-Gilles, à *Abbeville. Permanence :* 2, rue Alfred-François, à Abbeville.

AMIENS. — *Président :* le Docteur FARCY, 393, route de Rouen, à *Amiens. Permanence :* 14, rue Frédéric-Petit, à *Amiens.*

DOULLENS. — *Président :* le comte DE BRANDT DE GALAMETZ, *Havernas,* par *Canaples.*

HAM. — *Président :* le Docteur DUCHAMP, *Ham.*

PÉRONNE. — *Président :* M. Joseph PORET, 6 et 8, rue Saint-Fursy, à *Péronne.*

ROYE-MONTDIDIER. — *Délégué à la propagande :* M. Henri DUPRIEZ, allée de l'Espérance, *Voüel,* par *Tergnier.*

TARN

Président de la Fédération Départementale : Docteur DURAND, oculiste, *Le Boutge, à Albi.*

ALBI. — *Président :* Docteur DURAND. *Correspondance :* M. Roger BLACHE, 29, rue de Toulouse-Lautrec. *Permanence :* 4, rue Roquelaure.

BRASSAC. — *Président :* Docteur ESTEVE, à *Brassac.*
CASTRES. — *Président :* Docteur ARIBAT. *Correspondance :* M. Léon MAFFRE, 3, rue Alquier-Bouffard. *Permanence :* 11, rue du Temple.
GAILLAC. — *Correspondant :* M. Emile DURAND-DELGA, château de la Magdeleine, à Gaillac.
GRAULHET. — *Correspondant :* M. Bertrand ABRIAL, à *La Bressolle,* près *Graulhet.*
LAVAUR. — *Président :* Comte DE TOULOUSE-LAUTREC, château de Saint-Sauveur, par *Lavaur. Correspondance :* à M. Jean RAYNAUD, banquier, à *Lavaur.*
MAZAMET. — *Président :* M. Guy DE LATOUR-DEJEAN, rue Prat, à *Mazamet,* et Boîte Postale N° 7. *Permanence :* Café de la Paix.
RABASTENS. — *Président :* M. Etienne EBRARD, notaire honoraire, à *Rabastens.*
SAINT-SULPICE-LA-POINTE. — *Correspondant :* M. Jean ESCRIBE, aux *Rious,* par *Saint-Sulpice-la-Pointe.*
SAINT-AMANS-SOULT. — *Président :* M. Félix ROUQIER, négociant, à *Saint-Sulpice-la-Pointe.*

TARN-ET-GARONNE

Président de la Fédération départementale :
le Commandant SANTOLINI, 6, Grande-Rue Villenouvelle, à *Montauban.*

MONTAUBAN. — *Secrétaire :* M. Jacques BAYARD, 35, rue Foucault, à *Montauban.* (Adresser toute la correspondance au Secrétaire).
AUVILLAR. — *Correspondant :* Comte O'KELLY, à *Merles,* par *Saint-Nicolas-de-La-Grave.*
BEAUMONT-DE-LOMAGNE. — *Président :* Baron DE RUBLE, *Le Ruble,* par *Beaumont-de-Lomagne.*
CAMPSAS. — *Correspondant :* M. L. DE COSTES, à *Campsas.*
CASTELSARRASIN. — *Correspondant :* Le Docteur ANDRIEU, à *Castelsarrasin.*
CAYLUS. — *Correspondant :* M. Emile NEGRE, « Au Gaspillage », à *Caylus.*
DIEUPENTALE. — *Correspondant :* M. R. DE SOULAGES, à *Dieupentale.*
SAINT-AIGNAN. — *Correspondant :* Baron Edouard DE FINIELS, à *Saint-Aignan.*
SEPTFONDS ET CAUSSADE. — *Président :* M. Ludovic MIQUEL, industriel à *Septfonds.*

VAR

Président de la Fédération départementale du Var :
M. DE DAVID-BEAUREGARD, Vieux Chemin de Toulon à *Hyères.*
Secrétaire : M. le Commandant OLLIVIER, 11, rue de Chabannes, à *Toulon.*

TOULON. — *Président :* M. le Commandant OLLIVIER. *Permanence :* 3, place de la Liberté (ouverte en semaine tous les jours. de 17 h. à 19 h. et le dimanche de 10 h. à 19 h.)

BRIGNOLES. — *Président :* Le Colonel DES PORTES DE LA FOSSE, *Le Prieuré*, par *Besse.*

La section de Brignoles comprend :

LA SOUS-SECTION DE SAINT-MAXIMIN. — *Président :* M. ROSTAN, *La Rouvière*, par *Saint-Maximin.*

LE GROUPE DE BESSE. — *Président :* Colonel DES PORTES DE LA FOSSE.

LE GROUPE DE BRIGNOLES. — *Président :* M. Emile FLAYOLS, à *Brignoles.*

LE GROUPE DE BARJOLS. — *Président :* M. Antoine BARBIER, notaire, à *Barjols.*

DRAGUIGNAN. — *Président :* M .le Baron DE LAVAL, château de Sainte-Roseline, par *Les Arcs.*

FRÉJUS ET SAINT-RAPHAEL. — Centre de Propagande rattaché à *Draguignan.*

HYÈRES. — *Président :* M. le Commandant DE DAVID-BEAUREGARD, Vieux Chemin de Toulon, à *Hyères.*

LA GARDE-LE PRADET-LA GARONNE. — *Correspondant :* M. André TYRAN, *La Bayette* par *Le Pradet.*

LA SEYNE-SUR-MER-SIX FOURS. — *Correspondant :* M. GROHANDO, 58, boulevard du 4 Septembre, à *La Seyne-sur-Mer.*

LE LAVANDOU-LE RAYOL-CAVALAIRE-LA CROIX-CASSIN. — *Correspondant :* M. FRANCOU, pharmacien, à *La Croix.*

LES SALLES. — *Correspondant :* M. Rodolphe ROUX, *Les Salles*, (localité rattachée à la Fédération de Haute Provence en raison des facilités de communication).

NANS-LES-PINS. — *Correspondant :* M. Edouard RAGOU, négociant en bois, *Nans-les-Pins.*

OLLIOULES-SANARY. — *Correspondant :* M. HONNORAT, horticulteur, à *Ollioules.*

SAINT-ZACHARIE. — *Correspondant :* M. Louis JURAMY, à *Saint-Zacharie.*

CANTON DE SOLLIES-PONT. — *Correspondant :* M. SOURD, propriétaire à *Belgentier*, par *Sollies-Pont.*

VAUCLUSE

Président de la Fédération départementale : M. Joseph AMIC, avocat, 28, rue des Teinturiers, à Avignon. (Tél. 1.10.)

Secrétaire départemental : M. Yves Boulanger, 2, rue Saluces, *à Avignon.*

AVIGNON. — *Président :* M. Joseph AMIC. *Permanence :* 5, rue Collège du Roure, (tous les jeudis soir).

SECTEUR D'APT. — *Délégué :* M. Maurice RAMBAUD, industriel, rue du Jardin-de-l'Evêché, à *Apt.* (Tél. : 7.)

APT. — *Président :* M. Maurice RAMBAUD.

SECTEUR DE CARPENTRAS. — *Délégué :* M. Louis CARTOUX, villa des Tilleuls, à *Carpentras.*

AUBIGNAN. — *Président :* M. Félix COLOMBET, à Aubignan.

CAROMB. — *Correspondant :* M. Léon COLOMB, La Baisse, à *Caromb.*

BEDOIN. — *Correspondant :* M. Clovis JACOTET, à *Bedoin.*

CARPENTRAS. — *Président :* M. Louis CARTOUX, villa des Tilleuls, à *Carpentras.*
FLASSANS. — *Correspondant :* M. E. COUTELEN, à *Flassans.*
MAZAN. — *Correspondant :* M. Jean BARRUOL, à *Mazan.*
SECTEUR DE CAVAILON. — *Délégué :* M. Jean MAURIN, 44, cours Bournissac, à *Cavaillon.* (Tél. : 1-24.)
CAVAILLON. — *Président d'honneur :* Commandant FRAISSE, à *Cavaillon. Président :* M. Jean MAURIN, 44, cours Bournissac, à *Cavaillon*
L'ISLE-SUR-SORGUE. — *Correspondant :* M. Philippe DE LAVALETTE, *La Petite Bastide,* par *L'Isle-sur-Sorgue.* (Tél. 29.)
SECTEUR DE MONTEUX. — *Délégué :* M. Louis ARNAUD, ébéniste, cours de Verdun, à *Monteux.*
MONTEUX. — *Président :* M. Louis ARNAUD.
SECTEUR D'ORANGE. — *Délégué :* M. Joseph COSTE, avocat, 11 *ter,* avenue de la Gare, à *Orange.* (Tél. : 2-47.)
ORANGE. — *Président :* M. Joseph COSTE.
JONQUIÈRES. — *Correspondant :* Commandant DE LA FORET DIVONNE, Château de Malijaï.
VALRÉAS. — (Région rattachée à la Fédération de la Drôme, à cause des facilités de communication.)
SECTEUR DE SORGES-SUR-L'OUVÈZE. — *Délégué :* M. Léopold RANC, Vins, avenue de Cessac, à *Sorgues-sur-Ouvèze* (Tél. : 64 et 107.)
SAINT-SATURNIN-LÈS-AVIGNON. — *Correspondant :* M. PASCAL, comptable, Papeteries de Gromel, à *Saint-Saturnin-lès-Avignon.*

VENDÉE

Président de la Fédération Vendéenne : M. Pierre DE LA BASSETIERE, à *Bois-Renard,* par *Les Moutiers-les-Mauxfaits.*
Secrétaire de la Fédération Vendéenne : M. Ernest OUVRARD, à *Saint-André d'Ornay* (Vendée) par *La Roche-sur-Yon.*
SECTION INTERCANTONALE DE LA ROCHE-SUR-YON, SAINT-FULGENT, MONTAIGU, LE POIRÉ. — *Président d'honneur :* M. Joseph BAUDRY; *Président :* Le Colonel ROUSSELOT, à *Chavagnes-en-Paillers. Permanence :* 15, rue des Sables, à *La Roche-sur-Yon,* ouverte tous les jours, sauf le mardi, de 9 heures à 12 heures, de 16 à 19 heures et de 20 h. 30 à 22 heures.
CHATEAU-D'OLONNE. — *Président :* M. Paul COLINS *Le Fenestreau,* à *Château-d'Olonne.*
FONTENAY-LE-COMTE. — *Président d'honneur :* M. René VALETTE. *Président :* M Louis RAMPILLON DE LA LARGERE, *La Largère,* par *Thouarsais-Bouildroux.*
LES SABLES D'OLONNE. — *Président :* M. Henri AUVYNET, Pierre-Levée, par *Olonne. Secrétaire-Trésorier :* M. Geoffroy DE LA ROCHE-SAINT-ANDRE, 2, rue Nationale, *Les Sables-d'Olonne.*
LES ESSARTS. — *Correspondant:* Vicomte DE ROUGE, *Les Essarts.*
LUÇON. — *Correspondant :* M. Loïc DE LA FLEURIAYE, place Belle-Croix.
MORTAGNE-SAINT-LAURENT-SUR-SÈVRE. — *Correspondant :* M Charles GUIGNARD, maréchal-expert, à *Saint-Laurent-sur-Sèvre*

SAINT-GILLES-SUR-VIE. — *Correspondant :* M. Georges BARBEAU, imprimeur à *Saint-Gilles*

VIENNE

POITIERS. — *Président :* M. Guy DE LA GRANGE, avocat, 12, rue Arsène Orillard. *Permanence :* 9, rue Scheurer-Kestner, à *Poitiers.* Ouverte le dimanche et le lundi, de 14 à 17 heures.

CHATELLERAULT. — M. BOISLEVE, 28, rue Bourbon, à *Chatellerault.*

CIVRAY. — Le Commandant BIBAULT, à *Romagne.*

HAUTE-VIENNE

Président de la Fédération départementale :

Le Marquis DE MONSTIER MERINVILLE, château du Fraysse, par *Nouic* et 7, rue du Colonel Combes, à *Paris.*

LIMOGES. — *Président :* M. Marcel AUVERT, 16, rue d'Arsonval, à *Limoges. Permanence :* 4, place de l'Ancienne Comédie.

BELLAC. — *Président :* M. FOUQUINON, rue de la Liberté, à *Bellac.*

CHALUS. — *Correspondant :* le Docteur Pierre CHABROL, à *Chalus.*

ROCHECHOUART. — *Président :* M. Charles SOURY-LAVERGNE, exportateur, à *Rochechouart.*

SAINT-JUNIEN. — M. François GAUDY, 14, rue Dubais, à *Saint-Junien.*

SAINT-YRIEX. — *Président :* M. Henri CROUZILLART, industriel, à *Saint-Yrieix.*

VOSGES

Président de la Fédération départementale :

M. PERNOT DU BREUIL, rue de Germiny, à *Mirecourt.*

EPINAL. — *Secrétaire :* M. Jules LECUYER, 20, rue Jeanne d'Arc, à *Epinal.*

GÉRARDMER. — *Président :* M. CHRETIEN, boulevard Kelesch, à *Gérardmer.*

MIRECOURT. — *Président :* M. PERNOT DU BREUIL, rue de Germiny, à *Mirecourt. Permanence :* chez le secrétaire : M. Joseph MIDON, 55, rue de l'Hôtel de Ville, à *Mirecourt.*

MONTHUREUX-SUR-SAONE. — *Président du groupe :* M. André DIDIER, à *Monthureux-sur-Saône.*

NEUFCHATEAU. — *Correspondant :* M. Louis BRENEL, 20, place Jeanne d'Arc, à *Neufchateau.*

RAON-L'ETAPE. — *Président :* M. GILLY, à *Raon-l'Etape. Permanence :* chez M. Marcel BODARD, industriel, à *Laneuville-les-Raon.*

REMIREMONT. — *Président :* M. A. DUFOUR, avocat, 44, rue du Canton, à *Remiremont. Permanence :* chez le Président.

SAINT-DIÉ. — *Vice-Président :* M. Aug. ROUSSEAU, 29, rue du Kemberg, à *Saint-Dié. Permanence :* place Saint-Martin, à *Saint-Dié* (1er étage), le 1er et 3e samedi de chaque mois, de 18 à 19 heures.

YONNE

AUXERRE. — *Président :* M. SERREAU, 4, rue Bourneil, à *Auxerre.*
Correspondants :
CRAVANT. — M. GAILLEDRAT, industriel, à *Cravant.*
ETAIS-LA-SAUVIN. — M. DE VILLENAUT, château de Colombier, à *Etais-le-Sauvin.*
AVALLON. — *Secrétaire :* M. Paul AUDIN, 2, rue Porte-Auxerroise, à *Avallon.*
JOIGNY. — *Président :* M. SAFFROY, notaire honoraire, à *Brienon-sur-Armançon.*
LA PUISAYE. — *Président :* M. Octave PORCHE, clerc de notaire, à *Villefranche-Saint-Phal.*
SENS. — *Président :* M. le Docteur POTIRON, 8, boulevard du 14 Juillet, à *Sens.*
TONNERRE. — *Président :* M. A. CHARLOT, domaine de Cheney, par *Dannemoine.*

ALGÉRIE

DÉPARTEMENT D'ALGER

Secrétaire départemental : Me Maurice ROURE, avocat, place Lavigerie, à *Blida.*

ALGER. — *Président :* M. Louis DE SAINT-QUENTIN, 138 *ter*, chemin de Telemly, à *Alger.* Pour tous renseignements s'adresser à : M. ALBERTINI, 27, rue Mogador, à *Alger.*
BLIDA. — *Président :* Docteur A. PLANTIER, avenue A. Le Goff, à *Blida.*

DÉPARTEMENT D'ORAN

Président des Sections d'Oranie : le Commandant Paul SICARD, 30, rue Dumanoir, villa Sicard-Bastos, à *Oran.*
Secrétaire général-Trésorier : M. Jean-Louis BERNARD, 5, rue Baudin, à *Oran.*

ORAN. — *Président :* Commandant Paul SICARD. *Permanence :* 4, rue Lahitte, à *Oran* (les mardi et vendredi, à 18 h. 30).
BENI-SAF. — *Correspondant :* M. MAZELLAN fils, boulevard Jean-Jaurès, à *Beni-Saf.*
HAMMAM-BOU-HADJAR. — *Correspondant :* M. Charles VERGOBBI, viticulteur, à *Hammam-Bou-Hadjar.*
LA SENIA. — M. P. ROSAS, propriétaire à *La Senia.*
LE TÉLAGH — M Henri QUIEUREUX DE GUIEURAIN, au *Télagh.*
MASCARA. — *Président :* M. JAMMES, carrossier, route de Mostaganem, à *Mascara.*
MOSTAGANEM. — *Président :* Me QUERAT, avocat, rue de l'Alma, à *Mostaganem.*

NAZEREG-FLINOIS. — *Correspondant :* M. ASSELIN à *Nazareg-Flinois.*
OUDJA. — *Correspondant :* Me Christian GAYET. avocat, à *Oudja.*
SAIDA. — *Président :* M. Louis QUINTO, place du Marché, à *Saïda.*
SIDI-BEL-ABBÈS. — *Président :* M. Lucien MORIN, Jardin Nouzille, à *Sidi-Bel-Abbès. Vice-Président :* M GRISOT, rue Paul-Barre, à *Sidi-Bel-Abbès.*
TEMOUCHENT. — *Correspondant :* M. Julien FELIX, propriétaire, domaine Mariaville, à *Temouchent.*
TLEMCEN. — *Président :* M. Henri MAUREAU, à *Lavayssière*, par *Tlemcen. Vice-Président :* M. Emmanuel BALALUD DE SAINT-JEAN, rue des Ormeaux, à *Tlemcen.* (Adresser la correspondance à M. BALALUD DE SAINT-JEAN.

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE

Président des Sections d'A. F. du département :
Baron Maurice DE LA CHAPELLE. 5, rue Tracy-le-Val, *Constantine.*
Secrétaire : M. Louis FIGUIERE, 17, rue du Fort Gênois, à *Bône.*
CONSTANTINE. — *Président :* Baron Maurice DE LA CHAPELLE, 5, rue Tracy-le-Val, à *Constantine.*
AIN-BEÏDA. — *Correspondant :* M. GABARRE, à *Ain-Beïda.*
BATNA. — S'adresser à *Constantine.*
BONE. — *Président :* M. FIGUIERE, 17, route du Fort Gênois, à *Bône.*
PHILIPPEVILLE — Docteur René GUILLAUME, rue Valée. à *Philippeville. Secrétaire :* M. AULZEY, 2, rue Gambetta, à *Philippeville.*
KHENCHELA. — *Correspondant :* M. A TOULON fils. à *Khenchela.* (Départ de Constantine).
HÉLIOPOLIS, GUELMA. — S'adresser à M. FIGUIERE, 17, route du Fort Gênois, à *Bône.*
DJIDJELLI — S'adresser à *Philippeville.*
SOUK-AHRAS. — *Correspondant :* M. H. PETIT, à *Souk-Ahras.*

TUNISIE

Correspondant : M. Paul ARMANDO, 1, rue de la Valette, à *Tunis.*
Tél. : 36-65; C. P. : Tunis 4-055.

MAROC

Région Nord : Président : M. D. BUGUET, à *Souissi, Rabat-Banlieue* (tél. : 39-13).
Région du Sud : Président : Me BUSQUET, avocat, 54. rue de Bouskoura, *Casablanca. Secrétaire :* Me DE LAMAZE, avocat. rue Nolly, Immeuble du Pacha à *Casablanca.*
CASABLANCA. — *Président :* Me REGNIER, avocat, 37, rue Bouskoura, à *Casablanca.*
Région de Fez. — Président : M. DE PRADINES, colon, à *El Haricha.*

Région Oudja et la Frontière Algéro-Marocaine. — Président : Me GAYET, avocat, bâtonnier de l'Ordre, 1, rue Victor-Hugo, à Oudja. Tél. : 1-85. C. P. Rabat 974.

COTE D'AFRIQUE, GUINÉE FRANÇAISE

Correspondant : M. R. PINAULT, S.C.A.C.I., Plantation de Manéah, par *Goyat*, (Guinée Française).

INDOCHINE

S'adresser à M. TOMACHOT, 9, rue Cornulier-Lucinière, à *Saïgon.*

ÉTRANGER

ANGLETERRE

LONDRES. — *Correspondant :* Madame THOMPSON, 2, Petersham Terrace. Gloucester Road S.W.7, *Londres.*

BELGIQUE

BRUXELLES. — *Président du Groupement des amis de l'A.F. et délégué de la Ligue d'A. F. en Belgique :* Comte P. DE LA ROCQUE DE SEVERAC, 43, rue des Patriotes, à *Bruxelles.* (Tél. : 34-06-97). *Secrétaire de la Ligue d'A. F. en Belgique :* M. Albert MARTIN, 53, rue Edith-Cavell, à *Bruxelles.* (Tél. : 44-23-57). *Secrétaire du groupement des Amis d'A. F. en Belgique :* M. Jean FOURQUET, 110, avenue de Tervueren, à *Bruxelles.* (Tél.: 33-42-69.) *Permanence :* Chez M. Paul MEURISSE, *trésorier du Groupement et de la Ligue d'A. F. en Belgique,* 16, passage du Nord, à *Bruxelles.* (Tél. : 17-59-71.)

LIÉGE. — *Vice-Président :* M. le Docteur DROSSART, 15, rue de Sélis à *Liége.* (Tél.: 140-21). *Permanence:* Chez M. E. PAQUOT, secrétaire, 19, rue Duvivier, à *Liége.* (Tél. : 141-58).

ESPAGNE

BARCELONE. — *Correspondant :* M. Joseph BACHES, 7, Rambla Del Centro, à *Barcelone.*

ÉGYPTE

Les Ligueurs d'A.F. qui se rendraient en Egypte ont intérêt à en informer le Siège de la Ligue qui pourra leur fournir des rensei-

gnements utiles et leur indiquer des amis près desquels ils sont assurés de trouver le meilleur accueil.

RÉPUBLIQUE-ARGENTINE

BUENOS-AYRES. — *Correspondant :* M. Jacques TARDIEU fils, 260. Belgrano, à *Buenos-Ayres.*

SUISSE

GENÈVE. — *Correspondant :* M. Henri TROTTET, employé de Banque 2, avenue Pictet-de-Rochemont, à *Genève.*

L'AFFAIRE DREYFUS est toujours l'une des clefs de l'Histoire contemporaine.

Pour connaître l'AFFAIRE DREYFUS, lisez le PRECIS de Dutrait-Crozon.

Un fort volume: **25** fr.; franco: **28** fr.
Conditions avantageuses à partir de 12 exemplaires.

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE,
12, rue de l'Isly, Paris (8e). C. C. P. 926-78,
et à son annexe des Champs-Elysées : **1, rue du Boccador.**

UNE BONNE RESOLUTION POUR 1934

Consacrez un quart d'heure par jour à L'ANGLAIS SANS PEINE. Si vous ne savez pas l'anglais, vous le parlerez couramment en moins de six mois. Si vous le savez déjà, vous rafraîchirez vos connaissances de façon agréable: l'ANGLAIS SANS PEINE est composé de dialogues, anecdotes, variétés, scènes humoristiques, avec la prononciation et le texte français, phrase par phrase.

C'est l'anglais courant de tous les jours et non les phrases sans emploi pratique de l'enseignement scolaire habituel.

Un volume de 320 pages solidement relié : **30 fr.**; franco : **32 fr.**

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE,
12, rue de l'Isly, Paris (8e). C. C. P. 926-78,
et à son annexe des Champs-Elysées : **1, rue du Boccador.**

en vente à la

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE

12, rue de l'Isly et 1, rue du Boccador

PARIS (8e)

OUVRAGES DIVERS (nombre limité)

C. C. Postal 926.78.

PONTIS (de). — Mémoire. Un vol. relié	30	»
RETIF DE LA BRETONNE. — Sara. Un vol. relié	30	»
ROSEAU D'OR. — Titres différents. Prix de 10 à 30 fr. l'un.		
A. S. — La vérité sur le conflit actuel polono-allemand. Un vol.	15	»
SACRE DES ROIS DE FRANCE (Cérémonial). — 30 francs et au-dessus		
SCHWERER (amiral). — Congrès 1931	5	»
SOUVESTRE. — Le Foyer breton. Un vol.	7	»
THOMAS D'AQUIN (Saint). — Somme théologique. Texte latin et traduction française.		
Traité de Dieu. Traduction, notes et appendices par le R. P. Sertillanges, O. P., Ch. vol. broché : 12 fr.; relié	16	»
Traité de la Prudence. Traduction, notes et appendices par le R. P. Noble, O. P. Un vol., relié	15	»
Le Verbe incarné. Traduction, notes et appendices par le R. P. Héris, O. P. Un vol., broché : 11 fr.; relié	15	»
Vie de Jésus. Traduction, notes et appendices par le R. P. Synave, O. P., 2 vol., brochés; le vol	11	»
La Grâce. Traduction, notes et appendices par le R. P. Muland. Un vol. broché	11	»
La Tempérance. Traduction, notes et appendices par le R. P. Folghera, O. P. 2 vol., brochés : 22 fr.; reliés	32	»
L'Ame humaine. Traduction, notes et appendices par le R. P. Webert, O. P. Un vol., broché: 11 fr.; relié	16	»
L'Espérance. Traduction, notes et appendices par le R. P. Le Tilly, O. P.. Un vol., broché : 11 fr.; relié	16	»
VALÉRY (Paul). — Réponses. Un vol.	20	»
VIGNY (A. de). — Poésies. Un vol. relié	20	»
VIVAREY (François). — La Mort du Trust. Un vol.	7	»
XXX. — Ses amis à Charles Forot. Un vol.	20	»
PORTRAITS. — Monseigneur le Duc d'Orléans, par Maxime Réal del Sarte	15	»
DESSINS. — Jacques Bainville	8	»
Léon Daudet, par Nemoz	20	»
— — Edition du Capitole	12	»
Charles Maurras, en noir	10	»
— — en sépia	15	»
PHOTOGRAPHIES. — Manifestations diverses de l'Action Française. L'une	2	»

LES DAMES ROYALISTES

Les Dames Royalistes et d'Action Française sous la direction d'une Présidente Générale ont leurs Groupes organisés dans chaque département, à Paris dans chaque quartier et dans les principaux centres de la Banlieue.

Les Dames reçoivent leurs directives et conseils de propagande de leur Bureau central, où la Présidente Générale, la Vice-Présidente et les dix secrétaires collaborent chaque semaine pour le bien de la cause et transmettent à leurs groupes les indications nécessaires.

Le travail et le dévouement des Dames Royalistes et d'Action Française se déploient dans la propagande des idées royalistes qu'elles s'efforcent de faire rayonner, inspirent cette foi vive dans la cause monarchique sans laquelle aucun zèle ne peut exister. Elles diffusent abondamment l'A. F. quotidienne et agricole, les documents nationaux et les organes corporatifs.

Par l'argent récolté, les Dames aident les Sections dans le paiement des permanences, la fondation des bibliothèques, l'organisation des conférences et les abonnements gratuits ou à demi-tarif.

Cette année, elles ont pu répandre à milliers d'exemplaires le tableau de la Maison de France qu'il faut faire pénétrer dans chaque foyer français pour donner à tous l'espérance invincible en cette Famille Royale, âme de l'Histoire de France et qui doit reprendre ses destinées glorieuses pour le salut du Pays.

Vient de paraître

AMIRAL SCHWERER

SOUVENIRS DE MA VIE MARITIME

(1878-1914)

PRÉFACE DE CHARLES MAURRAS

« DE LA FREGATE AU CUIRASSE »

Un volume in-12: **12** francs (franco: **13** fr. **50**).

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE,

12, rue de l'Isly, Paris (8e). C. C. P. 926-78,

et à son annexe des Champs-Elysées : **1, rue du Boccador.**

L'ASSOCIATION DES JEUNES FILLES ROYALISTES

L'Association des Jeunes Filles royalistes est destinée à grouper toutes les jeunes filles françaises qui désirent coopérer à l'œuvre entreprise par l'A. F. Elle est alliée à l'A. F., lui apportant tous ses efforts et gardant son autonomie de direction et d'organisation. La présidente générale, M^lle^ Y. de Kerret, est seule chargée de la nomination des présidentes régionales et des présidentes départementales, responsable de leur activité, et aucun groupe ne peut être régulièrement constitué en dehors de son approbation.

Deux secrétaires générales, M^lles^ de Cabrières et Y. de Luynes, assurent la direction des groupes de Paris et centralisent les divers services de propagande de l'Association avec la collaboration des chefs de services et des secrétaires d'arrondissements.

Pour faire partie de l'Association, il faut:

1° Etre Française;

2° Adhérer au programme de l'A. F.;

3° S'engager à collaborer à l'œuvre de propagande par la diffusion du journal ou au moins par l'envoi annuel de quelques objets destinés à la vente;

4° Pouvoir se recommander de deux personnes déjà inscrites à l'A. F.

En 1925, un groupe dépendant de l'Association s'est formé sous le nom de Groupement professionnel féminin, dans le but de réunir les jeunes filles occupées, en vue de la diffusion des idées et de la doctrine d'A. F., dans les milieux employés et ouvriers.

Depuis sa fondation, l'Association n'a cessé de se développer et a énergiquement réagi devant l'épreuve depuis laquelle les adhésions nouvelles ont afflué.

L'œuvre propre de l'Association est celle des abonnements de propagande, services de deuxième lecture et services des bouillons.

La propagande, momentanément suspendue dans le clergé, s'est développée sur un autre terrain.

Le service des bouillons facilite l'envoi du journal à l'étranger.

Les ressources de plus en plus importantes nécessaires au fonctionnement de ces services sont obtenues par des ventes et fêtes annuelles organisées à Paris et dans les principales villes de France et pour lesquelles l'Association sollicite la générosité des amis de l'A. F.

« Jamais VAUGEOIS ne fut plus ardemment attaché à la cause royale que pendant l'année et les mois qui suivirent sa conversion. » — LA FIN DE L'ERREUR FRANÇAISE (préface du Marquis de Roux).

Un volume de 310 pages, un hors-texte : **15 fr.**; franco : **16 fr. 50.**

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE,
12, rue de l'Isly, Paris (8e). C. C. P. 926-78,
et à son annexe des Champs-Elysées : **1, rue du Boccador.**

CAMELOTS DU ROI ET COMMISSAIRES D'ACTION FRANÇAISE

Les Camelots du Roi ont été fondés à la fin de 1908 sur l'initiative de Maxime Réal del Sarte. Le développement des groupes dans les provinces de France a amené rapidement la création d'une Fédération Nationale, qui réunit tous les groupes de Camelots du Roi et toutes les équipes de Commissaires d'Action Française existant en France et répartis en généralités, brigades et fédérations.

Le Comité de la Fédération Nationale des Camelots du Roi est ainsi composé :

Président	MAXIME RÉAL DEL SARTE.
Vice-Président	LUCIEN LACOUR.
Secrétaire général	GEORGES CALZANT.
Secrétaire adjoint	ALAIN DE LA ROCHEFORDIÈRE.
Commissaire aux comptes	GASTON BAETZ.
Trésorier	JULES KELLER.
Membres	ROBERT BOURIN.
	GEORGES GAUDY.
	PHILIPPE ROULLAND.
	MARCEL WIRIATH.
Délégué des Comités directeurs de l'Action française	MAURICE PUJO.

Les Commissaires d'Action Française

Les Commissaires d'Action Française constituent une sélection de Français d'A. F., faite *spécialement en vue de l'action*. Les membres de ce corps d'élite s'engagent à participer périodiquement aux services réguliers de garde (garde des locaux et des personnes), aux services d'ordre des réunions, à prendre part aux manifestations organisées par l'Action Française et, de façon générale, à exécuter toutes les tâches nécessitées par l'action. Ils n'ont pas à

payer de cotisation spéciale. Ils doivent aussi être prêts à soutenir l'action des Camelots du Roi en participant à la vente quand ils y sont convoqués.

A titre exceptionnel, et en raison de situations particulières qu'ils auront fait connaître à l'avance et qu'appréciera leur chef de groupe, certains pourront être inscrits aux Commissaires, tout en étant dispensés de telle ou telle des obligations indiquées ci-dessus ou en ne les acceptant que de façon limitée. Ils auront alors le titre de « Commissaires auxiliaires ».

Les Commissaires, tant auxiliaires que réguliers, sont tenus de répondre aux convocations qui leur sont adressées. **En cas d'empêchement justifié, ils doivent s'excuser à l'avance.**

Les Camelots du Roi

Les Camelots du Roi s'engagent à vendre régulièrement l'*Action Française* quotidienne et les organes régionaux de l'Action Française, à effectuer les distributions de tracts ou de journaux qui leur sont demandées; en un mot, à exécuter les tâches matérielles réclamées par la propagande de l'Action Française.

Conditions d'admission

Pour être inscrit aux Camelots du Roi et aux Commissaires d'Action Française, il faut :

1° Etre Français;

2° Etre âgé d'au moins 18 ans et suffisamment doué au point de vue physique;

3° Avoir des moyens d'existence réguliers;

4° Avoir fait un stage.

Pendant les six premiers mois au moins, tout nouvel inscrit est considéré comme *stagiaire*. Le stage terminé, il est admis définitivement si ses aptitudes et les garanties qu'il a données sont jugées suffisantes.

ÉTUDIANTS, COLLÉGIENS ET LYCÉENS D'ACTION FRANÇAISE

Les étudiants, les collégiens et les lycéens d'Action Française ont pour tâche spéciale d'étudier la doctrine des maîtres de l'Action Française et de la propager parmi leurs camarades. Ils savent mettre à profit l'enseignement qui leur est donné, adoptant ici, critiquant là, rétablissant la vérité politique. Ils savent aussi, lorsque cela est nécessaire, « mettre la violence au service de la raison », ils sont les maîtres incontestés du Quartier Latin.

Demain, les étudiants et les lycéens d'aujourd'hui seront officiers, professeurs, juges, médecins, avocats prêtres, agriculteurs, ingénieurs, membres du haut commerce et de la grande industrie; c'est un grand signe de la force de l'Action Française et une magnifique promesse pour la Monarchie que l'adhésion de la jeunesse des Ecoles. Par elle, l'esprit politique de la nation française se reforme.

Les étudiants, les collégiens et les lycéens d'Action Française sont rassemblés par villes universitaires, les différents groupes sont rattachés à une Fédération régionale sise au siège de chacune des Universités. La Fédération Nationale réunit les Fédérations régionales.

Le Président de la Fédération Nationale est Maurice Pujo, membre des Comités directeurs de l'Action Française. Pour tous renseignements et inscription s'adresser à Georges Calzant, vice-président de la Fédération, 33 rue Saint-André-des-Arts, à Paris (6e).

La Fédération possède un organe bi-mensuel, l'*Etudiant Français*, qui paraît le 10 et le 25 de chaque mois. Pour la rédaction, écrire à Georges Calzant, 33, rue Saint-André-des-Arts; pour l'administration à la S. I. E. P. A. F., 1, rue du Boccador (8e). Nous ne saurions trop conseiller à nos amis, curieux du mouvement de nos idées dans la jeunesse des Ecoles de s'abonner (8 francs par an, 12 francs pour l'étranger), à *l'Etudiant Français*, aujourd'hui le seul journal politique d'étudiants et qui comptera bientôt quatorze ans d'âge.

Chaque groupe d'étudiants possède une bibliothèque, organise des conférences de propagande et des réunions d'étude, des manifestations, des distributions de brochures et de tracts.

L'activité du groupe de Paris est particulièrement brillante. A plusieurs reprises elle a déclanché des manifestations qui ont alarmé le gouvernement. La réunion de rentrée, depuis plusieurs années déjà, a lieu à l'immense salle Bullier, elle fut ces dernières années présidée par MM. Louis Bertrand, de l'Académie Française, Ch. Flessinger, de l'Académie de Médecine, Charles Benoist, Funck Brentano, de l'Institut, Léon Daudet et Charles Maurras. Deux fois par mois, de décembre à mai, Charles Maurras vient présider les réunions des cercles d'études, 33, rue Saint-André-des-Arts. Au cours du second trimestre plusieurs conférences sont organisées à la Salle des Sociétés Savantes. Ainsi est poursuivie la grande tâche de l'éducation politique de la jeunesse française.

La permanence du groupe de Paris, située 33, rue Saint-André-des-Arts, en plein Quartier Latin, renferme une bibliothèque des salles de lecture et de conférences.

Le secrétaire général répond à toutes les demandes de renseignements et d'inscription, au groupe. Le nombre des adhérents, qui augmente chaque année, témoigne de la force de l'Action Française, qui n'a cessé d'être suivie par la jeunesse intellectuelle promise aux hécatombes et à la barbarie si la République dure.

L'ASSOCIATION MARIUS PLATEAU

Anciens Combattants d'Action Française

L'Association Marius Plateau a été constituée légalement le 22 janvier 1930 à l'occasion du septième anniversaire de l'assassinat du secrétaire général des Camelots du Roi par Germaine Berton.

Le revolver de la fille de police et d'anarchie avait supprimé un Français d'élite dont le courage civique pendant la paix n'avait d'égal que sa bravoure pendant la guerre.

Mobilisé le 2 août 1914, Marius Plateau entrait aussitôt en campagne avec le 355e d'infanterie. Le 20 septembre, il recevait une terrible blessure, qui nécessitait l'ablation du rocher, et il méritait cette glorieuse citation à l'ordre de l'armée :

Vaillant sous-officier. Le 20 septembre 1914, à l'attaque de la position de Port-Fontenoy, tous les officiers de la compagnie étant tombés, a fait irruption sur un glacis battu par des feux de mitrailleuses d'une extrême violence pour faire diversion et attirer sur lui l'attention de l'ennemi.

A enlevé ses hommes par son commandement énergique et entraînant, les enthousiasmant par son ardeur. A été grièvement blessé après avoir donné à tous le plus bel exemple d'héroïsme et d'abnégation.

Ce fait d'armes sublime est inscrit au livre d'or du 355e R. I. et lu chaque année aux recrues lors de la présentation du drapeau.

Aussi, est-ce sous l'égide de Marius Plateau, le « Décius français », que les anciens combattants d'Action française ont voulu se grouper.

L'Association Marius Plateau a pour but de :

1° Renouer et entretenir entre les anciens combattants français les liens étroits de camaraderie qui les unissaient pendant la guerre 1914-1918;

2° Maintenir et revivifier l'esprit de la victoire;

3° Honorer la mémoire des frères d'armes tombés ou disparus au champ d'honneur;

4° Venir en aide aux camarades dignes d'intérêt en leur facilitant les moyens de trouver un emploi.

Elle se compose de :

1° Membres actifs, appartenant à l'une des organisations de l'Action française et pouvant faire la preuve, soit par leurs citations, soit par leurs bulletins d'hôpitaux ou encore par leur carte de combattant délivrée dans les conditions prévues par la loi, qu'ils ont fait partie d'une unité combattante;

2° Membres honoraires, comprenant les veuves, ascendants et enfants des combattants morts ou disparus au champ d'honneur.

La cotisation annuelle minima, tant pour les membres actifs que pour les membres honoraires, est fixée à 5 francs. Elle peut être rachetée par un versement unique de 300 fr.

L'Association a une section par département, à la tête de laquelle est placé un bureau nommé par le Comité directeur et comprenant : un président, un trésorier, un secrétaire et deux conseillers.

Le Comité directeur est ainsi composé :

Président	Georges GAUDY.
	Amiral SCHWERER.
Vice-Présidents	Maurice PUJO.
Secrétaire général	Maxime RÉAL DEL SARTE.
Secrétaire adjoint	Pierre HÉRICOURT.
Membres	Marcel GUITTON.
	BINET-VALMER.
	ROBERT BOURIN.
	Georges CALZANT.
	DE CASENOVE DE PRADINES.
	Jacques DELEBECQUE.
	Joseph DELEST.
	Bernard DENISANE.
	Lucien LACOUR.
	Colonel GEORGES LARPENT.
	Dr Raymond TOURNAY.

Le Comité directeur a confié les fonctions de trésorier à M. Adolphe Hergès.

Toutes les communications doivent être adressées à Marcel Guitton, secrétaire adjoint, 1, rue du Boccador, Paris (8e).

Tous les envois d'argent doivent être faits IMPERSONNELLEMENT *au compte de chèques-postaux* 239.00 — *qui est celui de l'Administration de l'Action Française — avec la mention : Pour l'Association Marius Plateau.*

L'UNION DES CORPORATIONS FRANÇAISES

En plein accord avec le Président de la Ligue et des Comités directeurs de l'Action Française qui lui ont confié et déterminé sa mission, l'U.C.F. est chargée de répandre les doctrines corporatives, économiques et sociales de l'*Action Française*. Elle doit poursuivre l'étude et la mise en œuvre de ses applications pratiques, préparer celles qui ne sont pas encore possibles, contribuer dans son domaine propre à la Restauration Monarchique, aider à son maintien une fois celle-ci réalisée.

Comme il importe, dans l'intérêt de sa mission, que l'U.C.F. fasse accepter son programme par le plus grand nombre possible d'adhérents, elle doit s'interdire dans sa propagande tout but politique trop visible, de façon à ne pas éloigner ceux qui ne veulent pas encore accepter la solution politique de l'A. F..

Elle doit rechercher ses adhérents parmi ceux qui ne peuvent pas être atteints directement par l'argument politique et qui sont toujours sensibles aux questions professionnelles. économiques ou sociales.

Leur faire accepter le programme corporatif de l'A. F. sous le couvert de l'U.C.F. sans leur faire une obligation d'accepter la conclusion monarchique de l'A. F., c'est leur faire faire la moitié du chemin vers cette conclusion. C'est, de toutes façons, supprimer une opposition qui peut être redoutable au maintien du seul Régime qui pourra leur permettre de réaliser leurs aspirations corporatives.

Une fois membres de l'U.C.F., ils seront ainsi tout naturellement, sans brusquerie, préparés à accepter la solution politique de l'A. F.; ils constitueront, à côté de chaque organisation d'A. F., une pépinière de ligueurs qui viendront en grossir les rangs au fur et à mesure de leur conversion. Cette conversion sera recherchée dans des réunions d'A. F. et non pas dans des réunions d'U. C. F.

SES MOYENS D'ACTION

Le Centre de Propagande dit *Centre U. C. F.*

Etabli partout où les conditions locales le permettent.

Le Président, assisté d'un Comité directeur, assure la liaison avec l'organisme central de l'U.C.F. et en fait exécuter les directives. Il a sous sa dépendance directe: le Cercle La Tour du Pin et les délégués des groupements professionnels. Il anime la propagande, dirige et coordonne les efforts, groupe et assure l'instruction des adhérents.

Veille à l'application et au maintien des principes de doctrine. Organise les œuvres de prévoyance, d'entr'aide et, d'une façon générale, assure l'exécution du programme d'action et des buts poursuivis par l'U.C.F.

Le Cercle La Tour du Pin se compose d'un président et des conférenciers et propagandistes actifs du Centre U. C. F.

Ses membres prennent la parole dans les réunions organisées par le Centre, font la contradiction dans les réunions adverses, assurent la distribution des tracts, apposent des affiches, agissent par action directe et personnelle auprès de leurs amis et camarades.

La réorganisation corporative et l'établissement des Etats professionnels, qui est le but final, l'aboutissement des efforts de l'U. C. F., ne peut être intégralement réalisée qu'après une modification profonde des conceptions sociales actuelles et des lois existantes. Il n'est pas possible de constituer dès maintenant de véritables corporations susceptibles de rendre à leurs membres tous les services qu'ils sont en droit d'en attendre sans s'exposer à une opposition systématique des Pouvoirs publics. Un organisme transitoire est nécessaire.

L'Union des Corporations françaises répond à cette nécessité; elle groupe tous ceux qui, quelle que soit leur profession, acceptent son programme économique et social et sont formellement décidés à le faire aboutir. Ils deviennent, moyennant une cotisation minime — 10 francs par an — membres de l'U. C. F.; mais, en dehors du but commun, ils ont, en ce qui concerne leur métier ou profession propres, des objectifs, des buts corporatifs très différents qui commandent une organisation et des solutions également différentes.

Les Groupements professionnels assurent cette diversité. Tous les adhérents de l'U. C. F. appartiennent en principe au groupement professionnel correspondant au métier ou profession qu'ils exercent. Il leur est remis une carte spécifiant le groupement auquel ils appartiennent. En raison du nombre considérable des métiers ou professions et du fait

que l'action de l'U. C. F. n'en est qu'à ses débuts, il n'existe à l'heure actuelle qu'un petit nombre de groupements constitués. Les autres le seront progressivement.

Lorsque cette organisation aura atteint le degré de développement qui lui permettra de s'imposer et de devenir légale, chaque groupement pourra entrer en possession de son autonomie et se rattacher aux organismes corporatifs qui grouperont patrons et ouvriers, employés et employeurs, et d'où sortiront les Chambres corporatives régionales et les Etats professionnels.

COTISATIONS

Membres de l'U. C. F. (Groupe intercorporatif).

Il est nécessaire de verser une cotisation de 10 frs par an pour être membre actif;

De 50 frs par an pour être membre honoraire;

De 1.000 francs et au-dessus pour être membre bienfaiteur (somme versée une fois pour toutes).

Groupements professionnels.

Pour être rattaché à un groupement professionnel, il faut être membre de l'U. C. F. et avoir versé sa cotisation.

Chaque groupement peut demander à ses membres une cotisation supplémentaire destinée à couvrir ses frais et fixée après accord et autorisation du Président de l'U. C. F..

L'abonnement à la *Production française* (hebdomadaire) — 20 frs par an — ou au *Bulletin* (mensuel) — 10 frs par an — sans être une obligation absolue doit, en raison de la modicité de son prix, être recommandée de la façon la plus pressante.

COMMISSION DE PROPAGANDE ET CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

La Commission de Propagande a été créée au cours de l'année 1920. Elle a pour but de fournir des subsides à celles de nos formations qui ne peuvent tabler sur aucune recette particulière ou qui ne disposent que de ressources insuffisantes pour leur action propre.

Mais pour arriver à assurer son budget annuel, la Commission de Propagande, placée sous la présidence de M. Charles Maurras, a organisé un service de Contributions

volontaires divisé en plusieurs branches et indépendant des sommes reçues pour la propagande à la suite d'appels de M. Maurras.

Il y a: 1° les personnes qui veulent bien s'engager à verser une somme qu'elles se sont fixée elles-mêmes; 2° les « six sous par jour » qui correspondent à une souscription annuelle de 100 francs par an; 3° la Commission de Propagande a pensé que beaucoup de personnes pourraient s'engager à verser annuellement au minimum 3.000 francs. Elles rentrent, de ce fait, dans la catégorie des *Bienfaiteurs* de l'Action Française.

La liste des engagements paraît dans l'*Action Française*, à l'exception des Bienfaiteurs qui, par contre, reçoivent à la fin de l'année un exemplaire, imprimé à leur nom, d'un ouvrage dont le tirage, dans une édition de grand luxe, est strictement limité au nombre des Bienfaiteurs et n'est pas mis dans le commerce.

Pour subvenir à tous ses besoins, l'Action Française ne peut compter que sur la générosité de ses amis. Elle demande donc à tous ceux qui s'intéressent à son mouvement de bien vouloir souscrire la somme, si minime soit-elle, qui conviendra le mieux à leurs possibilités, afin que l'Action Française puisse répandre le plus largement possible ses doctrines de salut national. D'avance, nous les remercions de ce qu'elles pourront faire dans ce sens.

M. Jacques Delebecque est trésorier de la Commission de Propagande et M. Louis Gonnet en est le secrétaire général. M. le baron Caruel de Saint-Martin est le président du Comité de Patronage des Bienfaiteurs d'Action Française, et M. Paul Robain est le délégué des Comités directeurs.

S'adresser 1, rue du Boccador, pour tous renseignements complémentaires sur ce service.

CONFÉRENCES

Les conférences sont un excellent moyen de propagande, soit pour créer des centres d'influence d'Action Française, soit pour développer le rayonnement de l'Action Française là où elle a déjà des organisations.

Le service des Conférences d'Action Française est dirigé par M. Paul Robain, secrétaire général de la Ligue; il a son bureau, 1, rue du Boccador (3e étage).

GRAND CONCOURS DES ACADÉMICIENS

Chaque année, depuis 1922, l'*Almanach de l'Action Française* ouvre un concours qui rencontre un succès plus ou moins vif. Celui de l'Habit Vert, propose en 1924, après la scandaleuse réception de Célestin Jonnart à l'Académie française fut particulièrement goûté.

La composition de l'illustre assemblée s'étant bien transformée durant ces dix dernières années, nous croyons opportun de reprendre aujourd'hui ce concours avec l'espoir qu'il rencontrera un succès encore plus grand puisque le nombre de nos lecteurs s'est accru considérablement.

Il suffit de nous envoyer deux listes de six noms.

I. — *Désigner six académiciens qui, pour le bon renom de la France, ne devraient pas faire partie de l'Académie française.*

Voici la composition actuelle de l'Académie :

Louis Barthou, Alfred Baudrillart, Joseph Bédier, Pierre Benoît, Henri Bergson, Louis Bertrand, Albert Besnard, Abel Bonnard, Henry Bordeaux, Paul Bourget, Abel Hermant, Jules Cambon, André Chaumeix, André Chevrillon, Maurice Donnay, René Doumic, Edouard Estaunié, Georges Goyau, Gabriel Hanotaux, Henri-Robert, Camille Jullian, Duc de La Force, P. de la Gorce, Henri Lavedan, Georges Lecomte, Georges Lenôtre, Maréchal Lyautey, Louis Madelin, Emile Mâle, François Mauriac, Pierre de Nolhac, Maurice Paléologue, Maréchal Pétain, Emile Picard, Raymond Poincaré, Marcel Prévost, Henri de Régnier, Paul Valéry, Général Weygand.

Un siège est vacant.

Pour classer les concurrents qui nous enverront les six noms désignés par la majorité des suffrages, nous posons cette seconde question :

II. — *Quelles sont les six éminentes personnalités françaises que vous croyez les plus dignes de remplacer les six académiciens éliminés?*

Il ne sera tenu aucun compte de l'ordre des noms dans les deux listes.

Pour la deuxième liste, les concurrents devront considérer comme inéligibles et écarter de leur choix les membres de l'Académie Goncourt.

Voici leurs noms :

Jean Ajalbert, Gaston Chérau, Léon Daudet, Lucien Descaves, Roland Dorgelès, Léon Hennique, Pol Neveux, Raoul Ponchon, J.-H. Rosny aîné, J.-H. Rosny jeune.

Nous croyons intéressant de rappeler que, sur les six noms désignés par le suffrage de 1924 pour remplacer les indésirables, trois sont effectivement devenus académiciens : Louis Bertrand, Charles Le Goffic et Pierre Benoît. Les trois autres ne se sont pas présentés depuis 1924.

Les concurrents de cette année seront-ils aussi clairvoyants? Nous n'avons aucune raison d'en douter.

Les deux listes accompagnées du Bon à découper que l'on trouvera à la fin de cet almanach devront être adressées le 31 janvier au plus tard à M. Gaston Legrain, 1, rue du Boccador, Paris (8e).

Plusieurs envois peuvent être adressés par un même concurrent, mais chacun d'eux devra être accompagné du Bon à concourir et ce concurrent ne pourra gagner plus d'un prix.

Le résultat du concours et la liste des gagnants seront publiés dans l'*Action Française* quotidienne à partir du 15 février (le lundi).

LISTE DES PRIX

1er prix. — Bicylette *Favor* Touriste*.
2e — — Ouvrage de luxe en 5 volumes : BOILEAU.
3e — — Ouvrage de luxe : LE VOYAGE D'ATHENES.
4e — — Appareil de T. S. F. STANDARBLOC*.
5e — — Lampe BERGER.
6e au 15e prix. — Ouvrages de librairie**.
16e au 20e — — Colis de savonnettes « *L'Abeille* ».
21e et 22e — — Colliers de perles.
23e et 24e — — Porte-cigarettes.
25e au 44e — — Ouvrages de librairie**.
45e et 46e — — Montres à remontoir (hommes).
47e au 55e — — Ouvrages de librairie**.
56e au 60e — — Boîtes de savons INNOXA.
61e au 65e — — Fume-cigarettes.
66e au 95e — Photographies et portraits royalistes.
96e au 125e — — Cartes postales royalistes.

* Port en sus.
** Voir liste des *Ouvrages divers*, pages 65, 134 et 269. Choisir plusieurs titres par ordre de préférence.

ALMANACH D'ACTION FRANÇAISE 1934

CONCOURS DES ACADÉMICIENS

BON DE CONCOURS A DÉTACHER

et à joindre aux réponses envoyées à M. Gaston LEGRAIN

2e CONCOURS DES SIX MANCHETTES

Les concurrents du premier concours des six manchettes ont reconnu que ce genre de compétition constitue une excellente propagande pour le journal. Ils nous approuveront donc de le reprendre cette année avec l'espoir que les participants seront encore plus nombreux. Rappelons en quoi il consiste : Nous envoyer une liste de *six* manchettes choisies parmi les *soixante* qui paraîtront du 18 décembre 1933 inclus dans l'*Action Française* quotidienne.

Ces six manchettes seront celles qu'ils auront estimées les meilleures.

Des abonnements du 18 décembre 1933 au 15 février 1934 sont acceptés au prix de 16 fr. Ces abonnés recevront ainsi, à domicile ,les soixante manchettes du Concours.

RÈGLEMENT

Ce concours est ouvert à tous les lecteurs de l'Almanach.

Découper les six manchettes choisies, les classer par ordre de préférence en les numérotant de 1 à 6 et les mettre dans une enveloppe sur laquelle on inscrira son nom et son adresse.

Pour chaque manchette reçue, il sera accordée un nombre de points de 6 à 1, selon le rang qu'elle occupera dans l'enveloppe.

Le classement se fera d'après la liste ainsi obtenue.

Chaque enveloppe devra contenir le *Bon de Concours* qu'on trouvera ci-après. Un même concurrent peut envoyer plusieurs enveloppes à condition que chacune d'elles renferme un bon à concourir. Il ne peut obtenir plus d'un prix.

Les manchettes *copiées* ne seront pas admises au concours.

Elles doivent être découpées dans le journal.

Les enveloppes devront parvenir à M. Gaston Legrain, 1, rue du Boccador, Paris, avant le 1er mars 1934.

Les envois reçus après cette date seront annulés.

PRIX DU IIe CONCOURS DES SIX MANCHETTES

DÉLIVRANCE DES PRIX

Pour la délivrance des prix, s'adresser au service de la publicité d'A. F., sauf pour les livres qui seront délivrés par la *Librairie d'A. F.*, 12, rue de l'Isly, Paris.

Les prix ne peuvent être ni échangés, ni remboursés. Aucune réclamation ne sera admise au sujet du concours. Aucun prix ne pourra être réclamé après le *1er juin 1934*.

Les noms des lauréats seront publiés, comme les années précédentes, dans l'*Action Française* quotidienne, à partir du 15 mars 1934 (le lundi).

LISTE DES PRIX

1er prix.		—	Ouvrage de librairie (luxe), CORNEILLE, en 5 vol.
2e	—	—	Appareil photographique *Demaria-Lapierre**.
3e	—	—	Ouvrage de librairie (luxe, CHARLES MAURRAS ET SON TEMPS.
4e au	9e	prix. —	Flacons de parfum Arys.
10e au	18e	— —	Ouvrages de librairie**.
19e et	20e	— —	Porte-plumes BAYARD, plume or 18 carats.
21e au	35e	— —	Abonnements au *Charivari*.
36e et	37e	— —	Ceintures en cuir pour hommes (fleur de lys).
38e au	40e	— —	Colis de savonnettes « *L'Abeille* ».
41e au	45e	— —	Porte-monnaie en cuir (fleur de lys).
46e au	65e	— —	Ouvrages de librairie**
66e au	69e	— —	Porte-cigarettes (fleur de lys).
70e au	89e	— —	Ouvrages de librairie**
90e au	109e	— —	Photographies royalistes.
110e au	125e	— —	Cartes postales royalistes.

* Port en sus.

** Voir liste des *Ouvrages divers*, pages 65, 134 et 269. Choisir plusieurs titres par ordre de préférence.

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, rue de l'Isly, et 1, rue du Boccador, PARIS (8e)
C. C. Postal 926.78.

CHARLES MAURRAS

AU SIGNE DE FLORE

LA FONDATION DE « L'ACTION FRANÇAISE »

(Souvenirs politiques inédits)

Un volume in-16 (orné de 16 hors-texte), 15 fr., franco 16 fr. 40

Les Français qui sont attachés à la Monarchie par des liens de fidélité et ceux qu'y a conduits un énergique apostolat de trente ans savent-ils comment est né cet apostolat? Ont-ils idée des origines de leur *Action Française?* Il n'existe pas de livres pour le dire. Les archives de ce mouvement sont éparses, ou plutôt, elles l'étaient hier encore.

Elles viennent d'être réunies sous le titre AU SIGNE DE FLORE en mémoire du petit restaurant de la rive gauche où l'*Action Française* apparut et grandit. Charles Maurras, qui y eut une part prépondérante, vient de publier des souvenirs politiques capables de satisfaire des curiosités légitimes.

Ses lecteurs, qui sont ses amis dévoués, y verront dans quelles conditions de liberté d'esprit exemplaire et par quelle pure logique de patriotisme, il est, tout le premier, devenu royaliste avant de s'appliquer à entraîner les républicains patriotes du côté du Roi.

Au même titre et sous une autre forme que l'*Enquête sur la Monarchie*, ce mémorial, cet itinéraire d'une intelligence pourra, devra servir à confirmer nos adhérents, à faire réfléchir les hésitants, enfin à rallier bien des adeptes nouveaux.

Un tel livre constitue donc un instrument de propagande de tout premier ordre.

L'ouvrage est dédié à Monseigneur le Dauphin de France, comte de Paris.

PHOTOGRAPHIES DES PRINCES

Comte de Paris,
Comtesse de Paris,
Comte, Comtesse et Princesse

Que l'image de nos Princes orne les permanences d'Action Française et les demeures de nos amis.

13/18	l'une	**4 francs ;**	franco	**5 francs.**
	les 6	**20 francs ;**	—	**22 francs.**
	les 13	**40 francs ;**	—	**43 francs.**
18/24	l'une	**10 francs ;**	—	**11 fr. 50.**
	les 6	**50 francs ;**	—	**52 francs.**

BON DE REMBOURSEMENT

Almanach de l'Action Française pour 1934

En échange de ce bon

la LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, rue de l'Isly, PARIS (8e),
remettra *gratuitement* jusqu'au 31 mars 1934

UNE PRIME DE LIBRAIRIE D'UNE VALEUR DE 5 fr.
Pour les envois, joindre les frais d'expédition :
1 fr. 40 (France) — 2 fr. 50 (Etranger)

Chaque prime est choisie par la

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE

Quatre séries différentes sont établies, portant respectivement les n°s 1, 2, 3, 4.

Les séries sont attribuées dans l'ordre du numérotage et selon le nombre de bons adressés à la LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE.

ALMANACH D'ACTION FRANÇAISE 1934

2e CONCOURS DES SIX MANCHETTES

BON DE CONCOURS A DÉTACHER

et à joindre aux réponses envoyées
à M. Gaston LEGRAIN

Table des Matières

	Pages
Calendrier pour 1934, illustré par RALPH SOUPAULT	3
Le Manifeste de Monseigneur le Duc de Guise	29
Lettre de Monseigneur le Duc de Guise à M. Le Provost de Launay	35
La Maîtrise de l'Air, par le COMTE DE PARIS	41
La Naissance et le Baptême du petit Dauphin, par RENÉ BRÉCY	45
Henri de France, par CHARLES MAURRAS	53
La Ténébreuse Affaire Causeret, par LÉON DAUDET	57
La Peur, par JACQUES BAINVILLE	63
Le 25e Anniversaire des Camelots du Roi	67
Alain Mellet	68
François de Marmier, par GEORGES GAUDY	70
Charles Vergnaud	72
L'Année économique par FIRMIN BACCONNIER	73
L'Année militaire	85
La Politique religieuse en 1932-1933, par LOUIS LAFERTÉ	93
L'Année aéronautique, par BERNARD DENISANE	109
Révolte des Français, par GEORGES GAUDY	115
Vauban	123
L'Année politique, par L. DE GÉRIN-RICARD	127
A la S. D. N., reportage-revue de Jabon, par JABON	153
La Découverte des restes de Ronsard, par L.-F. AUPHAN	157
Bilan littéraire, par PIERRE CHARDON	161
Henri de La Rochejaquelein, par HENRI LUZUY	173
L'Activité de l'Action française en 1933, par PIERRE LECŒUR	179
Les Objecteurs de conscience, par L. DE GÉRIN-RICARD	192
L'Année hippique par ANDRÉ SAUCY	196
Les Sports en 1933	199
La « Clef » du Bridge	202
Un tour à la cuisine, par RAVIGOTE	204
Automotrices	207
Institut d'Action française	211
Ligue d'Action française	213
Fédération de Paris et de la Banlieue	214
Les Dames royalistes	270
L'Association des Jeunes Filles royalistes	271
Camelots du Roi et Commissaires d'Action française	273
Etudiants, collégiens et lycéens d'Action française	275
L'Association Marius Plateau	276
Corporations françaises	278
Les Concours de l'Almanach	282

IMPRIMERIE FRANÇAISE DE L'ÉDITION, 12, RUE DE L'ABBÉ-DE-L'ÉPÉE. — PARIS-V[e]

PETIT BOTTIN DE L'ACHETEUR

AGRICULTURE

Marc de Colle

BERTRAND 106

AVICULTURE

COMBINÉS BARRAL .. 133

ALIMENTATION

LA VIEILLE GASCOGNE 135

TRUFFES DES ALPES. 183

Boissons

EXTRAIT PICARD 142

Eaux-de-vie

ARMAGNAC CASTAGNON 203

ARMAGNAC PIC POUL CŒUR 156

COGNAC PICQ 186

Liqueurs

CHERRY ROCHER (*Couverture*) 4

« LE PINAUD » 124

Vins

DE VIAL 87

HANAPPIER, PEYRELONGUE et Cie 192

AMBULANCES

VIVIER 196

AMEUBLEMENT

L'ATELIER 75 118

LA GRANDE MAISON DE RUSTIQUES 108

CHASSE

PÉTAVY (armurier) 5

COMPTABILITÉ

PAUL TRAHIN 130

CRAYONS

CRAYONS CONTÉ 59

81, 107, 112, 121, 126, 152, 176

ÉDITION

A L'ÉTOILE 166

CALMANN-LÉVY 162

CHARIVARI 96

FAYARD 168

FIRMIN-DIDOT 48

GRASSET 51, 160

HENRI CYRAL 71

LIBRAIRIE DE FRANCE 60

LIBRAIRIE ACAD. PERRIN 164

PLON 44, 170, 205

ENTOMOLOGISTE

LE MOULT 100

FANIONS-DRAPEAUX

PROTON 174

FOURRURES

BRAUN 2
CROS 82

HABITATION

AUSSEUR (menuiserie).. 201
DOREAU - LARROQUE (ferronnerie) 132

Hôtels

« CENTRAL - HOTEL », A NANTES 133

HYGIÈNE ET TOILETTE

SAVON « L'ABEILLE » 102
INSTITUT DYNAM 78
LABORAT. GRANDCLÉMENT 195
CRÉSYL JEYES 136

MODES

BÉRA ET MYTHA..... 64

RELIURE

BARAST 140

TRAVAUX D'ART

ATELIERS D'ART CHEZ SOI 104

PHARMACIE

CACHETS DELLOVA.. 200
GRAINS DE VALS 98
LABORAT. VINCENT....146
LOBÉPHYL . PHILIPPE. 120
RHINOSPIR 128
SELS VICHY ÉTAT..... 75

TAILLEURS MESSIEURS

MORETEAU 152
KEMPENERS 148
RAMLOT (*Couverture*) ... 2
SÉNAULT 198

VINIFICATION ŒNOLOGIE

FAGE 144

HISTOIRE DU CATHOLICISME LIBERAL ET DU CATHOLICISME SOCIAL EN FRANCE

Du Concile du Vatican à l'avènement de S. S. Benoît XV

(1870-1914)

par EMILE BARBIER.

Un important ouvrage en cinq volumes:

Franco en France, **95** fr.; à l'étranger, **150 fr.**

En vente à la

LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE,
12, rue de l'Isly, Paris (8e). C. C. P. 926-78,
et à son annexe des Champs-Elysées : **1, rue du Boccador.**

HENRI VAUGEOIS

"LA FIN DE L'ERREUR FRANÇAIS

On ne peut bien connaître les origines de l'ACTION FRANÇ si l'on n'a lu les principaux écrits de Vaugeois, son fondateur particulier ceux qui ont été recueillis et publiés par les soins Librairie d'Action Française.

HENRI VAUGEOIS

LA FIN DE L'ERREUR FRANÇAISE

avec une Préface du Marquis de Roux

« Comme ces objections sont tombées une à une devant la vérité incontestable de la doctrine politique monarchique, telle que l'a restaurée en France Charles Maurras, je lui ai apporté l'*Action Française*; nous en ferons ce que Dieu voudra. »

(*Testament politique d'Henri Vaugeois*, discours prononcé à l'Association des Jeunes Filles royalistes, le 26 février 1916.)

PARIS
LIBRAIRIE D'ACTION FRANÇAISE
12, RUE DE ROME
1928

Demandez à la Librairie d'Action Française, 12, *rue de l'Is et* 1, *rue du Boccador, Paris* (8e), *l'ouvrage dont la couverture ci-dessus reproduite en réduction.* — 1 *vol. in*-16 *XVI*-312 *pages*

Prix : 15 francs; franco, 16 fr. 40. — C. F. 926.78

EN BOISSON

CHERRY-ROCHER

se servait à la table

de Louis XIV

IMPRIMERIE FRANÇAISE DE L'ÉDITION, 12, RUE DE L'ABBÉ-DE-L'ÉPÉE. — PARIS-Ve

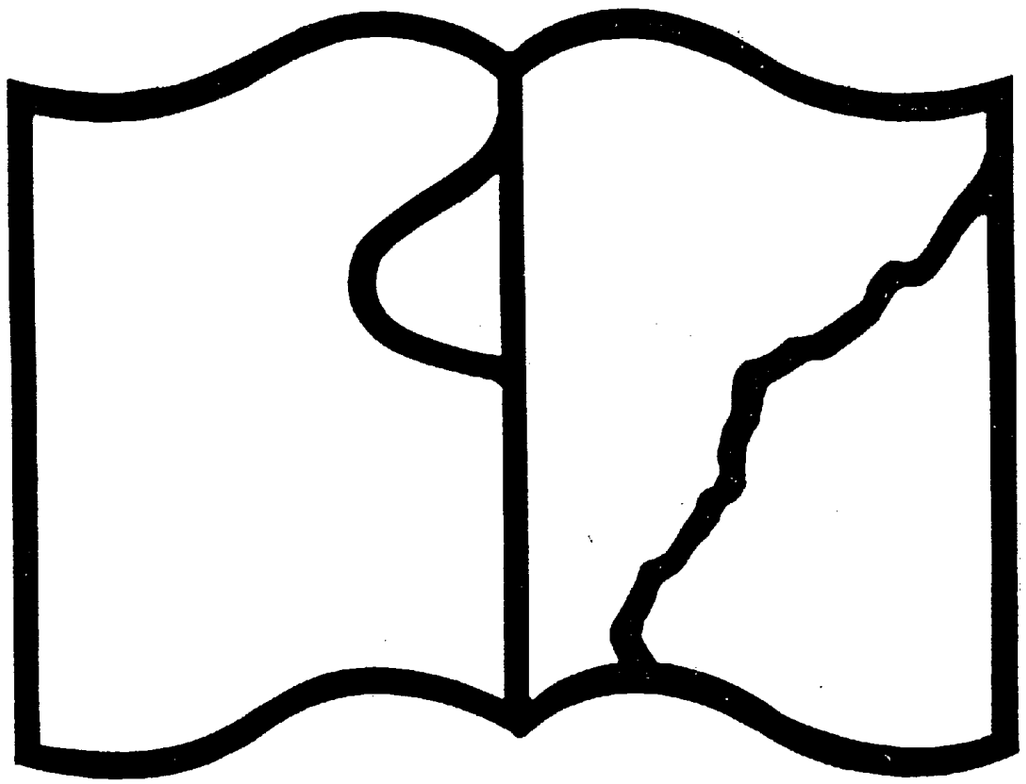

Texte détérioré — reliure défectueuse

NF Z 43-120-11